



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

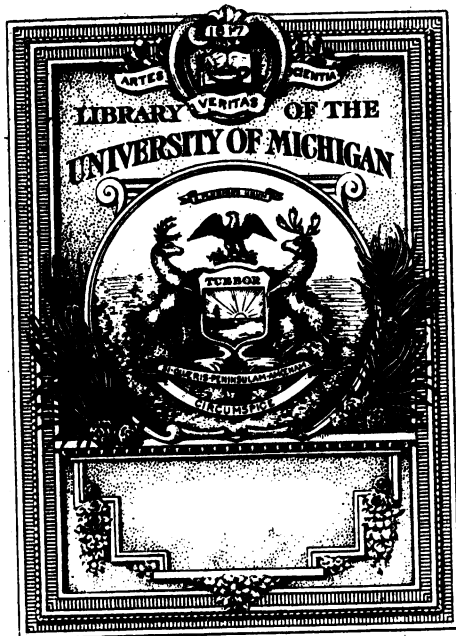
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

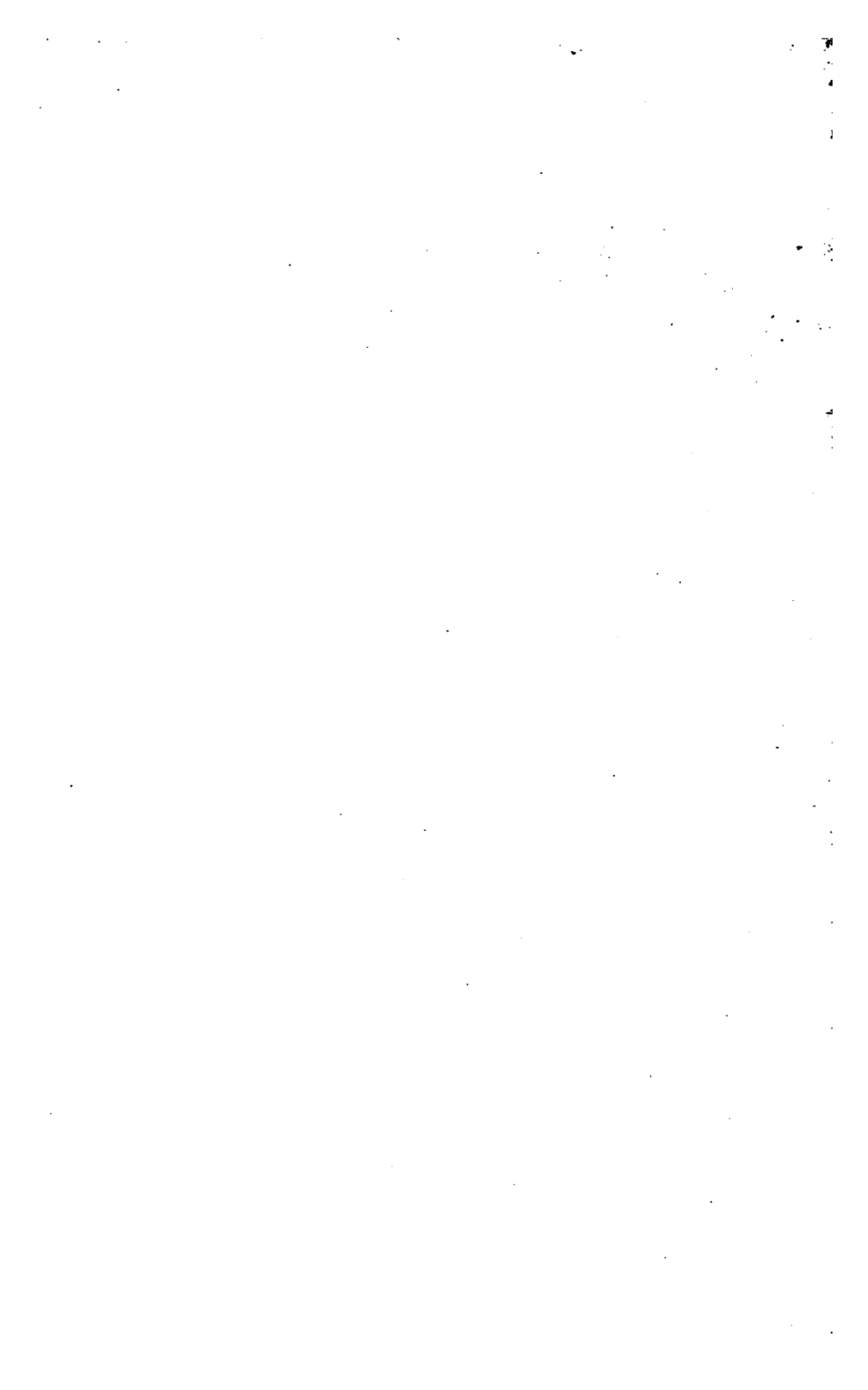
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

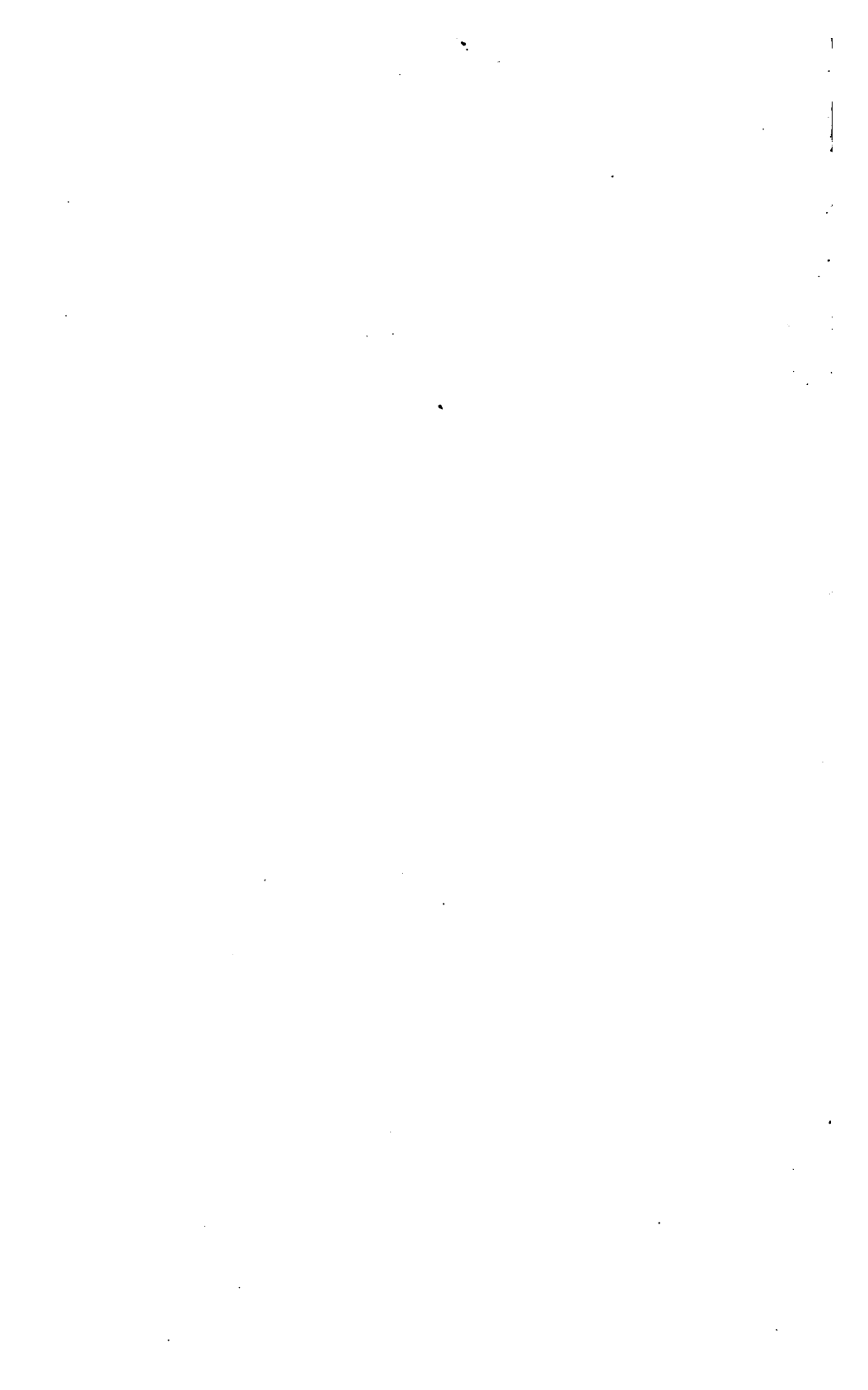


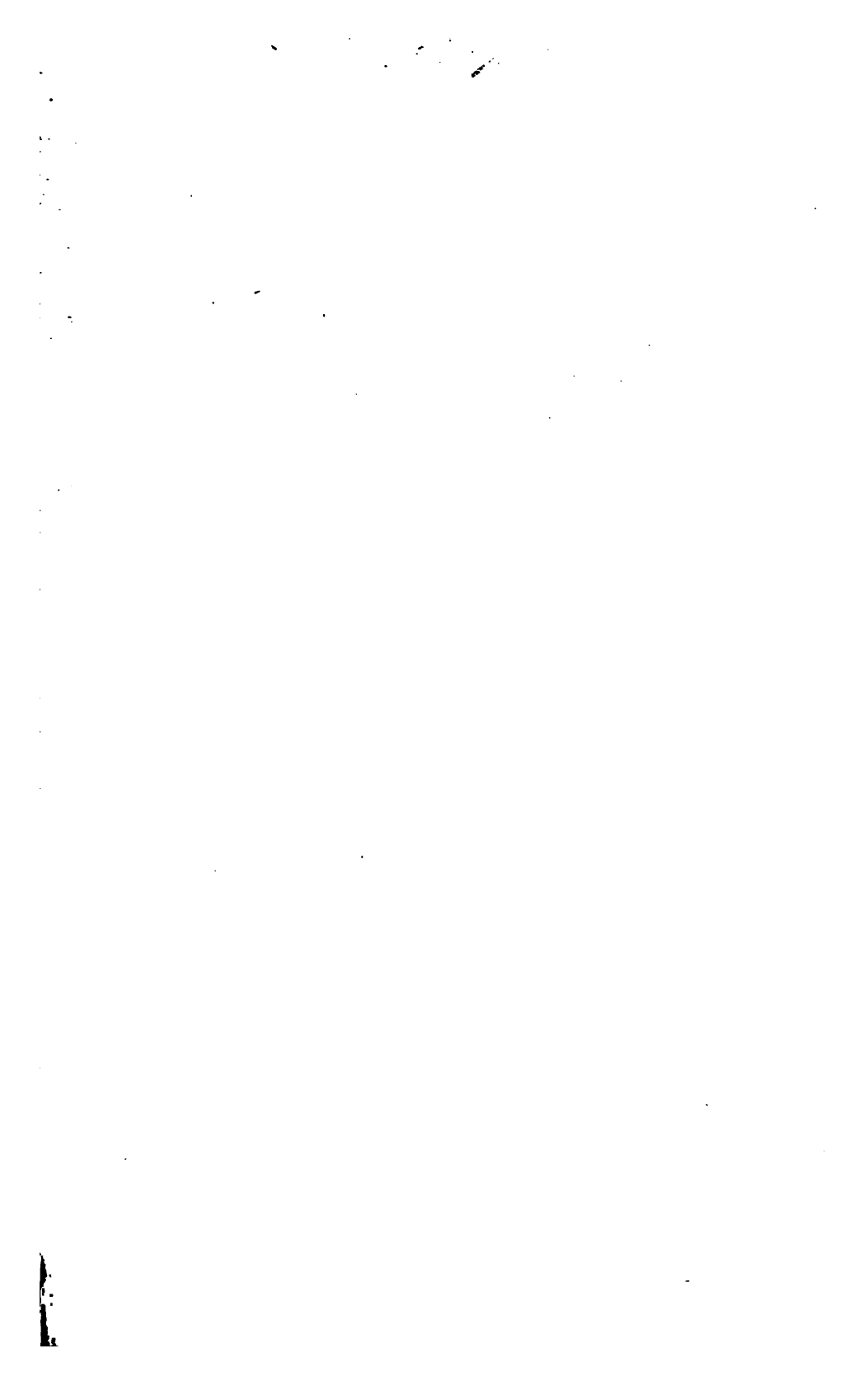
RECEIVED IN EXCHANGE
FROM
Michigan Law Library

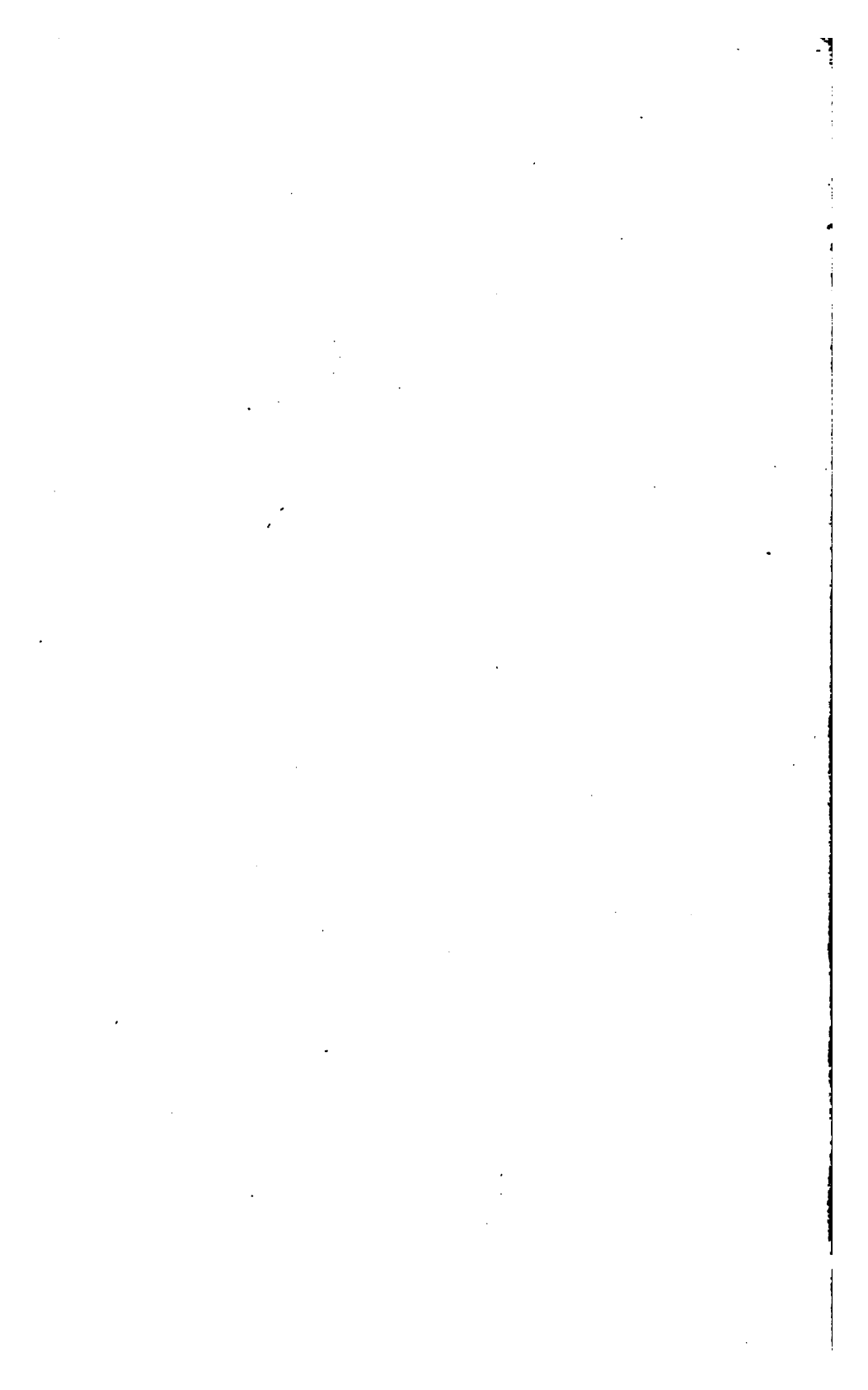




D:
5:
A5
L:







LIBRAIRIE COLONIALE, 5, RUE JACOB

HISTOIRE
ANCIENNE ET MODERNE
DE
L'ANNAM

Tong-King et Cochinchine

Depuis l'année 2,700 avant l'ère chrétienne jusqu'à nos jours

PAR

L'ABBÉ ADR. LAUNAY

Missionnaire Apostolique de la Société des Missions-Etrangères



PARIS

CHALLAMEL Aîné, Libraire-Editeur

5, rue Jacob et rue Furstenberg, 2.

1884



HISTOIRE
ANCIENNE ET MODERNE
DE
L'ANNAM

Tong-King et Cochinchine

sont les annales historiques de l'Annam et de la Chine. Ces annales, il est vrai, surtout celles de la Chine, nous fournissent, même pour l'antiquité la plus reculée, quelques points de repère qui nous ont permis de retracer à grands traits l'histoire des premiers siècles. Les annales particulières de l'Annam rédigées au XIII^e et au XV^e siècle de notre ère ont été réunies en corps au XVII^e siècle. Elles ne présentent que des garanties insuffisantes d'exactitude pour ce qui concerne les temps les plus anciens ; mais à partir du III^e siècle avant l'ère chrétienne, elles offrent un guide assez sûr à qui veut pénétrer dans le dédale des guerres et des révolutions du royaume annamite.

L'Histoire générale de la Chine, par le P. de Mailla ; *l'Aperçu historique sur la Cochinchine et le Mémoire historique sur le Tong-King*, par le P. Gaubil ; *l'Ethnographie des peuples étrangers à la Chine*, par Ma-touan-lin, traduction de M. d'Hervey ; *l'Histoire de Chine*, par M. Pauthier ; nous ont été d'un utile secours. Nous avons consulté également *l'Histoire de la Basse-Cochinchine*, traduction de M. Aubaret ; les *Notes historiques sur la nation annamite*, de M. Legrand de la Liraye ; le *Précis historique de l'Annam*, publié par M. l'abbé Bouillevaux dans son livre intitulé *l'Annam et le Cambodge ; Le pays d'Annam*, par M. Luro, et surtout le *Cours d'Histoire annamite*, l'ouvrage le plus détaillé sur ce sujet, dû à M. P. Truong-vinh-ký. Pour la dernière partie de notre travail, nous avons eu recours au livre de M. Vial : *Les premières années de la Cochinchine française*, et au remarquable ouvrage de M. Romanet du Caillaud : *L'Intervention française au Tong-King*.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

Le peuple dont nous allons raconter l'histoire est celui qui parle la langue annamite et habite actuellement le Tong-King et la Cochinchine. Nous avons donné à notre travail le titre d'*Histoire d'Annam* et non celui d'*Histoire du Tong-King et de la Cochinchine* parce que ces deux noms, d'origine relativement récente, sont employés seulement par les Européens et ne l'ont jamais été par les Annamites ⁽¹⁾. Le nom d'Annam, au contraire, fut pour la première fois donné par la Chine au pays des *Giao-chi* vers la fin du III^e siècle avant l'ère chrétienne. Sans doute ce nom a parfois été mis de côté dans les actes officiels de l'Annam ou de la Chine, mais c'est néanmoins celui que l'on rencontre le plus souvent et sous lequel les Annamites désignent aujourd'hui leur pays ⁽²⁾. Ce nom d'Annam désigna d'abord le Tong-King seulement, il s'étendit aussi à la Cochinchine, l'ancien Ciampa, à l'époque de la conquête de ce pays par les rois de la dynastie des *Lê* ; il ne doit donc pas être appliqué à la Cochinchine par opposition au Tong-King, ni au Tong-King par opposition à la Cochinchine ; mais à ces deux pays réunis. Aussi, dans le cours de cette histoire, parlerons-nous toujours du royaume d'Annam et du peuple annamite et non du royaume du Tong-King

(1) Le mot de *Tong-King* vient de *Dông-kinh*, nom donné autrefois à la ville de *Hà-nội*. Le mot de Cochinchine vient de *Chen-chin*, nom donné au Ciampa par les Chinois qui plus tard firent probablement procéder ce mot de *Cao*, abréviation de *Cao-tchi* (*Giao-chi*). De *Cao-chen-chin*, les Européens ont fait Cochinchine.

(2) Le royaume d'Annam porta aussi les noms de *Nam-viêt*, *Trần-nam*, *Đại-ngu*, *Đại-viêt*, etc.

ou du royaume de Cochinchine. Au xvii^e et xviii^e siècle seulement, lors des guerres entre les *Trinh, chúa* du Tong-King et les *Nguyễn, chúa* de Cochinchine nous emploierons les noms d'armée tonquinoise et d'armée cochinchinoise ; mais même à cette époque où la division entre le Nord et le Sud sera fortement accentuée, il n'y aura cependant qu'un seul royaume, le royaume d'Annam soumis aux roi *Lê*.

Pour plus de clarté, nous avons divisé cette histoire en plusieurs époques ou périodes dans lesquelles se résume toute la vie du peuple annamite, depuis son origine jusqu'à nos jours.

La première, que nous nommerons : PÉRIODE DE FORMATION, comprend les siècles les plus reculés jusque vers l'an 257 avant J.-C. Pendant ce temps, le peuple annamite se développe sans lien de cohésion bien marqué, et occupe par peuplades plus ou moins indépendantes les unes des autres, la très grande partie du pays situé au sud du *Yang-Tsé-Kiang* jusqu'à l'embouchure du *Sông-Cá*. C'est l'époque de la vie patriarcale de ce peuple, qui n'éprouvait pas encore les nécessités qu'entraîne avec elle la civilisation, et n'en ressentait pas non plus les avantages.

La deuxième époque, que nous appellerons : PÉRIODE DE TRANSITION, s'étend de l'an 257 avant Jésus-Christ à l'an 968 de l'ère chrétienne ; avec elle commence la vie du peuple annamite comme nation. L'histoire de cette époque contient le récit des luttes sans nombre contre la Chine au Nord et le Ciampa au Sud. Pendant ce temps, l'Annam ne jouit de son indépendance qu'à de rares intervalles.

La troisième époque, que nous appellerons : HISTOIRE MODERNE, commence en 968 avec l'affranchissement du joug de la Chine, et contient le développement progressif de la race annamite dégagée d'entraves ; c'est la partie la plus importante. Nous la diviserons en quatre périodes distinctes : la première de 968 à 1600, pendant laquelle la nation unifiée et indépendante est gouvernée par des souverains indigènes ;

la deuxième de 1600 à 1776, où nous verrons se former sous un même sceptre, les deux vice-royautés du Tong-King et de la Cochinchine, et l'absorption définitive du Ciampa au profit de cette dernière ; la troisième de 1776 à 1858, où les deux vice-royautés, après s'être effondrées sous les coups des *Tây-sô'n*, donnèrent naissance au royaume annamite, tel qu'il fut constitué jusqu'à la conquête de la Basse-Cochinchine par la France ; la quatrième comprend un rapide aperçu de l'administration des gouverneurs français en Cochinchine, et des principaux événements qui se sont passés dans le royaume d'Annam jusqu'à l'année 1883.

PÉRIODE DE FORMATION

ORIGINE DU PEUPLE ANNAMITE

Le peuple annamite se fait gloire d'avoir une origine aussi ancienne que le peuple chinois, et les monuments écrits viennent justifier cette prétention.

D'après un des plus anciens historiens de l'Annam « quand « l'empereur *Hoàng-đế* (2698-2599), constitua l'empire de « Chine, il prit *Giao-chi* pour limite au sud-ouest, bien au « delà du pays occupé par les cent familles (les Chinois). »

Près de 3 siècles plus tard, « l'empereur *Nghiêu* (2357- « 2255), ordonna à la famille *Hi* d'aller habiter *Nam-giao*, « et de fixer la terre de *Giao-chi*, comme limite du sud de « l'empire. »

Les annales de Chine sont d'accord avec cette version sur ce dernier point, et ne laissent aucun doute sur l'existence du pays des *Giao-chi* à cette époque. Au premier rang de ces annales, figure un des livres sacrés de la Chine, le *Chou-King*, composé des restes d'anciens mémoires historiques, recueillis et mis en ordre par Confucius, plus de 500 ans avant Jésus-Christ ; ce livre contient l'histoire abrégée du gouvernement des premiers empereurs. Or, dès le premier chapitre qui relate les événements du règne de *Yao* (*Nghiêu*), nous lisons que cet empereur ordonna à son ministre *Hi-chou*, de se rendre au pays des *Nan-kiao* (*Nam giao*), c'est-à-dire au pays des *Giao* qui sont au Midi, par rapport au *Yang-tsé-kiang*, pour y faire des observations astronomi-

ques. Dans l'interprétation de ce texte, tous les commentateurs chinois, anciens ou modernes, reconnaissent que par ce nom de *Nan-kiao* était désigné le *Tong-King*.

Il est facile de retrouver aujourd'hui les descendants des peuplades *Giao-chi* dont parle le *Chou-king*, car ce nom de *Giao-chi*, donné par la Chine à l'une des tribus habitant la frontière méridionale, signifie doigts écartés, et indique que le gros orteil s'écarte notablement des autres doigts du pied ; ce signe, véritable marque distinctive de la race, existe encore aujourd'hui chez les annamites ; ce qui vient à l'appui de ce fait déjà bien des fois constaté, que malgré les révolutions sociales, l'asservissement des nations ou les modifications apportées par le mélange d'un sang étranger, le type originel subsiste toujours. On en peut donc conclure avec certitude que les annamites, qui pendant des siècles, ont porté le nom de *Giao-chi*, et parfois encore l'emploient aujourd'hui, qui ont gardé le signe distinctif d'où ils ont tiré ce nom, sont vraiment les descendants de ces *Giao-chi* connus des historiens chinois plus de 25 siècles avant notre ère.

Mais si nous savons qu'à cette époque reculée les *Giao-chi* habitaient les provinces méridionales de la Chine, et les provinces septentrionales du *Tong-King*, si nous savons quelques faits de leur histoire, nous ne connaissons rien de leur origine. Assurément ils appartiennent à la race jaune ou mongole, dont ils ont tous les caractères physiques, intellectuels et moraux ; cependant, comme il n'y a point de peuples autochtones, c'est-à-dire nés sur le sol même qu'ils occupent, cela ne nous dit pas d'où ils viennent. Sans doute ils avaient habité les hauts plateaux de l'Asie, et en vertu de cette loi qui a porté tous les peuples anciens à descendre vers l'Océan, ils avaient peu à peu abandonné le lieu de leur origine pour se fixer sur le littoral. Peut-être un jour la philologie comparée qui découvre dans les éléments du langage des vestiges de la civilisation et des mœurs des nations, nous révèle les liens de parenté des peuples, résoudra-t-elle ce problème actuellement insoluble. En ce

moment, il nous est seulement permis de constater l'existence 2500 avant Jésus-Christ de la race annamite dans une partie du pays qu'elle habite encore, et plus tard, nous verrons sa modification par l'élément chinois dont elle doit être nettement distinguée.

PREMIERS AGES

A ses débuts, l'histoire de l'Annam est enveloppée des voiles épais de nombreuses légendes, créées par l'imagination des peuples, et racontées sans aucune espèce de critique par les annalistes annamites. Jusqu'à l'année 257 avant Jésus-Christ, il est difficile, pour ne pas dire impossible de rétablir la vérité historique. C'est pourquoi nous donnerons en quelques lignes seulement, les faits de cette époque, en les dégageant de tous les récits légendaires dans lesquels ils sont comme noyés.

La première dynastie appelée à gouverner le peuple des *Giao-chi*, porte le nom de *Hông-bàng-thị*, et donna, paraît-il, vingt rois au *Văn-lang*. Son fondateur *Đế-minh* nous est représenté comme l'arrière-petit-fils de *Thần-nông* ⁽¹⁾ un des premiers empereurs de Chine. Il érigea pour son fils *Lộc-tục*, le Midi de l'empire en un royaume auquel il donna le nom de *Xích-quỳ* (diable rouge) ou encore de *Việt-nam* (au-

(1) La chronologie de cette partie de l'histoire annamite est loin d'être exacte. Selon les annales chinoises *Thần-nông* monta sur le trône l'an 2848 avant l'ère chrétienne. Comment *Kinh-dương-vương* son arrière-petit-fils aurait-il pu commencer à régner dès l'an 2874 comme l'ont écrit les annalistes annamites ? D'autre part, selon quelques auteurs, les *Hung-vương* sont appelés rois des dix-huit siècles et disent ces auteurs on pourrait restreindre à cinq cent quarante ans la durée de ces dix-huit siècles, car le mot chinois *xi* ou le mot annamite *thế* que l'on rend par siècles ou générations ne désigne qu'un laps de trente années. Dans ce cas, *Kinh-dương-vương* aurait vécu plus de mille deux cents ans après *Thần-nông* et n'aurait pu être son arrière-petit-fils.

delà du Midi). A la mort de *Lộc-tục*, dont le nom de règne fut *Kinh-dương*, les enfants de ce prince semblent s'être divisés ; les uns se dirigèrent vers les montagnes, sous la conduite de leur mère ; les autres vers l'Océan, et probablement s'établirent dans la province de Kouang-tong. Plus tard, malgré leur communauté d'origine, ces peuplades séparées pendant des siècles, soumises à des chefs différents, ayant des intérêts divers, se combattrent dans de sanglantes guerres.

Le successeur de *Lộc-tục*, à la tête des tribus des montagnes, fut son petit-fils. En montant sur le trône, le nouveau prince changea le nom de son royaume en celui de *Văn-lang* et prit le nom de *Hùng-vương* sous lequel sont connus tous ses successeurs. Ce royaume était borné à l'ouest par le *Ba-thục*, au nord par le lac de *Đông-đinh*, à l'est par la mer, au sud par le Ciampa. « Ces » limites en y comprenant *Ba-thục* désignent une contrée » qui occuperait la région élevée du Tong-King, le sud du » *Yun-nan*, la partie sud-ouest de la province de *Kouang-tong* » et le midi de celle du *Kouang-si*. » (1)

Les annales annamites ou chinoises ne nous disent rien sur les événements qui se passèrent pendant la longue administration des *Hùng-vương*. Le fait le plus important dont elles nous font le récit, est l'envoi d'une ambassade en Chine vers l'an 1109 avant Jésus-Christ.

Voici en quels termes les annales chinoises racontent cette ambassade : « A la sixième année du règne de *Thành-vương*, » *Chu-công*, oncle de ce jeune prince, et régent du royaume, » convoqua aux saluts d'usage, pour la grande représentation impériale et pour l'offrande des présents et des » sacrifices religieux, tous les peuples tributaires appelés » *Chu-hâu*. »

« Les *Giao-chi*, peuple du Midi, avaient pour interprète » le chef d'une famille de *Vật-thương*, qui offrit un faisan

(1) Luro.— Le pays d'Annam, p. 64.

» blanc en présent et dit : Quoique les routes soient très-
» éloignées, que les montagnes et les fleuves soient de
» grands obstacles, nous viendrons plus souvent désormais
» vous offrir nos hommages.

» *Chu-công* répondit : La renommée illustre n'est pas
» avide de surcharge; le sage ne se complait pas dans les
» biens matériels; nous ne sommes pas vos maîtres; le sage
» ne recherche pas l'esclavage des autres hommes.

» L'interprète ajouta : Le ciel ne suit plus son cours
» pour les vents et la pluie; depuis trois ans la mer est
» sans agitation et sans tempête; sans doute que l'Empire
» possède le Saint; c'est pour l'adorer que nous sommes
» venus.

» Comme les ambassadeurs n'auraient pu retrouver leur
» chemin pour retourner dans leur pays, *Chu-công* leur
» donna cinq chariots qui avaient la propriété d'aller tou-
» jours vers le Sud. Avec ces chars ils passèrent par *Phó-*
» *nam* (Canton), principauté située sur les bords de la
» mer, gouvernée alors par la reine *Sây-liêu*, et à laquelle
» on arrivait après 3,000 ly (300 lieues) à partir de l'Ouest.» (1)

Cette ambassade est-elle un véritable acte de vassalité ?
Nous ne serions pas loin de le penser. A la vérité, les
annales annamites prétendent que le motif véritable était
de connaître exactement la puissance de l'empire chinois.
Mais ce qui peut faire douter de la véracité de cette
raison, c'est d'abord que cette ambassade a lieu au moment
de la convocation des états tributaires et que d'autre
part il n'y aurait rien d'étonnant dans l'existence de la
vassalité de l'Annam vis-à-vis de la Chine (2).

(1) Legrand de la Liraye, *Notes historiques*, p. 13 et 14.

(2) Les mots de suzeraineté et de vassalité n'ont point ici le sens précis que nous leur donnons ordinairement. L'idée que l'on doit se faire des rapports de la Chine et de l'Annam nous semble exactement exprimée par M. Devéria : « *Fan* (*phan* en annamite) « que je traduis par vassal, veut littéralement dire « haie, tamis, « grillage, » comme si les Etats immédiatement voisins de la Chine « en étaient aussi la haie. La situation actuelle de l'Annam vis-à-vis

La dynastie des *Hing-wong*, en effet, eût pu être portée, à cause de son origine chinoise, à reconnaître aux souverains de la patrie de ses ancêtres une certaine suzeraineté dont ceux-ci semblent avoir conscience, car l'oncle de l'empereur répondant aux ambassadeurs *Giao-chi*, leur disait : « Ce n'est point un ordre que nous vous donnons, le sage ne cherche point l'esclavage des autres hommes. » Cette réponse pourrait laisser supposer que le prince chinois eût donné un ordre, si cette manière d'agir n'eût répugné à ses principes philosophiques sur les rapports des hommes entre eux.

À ces raisons, dont la force probante est loin d'être absolue, vient s'ajouter ce fait, rapporté par le commentateur *Ngô-si-liên* : L'empereur *Vú* (Yu), le fondateur de la dynastie des *Há* laquelle a régné sur la Chine, depuis 2205 jusqu'en 1766 avant Jésus-Christ, partagea l'empire en 9 *cháu*, et le pays des *Giao-chi* fit partie du *Dwong-cháu*. Or, comme il ne semble pas qu'à cette époque le pays des *Giao-chi* ait fait partie intégrante de l'empire chinois, il faudrait au moins en conclure qu'il en était vassal ou tributaire.

Un autre point de ce passage digne de remarque est la différence de langage qui nécessite les secours d'un interprète ; ce fait corrobore l'opinion émise plus haut de la distinction primordiale des races chinoise et annamite.

À son retour, cette ambassade rapporta une boussole ou comme l'appelaient les Chinois, un char magnétique indiquant le Sud. La boussole était connue en Chine depuis le règne de *Hoàng-đế*, et quant à cette dénomination, indiquant le Sud, elle vient, dit M. Pauthier dans son *Histoire de Chine* : « de ce que les premières applications qui furent faites par

« de la Chine me semble toute entière dans ce mot de *Fan* ou « haie ; »
« il est là pour amortir le premier choc d'agresseurs pouvant venir
« de plus loin et ainsi que l'histoire le démontre, c'est là que la
« Chine rejette, pour se faire livrer ensuite ou s'en servir sur place,
« les épaves de ses révolutions. » *Histoire des relations de la Chine
avec l'Annam*, p. 14.

« les Chinois de cette attraction étaient pour indiquer le
« Sud, et tout en reconnaissant que l'aiguille aimantée était
« attirée vers le pôle Nord, ils affectèrent au pôle opposé,
« qui n'est que la continuation de l'axe, une figure sail-
« lante pour indiquer le Sud ; et le nom indiquant le Sud
« (*tchi ndn*) était sans doute resté à toutes les applications
« du principe une fois reconnu avec le signe indicateur
« affecté à l'extrémité de l'aiguille. » (1)

Ce fut sous un des derniers *Hùng-vương* qu'éclata la guerre entre les *Son-tinh* (tribus des montagnes), habitant le pays connu aujourd'hui sous le nom de *Nho-quan* (2) et les *Thủy-tinh* (tribus maritimes). Les deux chefs de ces peuplades avaient demandé au roi de *Văn-lang* la main de sa fille. Celui-ci l'accorda au chef des *Son-tinh* qui se retira avec sa nouvelle épouse sur le mont *Tán-viên*. Blessé du refus qu'il avait éprouvé, le chef des *Thủy-tinh* fit aux *Son-tinh* une guerre longue et acharnée dont aucun détail ne nous est parvenu, mais dans laquelle il fut vaincu.

Tels sont les seuls événements dignes d'être racontés, dont les annales nous offrent le récit pendant les siècles écoulés depuis l'avènement de *Lộc-tục* jusqu'à son 20^e successeur.

Cependant la fin de la dynastie des *Hông-bàng-thị* approchait ; son dernier roi, cruel et débauché, après avoir vu le roi de *Thục* envahir son royaume, assiéger et prendre sa capitale, se jeta dans un puits. Ainsi finit cette première dynastie dont l'histoire brièvement racontée par les annales, mise en doute par un certain nombre de lettrés annamites, ne s'appuie pas sur des documents assez précis et assez sérieux, pour que nous puissions en faire un récit détaillé et y ajouter une entière confiance.

(1) Tome I^{er}, p. 87.

(2) Rom. du Caillaud, not. sur le Tong-King.

PÉRIODE DE TRANSITION

A partir de l'époque dans laquelle nous entrons, les *Giao-chi* tendent à se masser davantage et à prendre rang au nombre des nations. Malheureusement, les richesses de leur pays vont exciter la convoitise de leurs puissants voisins du Nord, et avant d'arriver au complet épanouissement de leur liberté dans la vie politique, ils auront à supporter la domination de la Chine qui cherchera à se les assimiler par tous les moyens possibles. Ce qui empêchera l'Annam de succomber sous les efforts multipliés de ses agresseurs, sont les guerres intestines qui, à cette époque, désoleront l'Empire du Milieu, et aussi le caractère de ses habitants ne supportant qu'avec peine le joug de l'étranger.

La lutte contre le Ciampa occupe aussi une large part dans l'histoire de cette époque, mais au lieu d'être une cause d'affaiblissement pour l'Annam, elle ne servira au contraire qu'à lui fournir l'occasion de s'agrandir au Sud, au détriment de ce petit royaume, qui finira par disparaître, et sur les ruines duquel s'élèvera plus tard le royaume de Cochinchine.

ROYAUME DE BA-THUC

An-duong 257 à 206 av. J.-C.

Qu'était ce royaume de *Ba-thuc* et pour quel motif son roi venait-il ainsi par la force des armes s'emparer du *Vân-lang* ?

A l'époque où nous sommes, 257 avant Jésus-Christ, le royaume de *Ba-thục* était une petite monarchie située au nord-ouest de l'Annam le *Cao-băng* actuel.

Primitivement soumis au *Văn-lang*, les chefs de ce pays s'étaient peu à peu rendus indépendants, et avaient même réussi à conquérir le royaume de leur ancien suzerain. Du reste, depuis de longues années déjà régnait entre le *Ba-thục* et le *Văn-lang* une profonde inimitié dont la cause était la même que celle de la guerre entre les *Son-tinh* et les *Thủy-tinh*.

Un roi de *Ba-thục* avait demandé en mariage la fille du roi de *Văn-lang* ; il avait essuyé un refus ; dans sa colère, il avait déclaré, mais sans succès, la guerre au *Văn-lang*, et à sa mort avait légué à ses successeurs le soin de sa vengeance. Ceux-ci n'eurent garde d'oublier le désir de leur ancêtre qui concordait si bien avec leurs aspirations ambitieuses ; après plusieurs années de lutte, le succès finit par couronner leurs efforts.

Vainqueur du *Văn-lang*, le roi de *Ba-thục*, *An-dương*, réunit les deux royaumes en un seul auquel il donna le nom d'*Au-lạc*. Le premier soin de son administration fut de bâtir une capitale appelée par lui *Loa-thành* (ville bâtie en spirale), et par les chinois *Côn-lôn-thành* à cause de la hauteur des murs de la citadelle.

An-dương ne jouit pas longtemps du fruit de ses conquêtes. En l'année 232 avant Jésus-Christ, l'empereur chinois *Hoàng-đế*, de la dynastie des *Tấn*, le constructeur de la grande muraille, le promoteur de l'incendie de toutes les bibliothèques de son empire, après avoir réuni tous les royaumes de la Chine sous sa domination, vaincu les Tartares, jeta sur l'Annam une armée de 300000 hommes, formée de tous les vagabonds qu'il avait pu réunir. Cette masse indisciplinée, d'abord vaincue, fut aussitôt remplacée par une armée de 500000 hommes sous les ordres des généraux *Nhâm-ngao* et *Triệu-đà*. La guerre fut longue et sanglante, et continua même après la mort de *Hoàng-đế*, avec

des alternatives de succès et de revers. *Triệu-đà*, resté seul par la mort de *Nhâm-ngao* parvint à s'emparer des provinces du Nord, fit la paix avec *An-duong* et même obtint pour son fils la main de la fille du roi d'*Au-lac*. Cette alliance n'était qu'une feinte. Devenu indépendant de l'empereur, grâce aux troubles qui agitaient alors la Chine, *Triệu-đà* avait résolu de s'emparer de tout le royaume de son adversaire. Ses dispositions prises, il déclara sans motif la guerre au beau-père de son fils, le battit en plusieurs rencontres, et le vieux roi, à bout de ressources et désespéré, tua sa fille, femme de *Trọng-thủy* et se précipita dans la mer.

Avec lui disparaissait la royauté indigène dont le pouvoir limité par l'espèce de féodalité qui existait alors avait été plus nominal que réel. Le manque de documents concernant cette époque ne nous permet pas de connaître exactement quel fut son rôle et son action sur le pays des *Giao-chi*, par quelles institutions ou quelles lois elle essaya de contribuer à la prospérité et au bonheur du peuple.

DYNASTIE TRIỆU

207-111 av. J.-C.

Triệu-võ-đế 207-136.

Triệu-đà dont l'ambition n'avait pu supporter de partage dans la possession du pouvoir, réunit l'*Au-lac* aux provinces qu'il possédait déjà et se déclara roi du *Việt-nam* sous le nom de *Triệu-võ-đế*. Ensuite, non content de cet immense territoire, il fit une expédition victorieuse dans le *Lâm-áp* qu'il ne semble pas cependant avoir complètement soumis à sa domination.

De retour de cette guerre, il établit sa capitale à *Phiên-ngu* dans la province de *Kouang-tong*. C'est là qu'il reçut une ambassade chinoise venue de la part de l'empereur *Cao-đế* premier souverain de la dynastie des *Hán*, lui apporter les insignes et le titre de roi d'Annam. En cette occasion, nous

voyons pour la première fois apparaître dans l'histoire ce nom d'Annam (sud pacifié), donné par la Chine au pays des *Giao-chi*, et qui désormais lui restera. Que l'on ne s'étonne pas de cette apparente contradiction entre l'indépendance de *Triệu-đà* et l'investiture qu'il reçoit. Les troubles de la Chine et le système féodal qui y régnait alors permettaient aux chefs des tribus puissantes de se déclarer rois, de garder en fait leur indépendance, et en même temps d'être vassaux de l'empereur et de recevoir de lui l'investiture de leur pouvoir.

Triệu-võ-đế accueillit d'abord avec hauteur l'ambassade chinoise, il se plut à comparer sa gloire et ses talents à ceux des plus grands généraux de l'empire et de l'empereur lui-même. Aussi un jour, froissé de ses dédaigneuses paroles, l'ambassadeur lui répondit vivement : « Le pays dont vous êtes le roi est à peine la centième partie du vaste territoire auquel commande l'empereur mon maître : comment pouvez-vous vous comparer à lui. » Dans la suite cependant, la fierté du soldat couronné s'adoucit et les ambassadeurs impériaux s'en retournèrent comblés de présents.

Nous voyons par la chronique que *Triệu* ne connaissait pas la langue de son peuple ; car au moment de congédier l'ambassadeur, il lui dit : « Dans cette terre de *Việt*, il n'y a personne avec qui l'on puisse converser ; depuis que vous êtes ici, vous m'avez dit chaque jour des choses que l'on n'entend pas ailleurs. . . »

Triệu-võ-đế était dans la 21^e année de son règne, quand l'impératrice *Lý-hậu* monta sur le trône. Dédaigneuse de la puissance du *Nam-việt*, elle fit prendre du fer dans ce pays, sans prévenir *Võ-đế*. Afin de se venger de ce manque d'égards, celui-ci déclara la guerre au roi *Trưởng-sa*, tributaire de la Chine, et s'empara de son royaume.

Deux ans après *Lý-hậu* envoya contre lui une armée, qui, incapable de supporter les grandes chaleurs de la saison, fut facilement anéantie par les Annamites. Le pouvoir de *Triệu-võ-đế* se trouvait ainsi consolidé, et sa fierté

croissant en raison de ses succès, il prit le titre d'empereur. Mais la Chine protesta contre l'usurpation de ce titre que suivant elle ses souverains avaient seuls le droit de porter. Une ambassade sous la conduite de *Lục-giá* ⁽¹⁾ fut envoyée par l'empereur *Văn-dế* successeur de *Lữ-Hầu*. Le chef de de l'Annam s'excusa; accusa d'être cause de la guerre, l'impératrice défunte, qui, disait-il, avait profané le tombeau de ses ancêtres, et mis ses parents à mort, et prétendit avoir pris le titre d'empereur seulement vis-à-vis des autres rois et non vis-à-vis de l'empereur de Chine. *Văn-dế* avait prévu cette réponse; aussi, avant d'envoyer son ambassade, il avait eu soin de faire restaurer les tombeaux des ancêtres de *Triệu-võ-dế* dans la province de *Pe-tché-ly* et de combler d'honneurs tous ses parents. C'est pourquoi la bonne harmonie, un instant troublée, se rétablit promptement entre les deux pays. Tels furent les principaux événements du règne de *Triệu-võ-dế* qui mourut en 136 avant Jésus-Christ, après avoir vécu 121 ans et gouverné 71 ans.

Capitaine expérimenté et diplomate habile, *Triệu* sut à un haut degré allier la ruse à la force; simple général envoyé par son souverain à la conquête d'un royaume, il prit ce royaume pour lui, s'empara d'une partie de son propre pays pour le réunir à sa conquête, traita presque d'égal à égal avec les successeurs du prince dont il avait été le serviteur, et victorieux de tous ses ennemis, mourut tranquillement, après avoir eu le règne le plus long et le plus complètement heureux qu'en registre l'histoire d'Annam.

Văn-vương 136-124

Hồ, fils de *Trọng-thủy*, succéda à *Triệu-võ-dế* sous le

(1) *Lục-giá* était un lettré distingué et ne cessait de recommander à l'empereur *Cao-dế*, l'étude des livres sacrés de la Chine. Un jour impatienté de ses observations sans cesse renouvelées, l'empereur lui répondit: « Ai-je donc eu besoin de ces livres pour conquérir l'empire? » « Vous avez pu, répliqua *Lục-giá* conquérir l'Empire sans eux, mais il n'en sera pas de même pour le gouverner. »

nom de *Văn-vương* ; ce prince ne semble pas avoir hérité des talents militaires de son aïeul. Le chef de la tribu des *Mán-việt* pénétra sur les terres du *Việt-nam*, *Văn-vương* ne sut point lui-même défendre son royaume ; il demanda et obtint de l'empereur de Chine des secours pour chasser l'ennemi. Afin de remercier l'empereur de ce bienfait et de cimenter l'alliance entre les deux pays, *Văn-vương* envoya son fils *Anh-tê* à la cour impériale. Après un règne de 12 ans qu'aucun fait important ne vint signaler à l'attention de l'histoire, *Văn-vương* laissa la couronne à *Anh-tê*.

Minh-vương 124-112

En montant sur le trône le nouveau prince prit le nom de *Minh-vương*. Pendant un règne de douze ans il ne se rendit célèbre que par ses débauches. Avant sa mort, dans le but de plaire à la Chine, il choisit, pour son successeur, un fils qu'il avait eu d'une femme chinoise élevée par lui au rang de reine. Il préparait ainsi, sans le vouloir, peut-être, l'annexion de son pays à l'empire.

Ai-vương 112-111

A peine cet enfant connu dans l'histoire sous le nom de *Ai-vương* était-il sur le trône, qu'éclata une révolution de palais, fomentée par le grand mandarin militaire *Lữ-gia*. Le roi, la reine-mère et les officiers chinois furent massacrés, *Thật-vương* fils, de la première femme de *Minh-vương*, fut placé sur le trône et *Lữ-gia* déclaré régent du royaume.

Thật-vương 111

Les chefs militaires avaient nommé roi *Thật-vương*, afin de soustraire l'Annam à l'influence chinoise. Ce fut le contraire qui arriva. Pendant que ces événements agitaient le royaume annamite et détournaient son attention de ce

qui se passait à l'extérieur pour la concentrer sur les affaires intérieures, l'empereur de Chine *Hán-thế-tông* envoyait une armée pour s'emparer du pays. En face de l'ennemi, les Annamites ne surent point abdiquer leurs rivalités personnelles, et grouper toutes leurs forces sous le commandement d'un seul homme, afin de conserver leur autonomie. D'ailleurs cet homme ou le trouver ? Le roi n'était qu'un enfant, et *Lũ-gia*, que la révolte avait fait monter au second rang, était loin d'avoir une autorité incontestée. Il suffit aux armées impériales commandées par le général *Lô-bac-duc* de se présenter et aussitôt le pays leur fut soumis et réduit en provinces chinoises (111 av. J.-C.).

Quand on considère attentivement les grands faits de l'histoire, on peut facilement se rendre compte qu'à jamais ils ne se produisent tout d'un coup et sans préparation, mais au contraire ont eu des causes éloignées comme ils auront des conséquences lointaines s'enchaînant avec une logique rigoureuse et inflexible. Le Chinois *Triệu-võ-đế* avait conquis l'Annam, et avait pu, grâce à son génie, rester indépendant, tout en acceptant le titre de vassal de l'empire ; ses soldats en s'établissant dans le pays avaient dû en changer plus ou moins les coutumes et les rapprocher des coutumes chinoises. Héritiers de son trône, mais non de ses talents, ses fils avaient eu recours à la protection de l'empereur, et en montrant ainsi leur faiblesse, s'étaient placés dans une sorte de dépendance. La progression était donc continue, elle venait d'augmenter encore ou plutôt elle avait atteint son dernier terme, puisque le pays des *Giao* était réuni à l'empire.

MŒURS ET COUTUMES DES GIAO-CHI

Avant de continuer notre étude historique sur l'Annam, il nous semble bon d'examiner un peu les mœurs et les cou-

tumes du peuple *Giao-chi*, que le contact de la civilisation chinoise modifiera ou même changera complètement. Les documents sur ce sujet sont rares. Cependant, en nous aidant des légendes, qui si elles ne nous ont pas été d'une grande utilité au point de vue historique, peuvent nous servir davantage, afin de nous donner une certaine connaissance des habitudes et des croyances ; en étudiant l'organisation actuelle des tribus sauvages, qui doivent avoir une certaine ressemblance avec les peuplades primitives, peut-être parviendrons-nous à éclairer un peu cette question.

Les peuples *Giao-chi* étaient hospitaliers, sobres et doux, mais à ces qualités ils joignaient de nombreux défauts ; la frivolité, l'orgueil et la ruse formaient la base de leur caractère. Leur soumission rapide et complète à la domination chinoise, ne nous donne point une haute idée de leur bravoure ; plus tard, cependant, nous les verrons faire de nombreux efforts pour recouvrer leur indépendance. Leurs armes consistaient en flèches et en lances, dont la pointe était tantôt en fer, tantôt en bois durci au feu. Ils se tatouaient et se peignaient sur le corps et les bras des figures étranges ou des emblèmes de guerre.

L'aspect du pays des *Giao-chi* ne ressemblait en rien à celui qu'offre l'Annam aujourd'hui. Ce vaste territoire était couvert de forêts immenses et impénétrables ; de nombreux marais viciaient l'air ; la culture était encore à l'état d'enfance. Agriculteurs paresseux, les *Giao-chi* se contentaient souvent d'abattre les arbres des forêts et de semer du riz sur ce terrain nouveau.

Quelque temps après la fondation du royaume de *Văn-lang* beaucoup d'entre-eux s'établirent aux embouchures des fleuves pour se livrer à la pêche. A l'avant de leurs barques, ils avaient peint deux yeux de poissons, coutume qu'ils conservent encore aujourd'hui, afin, disent les annales, de compléter la ressemblance des formes des navires

avec celles des animaux aquatiques et de les préserver de tout danger. (1)

Chez les *Giao-chi* comme chez tous les peuples anciens, la base de la constitution de la famille était l'autorité paternelle; elle était absolue. Le père pouvait disposer de la liberté et de la vie de ses enfants. La polygamie existait, mais la femme, sans être l'égale de l'homme, n'en était point l'esclave. Les mariages se célébraient en suivant certains usages, comme nous le fait voir la demande adressée au roi de *Vân-lang* par les chefs des *Son-tinh* et des *Thùy-tinh*. C'était aux parents de la jeune fille que le jeune homme devait s'adresser, et dont il devait d'abord obtenir le consentement; c'était à eux qu'il devait apporter la dot. Les unions libres, cependant, semblent avoir été assez fréquentes, car les gouverneurs chinois les proscrirent à plusieurs reprises. La légende de l'épouse de *Lộc-tục* s'en allant, à la tête de quelques-uns de ses enfants, établir un royaume dans les montagnes, semblerait prouver une certaine autorité de la mère sur ses enfants.

Quant à leur religion, quelle était-elle? Croyaient-ils à une puissance suprême et quelle idée se faisaient-ils de cette puissance? Le ciel semble avoir été pour eux l'ordonnateur et le maître de toutes choses, mais qu'entendaient-ils par ce mot de ciel. Dans la légende de la tortue qui remet à *An-dương* un arc avec un ongle d'or, la tortue lui dit en le quittant : « Que le royaume soit en paix ou en guerre, c'est un décret du ciel, mais il appartient aussi à l'homme de

(1) « Le peuple du pied des montagnes voyant que les embouchures du fleuve *Giang-hà* (*Sông-cá*) avaient une grande quantité de poissons et de chevrettes, s'y porta en masse pour la pêche; mais il fut bientôt victime de la morsure des crocodiles et des serpents. On en rendit compte au roi qui répondit : « L'espèce de ver des montagnes et la famille des eaux sont ennemies; celle-ci aime ceux qui lui ressemblent, et déteste ce qui lui paraît extraordinaire : ordre est donné de se faire avec de l'encre des tatouages sur le corps. » — Legrand de la Liraye, *Notes historiques*, p. 12.

« veiller à sa sûreté. » Cette parole ne semble-t-elle pas insinuer que le ciel était le maître des destinées des peuples et des individus, et que cependant ces derniers restaient libres de leurs actes dont ils devaient supporter les conséquences.

La principale croyance des *Giao-chi* était la croyance aux esprits. Ayant oublié les vérités révélées au premier homme, et frappés du merveilleux spectacle de la nature qui partout nous montre des forces secrètes toujours agissantes, les *Giao-chi* conclurent à l'existence d'êtres supérieurs dont la puissance produisaient ces phénomènes inexplicables. A ces êtres supérieurs, ils donnèrent les qualités et les défauts des hommes, tout en leur attribuant des goûts en rapport avec leurs fonctions. L'esprit des montagnes dû être terrible et menaçant ; celui des vallées et des cours d'eau, gracieux et doux. Parfois aussi ils divinisèrent des hommes célèbres par leur courage et leur vertu, et sous la protection desquels, ils placèrent telle ou telle partie du territoire.

Ces peuples avaient aussi des temples, où ils offraient des sacrifices aux esprits et aux génies immortels, qui représentaient ou faisaient agir à leur gré les forces de la nature, et dont il fallait capter la bienveillance ou détourner la colère. Tel ce génie connu dans le peuple sous le nom de *Ong-thánh-giông*, qui encore au berceau, grandit tout d'un coup, à la vue d'un envoyé du roi, prend un cheval et une épée, s'élance au milieu de la bataille et met en fuite l'ennemi de sa patrie.

Ils croyaient à l'immortalité de l'âme comme le prouvent les honneurs funèbres qu'ils rendaient aux morts, et leur culte pour les ancêtres. Comme toutes les tribus sauvages, ils avaient sans doute des prêtres, tout à la fois sacrificateurs, médecins et sorciers, mais ne possédant ni dogmes, ni corps de doctrine. Leurs chefs aussi offraient des sacrifices aux génies protecteurs de leur race ou de leur pays.

Au point de vue politique, quelle était la forme de leur

gouvernement ? A l'origine, ils étaient divisés en tribus ou petits royaumes, à la tête desquels était placé un chef dont le pouvoir semble avoir été héréditaire. A cet état dut succéder une sorte de situation intermédiaire entre la royauté absolue et le régime patriarcal. Ce fut probablement quelque chose comme notre féodalité. Si l'on admet l'existence de la dynastie des *Hông-bàng-thị* et une certaine vassalité du royaume de *Văn-lang* vis-à-vis de la Chine, on sera porté à conclure que la société annamite a passé par les mêmes formes politiques que l'Empire du Milieu, et, de plus, ce fait s'appuierait sur une loi générale dont l'existence se révèle chez tous les peuples, c'est qu'entre la société barbare et la société civilisée, la société féodale sert de transition et de lien naturel. A cette époque, selon toute probabilité, la puissance du roi devait donc être plus nominale que réelle. Cependant cette autorité suprême dans une seule main avait établi une sorte de lien entre toutes les tribus, et leur avait donné une certaine cohésion politique, mais sans les faire atteindre même de loin à cette unité et à cette centralisation administrative qui sera le fruit de la domination chinoise.

DOMINATION DE LA CHINE

Premiers Gouverneurs Chinois

Après la conquête de l'Annam, les empereurs firent subir de nombreuses modifications à l'organisation du pays. Ils connaissaient déjà l'art de nationaliser les provinces étrangères soumises par les armes, en y établissant une administration et des règles uniformes. Pour affaiblir et anéantir, s'il était possible, la puissance des principaux chefs, ils divisèrent le royaume d'Annam en 9 provinces administrées par des mandarins chinois ou indigènes soumis à un gouverneur général qui relevait directement de l'empereur.

Ces neuf provinces furent :

1° *Nam-hai* (*Canton*) ; 2° *Thuong-ngô* (ou *Tchéou-fou*, dans le *Kouang-si*) ; 3° *Uât-lâm* (*Kouei-lin-fou*, dans le *Kouang-si*) ; 4° *Háp-phô* (*Liên-tchéou-fou*, dans le *Kouang-tong*) ; 5° *Giao-chi* (*Tai-ping-fou*, dans le *Kouang-si*) ; 6° *Cưu-chơn* (*Nan-ning-fou* dans le *Kouang-si*) ; 7° *Nhựt-nam* (*Tong-King* actuel) ; 8° *Cháu-nhai* (*Hai-nan*) ; 9° *Thiêm-nhi* (île voisine de la précédente).

Pendant plus d'un siècle, la domination chinoise s'appesantit sur l'Annam sans qu'aucune révolte éclatât. Les gouverneurs traitèrent parfois ce royaume en pays conquis, l'accablant d'impôts, et le soumettant à de dures exactions. Plusieurs cependant s'efforcèrent de tourner l'esprit du peuple vers l'agriculture, afin de lui donner avec le bien-être matériel des goûts pacifiques ; et peu à peu l'on vit le commerce se développer et des champs laborieusement fécondés remplacer les forêts et les marécages. Le souvenir de *Nhâm-diên*, l'un de ces gouverneurs, est resté vivant parmi le peuple qui le divinisa après sa mort, et lui éleva des autels.

Révolte de Trung-trác

Cependant, remuants et légers, les Annamites étaient faciles à entraîner à la révolte. En l'année 40 après Jésus-Christ, une femme de noble origine, nommée *Trung-trác*, dont le mari avait été décapité, essaya de secouer le joug de l'étranger.

Victorieuse d'abord, elle se proclama reine, et put pendant quelque temps croire à la réalisation de ses espérances. Mais bientôt (42) le général *Mã-viên*⁽¹⁾, le plus habile homme de guerre de la Chine à cette époque, entra dans

(1) Né de parents pauvres, *Mã-viên* fut obligé, dans sa jeunesse, d'aller cultiver la terre et d'y élever des troupeaux. Vers l'âge de 20 ans il s'engagea dans l'armée impériale et par son courage et son désintéressement, parvint rapidement aux plus hauts grades. Il mourut dans une expédition contre les peuples *Ou-ling*.

le royaume d'Annam, à la tête d'une nombreuse armée, et le ramena à l'obéissance. (1)

En souvenir de sa victoire *Mã-viên* éleva, dans le district de *Háp-phô*, une colonne en cuivre sur laquelle étaient écrits ces mots : « Le jour où cette colonne disparaîtra, il en sera fait de la race annamite. » Dans la crainte sans doute de voir se réaliser une telle prédiction, les Annamites jetaient des pierres en passant afin de consolider ce monument (2). Ensuite, afin d'affermir plus sûrement la domination chinoise, le vainqueur essaya de coloniser sa conquête en y établissant ses soldats.

Gouverneurs Chinois

En 186, la Chine avait nommé gouverneur *Nhiếp*, né d'une famille chinoise, établie depuis longtemps en Annam. Il est connu dans l'histoire sous le nom de *Sĩ-vuong* ou le roi lettré. Administrateur et philosophe, *Nhiếp* comprit que le meilleur moyen de perpétuer la domination d'un peuple sur un autre n'est pas de remporter des victoires. Les vaincus d'aujourd'hui se révoltent demain, et personne ne peut prévoir l'avenir d'une puissance dont le sort

(1) « *Trung-trác* et sa sœur qui combattait avec elle se noyèrent dans la rivière Joe-de-tszian, leurs corps flottant contre le courant du fleuve arrivèrent au Fu-lian-tszian (ainsi s'appelait autrefois la rivière Er-he-tszian (*Sông-cả*) et les habitants construisirent un temple en leur honneur. » (*Histoire des relations de la Chine avec l'Annam*, par Devéria). Ce temple est situé non loin de *Hà-nội* sur la rive gauche du *Sông-cả*.

(2) *Mã-viên* fit élever des colonnes de cuivre en trois endroits différents ; près de la ville *Kouang-nan-fou*, dans le Tong-King ; près du mont *Fenmeo*, qui sépare la province de Canton du Tong-King ; près de *Sselin-tchéou*, ville du Kouang-si appartenant alors au Tong-King. — (*Hist. de Chine*, de Mailla.)

• A deux lis de la forteresse de *Hui-ming-huong* (*Qui-minh-Quang*), on rencontre une montagne rocheuse sur laquelle s'élève une colonne de bronze. Elle m'a paru haute de 10 pieds et épaisse de plus de 10 brasses, sa couleur ressemble à celle de la pierre. » (*Histoire des relations de la Chine avec l'Annam*, p. 110, Devéria).

dépend de l'issue des batailles. Pénétré des maximes philosophiques et gouvernementales de Confucius, il introduisit en Annam, avec la morale de ce grand homme, les coutumes et la littérature chinoises. Ainsi lié par tout cet ensemble d'idées et d'habitudes analogues à celles des habitants de l'empire, le peuple annamite devait plus facilement oublier son ancienne indépendance et parfois même se croire enfant de la grande nation chinoise ; aussi, comme nous le verrons plus tard, bien des révoltes devront en grande partie leur insuccès à cette administration intelligente qui identifiait en quelque sorte les vainqueurs et les vaincus en leur donnant les mêmes goûts et les mêmes croyances.

Malgré ces innovations, qui durent choquer les quelques patriotes annamites encore restés debout, *Sĩ-vuong* a laissé dans le peuple qui s'était attaché à lui le souvenir d'un grand prince, juste et humain. Ses dernières années furent troublées par les guerres entre les dynasties rivales qui se disputaient alors l'empire de la Chine. Il reconnut l'autorité des *Ngô* et fut conservé dans son gouvernement. Il mourut en 226 après avoir administré l'Annam pendant 40 ans.

A la mort du roi lettré, l'empereur redoutant l'influence de cette famille, nomma *Lũ-dai* un de ses généraux, gouverneur de l'Annam.

Mécontents, les frères de *Sĩ-vuong*, qui auraient volontiers regardé le pays annamite comme un fief appartenant à leur famille, protestèrent contre cet acte de l'autorité impériale. Mais dupes des promesses de *Lũ-dai*, ils firent leur soumission et quelque temps après, tous les membres de la famille du roi lettré avaient payé de leur tête l'honneur d'avoir eu pour parent l'homme qui avait le plus fait pour l'assimilation de l'Annam à la Chine.

Vers la fin du III^e siècle, différentes révoltes éclatèrent, mais sans succès ; le peuple attaché à la Chine ne secondait point les rebelles. Les circonstances cependant eussent été favorables ; la dynastie des *Tán* venait de renverser celle des *Ngô*, et pendant dix ans, *Đao-hoàng*, nommé par le

Ngô, gouverneur de l'Annam, balança la fortune des *Tán* dans ce pays. Il fallut, pour mettre fin à cette lutte héroïque, que le dernier représentant des *Ngô* ordonnât à *Đao-hoàng* de se soumettre. Obéissant, mais non vaincu, le vieux serviteur de la dynastie déchu déposa les armes, et fut laissé, lui et sa famille, à la tête du gouvernement de l'Annam, par les *Tán* qui connaissant l'affection des Annamites pour les *Hoàng*, ne voulurent pas en les enlevant s'aliéner l'esprit du peuple.

Pendant près d'un siècle, les empereurs de Chine, tout entiers à la pacification de leurs états, s'occupèrent assez peu de l'Annam, qui fut le plus souvent en proie au désordre et à l'anarchie. Enfin, désireux d'apporter un remède à ces maux, craignant peut-être que ce pays n'échappât à sa domination, un empereur envoya un de ses parents, nommé *Nguyễn-Phu*, gouverner l'Annam avec de pleins pouvoirs. Ce prince réussit à rétablir l'ordre et la tranquillité.

A ce moment (353) entre en scène un nouveau royaume ennemi de l'Annam et dont le nom ne s'est rencontré qu'une seule fois jusqu'à ce jour ; c'est lorsque *Triệu-đà*, vainqueur du roi d'*Au-lac* (208 av. J.-C.), attaqua le *Lam-áp* ou *Chiêm-ba*. C'est le Ciampa que nous retrouvons aujourd'hui.

Compris entre le Cambodge au Sud et l'Annam au Nord, le Ciampa occupait l'emplacement actuel de la Cochinchine. On peut se demander quelle est l'origine de ce peuple ciampoï, qui pendant les cinq siècles écoulés depuis *Triệu-đà*, n'est point entré en lutte avec les Annamites ; ce fait laisserait supposer qu'alors les habitants avaient un caractère doux et pacifique. « Or, au iv^e siècle, dit M. Luro, « nous nous trouvons brusquement en présence d'un peuple « aventureux, écumeur de mer, qui désole par ses incur- « sions incessantes, les districts maritimes du golfe du « Tong-King en remontant jusqu'à Canton. Le caractère « de cette guerre, qui éclate après plusieurs siècles de paix

« entre pays limitrophes, n'indique-t-il pas qu'un nouveau peuple a surgi? Nul doute, selon nous. Les pirates malais ont remplacé dans le *Lâm-áp* les pacifiques aborigènes qu'ils ont refoulés dans la chaîne annamitique⁽¹⁾. » Très-probablement aussi à la race malaise, il faut ajouter des éléments divers sortis des pays voisins, d'Annam et du Cambodge, à la suite de révolutions politiques. Il est à croire, en effet, que la race annamite d'abord établie au Nord du Tong-King actuel, dû à mesure qu'elle se multipliait, chercher à s'étendre du côté du Sud. D'autre part, plusieurs noms propres du peuple ciampois, conservés dans l'histoire annamite, semblent accuser par un certain air de ressemblance une origine cambodgienne; les tours des édifices et les nombreuses idoles des temples, semblent aussi assez bien se rapporter avec l'architecture et la religion des Khmêrs. Il en faudrait donc conclure que le peuple ciampois était un mélange de Malais, d'Annamites et de Cambodgiens. On ne connaît pas la cause de la guerre que les Ciampois déclarèrent alors aux Annamites. Était-ce simplement, chez les premiers, amour de la piraterie, ou bien les Annamites avaient-ils déjà essayé de s'emparer du *Lâm-áp* qui ne faisait qu'user du droit de représailles? Nous ne le savons. Quoi qu'il en soit du motif de cette lutte, elle fut longue et sanglante, le gouverneur *Nguyễn-Phu* entra dans le Ciampa à la tête d'une armée considérable et y détruisit cinquante forts.

Vaincus, mais toujours indomptés, les Ciampois ne songèrent pendant un certain temps qu'à réparer leurs forces; mais en l'an 399 nous les retrouvons pillant les côtes du Tong-King et du Kouang-tong. Le gouverneur de l'Annam était alors *Đỗ-viên*, originaire du même village que l'héroïne *Trung-trắc* dont nous avons raconté les succès. Il battit les Ciampois et les chassa des provinces voisines de la mer, dans lesquelles les ennemis s'étaient établis.

Son fils *Huệ-độ* fut encore plus illustre que son père. Le

(1) Luro. Le pays d'Annam, p. 70.

roi du Ciampa ayant recommencé ses incursions, il le poursuivit à outrance, réussit à s'emparer de lui, et lui fit trancher la tête. Quelques années plus tard (420), il infligea au peuple de brigands qui habitaient le Ciampa des revers encore plus considérables ; après avoir massacré plus de la moitié de la population, il força le reste des habitants à payer une très forte rançon à l'empereur de Chine.

Bien des fois encore nous retrouverons, dans le cours de cette histoire, ces ennemis séculaires de l'Annam. Les gouverneurs chinois ne laisseront aucune de leurs incursions impunies ; mais l'amour du pillage sera plus fort que la crainte des châtimens, et il faudra pour mettre un terme à leurs dévastations, détruire complètement leur royaume, et l'incorporer à l'Annam.

Révoltes des Annamites

A cette époque de désolation pour l'Annam, l'histoire de Chine n'est que le long récit des rivalités de toutes les dynasties « qui se succèdent comme les tempêtes dans une « année orageuse, ne laissant après elles que ruines et dé-
« bris. » Les *Nguy*, après avoir renversé les *Hán* avaient dû céder l'empire aux *Tán* auxquels s'étaient ralliés les *Ngó* ; quelques années plus tard, les *Tóng* avaient remplacé les *Tán*. Sous cette dynastie des *Tóng*, grâce aux troubles qui agitaient la Chine, un aventurier annamite, du nom de *Lý-tuong-nhon*, parvint à s'emparer du pouvoir, et à le conserver quelque temps ; à sa mort il le transmit à son parent *Lý-thúc-hiến*. Mais quand la dynastie des *Tê* succéda à celle des *Tóng*, le nouvel empereur envoya une ambassade demander au chef du gouvernement de l'Annam, pourquoi il ne payait pas à l'empire le tribut ordinaire : *Lý-thúc-hiến* essaya de s'excuser ; pour appuyer ses raisons, il offrit à l'empereur vingt compagnies de soldats avec des casques en argent ; tout fut inutile, sa disgrâce était résolue. L'empereur

reur le déclara déchu du pouvoir, et envoya à sa place un gouverneur chinois.

Ce choix ne fut pas heureux ; beaucoup plus homme d'étude que d'administration, le nouveau gouverneur se laissa dominer par un de ses courtisans nommé *Đặng-chi*, qui usa de son influence, pour favoriser ses créatures, au détriment du mérite et de la justice. Dénoncé par ses ennemis, *Đặng-chi* fut jeté en prison ; grâce à de puissantes protections, il en sortit bientôt, et pour se venger et satisfaire son ambition, il s'empara du pouvoir et sut même se faire reconnaître par l'empereur, qui craignant alors les *Lwong* prêts à le chasser de son trône, songeait beaucoup plus à se défendre qu'à punir un ambitieux.

Indépendance de l'Annam 544-602

Lý-bôn, Triệu-việt, Lý-phát-tử

La révolte la plus sérieuse dont les auteurs réussirent à vaincre les armées impériales et à donner à l'Annam quelques années d'indépendance fut celle d'un chef indigène, nommé *Lý-bôn* qui, de concert avec quelques lettrés et mandarins influents parvint à renverser le gouverneur chinois. Un moment il put croire son pouvoir solidement établi ; mais un empereur de la dynastie des *Lwong*, après avoir pacifié la Chine, essaya à reconquérir l'Annam.

D'abord vaincus et désespérés, les Annamites reprirent courage sous le commandement de *Triệu-phục* fils d'un des auteurs de cette révolte, et parvinrent à chasser les armées impériales.

Malheureusement, à peine la guerre étrangère était-elle finie que la guerre civile éclata. Un des membres de la famille *Lý*, *Lý-phát-tử*, s'était réfugié dans les montagnes, il se déclara le compétiteur de *Triệu-phục* qui gouvernait sous le nom de *Triệu-việt*. La lutte entre les deux rivaux fut

longue et incertaine ; désireux de mettre fin aux malheurs du peuple, *Triêu-việt* partagea son royaume avec son rival et lui donna sa fille en mariage ; quand celui-ci, poussé par son insatiable ambition voulut recommencer la lutte, *Triêu-việt* se donna la mort afin d'assurer la paix.

Plus tard, ce roi *Lý*, qui, sans hésitation, avait jeté son pays dans les malheurs de la guerre civile, n'eût point le courage de le défendre contre l'étranger. Il régnait déjà depuis 31 ans, et n'avait signalé son règne par aucune réforme importante, quand l'empereur envoya une armée sous les ordres de *Lưu-phương* pour ramener l'Annam à l'obéissance. Le vieux roi se soumit sans combat et se retira en Chine, chargé des malédictions de son peuple ; et l'Annam indépendant depuis 58 ans rentra sous la domination chinoise (602).

Gouverneurs Chinois

Trois ans après cet événement (605) le roi du Ciampa envahit de nouveau le Tong-King ; il fut battu et poursuivi par le général chinois *Lưu-phương* qui s'empara de la capitale et d'un butin immense. La joie de ce triomphe se changea bientôt en deuil ; à son retour l'armée victorieuse fut décimée par les maladies, et son chef lui-même mourut avant d'arriver en Chine.

Les troubles régnaient toujours dans l'empire, les *Đàng* avaient succédé aux *Tùy* ; le gouverneur de l'Annam *Hoà-lích* refusa de reconnaître les vainqueurs et lutta pendant plusieurs années contre eux. Ce n'est pas la première fois que les gouverneurs chinois de l'Annam combattent ainsi pour une dynastie déchue, nous avons vu *Đào-hoàng* lutter pendant dix ans contre les *Tân* et ne faire sa soumission que sur l'ordre du prince *Ngô*. Était-ce fidélité à leurs serments, désir de se rendre indépendants, ou crainte de perdre leur gouvernement ? La fidélité semble avoir été le

motif de leur conduite. Ce sentiment d'ailleurs n'est pas si rare qu'on peut le supposer ; quand au ^{xiii}^e siècle, les Mongols s'empareront de la Chine, la plupart des hommes d'Etat chinois et des commandants des villes se donneront la mort, ou s'enseveliront sous les ruines de leur cité plutôt que de se soumettre aux conquérants. Les *Tùy* firent à l'égard de *Hoà-lích* ce que les *Tán* avaient fait pour *Đào-hoàng*, ils le confirmèrent dans son gouvernement. Les empereurs chinois ne pensaient pas que la fidélité à une dynastie fût une preuve d'incapacité administrative ou militaire, et au lieu de mettre à l'écart les serviteurs d'un régime précédent, ils trouvaient meilleur et plus avantageux de les rallier à leur fortune.

Ce fut à cette époque qu'eût lieu une nouvelle division de l'Annam en treize provinces ou *châu* soumises à un tribut régulier. Ce tribut fut cause de nouvelles révoltes. Celle de 687, connue avant d'éclater, fut noyée dans le sang de ses auteurs. Mais en 722, s'éleva sous la conduite de *Mai-thúc-loan*, une révolte plus sérieuse que les précédentes. Les rebelles n'hésitèrent point à appeler les Cambodgiens et les Campois à leur secours ; malgré des forces imposantes, ils furent complètement défaits à la première bataille et forcés à la soumission.

En 767, une invasion malaise vint désoler les côtes du Tong-King, peut-être afin d'aider les Campois à venger leurs anciennes défaites ou à se soustraire à la domination dont les Annamites les menaçaient déjà. Cette invasion fut repoussée. Après sa victoire, le gouverneur chinois *Truong-bá-nghi*, pour préserver le pays de nouvelles attaques, jeta les fondements de la ville de *La-thành*, devenue plus tard la capitale du royaume.

Pendant toutes les révoltes successives dont nous avons parlé, avaient donné au peuple annamite un esprit d'indépendance difficile à contenir. Les gouverneurs augmentèrent les tributs et multiplièrent les corvées, espérant ainsi affermir leur autorité et forcer le peuple à courber la tête.

Ils se trompaient, l'heure approchait où l'Annam allait être délivré du joug de la Chine. Mais auparavant ce pays, tant de fois dévasté par les invasions, devait en subir encore une plus terrible.

Dans le sud du Yunnan et le haut Laos habitaient des peuplades sauvages formant une sorte de confédération connue sous le nom de *Nam-chiêu* ou *Lục-chiêu* (1). La plus puissante de ces peuplades était celle des *Mông-xa*. Appelées et guidées par les *Thô-mán*, autres tribus sauvages soumises à l'Annam, mais mécontentes des gouverneurs chinois, les *Nam-chiêu* vinrent attaquer les places fortes du royaume, et se répandirent dans le pays, pillant et saccageant tout sur leur

(1) « Le territoire des *Nam-chiêu* s'étendait entre le Yunnan occidental et *Yao-ngan-fou*. Du côté de l'est, il arrivait jusqu'au pays des *Tsouan* ; au sud-ouest, il confinait avec le *Giao-chi* ; à l'ouest, avec le *Kia-to* ; au nord-ouest, avec les *Tou-fan* (Thibétains) ; au sud, avec le *Niu-ouang*, et au sud-ouest, avec le royaume de *Piao*. A la tête de ces peuplades était un roi, chef suprême ayant sous ses ordres un certain nombre de mandarins chargés d'administrer le royaume. Voici quelques détails sur cette administration. Un mandarin nommé *to-chouang* gouvernait trois provinces. Cent familles étaient soumises à l'autorité d'un *tsong-so*, mille familles à celle d'un *tchi-jin-kouan*, six mille familles à celle d'un *tou-to*. Une mesure agraire de cinq meou (un meou contient environ six ares) porte également le nom de *chouang*. Les mandarins du premier rang recevaient quarante *chouang* de terre (quarante *chouang* représentaient à peu près douze hectares) à cultiver, les grandes familles trente *chouang*, ces concessions leur tenaient lieu d'appointements et de subvention. Tous les hommes en état de porter les armes étaient soldats en temps de guerre ; les chevaux ne manquaient point pour porter une nouvelle cavalerie. Mille soldats composaient un corps de troupes placé sous les ordres d'un commandant supérieur et quatre corps de troupes étaient commandés par un général. Pour la sûreté du royaume, le roi avait établi en certains endroits des camps retranchés où étaient cantonnés deux mille cinq cents soldats. La loi militaire était de soigner les blessés qui tombaient frappés par devant, et de décapiter au contraire ceux qui étaient blessés par derrière. Dans la région montagneuse qui formait la partie occidentale de ce pays, les vallées étaient humides, l'herbe toujours verte et mouillée, le climat très malsain. Une partie de la population cultivait le riz et élevait des vers à soie ; les autres fabriquaient des étoffes. » *Ethnographie des peuples étrangers à la Chine*, par Ma-touan-lin, traduction de M. d'Hervey, t. 2, p. 190-195.

passage. Repoussés une première fois, ils reparurent en 862, assiégèrent et prirent d'assaut la capitale, et se rendirent maîtres d'une partie du pays. La seule garnison que la Chine maintint, occupait le port de *Trân-hải-môn*.

Il fallut un certain temps avant que l'empereur se décidât à mettre fin à une domination qui menaçait de devenir définitive. Le général qui eût la gloire de chasser les *Nam-chiêu* fut *Cao-biên*⁽¹⁾. Parvenu, malgré toutes les intrigues de ses rivaux, à se faire nommer commandant en chef des troupes de l'Annam, il commença par rétablir la discipline et ranima le courage de ses soldats en leur rappelant leurs anciens exploits ; puis un jour, à la tête de 5,000 vétérans, il surprit l'ennemi, lui infligea une sanglante défaite. A cette nouvelle, le chef des tribus confédérées envoya un parlementaire à *Cao-biên* pour traiter de la paix. « Va dire à ton maître, répondit le général chinois, que j'arrive avec 100,000 hommes et qu'il ne saurait être question de paix avant que je l'aie châtié. » Les actes répondirent à ces fières paroles. *Cao-biên* attaqua la capitale, la prit après un siège long et difficile, et fit trancher la tête au gouverneur ennemi.

Après quelques années de paix, les *Nam-chiêu* essayèrent de venger leur défaite. Les troubles de la Chine ne permettaient point à l'empereur de combattre, il négocia et promit sa fille en mariage au chef des tribus sauvages. Ce dernier choisit comme ambassadeurs les meilleurs généraux de son armée, afin d'aller recevoir la jeune princesse. A cette nouvelle *Cao-biên* écrivit immédiatement à l'empereur : « Les trois personnages que vous tenez actuellement entre vos mains sont l'âme du royaume des *Nam-chiêu*,

(1) *Cao-biên* passait pour magicien, il évoquait la foudre, disait-on, pour détruire les écueils entravant la navigation, ou plutôt, suivant la légende, pour ouvrir les veines du dragon, et c'est le sang du dragon foudroyé qui, depuis lors, teint en rouge les eaux du fleuve. On a compris que la foudre de ce magicien n'était autre que la poudre déjà connue des Chinois, et que la coloration des eaux est due aux minerais de fer dans lesquels se creuse le lit du *Sông-thao*.

« gardez-vous de les laisser repartir ; qu'on leur serve du « vin empoisonné et pour longtemps le royaume des *Nam-chieu* sera hors d'état de nuire⁽¹⁾. » L'empereur suivit ce conseil ; il fit empoisonner les ambassadeurs, et l'armée de *Nam-chieu* privée de ses chefs ne continua pas la guerre ; la Chine put encore, pendant quelques années, maintenir sa domination sur l'Annam.

FIN DE LA DOMINATION CHINOISE

Après la mort de *Cao-bien*, quelques gouverneurs chinois furent envoyés en Annam ; leur administration n'offre de remarquable que des mesures de plus en plus répressives contre leurs sujets. Bientôt les chefs indigènes s'emparèrent eux-mêmes du pouvoir : la Chine, troublée par des rivalités dynastiques, était dans l'impossibilité d'intervenir pour faire respecter son autorité, et il était facile de prévoir le moment où l'Annam aurait son gouvernement propre. En attendant, les chefs indigènes se supplantaient les uns les autres ; quelquefois, afin de donner une ombre de légitimité à leur pouvoir, ils demandaient à l'empereur une autorisation que celui-ci s'empressait de leur accorder.

Un des plus célèbres, *Duong-dinh-nghê*, fut assassiné par un de ses officiers nommé *Kieu-cong-tien* qui prit sa place. Mais *Ngô-quyên* autre officier de *Dinh-nghê*, résolut de venger son ancien chef. Il déclara la guerre à l'usurpateur, le vainquit ainsi que les troupes chinoises du Kouang-tong qui venaient à son secours, près du fleuve *Bach-dâng* dans le delta du Tong-King et pendant six ans régna en paix sous le nom de *Tiên-ngô-vương*.

Ses deux fils, unis par la plus étroite amitié, lui succédèrent et gouvernèrent ensemble. L'aîné mourut le premier et le cadet continua de régner seul.

(1) *Hist. gén. de Chine*, de Mailla.

Tous ces chefs, gouverneurs plutôt que rois malgré leur indépendance, n'eurent d'autre soin que d'affermir un pouvoir trop récent pour n'être pas menacé. Ils ne changèrent en aucune façon la constitution politique et les institutions du pays.

A la mort du dernier fils de *Tiên-ngô*, son neveu, fils aîné de son frère, lui succéda, mais il ne fut pas assez puissant pour imposer son autorité aux autres chefs qui, de nouveau, se déclarèrent indépendants chacun dans leur province. L'Annam offrait alors le triste spectacle d'un corps en dissolution ; une foule d'ambitieux se disputaient le pouvoir, c'est-à-dire la liberté de n'obéir à personne, de ne relever que de leur caprice et de leur épée. Peut-être grâce à ces dissensions intestines, ce pays serait retombé sous la domination chinoise, si un homme politique habile et soldat vaillant n'avait réussi à s'emparer du pouvoir et fondé la première dynastie annamite des temps modernes.

INFLUENCE DE LA DOMINATION CHINOISE

Pendant les dix siècles d'une domination presque ininterrompue, la Chine avait eu le temps de façonner l'Annam sur son modèle. Elle était d'ailleurs préparée à donner cette formation de même que la nation annamite était par ses qualités et ses défauts apte à la recevoir. A cette époque reculée, l'empire chinois avait déjà une complète organisation administrative, judiciaire et financière. L'Annam n'avait toutes ces choses qu'à l'état rudimentaire. *Triêu-dà*, nous l'avons vu, avait été souverain absolu, et avait commencé à faire fonctionner les institutions chinoises dans le pays des *Giao-chi*. Plus tard, les généraux de *Hán-thê-tông* divisèrent leur conquête en provinces, comme la Chine, et y établirent une administration semblable à celle de l'empire ; enfin grâce à *Sĩ-vuong*, la civilisation chinoise pé-

nétra plus avant dans le peuple. En étudiant la littérature de l'Empire, en lisant les livres de ses philosophes sur les lois, les rites, l'administration, les Annamites purent comparer cette civilisation avec l'espèce de barbarie qui régnait encore chez eux ; sans communications avec aucun autre peuple, sinon avec les Ciampoï qu'ils traitaient en ennemis, ils adoptèrent nécessairement toutes les idées chinoises sur l'administration, la justice et la religion, et ils les conservèrent plus tard quand ils eurent conquis leur indépendance. L'organisation administrative du royaume annamite fut calquée sur l'organisation chinoise ; à la tête du pays fut placé un roi monarque absolu, mandataire du ciel, et père du peuple ; des mandarins selon leur dignité, furent mis à la tête des provinces, des préfectures et des sous-préfectures. La justice fut rendue presque toujours selon les règles données par le code chinois. Les religions de l'Annam, le culte de Bouddha et celui de Confucius furent empruntées à la Chine. Sans doute, les Annamites conservèrent un certain nombre de leurs coutumes particulières, mais dans ses grandes lignes la civilisation annamite vient de la civilisation chinoise.

Faut-il se réjouir ou s'attrister de ce résultat ? En voyant l'absence complète de progrès que les Annamites ont fait faire à la civilisation chinoise, en considérant chez eux le peu de développement des arts et des sciences, développement bien inférieur à celui des arts et des sciences en Chine, on pourrait peut-être conclure que sans la domination chinoise, et la forte empreinte qu'elle a laissée en Annam, les *Giao-chi* d'autrefois fussent restés longtemps des tribus sauvages, semblables aux *Muong* qui habitent les frontières de leur pays, et si même ils avaient fait quelques lents et difficiles progrès, ils ne seraient jamais arrivés à la civilisation empruntée à l'Empire du Milieu.

HISTOIRE MODERNE

PREMIÈRE PARTIE

En donnant à l'Annam une forte organisation, la Chine avait, sans s'en douter, forgé des armes contre elle-même. C'est en effet grâce à la centralisation administrative, grâce surtout à la communauté d'idées puisées dans l'étude des philosophes chinois, que les Annamites parvinrent à se former, à se discipliner et à réunir leurs forces dans une seule main pour combattre la domination étrangère. Cependant si ces idées communes et cette centralisation rapprochaient entre elles les différentes tribus annamites, elles les rattachaient aussi plus étroitement à la Chine, et l'on se demande parfois, par quel prodige la nation annamite est parvenue à briser le lien qui l'attachait à l'Empire du Milieu. Qu'un peuple de génie, d'institutions, de mœurs différentes se sépare violemment d'un autre peuple auquel la loi des victoires l'a lié pendant des siècles, ce fait n'a rien de très-surprenant; il arrive un moment, en effet, où un peuple, vaincu et subjugué, froissé chaque jour dans ses croyances et ses affections, parvient à un état de surexcitation et de souffrance qui lui rend intolérable une domination étrangère; mais qu'une nation se détache d'une autre nation avec laquelle elle est

en conformité complète d'idées politiques, administratives et religieuses, qu'elle maintienne son indépendance par des luttes sans nombre, après avoir subi une domination de plus de dix siècles ; que malgré cela elle reconnaisse la suprématie du peuple dont elle a triomphé, reconnaissance causée autant et plus peut-être par l'estime et le respect que par la crainte ; il y a certainement là un fait étonnant dont il faut chercher la raison dans le puissant esprit de nationalité qui anime les Annamites et dans la haine qu'ils portent aux étrangers.

Pendant cet esprit de nationalité et cette haine de l'étranger ne s'étaient pas montrés tout d'un coup, ils n'avaient grandi que lentement et graduellement.

Au commencement de la domination chinoise, en effet, quelques chefs avaient essayé de se révolter, mais à l'exception de *Trung-Trác*, dont les victoires étaient dues beaucoup plus peut-être à l'impétuosité des généraux chinois, qu'à l'union des forces annamites, aucun d'eux n'avait réussi avant le 6^e siècle ; c'est que le peuple ne comprenait pas encore ceux qui l'appelaient à la liberté. Ces tribus indépendantes entre elles, que la défaite avait réunies sous une même autorité, ne croyaient pas avoir une communauté d'intérêts et de gloire ; pleines d'admiration pour la nation chinoise, elles ne se sentaient point soumises à un joug étranger et s'honoraient même de faire partie de cet empire à qui elles devaient leur civilisation. Plus tard, les luttes qu'il leur fallut soutenir contre les Ciampoï et les pirates malais, leur donnèrent l'idée d'une patrie à aimer et à défendre ; les nombreuses révoltes des derniers siècles, dont les promoteurs faisaient sans cesse retentir à leurs oreilles le mot de liberté ; la dureté des gouverneurs chinois contribuèrent à faire naître en eux, à développer, à conserver le sentiment de leur nationalité et le désir de leur indépendance ; la faiblesse de la Chine épuisée par des révolutions dynastiques leur facilita la réalisation de ces patriotiques espérances.

DYNASTIE DINH

Dinh-tiên-hoàng 968-984

Ainsi que la plupart des fondateurs de dynasties, le fondateur de la 1^{re} dynastie annamite fut un soldat heureux que la victoire sacra roi. Il se nommait *Bộ-lãnh*, et était fils adoptif d'un gouverneur de province ; s'il faut en croire les annales, son enfance fit présager les hautes destinées que l'avenir lui réservait.

Jeune encore, il entra au service du gouverneur du *Bộ-chánh* et lui succéda. D'abord hostile aux fils de *Ngô-guyên*, il sembla ensuite se rallier à eux ; en réalité, il ne voulait que s'assurer le pouvoir suprême. Brave, habile, persévérant, il vit le succès couronner son ambition, vainquit successivement les gouverneurs des onze autres *châu* et se déclara roi ; il est connu sous le nom de *Dinh-tiên-hoàng*⁽¹⁾. A l'exemple des gouverneurs annamites précédents *Dinh-tiên-hoàng* demanda à la Chine de reconnaître son autorité. Quel fut le motif de cette démarche ? Était-ce la crainte de la puissance formidable de l'empire, le respect pour ce pays, qui aux yeux des Annamites, était la grande nation, la pensée que cette reconnaissance consacrait son pouvoir aux yeux du peuple ? Peut-être tous ces motifs réunis poussèrent-ils *Dinh-tiên* à cet acte ; mais à une distance aussi éloignée, il est difficile de savoir quel

(1) Les rois annamites portent différents noms indépendants de leur nom privé ; ce sont le chiffre de règne et le titre dynastique. Le chiffre de règne est un vocable en quelque sorte symbolique, adopté par le prince lors de son avènement et représentant, selon certains lettrés, une idée politique ou religieuse et les espérances du nouveau règne. Ce chiffre est changé dans le cours d'un règne, souvent sous l'influence d'idées superstitieuses. Le titre dynastique n'est décerné aux rois qu'après leur mort. Ce sont ceux que les annales emploient le plus ordinairement pour désigner les rois, et les seuls dont nous nous servons. Ainsi, le nom privé de *Dinh-tiên-hoàng* était *Bộ-lãnh*, son chiffre de règne *Thái-binh*, son titre dynastique *Tiên-hoàng*.

fut le motif prédominant. Quoi qu'il en soit, les successeurs de *Đinh-tiên-hoàng* imiteront son exemple, et cette investiture demandée de génération en génération donnera à la Chine une sorte de suprématie morale sur l'Annam.

Fondateur d'une nouvelle dynastie, *Đinh-tiên-hoàng* songea à établir un nouvel ordre de choses. Il changea le nom de son royaume en celui de *Đại-cù-việt*, fixa sa capitale à *Hòa-lư* dans le *Nghê-an*, s'entoura d'hommes dévoués en nommant à de hautes dignités ceux qui l'avaient servi. Soldat de fortune, devant son pouvoir à la force des armes, il s'occupa d'organiser ses troupes et procéda avec soin à leur formation. Il les partagea en dix corps de cent mille hommes chacun ⁽¹⁾ à la tête desquels il plaça un chef suprême qui ne relevait que de lui.

Justicier sévère, sachant la crainte des châtiments plus puissante que le respect des lois sur les peuples qu'il gouvernait, il avait fait placer, dans la cour d'audience de son palais, d'immenses chaudières remplies d'huile bouillante, peupler son parc de tigres, de panthères et d'autres bêtes féroces, et à l'entrée il avait mis cette inscription : « Les coupables seront cuits ou mangés. » Le nouveau roi fut distrait des soins qu'il donnait à l'administration de ses Etats par des querelles entre ses enfants. Il avait désigné pour lui succéder son plus jeune fils, à l'exclusion de l'aîné. Cette coutume par lequel le prince régnant peut choisir son successeur parmi ses enfants était empruntée à la Chine. Elle a peut-être l'avantage de laisser plus de chances d'avoir de bons règnes, elle a aussi l'inconvénient d'ouvrir la porte à beaucoup d'intrigues et de rivalités. Trop souvent les aînés, frustrés de l'héritage paternel, s'insurgent contre un frère plus jeune et plus favorisé ; d'autres fois, des frères plus jeunes, plein de l'espoir de supplanter leur aîné dans la confiance de leur père, et trompés dans leur attente,

(1) C'est le chiffre que donnent les Annales ; il nous paraît fort exagéré.

essaient de s'emparer par la force d'un pouvoir qu'ils n'ont pu obtenir par la ruse. *Dinh-tiên-hoàng* devait le premier voir les funestes conséquences de ce système.

A peine connu, le successeur du roi fut assassiné par son frère aîné. Nous aurons souvent, dans le cours de cette histoire, l'occasion de signaler des faits semblables où la trahison et le meurtre joueront les premiers rôles.

Malgré ces troubles dans la famille royale, le règne de *Dinh-tiên* promettait encore à l'Annam de longs jours de paix et de prospérité, lorsque le bras d'un misérable vint étouffer cette dynastie naissante. *Dinh-tiên-hoàng* fut assassiné en même temps que son fils aîné, et ce royaume, conquis et pacifié par son génie, tomba entre les mains d'une femme et d'un enfant.

Phế-đế 981.

Triêu, le deuxième fils du roi assassiné, lui succéda sous le nom de *Phế-đế*. L'administration fut confiée au général *Lê-hoàn*, le commandant des dix corps d'armée.

Quand ils ne sentirent plus peser sur eux la main de fer de *Dinh-tiên*, quelques chefs voulurent se révolter, *Lê-hoàn* les força à la soumission. Son ambition beaucoup plus que sa fidélité le portait à faire respecter l'autorité royale. En effet, huit mois après l'avènement au trône de *Phế-đế*, le commandant en chef de l'armée annamite, avec la connivence de la reine-mère et le secours d'un général chinois, réléguait l'enfant roi au fond d'un palais et prenait sa place sous le nom de *Lê-đại-hành*. Toute la dynastie *Dinh* se personnifie donc en son fondateur ; à peine le poignard d'un assassin avait-il mis fin aux jours de cet homme puissant que de nombreux prétendants s'étaient disputés son héritage, et le monarque qui avait cru peut-être jeter les fondements d'une dynastie éternelle eut à peine un successeur,

DYNASTIE DES LÊ (antérieurs)

Lê-đai-hành 981-1006.

Le fondateur de la première dynastie avait dû combattre longtemps pour soumettre à son autorité les nombreux gouverneurs de province. C'était en quelque sorte une lutte où son intérêt personnel seul était en jeu, malgré le bien général qui devait résulter de l'établissement d'un gouvernement, fort, central et régulier. Mais avec les années, le rôle de la royauté s'agrandit. A peine couronné roi, *Lê-đai-hành* n'eût pas seulement son trône à défendre contre des ambitions rivales, il lui fallut encore protéger son royaume contre l'étranger.

La dynastie des *Tống* avait pacifié la Chine, un de ses empereurs tenta de reconquérir l'Annam. Les armées annamites furent d'abord vaincues, plus de 10,000 soldats furent tués et 200 jonques de guerre capturées ⁽¹⁾. Malgré ses revers, *Lê-đai-hành* ne perdit pas courage ; il réorganisa rapidement son armée, tout en endormant la vigilance des généraux chinois par des promesses de soumission ; puis, tout d'un coup, il fondit à l'improviste sur l'ennemi et en fit un grand carnage. Grâce à cet éclatant succès, il réussit à conclure avec le gouvernement impérial un traité par lequel il conservait son trône et son indépendance, mais se soumettait à demander à l'empereur une sorte d'investiture de son pouvoir et à lui payer un tribut. Une ambassade chinoise vint apporter à *Lê-đai-hành* le titre et les insignes de roi d'Annam. A son retour, l'ambassadeur impérial fit de son voyage un rapport que nous allons reproduire en partie, parce qu'il montre l'état de l'Annam à cette époque et la manière dont les peuples d'Orient comprenaient la politique. « A partir
« de cent li, avant d'arriver à la capitale, on avait rassemblé
« sur les rives du fleuve tous les bestiaux du peuple de la
« campagne et l'on voulut nous faire croire que c'était un

(1) *Hist. gén. de la Chine*, par de Mailla.

« approvisionnement de l'Etat. Encore nous disait-on qu'il
« y avait là dix mille têtes de bétail, quand le nombre en
« était tout au plus de mille. De même on avait réuni tous
« les hommes valides qui devaient, pour ce jour-là, jouer
« le rôle de soldats. Ils portaient des vêtements de toutes
« couleurs. Montés sur des barques, ils criaient et battaient
« du tambour. Des drapeaux flottaient sur les montagnes
« aux approches de la ville. Nous arrivons, et tout à coup,
« *Li-houan (Lê-dai-hành)* apparaît avec sa suite et son
« escorte, accomplissant le rite de la réception, au dehors
« des portes. Il s'approche de nous, demande des nouvelles
« de l'empereur, nous fait amener des chevaux et monte
« lui-même à cheval pour nous accompagner. Il nous offre
« en même temps des noix de bétel, qu'on doit mettre aus-
« sitôt dans sa bouche. C'est une façon d'honorer les hôtes,
« suivant les usages du pays. La ville-capitale ne renferme
« aucun habitant, à proprement parler ; elle consiste en
« quelques milliers de cabanes de bambou recouvertes de
« paille, qui servent de casernes. Le prétoire n'est qu'une
« misérable maisonnette délabrée, sur laquelle est placée
« cette inscription : Demeure de la vertu éclairée. *Li-houan*
« (*Lê-dai-hành*) est loin d'être un homme de bonne mine.
« Un de ses yeux est plus petit que l'autre. Il nous raconta
« lui-même que dans une campagne récente contre des
« tribus barbares, il avait reçu au pied une blessure, que
« lui avait fait faire une chute de cheval, et il reçut les
« lettres impériales sans les saluer. Quelques jours après
« notre arrivée, il nous offrit un grand festin et pour nous
« promener ou nous divertir, on nous conduisit ensuite
« sur les bords du fleuve qui coule en plusieurs bras.
« *Li-houan (Lê-dai-hành)*, pieds nus, entra dans l'eau et se
« mit à pêcher avec une longue canne de bambou. Chaque
« fois qu'il prenait un poisson, tout son entourage sautait
« et poussait des cris de joie. Les festins se renouvelè-
« rent ; au moment de s'asseoir, tout convive était invité
« à ôter sa ceinture et à se couvrir la tête. *Li-houan* était

« vêtu de très beaux habits de soie rouge, ornés ainsi
« que son bonnet de perles véritables. Il chanta plusieurs
« fois des chansons à boire ; nous n'en comprenions pas
« les paroles. Un jour, il nous fit apporter par quel-
« ques dizaines d'hommes un énorme serpent long de
« plusieurs brasses, comme un excellent mets que notre cui-
« sinier pourrait accommoder à notre goût ; un autre jour,
« il nous envoya deux tigres enchainés, destinés, disait-il,
« à récréer notre vue. Nous le remerciâmes de ces pré-
« sents, mais sans les accepter. Tant officiers que soldats,
« il avait près de lui environ 3,000 hommes, qui tous por-
« taient tatoués sur le front trois caractères signifiant :
« armée du fils du Ciel, et recevaient pour leur subsistance
« quotidienne des grains en épis qu'ils devaient battre,
« moudre et cuire eux-mêmes. Leur armement consistait
« en arcs, arbalètes, boucliers de bois, lances de bois et
« de bambou, le tout trop faible pour servir utilement.

« Ce *Li-houan* est un homme de sentiments bas, orgueil-
« leux, léger et cruel. Il est constamment accompagné de
« cinq ou six eunuques. Il se plaît à faire claquer ses doigts
« en pétrissant et avalant des boulettes de riz. Les gens de
« son entourage qui savent le prendre habilement dirigent
« les affaires et obtiennent de lui les plus hautes faveurs.
« Il condamne à cent ou deux cents coups de bâton, donnés
« sur le dos, ceux de ses courtisans qui commettent la
« moindre faute ; quelquefois il les fait tuer. Un secrétaire
« qui ne s'acquitte pas de ses fonctions comme il le désire,
« reçoit immédiatement, pour sa part, trente à cinquante
« coups de bâton, est dégradé de sa charge et réduit à celle
« de portier. Il est vrai qu'aussitôt la colère passée, il rap-
« pelle d'ordinaire ces malheureux et leur rend ce qu'il leur
« avait ôté.

« On nous mena voir des tours de bois, pour la défense
« de la ville. Elles sont aussi simples de construction que
« laides de forme. La chaleur règne constamment dans ce
« pays. L'époque de la onzième lune est le seul temps où

« les habitants portent des vêtements doublés. Encore ne cessent-ils jamais d'avoir en main leur éventail ⁽¹⁾. »

Tel est le tableau que l'ambassadeur chinois traça à l'empereur du pays de l'Annam et de son roi. On y voit sans peine le dédain du lettré de l'empire pour tout ce qu'il rencontre sur sa route ; peuple, armée, monuments. Ses appréciations nous paraissent cependant assez exactes excepté peut-être pour le caractère du roi. On sent à la manière dont il traite *Lê-dai-hành* qu'il ne lui pardonne pas d'avoir mis en fuite les armées impériales.

Vainqueur de la Chine, et confirmé par elle dans son pouvoir, le roi d'Annam tourna ses armes contre le *Ciampa*, dont le roi détenait en prison les ambassadeurs annamites. Pour punir cette violation du droit des gens, *Lê-dai-hành* envahit le territoire ciampoï, s'empara de la capitale, et après quelques mois d'occupation ramena son armée chargée d'un riche butin.

Ce prince mourut en 1006 après un règne de 25 ans pendant lequel la gloire d'avoir affermi l'indépendance de son pays vis-à-vis de la Chine, put lui faire pardonner le crime de son usurpation.

Lê-trung-tông 1006 — 3 Jours.

A peine *Lê-dai-hành* avait-il rendu le dernier soupir et laissé par sa mort le trône à son fils *Long-viêt*, que dans le palais même éclata une révolte fomentée par les frères du nouveau roi. Pendant plusieurs mois, *Long-viêt* réussit à échapper aux assassins apostés par ses frères et put même se faire couronner. Trois jours après, il tombait sous le fer des meurtriers et était remplacé par son frère *Long-dinh*. Il est connu dans l'histoire sous le nom de *Lê-trung-tông*.

(1) *Ethnographie des peuples étrangers à la Chine*, par Ma-touan-lin, traduction de M. d'Hervey.

Lê-ngọa-triêu 1006-1010

Née de la trahison, cette dynastie finit dans le sang et dans la boue. Monstre de débauches et de cruautés, *Lê-ngọa-triêu* l'assassin de *Lê-trung-tông* ne s'occupa pendant tout son règne qu'à inventer de nouveaux supplices et à les faire exécuter sous ses yeux. Ses amis eux-mêmes n'étaient pas à l'abri de ses fureurs sanguinaires. Les bonzes, malgré le respect qu'on leur portait alors, ne furent pas épargnés par ce misérable.

Sa mort fut le signal d'un nouveau changement dynastique. C'était la troisième fois depuis un demi-siècle. Que le fondateur de ces dynasties fut un politique habile comme *Đinh-tiên*, un soldat vaillant comme *Lê-đại-hành*, le souvenir de leurs hauts faits ne protégeait pas leurs successeurs contre les rivalités et les ambitions. Pour résister, il leur manquait l'amour du peuple, le plus sûr rempart des trônes.

DYNASTIE DES LY

Lý-thái-tổ 1010-1028

Le fils de *Lê-ngọa-triêu* n'était qu'un enfant, les ambitieux purent se donner libre carrière. Soutenu par la reine-mère et un bonze influent, le grand mandarin militaire, *Lý-công-uân* se fit proclamer roi, et en même temps envoya à l'empereur de Chine une ambassade pour lui demander la confirmation de son pouvoir. Plus que les autres rois, les usurpateurs inquiets sur la stabilité de leur puissance souvent menacée à l'intérieur et à l'extérieur avaient intérêt à s'appuyer sur l'autorité du Fils du Ciel. L'empereur, peu soucieux des droits de la famille des *Lê*, s'empressa d'accéder au vœu de *Lý-thái-tổ* et de lui envoyer le titre et les insignes de roi d'Annam.

Politique habile, *Lý-thái-tổ* sut se maintenir en paix avec

tous ses voisins et fut un des rares fondateurs de dynastie, dont le règne se soit passé dans le calme ; il en profita pour mettre à exécution ses idées administratives sur les impôts, les douanes et les passe-ports. Il embellit sa capitale de palais et de temples nombreux. Il avait d'abord nommé cette capitale *Đai-la*, plus tard, par suite d'un rêve, il l'appela *Thăng-long*.⁽¹⁾

Ces actes dénotent chez ce prince, outre ses qualités d'administrateur, un goût prononcé pour les arts. Il établit des impôts sur un certain nombre de produits et en régularisa la perception. A part sa trahison envers le fils de son ancien roi, *Lý-thái-tổ* eût été sans reproche. Il est regrettable que les Annales se contentent de dire que son administration fut pacifique. Le récit de sa manière de gouverner, et de dominer les grands officiers, naguère ses égaux, eût pu servir d'enseignement à ses successeurs ; mais les Annalistes racontent surtout les guerres et les révoltes, aussi peut-on dire avec raison : Heureux le peuple d'Annam quand ses rois n'ont pas d'histoire.

Lý-thái-tông 1028-1034.

A la mort de *Lý-thái-tổ*, des rivalités éclatèrent entre ses enfants. Soutenu par l'armée, *Lý-thái-tông*, fils aîné de ce prince parvint à dompter les rebelles. L'un de ses frères fut tué, et les deux autres se rallièrent loyalement au nouveau roi. La paix rétablie dans sa famille, le jeune prince dû songer à son royaume. Autour de lui les ambitions s'agitaient sourdement, les gouverneurs de province, dominés par les hautes qualités de sagesse et de prudence de *Lý-thái-tổ*, espéraient profiter de l'inexpérience de son fils, pour se rendre indépendants.

Pendant les quinze premières années de son règne, *Lý-thái-tông* fut obligé de courir sans cesse du Nord au Sud,

(1) Aujourd'hui *Hà Nội*.

et de l'Est à l'Ouest. La première, la province d'*Ai-châu* leva l'étendard de la révolte. Elle fut battue, mais cette leçon ne lui suffit point, et deux fois encore, elle se révolta, entraînant plusieurs provinces à suivre son exemple.

Dans ces circonstances difficiles, *Thái-tông* ne manqua point à sa fortune et se montra à la hauteur de sa tâche. Tour à tour, les provinces révoltées le *Hoang châu*, le *Định-nguyên-châu*, le *Phe-nguyên-châu*, le *Đàng-du* furent forcées à la soumission.

La rébellion des provinces domptées, le pouvoir royal établi à l'intérieur, *Thái-tông* tourna ses armes contre les ennemis de l'extérieur. Profitant des derniers troubles, les Ciampois avaient pillé les côtes de l'Annam; le roi arma cent jonques de guerre et se mit à la tête d'une armée considérable. Les Ciampois furent vaincus à la première bataille, 5,000 prisonniers, 30 éléphants de guerre, furent le gain de cette journée. La capitale du Ciampa fut prise et livrée au pillage. A son retour, *Thái-tông*, aussi bon politique que grand général, distribua aux prisonniers ciampois de vastes terrains à cultiver; et afin de se les attacher après les avoir vaincus, il voulut que la terre étrangère fut pour eux autant que possible l'image de la patrie absente, et leur permit de donner à leurs nouveaux villages les noms des villages qu'ils habitaient dans leur pays.

En 1048, *Thái-tông* eût à soutenir une guerre contre l'*Ai-lao*. Bien des fois, nous retrouverons dans le cours de cette histoire les populations de l'*Ai-lao*, toujours en révolte contre la domination de l'Annam.

Nous dirons donc quelques mots de ce pays et de la véritable cause de ces guerres sans cesse renouvelées. L'*Ai-lao* était la partie montagneuse de la province de l'*Ai-châu*⁽¹⁾ dont nous venons de raconter l'insurrection. Selon quelques écrivains⁽²⁾ ce pays était habité par un certain nombre

(1) Aujourd'hui *Thanh-hóa* et *Ninh-binh*.

(2) Romanet du Caillaud. *Notice sur le Tong-King*.

d'anciennes familles *Giao-chi* qui avaient pu, grâce à leur éloignement, se soustraire à la domination et à l'influence de la civilisation chinoise. Rien ne les rattachait à l'Annam, tel que l'avaient constitué les gouverneurs envoyés par la Chine, ni les mœurs, ni les institutions politiques. Leurs chefs avaient conservé des prérogatives féodales qu'il leur eût fallu perdre en se soumettant à l'Annam. Aussi pendant des siècles, combattront-ils pour leur indépendance avec un acharnement digne d'un meilleur sort.

Le roi envoya contre les ailaociens un de ses meilleurs généraux, qui après plusieurs victoires, obligea les révoltés à se soumettre et revint à la capitale ramenant avec lui de nombreux prisonniers.

Après toutes ces guerres *Thái-tông* s'occupa de l'administration de son royaume. Il assura une retraite aux vieux mandarins ; c'était une manière de récompenser des serviteurs fidèles et de s'attacher leurs familles. Il fit un édit contre l'esclavage, malheureusement la force de cet édit fut presque nulle, et l'esclavage continua d'exister. Il avait hérité du goût de son père pour les constructions, il embellit encore sa capitale, et malgré ces travaux, diminua les impôts qui pesaient lourdement sur le peuple appauvri par la guerre. Ce prince fut un des plus fervents adeptes du bouddhisme ; sous son règne les bonzes furent protégés, de nombreux couvents furent bâtis, des pagodes furent élevées et enrichies de dons royaux. Cependant le bouddhisme ne semble jamais avoir été, pas même à cette époque, pratiqué en Annam dans toute sa pureté ; les Annamites prirent seulement un certain nombre de formules et de pratiques, sans s'astreindre à toutes les observances ordonnées par cette religion.

Thái-tông mourut en 1054. C'est un des plus grands princes dont l'histoire d'Annam fasse mention ; soldat vaillant, il triompha de ses ennemis ; politique habile, il les rallia à sa fortune, il affermit sa race sur le trône, et c'est à lui, autant qu'à son père, qu'elle dû de garder sa cou-

ronne pendant plus de deux siècles. Ses actes administratifs nous donnent la mesure de son grand cœur et de sa haute intelligence, comme ses guerres, celle de ses talents militaires.

Lý-thánh-tông 1054-1072.

Le règne de *Lý-thánh-tông*, fils du précédent, fut aussi calme que celui de son père avait été agité. Prince doux et bienfaisant, il n'a point laissé le souvenir de ses hauts faits d'armes. Pendant une administration de 18 ans, il s'occupa surtout du bonheur de son peuple, dont il soulagea les souffrances par d'abondantes aumônes, dans les années de disette.

La seule expédition militaire de son règne fut contre les Ciampoï, qui avaient ravagé les provinces frontières. Il était sur le point d'abandonner cette guerre, qui, depuis neuf mois, épuisait les forces de son royaume ; lorsque, jaloux des éloges donnés à l'administration de la reine, il résolut d'en finir avec l'ennemi dans l'espérance de se signaler par quelque exploit glorieux. Son dessein réussit, il attaqua brusquement les Ciampoï, les tailla en pièces en une grande bataille et les força de lui céder trois provinces : le *Quảng-nam*, le *Minh linh* et le *Bố-chánh*. Sans doute, *Thánh-tông* ne songea point à occuper fortement ces provinces afin de les incorporer à son royaume, car plusieurs fois dans l'avenir, ces mêmes provinces seront données à l'Annam comme prix de ses victoires sur le Ciampa. Le nom de ce prince est resté populaire grâce à la construction de la tour de *Báo-thiện*, une des merveilles du royaume.

Thánh-tông mourut en 1072, emportant dans la tombe les regrets de son peuple. Il laissait le trône à un enfant de 7 ans.

Lý-nhơn-tông 1072-1128

Plus d'un demi-siècle s'est écoulé depuis l'avènement de la dynastie des *Lý* ; la haute sagesse de son fondateur,

la vaillance et l'habileté politique de *Thái-tông*, l'humanité et la justice de *Thánh-tông* ont entouré le trône de défenseurs dévoués. Autour du berceau de *Nhơn-tông*, ni ambitieux, ni traîtres ne se rencontreront, et cependant les circonstances eussent été favorables pour lever l'étendard de la révolte.

Au début de ce règne, la mère du roi fit massacrer les femmes de *Thánh-tông*, au nombre de 76. Cette vengeance aurait pu lui être fatale ainsi qu'à son fils ; car beaucoup de ces femmes appartenaient à des familles riches et puissantes. Mais le respect des grands et du peuple commençait à environner ces rois, que jusqu'alors les révolutions avaient faits et défaits sous le plus léger prétexte, et cette terrible exécution excita plus de terreur que de haine.

A cette époque, l'empereur de Chine, bien que les rois d'Annam reconnussent sa suprématie, n'avait pas encore renoncé à réduire ce pays en province chinoise. Il envoya une armée pour s'en emparer. Les troupes annamites confiées à *Lý-thường-kiệt*, le plus habile général du royaume, battirent les armées impériales dans le *Khâm-châu* et le *U'ng-châu*, pénétrèrent dans la province du *Kouang-si* et mirent le siège devant la ville de *Nan-ning-fou*. « Le gouverneur de « cette place forte se défendit vaillamment, mais faute de « secours la ville fut prise, et cet intrépide guerrier, avec « sa famille, se jeta dans un feu qu'il avait fait allumer « exprès, aimant mieux périr ainsi que de tomber vif « entre les mains des ennemis. Les Annamites eurent la « cruauté de passer au fil de l'épée 58,000 habitants. ⁽¹⁾ »

Alors les chinois firent alliance avec les Cambodgiens et Ciampois. La situation devenait difficile, le découragement se faisait sentir chez les Annamites, effrayés du grand nombre de leurs ennemis. *Lý-thường-kiệt* usa de ruse pour ranimer leur énergie. Connaissant l'influence du surnaturel sur l'esprit de ses soldats, il ordonna à un de ses confi-

(1) *Histoire générale de la Chine*, t. XII. *Mémoire historique sur le Tong-King*, p. 22.

dents de se placer sous l'autel de la pagode et d'annoncer le triomphe de l'armée annamite. L'effet de cette ruse, que les soldats prirent pour un prodige opéré par la puissance de leurs génies protecteurs, fut immense et rapide. *Lý-thường-kiệt* profita de l'enthousiasme de ses troupes, pour les conduire à l'ennemi qu'il mit en fuite. Après sa première défaite, la coalition fut dissoute, et la Chine resta seule à faire la guerre. Le général chinois *Quách-quì* s'était retranché dans la province de *Quảng-nguyên* et défilait toute attaque ; la guerre menaçait de durer longtemps, quand le roi d'Annam s'avisa de renvoyer en Chine les prisonniers faits par *Lý-thường-kiệt*. Quoique ces prisonniers eussent été tatoués au visage de mots injurieux pour la nation chinoise⁽¹⁾, l'empereur feignit de considérer cette restitution comme une avance du roi d'Annam ; il fit évacuer la province que ses troupes occupaient et un traité de paix fut conclu entre les deux pays.

Ainsi la Chine venait de faire un effort suprême pour reconquérir l'Annam, et la victoire en désertant ses étendards, et en se rangeant sous ceux de son adversaire, avait affermi la puissance du royaume annamite. Ce fut la seule guerre que *Nhon-tông* eut à soutenir, les dernières années de son règne se passèrent dans la tranquillité la plus com-

(1) Sur le front des jeunes garçons âgés de quinze à vingt ans, il avait tatoué trois caractères signifiant « Soldat du Fils du Ciel, » et sur le front de ceux qui avaient plus de vingt ans trois caractères signifiant « Soumis à la dynastie du Midi, » aux femmes il avait tatoué sur la main gauche deux caractères signifiant : « Etrangère appartenant à l'Etat. » Ces prisonniers qu'on rapatriait furent renfermés dans les chambres intérieures de quelques bateaux pontés, qui n'avançaient par jour que d'une vingtaine de li et qui le reste du temps mettaient en panne. Des lampes éclairaient ces réduits, dont on avait soigneusement bouché les moindres ouvertures, de telle sorte que la lumière du dehors n'y pût pénétrer. On marquait de fausses veilles au son du tambour et le voyage, dans ces conditions, sembla durer plusieurs mois. Ces manœuvres avaient pour but de donner aux malheureux reclus une idée excessive de la distance par mer entre le Kiao-tchi (Annam) et leur pays. (*Ethnographie*, par Ma-touan-lin, traduit par M. d'Hervéy, t II, p. 337).

plète et ne furent signalées que par une tentative contre la vie du roi. L'assassin ne réussit pas dans son coupable dessein. C'était un des principaux mandarins de la cour. En considération de ses services passés il ne fut pas condamné à mort, mais seulement fut dégradé et envoyé en exil.

Vers l'an 1110, le roi d'Annam envoya en Chine une ambassade chargée d'acheter des livres. Le ministère à qui la demande fut soumise, objecta que ce genre d'acquisition était prohibé par les règlements. L'empereur, toutefois, voulut bien accorder que la prohibition demeurerait limitée aux ouvrages traitant des sorts, des sciences occultes, de l'astronomie, de l'art militaire ou relatifs à l'organisation défensive des frontières ; en même temps, il leva la défense en vigueur depuis un certain temps, de commercer avec les sujets du roi *Nhơn-tông*.

Nhơn-tông mourut en 1127 après 56 ans de règne, laissant son royaume tranquille et prospère au dedans, glorieux et respecté au dehors.

Lý-thần-tông 1128-1138.

Lý-nhơn-tông ne laissait pas d'enfants, la couronne fut posée sur la tête de son neveu *Đương-hoán*, connu sous le nom de *Lý-thần-tông*. Les premiers actes de son règne dénotent un prince juste et humain, plus préoccupé de la prospérité de son royaume, que de la gloire des conquêtes.

Sous le règne de *Đinh-tiên-hoàng*, les annales portent le nombre des soldats à un million ; ce chiffre est probable-exagéré, mais il peut cependant laisser supposer une armée considérable qui appauvriissait le pays en le privant des bras nécessaires à l'agriculture. *Thần-tông* voulut remédier à cet inconvénient en autorisant chaque moitié de l'armée à jouir tour à tour d'un congé de six mois. Il accorda une amnistie à tous les condamnés des règnes précédents et ordonna la restitution à leurs propriétaires de tous les biens confisqués par l'Etat.

Pendant les dix années de ce règne, aucune guerre ne troubla la paix ; l'agriculture et le commerce purent se développer en toute liberté, favorisés par la tranquillité et les sages réglemens du roi.

Quoique jeune encore, ce prince avait été attaqué d'une grave maladie qui le conduisit rapidement aux portes du tombeau. Guéri par un bonze, il ne tarda pas à avoir une nouvelle rechute, et mourut en 1138.

Lý-anh-tông 1138-1175.

Anh-tông, fils et successeur de *Thân-tông*, avait failli perdre la couronne, par suite de la volonté de son père qui appelait au trône un autre de ses fils ; au dernier moment, le souverain revint sur sa décision, et *Anh-tông* fut proclamé roi à l'âge de trois ans.

L'influence dont jouissait alors les bonzes à la cour des rois d'Annam, excita l'ambition de l'un d'eux, nommé *Thân-lợi*. Se donnant comme fils de *Lý-nhơn-tông*, il réunit quelques partisans et se proclama roi. Enhardi par un premier succès, il vint assiéger la capitale, mais il fut honteusement battu, fait prisonnier et décapité, avec vingt de ses complices.

Toute forte que soit encore la dynastie des *Lý*, les règnes glorieux de ses premiers rois sont déjà loin. A cette époque, le roi ne gouverne presque plus par lui-même, il laisse à ses favoris le soin de l'administration. Ceux-ci, plus occupés de satisfaire leur ambition personnelle et celle de leurs amis, que de pourvoir aux besoins du peuple, cherchent sans cesse et par tous les moyens à se supplanter dans la confiance du roi. L'histoire de ce règne n'est guère que celle de la rivalité des grands officiers du palais. Le principal des favoris du roi, général habile, mais plein d'ambition, *Đỗ-anh-võ*, le vainqueur du bonze *Thân-lợi*, abusait de son influence et mécontentait les grands par son arrogance. Ses ennemis parvinrent à le faire condamner à

l'exil, mais par suite d'intrigue, il fut grâcié et revint plus puissant que jamais. Son premier soin fut de se venger de ses ennemis qu'il fit décapiter.

Cependant, malgré la faiblesse de son roi, l'Annam conservait encore au dehors l'influence que la gloire des règnes précédents lui avait acquise. Un prétendant ciampoï vint demander et obtint l'assistance de *Lý-ank-tông* ; plus ambitieux qu'habile, il fut battu avec les troupes annamites qu'il commandait. Malgré cet acte d'hostilité, le roi légitime du Ciampa, *Ché-bi*, n'osa se venger du secours donné par l'Annam à son compétiteur. Il envoya même des présents au roi *Anh-tông* et conclut avec lui un nouveau traité de paix.

En Chine, les dynasties des *Tông* et des *Kim*, qui se disputaient l'empire, envoyèrent des ambassades en Annam, afin de se concilier la faveur et l'appui de ce pays ; mais le roi d'Annam ne voulut pas s'engager ; il reçut avec honneur les ambassadeurs des deux partis, leur prodigua les paroles flatteuses et attendit l'issue de la lutte avant de se déclarer. (1169).

Vers la fin de son règne, le roi entreprit de visiter son royaume, plus peut-être dans le but de se distraire que dans celui de s'assurer de l'état des choses. Il ordonna de dresser une carte du pays. Les Annamites tenaient des Chinois la science de lever des cartes géographiques, mais c'est la première fois qu'ils semblent s'en être servi.

C'est sous ce règne, qu'un Annamite revenant d'une ambassade en Chine⁽¹⁾, fit adopter au roi la coutume, qui exis-

(1) Voici la description de cette ambassade : « Le gouverneur de la province du *Kouang-si* avait reçu ordre de se procurer à prix d'argent des éléphants privés de l'Annam pour le grand sacrifice au ciel. Mais le roi d'Annam déclara qu'il ne vendrait pas ses éléphants à l'empereur, et serait trop heureux de les lui offrir. La cour impériale fit de nombreuses difficultés. Enfin, l'empereur permit aux envoyés du *Kiao-tchi*, de franchir la frontière ; des mandarins allèrent à leur rencontre et devaient les conduire à la cour. On était à la fin de l'automne lorsque ces envoyés traver-

tait depuis des siècles dans l'empire, de placer dans la cour des audiences, une boîte fermée dans laquelle jetteraient leurs lettres tous ceux qui désireraient faire des réclamations sans se présenter eux-mêmes. Cette invention fut fatale à son auteur. Accusé d'avoir lui-même jeté dans cette boîte une lettre, dans laquelle il calomniait son ennemi, le tout puissant mandarin *Dǎ-anh-vō*, il fut condamné à l'exil.

Dans les derniers temps de sa vie, *Anh-tông* avait désigné son fils aîné pour lui succéder. Mais celui-ci s'étant introduit dans le sérail de son père, le sixième enfant du roi, *Long-cân*, fut nommé à sa place. Prince efféminé, peu

« sèrent *Kouéi-lin* (capitale du *Kouang-si*). Ils menaient avec eux quinze éléphants tellement surchargés d'ornements et de pan-cartes, qu'à peine on apercevait quelque chose de l'animal. Dix éléphants formaient le présent d'avènement au trône; les cinq autres représentaient le tribut de la visite d'hommage habituelle. Chaque éléphant portait un palanquin tout couvert d'or et garni de coussins brodés. Un frontal d'or ornait sa tête, des fourreaux d'or protégeaient ses défenses; une clochette pendait à son cou; des sonnettes de cuivre doré s'agitaient autour de ses pieds. Toutes les pièces et tous les accessoires du harnachement étaient garnies d'or et d'argent, et de la plus grande richesse. Il y avait aussi une échelle de laque rouge pour monter dans le palanquin, et parmi les présents d'une autre sorte, des gongs faits d'un alliage d'or et d'argent; etc.

« Le personnel de l'ambassade se composait de trois ambassadeurs et d'un grand nombre d'attachés de différents grades. Tous avaient modifié plus ou moins leur costume et leurs habitudes, en entrant sur le sol chinois. Ils portaient une sorte de bonnet militaire, des bottes de cuir. Pour paraître à l'audience impériale, ils s'étaient munis de tablettes et avaient préparé des souliers rouges, des ceintures d'or avec agraffe en corne de rhinocéros et aussi de pantalons garnis de broderie d'or. Ils parfumaient leurs cheveux et les lissaient avec des cosmétiques qui les rendaient brillants comme s'ils eussent été vernis. Leurs bonnets de cérémonie étaient en soie noire légère, finement pliés à petits plis. Ils se servaient de palanquins découverts, mais très richement décorés. Ils avaient renoncé chez nous à l'emploi des plumes, comme à l'usage de marcher nu-pieds et de nouer les cheveux en forme de martre sur le sommet de la tête. » *Ethnographie des peuples étrangers à la Chine*, par Ma-touan-lin, traduction de M. d'Hervey, t. II, page 365.

mêlé aux affaires de son gouvernement, se laissant dominer par son entourage, *Anh-tông* mourut après 35 ans de règne, ne laissant d'autre souvenir que celui de sa faiblesse et sans avoir signalé son règne par de sages et utiles réformes.

Lý-cao-tông 1176-1211.

Malgré les fautes des règnes précédents, la fidélité pour la dynastie régnante est encore vivante dans les cœurs. Quand, dans l'espoir de profiter de la jeunesse de *Cao-tông*⁽¹⁾, la reine-mère voulut entraîner les officiers du palais à violer la volonté du feu roi, tous d'une voix unanime refusèrent et jurèrent fidélité au jeune prince. *Long-xuong* lui-même ayant essayé de fomenter une révolte parmi le peuple, fut abandonné et perdit tout crédit.

Les bonnes relations qui existaient depuis plusieurs années entre l'Annam et le Ciampa, dont le roi (1197) avait demandé l'investiture à *Cao-tông*, faillirent être inter-

(1) Au dire des Annales chinoises, *Cao-tông* fut immédiatement reconnu roi d'Annam. « Autrefois, lorsqu'un nouveau souverain de l'Annam montait sur le trône, l'empereur lui conférait le titre de *Kiun ouang* du *Kiao-tchi*. Longtemps après, la cour lui accordait le titre de roi de *Nan-ping* et enfin le titre de roi de *Nan-youe* lui était donné comme titre posthume. A l'avènement de *Long-han* (*Lý-cao-tông*), le ministre Tcheou-pi-ta qui tenait le pinceau pour rédiger le décret d'investiture avait proposé de renoncer au système de promotions successives et de s'assurer la reconnaissance des rois annamites en leur concédant immédiatement le plus haut titre auquel il pussent aspirer. L'empereur avait approuvé cet avis. » Nous pensons que quelque fût le titre reçu par le roi d'Annam il était de fait indépendant de la Chine, car comme le remarque M. Pauthier dans son *Histoire de Chine* : « Les Chinois ne se mêlaient pas de l'administration intérieure des états des princes indigènes qui s'étaient reconnus vassaux de l'empereur en recevant de lui des patentes, des sceaux et des ceintures. Ceux-ci n'étaient tenus qu'à envoyer de temps en temps des ambassades et des présents à la cour impériale. » (p. 297). Si parfois les titres de suzerain ou de vassal sont donnés à l'empereur de Chine ou au roi d'Annam, ils ne doivent pas avoir le sens précis que nous leur attachons ordinairement.

rompues. Un chef ciampoï, nommé *Bô-tri*, était venu demander l'hospitalité sur le territoire annamite. Quel était son but ? Venait-il simplement, comme il le disait, chercher des secours, afin de détrôner son oncle alors roi du Ciampa, ou, comme le craignaient les Annamites, son véritable dessein était-il d'explorer le pays et d'en connaître les richesses, afin de guider les troupes ciampoïses dans leurs incursions si fréquemment renouvelées ? La question ne fut jamais résolue ; mais quand *Bô-tri* se vit soupçonné, il réunit quelques aventuriers, battit les troupes annamites, ravagea la province du *Nghê-an*, et disparut sans retour.

L'Annam avait aussi à se plaindre de la Chine ; de temps à autre, les troupes impériales franchissaient la frontière, dévastaient quelques provinces et se retiraient chargées de butin. Personne ne songeait à les arrêter ou à les punir de leurs incursions. Le roi avait hérité du caractère faible et indolent de son père ; plongé dans les débauches, il laissait ses officiers se disputer le pouvoir, donner les charges et les dignités aux plus intrigants, vendre la justice aux plus offrants. Le peuple souffrait, se plaignait, mais ne se révoltait pas. Qu'importait au roi, tranquille au fond de son palais. L'orage grondait cependant, la cruauté du roi le fit éclater (1206).

Le gouverneur du *Nghê-an* fut accusé de vouloir se rendre indépendant ; le général *Pham-binh-di*, envoyé contre lui, confisqua ses biens et détruisit sa maison ; mais pendant ce temps, ce gouverneur se présentait au roi, accusait *Pham-binh-di* de trahison ; et quand celui-ci, à son retour, voulut rendre compte de son expédition, il fut jeté en prison avec son fils. A cette nouvelle, les soldats se mutinent et demandent à grands cris leur général. Transporté de colère, le roi tue les deux prisonniers de sa propre main, puis effrayé de la révolte qui le menace, n'ayant de courage que pour le crime, il prend la fuite. Un ambitieux aurait pu s'emparer du trône laissé vacant ; personne n'osa.

Le grand nom des *Lý* effrayait encore, leur succession semblait redoutable. Les révoltés mirent sur le trône le fils cadet du roi fugitif; quelques mois après, le fils aîné du roi, *Sam*, qui, pendant sa fuite, s'était marié avec la fille de la famille puissante des *Trân*, rassembla avec le secours de son beau-père une armée nombreuse, battit les rebelles et *Cao-tông* remonta sur le trône. Ce ne fut pas pour longtemps; quelques années plus tard, il mourut ne laissant d'autre souvenir que celui de sa cruauté et de sa lâcheté. Sous son règne, le premier coup de hache avait été donné aux bases du trône, la dynastie des *Lý* avait eu besoin d'un protecteur, son prestige était affaibli, sa puissance ébranlée; vienne un ambitieux que les circonstances favorisent et elle aura cessé de régner.

Lý-huệ-tông 1211-1225.

Cao-tông mort, son fils *Sam* lui succéda sous le nom de *Huệ-tông*. Les *Trân*, parents de la reine, étaient venus à la cour et le roi, qui leur devait sa couronne, les combla d'honneurs. Ils n'eurent garde de refuser, ils prirent non-seulement les honneurs, mais encore le pouvoir. D'ailleurs, la raison du roi, ébranlée depuis quelque temps, ne lui permettait pas de s'occuper des affaires du royaume, quand même son tempérament mou et efféminé, ne l'eût pas éloigné de tout travail.

Une révolte dans le *Hoang-châu* ne fut réprimée qu'à grande peine; et sans l'habileté et le courage de *Trần-khánh-tự*, frère de la reine, le roi n'eût pu rentrer dans sa capitale.

Des rivalités entre la reine et sa belle-mère contribuaient à aigrir le caractère de *Huệ-tông* et à augmenter sa folie. Tantôt, il se croyait chef des armées célestes, et pendant des heures entières dansait et chantait; tantôt, il buvait avec excès et tombait ivre-mort.

Après quatorze ans de règne pendant lequel l'énergie et

la vigilance des *Trân* avaient pu rétablir un certain ordre dans l'administration, *Huê-tông* abdiqua en faveur de sa fille *Chiêu-thánh*, et se retira dans une pagode. C'est la première fois que nous voyons une femme prendre en main le sceptre de l'Annam ; c'était une infraction au principe qui, en ce pays, régissait l'ordre de succession au trône. Mais sans doute *Trân-thủ-độ*, le chef réel du gouvernement, qui voyait dans cette élévation d'une femme au pouvoir souverain un moyen de succès pour son ambition, n'hésita pas à approuver *Huê-tông* et même probablement à l'aider dans l'exécution de ce dessein.

Lý-chiều-hoàng 1225

Au commencement de son règne, la jeune reine épousa *Trân-cánh*, neveu de *Trân-thủ-độ* ; elle avait cru peut-être ne se donner qu'un époux, elle s'était donné un maître. *Trân-cánh*, monté sur le trône, la répudia bientôt et la donna pour épouse à un de ses officiers.

Avec elle disparaissait cette dynastie des *Lý* qui avait régné deux cent seize ans ; elle avait donné à l'Annam de grands rois, généraux valeureux, administrateurs humains, politiques habiles ; après quelques générations la sève avait semblé épuisée. Nous avons remarqué la faiblesse croissante de cette race à mesure qu'elle vieillissait. Pleine de force et d'énergie à sa naissance, elle semblait vivifier tout ce qu'elle touchait, puis peu à peu la vie l'abandonna, et elle tomba desséchée et morte. Les ancêtres avaient été des héros, leurs derniers descendants furent trop souvent sans courage, sans dignité, sans vertu. Leur mission était finie, il fallait à la société une race neuve et puissante, plus apte à comprendre les besoins de son temps et à y pourvoir. La dynastie des *Trân* qui va remplacer les *Lý* sur le trône d'Annam vieillira aussi et sera remplacée à son tour. Ainsi se réalise cette profonde parole du philosophe chinois. « Le Ciel donne l'empire à certaines races, pour le bonheur

« des peuples, et les fait descendre du trône quand elles
« ne peuvent plus l'occuper dignement ou quand elles ont
« comblé la mesure de leurs crimes, ou quand elles cessent
« de concourir à ce quoi elles étaient destinées. » (1)

DYNASTIE DES TRAN

Trần-thái-tông 1225 à 1258.

Le véritable maître de l'Annam, celui qui dirigeait toutes les affaires était l'oncle de *Thái-tông* nommé *Thủ-dộ*, grâce à l'habileté et l'énergie duquel, la famille des *Trần* avait pu renverser la famille des *Lý*.

Les premières années du règne du nouveau roi se passèrent dans la tranquillité que vinrent seules troubler quelques intrigues de palais. Le vieux roi *Lý*, toujours retiré à la campagne inquiétait les *Trần*, ils craignaient qu'un ambitieux ne s'en servît comme d'un drapeau, afin d'appeler le peuple à la révolte.

Un jour, *Thủ-dộ* le rencontra arrachant des herbes dans la cour de la pagode de *Thuyên-giáo* : « Lorsqu'on arrache les mauvaises herbes, lui dit-il, il faut en extirper les plus profondes racines. » — « Je comprends ce que tu veux dire, » répondit *Huệ-tông*. Quelques jours plus tard, le vieux roi se pendit après avoir fait contre ses ennemis les plus terribles imprécation. Malgré son énergie, *Thủ-dộ* avait eu peur de ce vieillard. — De grands services rendus aux *Lý* et un mariage avaient amené les *Trần* sur le trône ; si l'intrigue n'avait pas été étrangère aux succès de leur ambition,

(1) Il est curieux de rapprocher ce passage du philosophe chinois de ces paroles de Bossuet : « Dieu apprend aux rois ces deux vérités fondamentales ; premièrement que c'est lui qui forme les royaumes ; secondement qu'il sait les faire servir dans les temps et dans l'ordre qu'il a résolu aux desseins qu'il a sur son peuple. » (Disc. sur *Hist. universelle*.)

au moins le crime n'avait pas encore imprimé sur leur nom une tâche sanglante. Malheureusement, ainsi, semble le vouloir la destinée des usurpateurs, qu'il faille du sang pour cimenter les bases de leur trône, et la plupart auraient besoin de méditer ces mémorables paroles de *Kao-tsou*, le fondateur de la treizième dynastie chinoise : « Dans le « renouvellement de l'empire, une barbare politique que la « crainte fait envisager comme nécessaire pousse les fondateurs des dynasties à exterminer tous ceux qui, en vertu « de leur naissance, peuvent se flatter d'avoir quelques « droits au rang suprême. Pour moi, loin de me conformer « à un usage qui paraît consacré aux yeux des hommes « sanguinaires, je ne veux fonder mon empire que sur la « justice et l'humanité. ⁽¹⁾ »

Du reste, quand il avait un but à atteindre, *Trân-thủ-dộ* n'était pas scrupuleux sur le choix des moyens. Le roi n'avait pas d'enfants et dans ce cas la couronne aurait passé à son frère ou à son neveu. Mais *Thủ-dộ* ne le voulait pas. La belle-sœur du roi était sur le point de devenir mère ; *Thủ-dộ* l'enleva à son mari *Trân-liêu*, et la donna pour épouse au roi. *Liêu* révolté d'un tel outrage se mit à la tête de quelques rebelles, tandis que le roi *Thái-tông* prenait la fuite pour se soustraire à une pareille infamie. Mais *Thủ-dộ* ne se déconcerta point, il poursuivit le roi, établit le siège du gouvernement dans la pagode où le prince s'était réfugié et continua de traiter les affaires. *Thái-tông* dut se rendre et reprendre le chemin de la capitale. La paix fut faite entre les deux frères, malgré *Thủ-dộ*, qui ne parlait de rien moins que de mettre à mort le frère du roi pour le punir, sans doute, d'avoir reçu un outrage.

Ce n'était point cependant un homme sans énergie, que ce roi qui subissait malgré lui l'impérieuse volonté de son oncle. La quinzième année de son règne, les Chinois avaient pillé et dévasté le district de *Luong-châu* qui appartenait

(1) *Mémoires sur les Chinois.*

alors à l'Annam et fait aujourd'hui partie du *Kouang-si*. Le roi partit à la tête de son armée pour tirer vengeance de ces incursions, et ce fut grâce à son courage que les Annamites durent une victoire complète et rapide.

A peine délivré de la guerre contre la Chine, le roi songea à punir les Ciampoï, qui de temps en temps venaient ravager le littoral de l'Annam. Sous les règnes précédents, nous avons vu les rois du Ciampa reconnaître une certaine prépondérance à l'Annam, assez régulièrement même ils venaient payer une sorte de tribut; mais ces démonstrations d'amitié ne les empêchaient pas de se livrer à la piraterie; ils osèrent même demander qu'on leur rendit les provinces cédées à *Lý-thánh-tông*. Pour toute réponse, *Thái-tông* envahit le territoire ennemi, et après plusieurs victoires, il s'empara de la reine *Bó-da-la* et ramena une partie de la population ciampoïse qu'il garda en otage et l'employa à cultiver les plaines encore incultes du Tong-King.

Pendant que ces événements avaient lieu en Annam, des faits plus graves encore se passaient en Chine. La dynastie des *Tông*, après une durée de 319 ans, avait succombé sous les coups répétés des Mongols, conduits par *Koubilaï*. Son dernier représentant s'était précipité dans les flots avec les plus dévoués de ses serviteurs, et ses troupes, acculées aux frontières de l'Annam, venaient de subir leur dernière défaite en livrant leur dernier combat. Victorieux, le général mongol s'avança dans le pays en ordonnant par trois fois, au roi d'Annam, de venir faire sa soumission; par trois fois *Thái-tông* fit jeter en prison les envoyés mongols (1) et conduisit ensuite ses troupes à la rencontre de l'ennemi. Mais au premier choc des deux armées, les Annamites effrayés reculent. *Thái-tông*, à la vue de cette masse d'ennemis dont la bravoure égalait la férocité, consulte son

(1) Après sa victoire le général chinois trouva ses envoyés dans les prisons et si étroitement liés avec des cordes de bambou qu'elles étaient entrées dans la chair au point que l'un d'eux mourut lorsqu'on le délia. (*Hist. gén. de Chine*, tom. IX, p. 265.)

oncle. « Tant que je vivrai, répondit le soutien de la dynastie des *Trân*, le roi n'a rien à craindre. » D'ailleurs, après quelques revers de peu d'importance, les Mongols se retirèrent ; avant de s'engager dans une guerre sérieuse, ils avaient voulu sans doute se rendre compte des forces de leurs nouveaux voisins. Ils reviendront sous le règne de *Trân-nhơn-tông* et la guerre ne se terminera qu'après de longs et sanglants combats.

Malgré ses succès, le roi d'Annam jugea prudent de reconnaître la dynastie nouvelle et accepta de payer un tribut tous les trois ans comme signe de soumission à la Chine.

Au milieu de toutes ces guerres, *Thái-tông* ne perdait point de vue l'administration de son royaume. Il le divisa en douze provinces, réglementa le nombre, la dignité et le traitement des mandarins, il réorganisa l'impôt qui fut d'une ligature (environ 0 fr. 80 ou 0 fr. 90) pour un *mdu* (1/2 hectare environ), et de trois ligatures pour cinq *mdu* et au-dessus. Il fit élever des digues sur les rives des fleuves afin d'arrêter les ravages des inondations annuelles. Il rétablit les examens tombés en désuétude dans les dernières années des *Lý*.

En 1278, *Thái-tông* abdiqua en faveur de son fils. Cette abdication était plus nominale que réelle, elle était plutôt l'association au pouvoir de l'héritier du trône. Cette mesure avait l'avantage d'initier le jeune prince aux affaires, sous la direction de son prédécesseur qui le guidait dans les premiers actes de son administration et d'éviter les révoltes des ambitieux ou des mécontents en laissant les changements de règne passer presque inaperçus. ⁽¹⁾

Il est difficile d'établir quelle fut la part de *Trân-thái-tông* dans l'administration de son royaume. Soumis à son oncle,

(1) C'est à partir du moment où le roi associe son fils au pouvoir que les annales fixent la fin de son règne et le commencement du règne suivant. Tous les décrets sont alors portés au nom du jeune prince quoiqu'ils soient dictés par l'ancien roi. La même remarque doit être faite pour les règnes suivants.

qui fut le véritable fondateur de la dynastie, il ne fit en beaucoup d'occasions que suivre l'impulsion donnée. Nous l'avons vu brave dans la guerre contre les Chinois, mais dans les circonstances difficiles, c'est le vieux *Thù-độ* qui le soutient. Aussi est-ce à ce dernier plutôt qu'au roi qu'il faut faire honneur de la gloire de ce règne.

Trần-thánh-tông 1258-1279.

Pendant les premières années de son règne, *Thánh-tông* gouverna d'après les conseils de son père et de son grand oncle *Thù-độ*. D'un caractère doux et tranquille, porté à l'étude, le nouveau roi vécut en paix avec tous ses voisins, et s'occupa de faire refleurir les lettres. Il fit rédiger les Annales depuis l'époque de *Triêu-võ-đế* jusqu'à la reine *Lý-chiều-hoàng*. Un de ses frères professait lui-même dans un collège qu'il avait établi à ses frais. L'agriculture et le commerce prospéraient ; le peuple s'attacha fortement à cette nouvelle dynastie dont tous les membres se dévouaient à la grandeur et au bonheur du pays.

Six ans après l'avènement au trône de *Thánh-tông* mourut *Thù-độ*. Il pouvait partir tranquille, son œuvre était accomplie. Il avait marché à travers tous les obstacles pour la réaliser, aucun moyen ne lui avait coûté, la ruse et la force, le crime et les grandes actions, tout lui avait été bon pour arriver à son but ; politique habile, guerrier infatigable, homme d'Etat et grand capitaine, il se fit pardonner son ambition en réhabilitant aux yeux du peuple le titre de roi. Avant de mourir, il voyait pour la seconde fois un membre de sa famille s'asseoir sur le trône. L'histoire ne saurait complètement absoudre de tels hommes et cependant l'auréole brillante dont le succès les environne cache trop souvent à la postérité leurs vices et leurs crimes, pour mettre en pleine lumière les grandes qualités qui les firent réussir ; leur nom, malgré les taches de sang qui le souillent, excite plutôt l'admiration que le mépris ou la haine.

Thánh-tông ne s'occupait pas seulement des lettres ; il avait compris que les conquérants mongols ne s'arrêteraient pas sur un premier échec, et que tôt ou tard, l'Annam aurait besoin de toutes ses forces pour la lutte, aussi mit-il à profit la paix de son règne pour réorganiser l'armée. Il la divisa en régiments de 2400 hommes chacun, subdivisés en 30 compagnies de 80 hommes.

C'était d'ailleurs la prudence la plus élémentaire qui lui conseillait ces actes. Les *Nguyễn* de Chine avaient envoyé une ambassade en Annam, sous prétexte de rechercher l'emplacement de la colonne érigée autrefois par le général *Mã-viễn*, mais en réalité pour explorer un pays à la conquête duquel ils se préparaient. Outre l'ambitieux désir de conquérir un nouveau royaume, le fils de Gengis Khan, voyait avec colère l'Annam servir de refuge à ses ennemis. Là, en effet, s'étaient retirés les derniers défenseurs des *Tống*. Cependant la guerre n'éclata point encore et après un règne de 21 ans, *Thánh-tông* abdiqua en faveur de son fils *Khâm* qu'il dirigea par ses conseils comme son père l'avait fait pour lui-même. Son administration sage et habile avait fait le bonheur de son peuple, la forte organisation qu'il avait donnée à l'armée devait permettre à son successeur de se faire respecter au dehors.

Trần-nhơn-tông 1279-1293

Le règne de ce prince fut signalé par deux terribles invasions mongoles ; jamais depuis que l'Annam avait recouvré son autonomie, il n'avait eu pareilles guerres à soutenir ; jamais son indépendance n'avait été aussi près de sa ruine. Le grand empire de Chine avait été conquis par les Tartares et malgré les efforts héroïques de serviteurs dévoués, la dynastie des *Tống* avait sombré dans ce naufrage. Que pouvaient faire les Annamites ?

La prudence humaine leur eût peut-être conseillé la soumission ; mais l'amour de la patrie, l'orgueil de la race les

arrêta sur cette pente fatale. Ils préférèrent combattre et la victoire couronna leur audace.

Le nouvel empereur de Chine, *Nguyễn thái-tổ* intima au roi d'Annam l'ordre de se rendre à la cour impériale : au lieu d'obéir, celui-ci se contenta d'envoyer un de ses parents ; l'empereur irrité de ce manque de respect éleva l'ambassadeur à la royauté et le renvoya en Annam escorté d'un certain nombre de soldats pour l'aider à s'emparer du pouvoir.

Peut-être pensait-il avoir affaire à un prince faible et pusillanime, il se trompait. Le trône de l'Annam était occupé par un homme, digne descendant de *Thủ-độ*. *Nhon-tông* refusa de se soumettre à l'ordre impérial et attendit, en se préparant à la guerre, les événements futurs ; ils ne se firent pas attendre.

Les Mongols essayèrent d'abord d'employer la ruse. Sous prétexte d'aller châtier le Ciampa, dont le roi avait emprisonné leurs ambassadeurs, ils demandèrent le passage sur les terres de l'Annam.

Peu confiant dans la bonne foi tartare, *Nhon-tông* refusa. Alors les Mongols levèrent le masque et lui déclarèrent la guerre. Une armée pénétra en Annam par le Kouang-si ⁽¹⁾ se répandit comme un fleuve dévastateur dans les provinces frontières, en même temps qu'une autre armée mongole débarquait dans le *Nghê-an* ⁽¹⁾. Avant de commencer la lutte, le roi convoqua les principaux mandarins et leur demanda ce qu'il fallait faire, ou combattre ou se soumettre. Tous d'une voix unanime se prononcèrent pour la guerre. L'armée annamite mise sous le commandement de *Trần-quốc-tuân* ne put d'abord soutenir les attaques des Mongols et dut se replier sur les rives du fleuve *Vạn-kiếp* ⁽²⁾ où s'engagea une grande bataille.

(1) Elle suivit la même route que l'armée chinoise en 981.

(2) Ce fleuve appelé ici *Vạn-kiếp* est celui que les Européens connaissent sous le nom de Fleuve Rouge et les chinois sous le nom de Fou-léang-kiang. Voici ce qu'on lit dans le mémoire historique sur le Tong-King à propos de cette bataille. « Tohoan, par le moyen d'un grand nombre de radeaux passa le fleuve Fou-léang-kiang, au

Malgré son habileté et sa bravoure, *Quác-tuán* fut vaincu et put à peine se sauver avec quelques soldats fidèles. Les prisonniers annamites qui portaient, peints sur leurs corps, deux caractères signifiant : Mort aux Mongols, furent décapités, et sous le commandement de *Omanhi*, le vainqueur de *Quác-tuán*, la première armée mongole s'avança en toute liberté dans l'intérieur du pays.

Le découragement pénétrait dans les cœurs, et commençait à abattre les plus fiers courages. Prêt à faire sa soumission, le roi envoya sa fille comme épouse au prince tartare. Celui-ci ne daigna pas même répondre et continua la guerre. Désespéré, ne voyant aucun moyen de salut, le roi s'enfuit avec ses plus fidèles serviteurs. Déjà la défection faisait des vides autour de lui. L'homme dont la trahison inspira le plus de mépris, parce que né sur les marches du trône il semblait devoir en être un des plus fermes soutiens, fut celle du frère du roi, le fameux lettré *Ich-tác*. Ce prince ambitionnait le trône ; séduit par les promesses des Mongols, il se livra à eux et fut nommé roi d'Annam. Tant que la victoire resta fidèle aux drapeaux des envahisseurs, il put espérer jouir de la dignité qu'il avait reçue ; mais au jour de la défaite, il dut fuir en Chine et mourut sur la terre étrangère. (1)

Pendant, tout semblait perdu, les Annamites voyaient dans la victoire la volonté du ciel ; ils étaient sur le point d'abandonner les *Trân*, heureusement ceux-ci ne s'abandonnèrent pas. Le roi lança partout des proclamations en appelant les populations aux armes. Son appel fut entendu, de nombreux renforts arrivèrent. Le désespoir donna des

• delà duquel il trouva l'armée ennemie rangée en bataille. Le combat fut sanglant et les Tonkinois furent entièrement défaits. Le roi vaincu se retira sans que les Tartares pussent savoir le lieu de sa retraite. » T. 12 p. 28 (*Hist. gén. de Chine.*)

(1) Le prince *Ich-tác* mourut à l'âge de 76 ans à *Ou-tchang-fou*, capitale du Hou-kouang. L'empereur lui fit faire des obsèques comme à un roi, fit son éloge et assigna des revenus fixes pour l'entretien de sa famille. (*Hist. gén. de Chine* t. 12 p. 38).

forces et du courage aux troupes annamites ; une armée mongole fut battue dans le *Phủ* de *Trùng-an* ⁽¹⁾ et à *Chương-dương* ⁽²⁾ ; les généraux *Toa-đô* et *Omanhi* furent vaincus à leur tour et quelques jours plus tard cette brillante série de combats fut dignement couronnée par la victoire de *Tây-kiết* où périt *Toa-đô*, le meilleur général de l'armée tartare. Sa tête fut apportée à *Nhơn-tông* : « Les *Nguyễn* avaient là un bon serviteur, dit-il, digne de tous leurs regrets. » Et il ordonna de rendre au général ennemi les honneurs funèbres.

Vers le même temps, *Quốc-tuấn* achevait sa victoire sur le prince *Thóac-hoang* en détruisant presque entièrement son armée près du fleuve *Vạn-kiếp*. Ainsi, l'Annam était partout victorieux, l'énergie de son roi, l'habileté de ses généraux, le courage de ses soldats avaient refoulé les formidables envahisseurs du Nord.

Cependant, ce n'était encore qu'un acte de cette longue et sanglante tragédie. Le vieux Koubilaï (*Nguyễn-thái-tổ*) se prépara à venger l'échec infligé à ses armes. Une nouvelle armée commandée par le prince *Thóac-hoang* envahit le pays pour la seconde fois, tandis que la flotte chargée de vivres pénétrait dans le golfe du Tong-King. Après quelques revers sans importance, les généraux mongols réunirent toutes leurs forces et marchèrent rapidement sur la capitale dont ils s'emparèrent.

Le roi et le général *Quốc-tuấn* se retirèrent vers le Sud, laissant au général *Khánh-dư* le soin de continuer la guerre. De mœurs dépravées, avide de butin, mais vaillant et habile, *Khánh-dư*, rétablit promptement les affaires. Il détruisit d'abord la flotte impériale et s'empara d'une grande quantité d'armes et de provisions. A la nouvelle de cette victoire, le roi revint à la tête de ses troupes qu'il avait réorganisées ; et ainsi pris entre deux armées, les Mongols

(1) Probablement le *phủ* de *Thuận-an* dans la province de *Bắc-ninh* et à égale distance des villes de *Bắc-ninh* et de *Hà-nội*.

(2) Probablement le *huyện* de *Chương-dức*, dans la province de *Hà-nội*.

subirent une affreuse défaite. Leurs principaux généraux, *Omanhi*, *Phan-tiếp*, *Tich-lê*, furent faits prisonniers. Cette victoire termina la guerre ; elle avait duré trois ans.

Cette lutte acharnée servira de leçon à la Chine ; plus d'un siècle s'écoulera avant qu'elle ne tente de nouveau de soumettre l'Annam à son joug. On se demande parfois la raison providentielle de ces guerres funestes qui viennent de temps en temps plonger la société dans le deuil et dans les larmes, et dont l'ambition est le motif, la conquête le but. Peut-être la Providence veut-elle par ces commotions terribles, retremper l'énergie d'un peuple, que la paix et la prospérité énervent, le faire sortir de l'espèce de somnolence paresseuse où les vices augmentent et les vertus disparaissent, où les caractères s'affaiblissent, et où la mollesse et l'égoïsme règnent en maîtres. Mystérieuses leçons que trop souvent les peuples refusent de comprendre pour éviter d'en profiter.

Heureux et fier de ses victoires, le roi voulut encore se donner la gloire de pardonner à ceux qui l'avaient abandonné dans la lutte pour passer à l'ennemi ; *Trân-ích-tác*, le frère du roi, fut seul exclu de cette amnistie générale. Malgré sa victoire, *Nhơn-tông* jugea prudent de se réconcilier avec l'empereur. Il lui offrit une statue d'or, lui renvoya tous les soldats et les généraux faits prisonniers. *Omanhi*, plus détesté des Annamites à cause de ses bravades, fut embarqué sur un vaisseau monté par d'habiles marins ; à un moment donné, des ouvertures furent pratiquées au navire qui sombra, emportant dans ses flancs le général mongol.

Sur ces entrefaites, les royaumes voisins ou tributaires de l'Annam s'agitaient sourdement, ils essayaient de profiter de l'épuisement causé par la guerre mongole afin de recouvrer leur indépendance. Comme toujours l'*Ai-lao* était en tête. Sans donner à son armée le temps de se reposer, *Nhơn-tông* fit une rapide campagne contre ce pays, d'où il revint victorieux ; cette victoire fit disparaître les velléités

de révolte des autres vassaux et le roi put alors s'occuper en toute sécurité de l'administration de son royaume.

Cependant toutes ces guerres avaient épuisé l'Annam, les provinces dévastées, les villages incendiés, les habitants ruinés, les champs laissés incultes ; tel était le lamentable spectacle que présentait le pays. Sans doute, les impôts avaient été diminués, le roi avait fait de sages règlements ; mais que pouvaient ces mesures pour guérir le pays de tant de maux ? Pour comble de malheur, la famine vint désoler les provinces que la guerre avait épargnées. Beaucoup de personnes moururent de faim ; des femmes et des enfants furent vendus comme esclaves, à vil prix. En présence de tant de souffrances, le roi fit ouvrir les magasins de l'Etat, et peu à peu la paix ramena l'abondance et la prospérité.

Cependant *Nguyễn-thái-tổ* n'avait pas encore complètement renoncé à la conquête de l'Annam. En 1292, il ordonna à *Nhơn-tông* de venir en personne lui présenter ses hommages. Selon son habitude, *Nhơn-tông* refusa, s'excusant sur son mauvais état de santé, et se contenta d'envoyer un ambassadeur avec des présents. Furieux, l'empereur ordonna de jeter en prison l'envoyé annamite et de rassembler ses troupes pour une nouvelle expédition. Heureusement pour l'Annam, la mort vint arrêter les projets du terrible Mongol et son successeur, prince plus pacifique, permit à l'ambassadeur de retourner dans son pays.

En 1293, *Nhơn-tông* abdiqua en faveur de son fils, sous le nom duquel, à l'exemple de ses prédécesseurs, il gouverna jusqu'à sa mort. Par sa bravoure et sa persévérance, ce prince avait sauvé l'indépendance nationale en même temps que sa couronne. Grâce à lui, la dynastie des *Trần* avait acquis de nouveaux droits à la reconnaissance et à l'amour du peuple ; les dernières années de ce règne avaient suffi pour faire disparaître les ruines amoncelées par la guerre, et en abdiquant, *Nhơn-tông* laissait son royaume florissant et prospère.

Trần-anh-tông 1293-1314

Anh-tông monta sur le trône à l'âge de 18 ans. Son père avait été sur le point de le priver de la couronne, à cause de ses mœurs fort légères. Cependant, touché de ses larmes et de ses promesses, il lui pardonna et n'eût pas lieu de s'en repentir. Au commencement de ce règne, moururent les deux héros de la guerre contre les Mongols, *Quốc-tuấn* et *Quang-khải*. Dans leurs récits, les annalistes ont salué de leur respect et de leurs hommages la mémoire de ces deux hommes, à qui l'Annam dut en grande partie ses étonnantes victoires.

C'est à partir de *Anh-tông*, que cessa, pour les rois, l'usage de se faire peindre sur les jambes l'image du dragon, signe de noblesse et emblème de courage. Cette coutume répugnait au roi, il ne voulut pas s'y soumettre, et ses successeurs suivirent son exemple.

Peu de temps après son avènement au trône (1296), le roi eût à soutenir une guerre contre l'Ailao, qui profitait du changement de règne pour essayer de se soustraire à la vassalité de l'Annam. Le vieux roi *Nhơn-tông* se mit à la tête de son armée, pénétra dans l'Ailao, qu'il ravagea, et revint avec un riche butin et un nombre considérable de prisonniers.

L'Annam cherchait depuis longtemps déjà à s'agrandir du côté du Ciampa. Un mariage lui donna plus que ne l'auraient fait de nombreuses victoires. Le roi du Ciampa, *Ché-mán*, demanda et obtint la main d'une princesse annamite, mais ne croyant pas pouvoir payer trop cher cette alliance, il promit les provinces de *Châu-ô* et de *Châu-ri* (*Hóa-châu* et *Thuận-châu*). Les lettrés annamites, qui méprisaient les Ciampoï, essayèrent, paraît-il, de jeter quelques ridicules sur cette union. *Nhơn-tông*, plus soucieux de l'intérêt de son royaume que des préjugés de quelques-uns de ses sujets, ne se laissa pas détourner de son projet par ces railleries et le mariage sé fit. A peine cette union était-

elle contractée, que *Ché-mán* mourut ; il fallut toute l'habileté des ambassadeurs de l'Annam et la crainte que le Ciampa avait de cette puissance, pour protéger la jeune reine contre la barbare coutume qui voulait que les femmes montassent sur le bûcher où était brûlé le cadavre de leur époux. Du reste, la paix fut bientôt troublée entre les deux royaumes, probablement par suite de l'annexion des deux provinces cédées par *Ché-mán*, et qui n'avaient pas accepté, sans murmurer, une domination étrangère. Les armées annamites pénétrèrent dans le Ciampa, détrônèrent le roi *Ché-chi*, fils de *Ché-mán*, et le remplacèrent par son frère. Ainsi, l'Annam jouait parfois, vis-à-vis du Ciampa, le rôle de suzerain, rôle que la force et non le droit lui permettait de remplir.

Ce fut avec l'expédition de l'Ailao, la seule guerre de ce règne ; *Anh-tông* profita de la paix pour encourager les lettres ; ses encouragements ne furent point inutiles. De nombreux candidats passèrent leurs examens, et des honneurs extraordinaires furent rendus aux lauréats. Prince religieux en même temps que bon administrateur, *Anh-tông*, pour inspirer au peuple l'amour de la religion, fit imprimer et distribuer des prières bouddhiques, rapportées de Chine par un ambassadeur annamite.

Il resta pendant tout son règne en bons termes avec le gouvernement chinois. C'est à cette époque qu'un ambassadeur d'Annam soutint à la cour de Pékin une lutte littéraire contre l'ambassadeur de Corée, qui fut vaincu. En 1314, le roi abdiqua en faveur de son fils le prince *Minh* ; il vécut encore six ans et mourut à l'âge de quarante-cinq ans, laissant après lui le souvenir d'un prince pieux, sage et humain.

Trần-minh-tông 1314-1330.

Enfant, le nouveau roi s'était fait, dit-on, remarquer par sa merveilleuse beauté ; rien n'avait été épargné pour lui

donner une éducation brillante et complète, il avait même appris les arts d'agrément, la musique, le dessin et la peinture.

En montant sur le trône, son premier soin fut de réorganiser le corps des mandarins dont il diminua le nombre. Les mandarins sont les père et mère du peuple, avait dit le philosophe chinois, en partant de l'idée si belle et si élevée qu'il s'était faite des gouvernants.

Hélas ! le philosophe avait dit ce qu'ils auraient dû être, mais non ce qu'ils étaient. Bien loin d'être les père et mère du peuple, c'est-à-dire ses soutiens et ses protecteurs naturels, ils en étaient les tyrans, tyrans plus ou moins redoutables selon leur grade, mais dont trop souvent la vie se passait à exploiter ceux qui leur étaient soumis.

Justice, administration, finances, tout était de leur ressort. Quelle mine inépuisable d'exactions et de pillage ! Sans doute il y avait des lois, des ordonnances, des décrets punissant les magistrats prévaricateurs ; mais ces lois qui donc aurait osé les appliquer ; qui aurait pu donner aux mandarins des principes d'équité et d'honnêteté, et surtout qui aurait pu, au milieu de cette société païenne dont l'égoïsme était la note dominante, leur enseigner la base sur laquelle reposent ces principes ? Si le roi, en diminuant le nombre des mandarins, avait voulu diminuer les souffrances et les misères du peuple, il avait bien jugé en prenant ce moyen, le seul bon, parce qu'il était radical.

Minh-tong s'occupa aussi de l'armée ; jusqu'alors, on avait pris les hommes indistinctement ; désormais, on n'en rôla plus que des hommes bien conformés. Il défendit le tatouage, mais avec l'indolence des Orientaux, leur respect des usages anciens, la force de l'habitude si puissante sur eux, les décrets et les ordres passaient souvent inaperçus. A l'époque de la conquête chinoise, au xv^e siècle, cette défense sera de nouveau portée, preuve que l'ordre de *Minh-tông* n'avait point reçu une complète exécution.

Sous ce règne comme à toutes les époques de paix, des

rivalités se produisirent entre les officiers de la cour royale. Quelques-uns furent accusés de trahison, l'accusation osa même atteindre le père de la reine. Le vrai motif était que l'accusateur *Trần-khắc-chung*, grand officier du palais, redoutait l'influence de ce vieillard dont le candidat pour succéder à *Minh-tông* n'était pas le sien. Un faux témoin se présenta qui affirma la vérité de l'accusation, et le père de la reine fut jeté en prison et condamné à mourir de faim. Les annalistes racontent que pleine de respect et d'amour pour son père dont elle connaissait l'innocence, la reine essaya de le secourir s'il était possible, ou tout au moins de le consoler dans ses derniers moments ; elle pénétra dans la prison avec des vêtements mouillés et en exprima quelques gouttes d'eau sur les lèvres du vieillard. Affaibli par un long jeûne, empoisonné peut-être par une eau malsaine, cet infortuné expira entre les bras de sa fille. Deux ans après, la calomnie fut découverte, le grand mandarin instigateur du crime fut dégradé et le faux témoin décapité ; tardive et incomplète justice, qui frappait le moins coupable avec plus de sévérité. A part ces querelles qui ne troublèrent que le palais et n'eurent aucun éclat dans le pays, ce règne fut calme et paisible. En 1330, le roi fit couronner son fils *Vương*, sous le nom duquel il dirigea les affaires.

Trần-hiến-tông 1330-1342.

Agé de dix ans lorsqu'il monta sur le trône, ce prince fut pendant tout son règne sous la direction de son père. C'est pourquoi, bons ou mauvais, les actes de son gouvernement ne peuvent lui être imputés.

L'année qui suivit son avènement au trône fut signalée par une guerre contre l'Ailao. Ces indomptables montagnards étaient sans cesse en révolte contre la domination de l'Annam. S'ils furent toujours vaincus comme le rapportent

les annales, ces guerres continuelles dénotent chez eux un amour passionné de l'indépendance, et un caractère profondément énergique. Quoique atteint d'une maladie des yeux, le père du roi voulut conduire lui-même l'expédition ; malheureusement son principal lieutenant *Đoàn-nhũ-hài* se fit surprendre et battre par l'ennemi dans une rencontre où il trouva la mort. Le plan de *Nhũ-hài* était, paraît-il, de soumettre le Laos jusqu'au fleuve *Tiêt-la*, de pénétrer au Cambodge et d'imposer la suzeraineté de l'Annam à ces divers peuples⁽¹⁾. La mort vint arrêter l'exécution de ce plan gigantesque, qu'un vaste génie militaire eût pu seul réaliser.

Après cette défaite, le roi n'essaya pas de continuer la guerre, il revint dans sa capitale reprendre le gouvernement de son royaume qu'il dirigea sous le nom de son fils.

Quelques années plus tard (1337), il fit une expédition plus heureuse chez les Mois de *Ngũu-hầu*. Cette peuplade fut vaincue et son chef décapité. Il y avait ainsi autour du royaume un nombre assez considérable de tribus et de peuplades possédant un gouvernement propre, tout en reconnaissant la suzeraineté du roi d'Annam, auquel elles payaient un tribut. De temps à autre, ces peuplades ou refusaient de payer le tribut ou faisaient une incursion sur les provinces frontières, alors une armée annamite partait pour les châtier, recevait leur soumission et s'en revenait chargée de butin ; mais les rois ne paraissent pas avoir songé à réunir ces

(1) Quelques écrivains ont pensé qu'il ne s'agissait pas ici de l'Ailao, ce petit royaume situé dans le nord de la province d'*Ai-châu*, mais du Laos proprement dit. Mais cette thèse ne s'appuie guère que sur le plan prêté à *Nhũ-hài*, et sur l'identité présumée du *Tiêt-la* avec le fleuve du *Mékong*. Sans doute les Annamites ont possédé à certaines époques une autorité mal définie sur une partie du Laos central, mais il serait étonnant de voir ce peuple faire sur le territoire de l'Annam une invasion qui sera la première et la dernière dont parle l'histoire. Nous préférons croire qu'il s'agit de ce royaume d'Ailao, dont les incursions se renouvellent sous chaque règne. Quant au fleuve *Tiêt-la* il est assez difficile de se prononcer d'une manière certaine à cause de l'habitude qu'ont les Annamites de changer souvent les noms.

pays à leur royaume et à leur donner des lois et des institutions administratives semblables à celles de l'Annam, afin de hâter leur assimilation. *Hiên-tông* avançait en âge et bientôt il allait gouverner par lui-même, quand une maladie subite l'emporta à l'âge de 22 ans sans qu'il laissât d'héritiers directs.

Trần-dũ-tông 1342-1370.

Des famines et des révoltes, compagnes inséparables, signalèrent le commencement de ce règne.

En général, les annalistes ont raconté les querelles et les actes des grands, les guerres avec les royaumes voisins, mais ils ne se sont point mis en peine du peuple ; il nous est difficile de suppléer à leur silence ; cependant le peuple existait, il souffrait, mais avec la résignation ou plutôt la servilité et le fatalisme propre aux races orientales, il acceptait son sort sans trop se plaindre. Quelquefois cependant, des mécontents se réfugiaient dans les montagnes, se faisaient pillards ; ils se jetaient sur les campagnes enlevant tout ce qu'ils trouvaient ; c'est alors seulement, que les annalistes semblent se souvenir du peuple dont la colère se traduit comme toujours par des actes de sang, de pillage et de violence.

Pendant les premières années de ce règne, plusieurs rébellions éclatèrent ; pour en venir à bout et retenir les habitants des campagnes qui désertaient leurs champs, et trop souvent allaient grossir les rangs de ces brigands, le roi créa vingt compagnies de soldats chargés de parcourir le pays en tous les sens, afin de rétablir l'ordre.

Après une victorieuse expédition de quelques jours contre l'Ailao (1346), le roi d'Annam s'occupa des affaires du royaume de Ciampa sur lequel il faisait parfois, comme nous l'avons vu, acte de suzeraineté. *Chê-mô*, le fils du roi du Ciampa et héritier présomptif avait été supplanté par son beau-frère qui, à force d'intrigues, avait réussi à mon-

ter sur le trône. Le prince dépossédé alla demander l'appui de l'Annam. Après bien des tergiversations, une armée de secours lui fut promise par *Minh-tông*, car *Dũ-tông* n'était qu'un enfant, et sous ce règne comme sous le précédent, le pouvoir était tout entier entre les mains de l'ancien roi. Cette expédition ne fut point poussée avec vigueur et resta sans résultat ; néanmoins, les Ciampoïs s'en vengèrent plus tard en venant à plusieurs reprises exercer sur le littoral des ravages que les armées annamites furent impuissantes à empêcher.

Pendant que l'Annam et le Ciampa continuaient leurs guerres interminables, la Chine changeait de maîtres. Les descendants de Gengis khan n'avaient point hérité de son génie, et les Mongols, ces rudes batailleurs d'autrefois, s'étaient amollis au contact de la civilisation chinoise. Les *Nguyên* furent renversés par le fils d'un pauvre laboureur, qui devint le fondateur de l'illustre dynastie des *Minh* (1355).

Le roi d'Annam hésita longtemps avant de reconnaître la suzeraineté des nouveaux possesseurs de la Chine. Il craignait de voir disparaître cette dynastie encore mal affermie, et une dynastie rivale tirer vengeance de cette alliance. Il se décida cependant, et une ambassade annamite alla saluer le nouvel empereur et reconnaître sa suprématie. Ce fut un des derniers actes de l'administration de *Minh-tông*, qui régnait sous le nom de son petit-fils. Ce prince, dont le règne se continua longtemps après son abdication, a laissé une réputation de générosité que quelques-uns de ses actes ont parfois démentie.

Sous ce règne se passa un fait que, malgré son peu de rapport direct avec l'histoire générale de l'Annam, nous ne voulons pas omettre, parce qu'il montre chez certains Annamites une indépendance de caractère assez rare. Le vieux roi *Minh-tông* avait pénétré dans la salle du palais où se rédigeaient les annales et avait voulu en prendre connaissance, peut-être même, changer une partie de leur rédaction. Les annalistes réclamèrent, déclarant que si les

rois venaient ainsi visiter leurs écrits, un travail indépendant et impartial n'était plus possible. Ils prièrent donc *Minh-tông* de bien vouloir désormais s'abstenir de semblables visites. Pour toute réponse, celui-ci les cassa et en nomma d'autres moins récalcitrants. (1)

Dũ-tông mourut en 1370 sans héritier direct. Prince faible et sans dignité, il fut dominé par ses favoris, laissa sans vengeance les pirateries des Ciampoï ; cruel et soupçonneux, il fit un jour décapiter un mandarin qui, par hasard, avait en sa présence tiré son sabre pour l'examiner.

Trần-nghe-tông 1370-1373.

Dũ-tông n'avait point suivi la sage coutume inaugurée par *Trần-thái-tông* d'associer son successeur au gouvernement du royaume. Aussi à peine avait-il fermé les yeux, que des rivalités éclatèrent. La reine douairière, veuve de *Minh-tông*, avait fait monter sur le trône *Nhut-lẽ* prétendu petit-fils de *Minh-tông*, mais en réalité fils d'un père comédien de profession et d'une mère qui n'avait été admise

(1) Un fait du même genre est rapporté dans l'Histoire de Chine : « Nous lisons dans l'histoire authentique que *Tai-tsong*, empereur de la dynastie des *Tang* demanda un jour à *Tchou-foui-leang*, président du tribunal des historiens de l'empire, s'il lui était permis de voir ce qu'il avait écrit de lui dans ses Mémoires. — Prince, lui répondit ce président, les historiens du tribunal écrivent les bonnes et les mauvaises actions des princes, leurs paroles louables ou répréhensibles, et tout ce qui se commet de bien ou de mal dans leur administration. Nous sommes exacts et irréprochables sur ce point, et aucun de nous n'oserait y manquer. Mais je ne sais pas que jusqu'ici aucun empereur ait jamais vu ce qu'on écrivait de lui. — Eh quoi ! dit l'empereur, si je ne faisais rien de bon, ou si je venais à commettre quelque mauvaise action, est-ce que vous, *Tchou-foui-leang*, vous l'écrieriez aussi ? — Prince, répondit l'historien, j'en serais pénétré de douleur, mais étant chargé d'un emploi aussi important qu'est celui de président le tribunal de l'empire est-ce que j'oserais y manquer ? » (Préf. de l'*Hist. gén. de Chine*, t. I, p. 5). Parfois même certains historiens chinois préférèrent perdre la vie plutôt que trahir la vérité. (Préf. de l'*Hist. gén. de Chine*, t. I, p. 3).

que plus tard au rang des épouses royales. Le prince *Phủ*, héritier légitime résolu de défendre ses droits et rallia autour de lui un assez grand nombre de partisans. Trahi par *Ngô-lang*, le commandant de ses troupes, *Nhứt-lễ*, faillit d'abord d'être assassiné dans son palais, et bientôt vaincu dans une lutte inégale, il fit sa soumission.

Le prince *Phủ* lui eût volontiers accordé la vie et la liberté, mais les soldats s'y opposèrent et trop faible pour oser faire respecter sa volonté, le roi le fit jeter en prison. Peut-être cependant *Nhứt-lễ* aurait-il obtenu un pardon complet, si, pour se venger du traître *Ngô-lang*, il ne l'avait fait venir dans sa prison, sous prétexte de lui découvrir ses trésors, et ne l'avait étranglé de ses propres mains. Cet acte de férocité détermina le roi à le mettre à mort.

Vainqueur de son rival, le prince *Phủ* monta sur le trône sous le nom de *Nghê-tông*. Après la défaite de *Nhứt-lễ*, la mère de ce prince s'était retirée au Ciampa, cherchant partout des ennemis au meurtrier de son fils. Heureux de trouver cette occasion, les Ciampoïse se jetèrent sur l'Annam, pénétrèrent à l'intérieur du pays et s'emparèrent de la citadelle de *Đai-an*. L'armée annamite désorganisée par la guerre civile et l'indolente administration des rois précédents, avait été vaincue presque sans combat ; les Ciampoïse se retirèrent avec d'immenses richesses.

Nghê-tông ne fit rien pour venger son peuple ; après trois ans de règne, déjà fatigué de ce pouvoir qu'il avait conquis par la guerre civile et que la honte de la défaite rendait plus lourd, craignant à l'avènement de son fils une de ces rivalités sanglantes qui affaiblissaient le royaume et diminuaient la force et le prestige même du vainqueur, *Nghê-tông* abdiqua en faveur de son frère *Canh*, en 1373.

Trần-duệ-tông 1373-1378

Soldat courageux, administrateur médiocre, le nouveau roi déploya une énergie dont, à cette époque de décadence

de sa race, l'histoire doit lui tenir compte. Malheureusement, son règne fut trop court pour le bonheur et la prospérité du pays. Les troupes annamites, grâce à la puissante organisation que leur avait donnée les premiers *Trân* avaient pu autrefois lutter avec avantage contre les armées mongoles, vaincre en toute rencontre les pirates ciampoï ; maintenant elles étaient dans le désarroi le plus complet. Les hauts grades étaient donnés aux favoris, les soldats n'étaient point exercés, et en temps de guerre le transport du matériel et des approvisionnements se faisait mal. Le premier soin du roi fut de réorganiser cette armée de qui dépendaient la gloire et la sécurité du royaume. Quand les coffres de l'Etat furent épuisés, *Duệ-tông* qui n'avait en vue que les besoins de son armée, vendit les charges et les dignités afin de se procurer de l'argent. C'était une faute dont le poids devait retomber sur le royaume tout entier.

Ces hommes arrivés aux honneurs grâce à leur fortune, n'avaient pas été préparés par leurs études à ces hautes positions ; ils mirent le désordre dans l'administration. Pour relever le pays de l'état d'abaissement où il commençait à tomber, une armée ne suffisait pas, il fallait encore qu'à l'intérieur la justice fut rendue avec intégrité, que l'administration fut probe et sévère ; rien de tout cela n'était possible avec ce nouveau personnel ; nous en verrons la preuve sous ce règne même, pendant la guerre qui va éclater avec le Ciampa.

Depuis quelques années, la puissance de ce royaume avait grandi ; ses incursions, restées impunies par suite de la faiblesse de l'Annam, l'avaient enrichi, l'habileté de plusieurs de ses rois avait contribué à réparer et augmenter ses forces. En 1375, le roi du Ciampa, *Chế-bông-nga*, envahit la province de *Hóa-châu* (*Huê*).

A la tête de 120000 hommes ⁽¹⁾, *Duệ-tông* marcha à sa rencontre ; sans la cupidité de *Đồ-từ-binh*, mandarin commandant la frontière, la paix allait être conclue. Effrayé, malgré

(1) Chiffre donné par les annales.

sa bravoure, du grand nombre des soldats ennemis, *Chế-bông-nga* envoya des présents au roi *Duệ-tông* en lui demandant la paix ; mais *Đổ-tử-bình* garda pour lui les présents et rapporta de prétendues paroles du roi du Ciampa insultantes pour l'Annam. Irrité, *Duệ-tông* marcha en avant ; l'armée annamite, trompée par une ruse de *Chế-bông-nga*, et croyant avoir affaire à un ennemi déjà vaincu, marchait dans le plus grand désordre, quand tout à coup elle fut enveloppée par les Ciampoï et taillée en pièces. Dans cette néfaste journée, le roi périt avec un grand nombre d'officiers et de soldats (1375). La flotte put heureusement se retirer sans être inquiétée ; elle était commandée par le haut mandarin *Lê-qui-ly*, dont le nom reparaitra aux plus mauvais jours des règnes suivants.

L'ancien roi, *Nghê-tông*, auquel incombait la tâche de choisir un nouveau souverain, fit monter sur le trône son neveu *Kiến*, fils aîné de *Duệ-tông*. Ainsi venait de tomber sur un champ de bataille le dernier roi de la dynastie des *Trần*, qui ait montré quelque énergie. Il avait tenté de réorganiser l'armée, mais son intelligence n'était point peut-être à la hauteur de ses bonnes intentions. Trahi par les uns, mal secondé par les autres, il laissait à sa mort le royaume dans un désordre encore plus grand qu'à son avènement.

Trần-phế-đế 1378-1390.

La sève s'était affaiblie, et l'arbre des *Trần* penchait vers le sol. Monté sur le trône à l'âge de seize ans, *Phế-đế* resta pendant tout son règne sous la direction de son oncle, l'ancien roi *Nghê-tông*, qui lui-même subissait l'influence de ce *Lê-qui-ly*, dont nous venons de parler. A son avènement, la Chine fit quelques difficultés pour le reconnaître, peut-être, la dynastie des *Minh* solidement établie, rêvait-elle déjà de s'emparer de l'Annam affaibli par une mauvaise administration, dirigé par des favoris sans talents.

D'un autre côté, depuis la grande victoire remportée sur

les Annamites, en 1375, les Ciampoï s'étaient établis, comme chef de la province du *Nghê-an*, un de leurs prisonniers, le prince *Ngũ-cdu-vuong*, devenu par un mariage gendre du roi du Ciampa ; un certain nombre d'Annamites, fatigués de la domination de *Lê-qui-ly*, se réfugiaient dans cette province et se rangeaient sous l'autorité du protégé des Ciampoï s. Ainsi, outre la guerre étrangère, l'Annam allait encore avoir la guerre civile à déplorer.

Dans ces circonstances difficiles, le trésor était épuisé, le peuple appauvri, les riches mécontents ; le roi prit une mesure, nécessaire peut-être, mais impopulaire et qui porta le mécontentement général à son comble, il augmenta les impôts. Un vulgaire ambitieux, *Nguyễn-bổ*, profita de cette irritation pour lever l'étendard de la révolte. Cette rébellion fut immédiatement comprimée et son auteur décapité.

Cependant, les Ciampoï s semblaient considérer l'Annam comme un pays qu'il leur était loisible de piller à volonté. Ils venaient de s'emparer sans coup férir de la province de *Thanh-hóa*. L'ancien roi *Nghê-tông*, par ordre de qui tout se faisait, résolu de marcher contre eux, il donna le commandement de la flotte à *Lê-qui-ly*, et celui de l'armée au général *Đồ-từ-bình*.

Lê-qui-ly attaqua le premier. Au début du combat, un mandarin traître ou saisi d'une frayeur inexplicable, vira de bord, et déjà entraînait d'autres vaisseaux dans sa fuite, lorsque *Lê-qui-ly* le fit saisir et décapiter à la vue de toute l'armée.

Cet acte d'énergie ranima tous les courages et décida de la victoire ; la flotte ciampoï se fut dispersée, le roi *Chê-bông-nga*, malgré son habileté et son courage, fut réduit à fuir, et *Lê-qui-ly* vainqueur, fut nommé généralissime de toutes les troupes.

Cette victoire n'eut pas tous les résultats qu'on en pouvait attendre ; sans argent, presque sans soldats, le roi *Nghê-tông* ne pouvait poursuivre ses succès, il laissa les Ciampoï s piller et ravager les provinces du Sud,

quand une victoire du général *Nguyễn-đa-phuong* vint les arrêter pour un moment ; mais bientôt le roi du Ciampa avait refait son armée et s'avancait vers la capitale. Effrayé, le vieux roi *Nghê-tông* prit la fuite ; seul, *Nguyễn-đa-phuong* continua de combattre. Malheureusement, à la tête de troupes mal disciplinées, mal armées, découragées par ses défaites précédentes, il n'osa risquer de bataille décisive et se contenta de harceler l'ennemi. Cette tactique réussit ; l'armée ciampoise, épuisée par des escarmouches continuelles, ne trouvant plus de ressources dans les provinces dévastées, rentra dans son pays.

Au milieu de toutes ces ruines, la Chine trouva l'occasion favorable pour augmenter les embarras et la pénurie de l'Annam ; elle demanda des éléphants, des approvisionnements de plantes et de fruits ; il fallut la satisfaire. Sentant sa force et la faiblesse de l'Annam, elle exigea le passage pour porter la guerre au Ciampa ; c'était un piège, le même dont s'était autrefois servi les Mongols ; *Nghê-tông* le sentait, mais il n'osait refuser. Les choses étaient bien changées depuis les jours glorieux où *Nhon-tông* répondait à une semblable demande par une déclaration de guerre et des victoires. Cependant, avant de se lancer dans cette expédition, la Chine attendit encore que l'Annam fut plus affaibli ; elle se souvenait de la guerre contre les Mongols, de la résistance opiniâtre et de la victoire finale des Annamites.

Nghê-tông profita de cette tranquillité relative pour combler d'honneurs son favori *Lê-qui-ly* et faire descendre son neveu *Phế-đế* du trône. Pour comprendre ce brusque revirement de *Nghê-tông* à l'égard de son neveu, il faut se souvenir que quand après trois ans de règne, *Nghê-tông* avait donné la couronne à son frère, il n'avait pas d'enfants ; depuis, deux fils lui étaient nés, mais il leur avait préféré son neveu ; c'était un noble sentiment qui le faisait agir ainsi ; il voulait honorer la mémoire du père de ce prince, mort en combattant les ennemis de la patrie.

Mais le cœur de l'homme se soutient difficilement sur ces hauteurs, l'égoïsme ne tarde pas à reprendre le dessus. D'ailleurs *Lê-qui-ly*, toujours à la piste de ce qui pouvait servir son ambition, même au milieu des malheurs de la patrie, avait conseillé au vieux roi de donner la couronne à un de ses fils, dont il espérait bien être le tuteur, c'est-à-dire le maître. *Nghê-tông* avait écouté ce conseil et le suivait en déclarant son neveu déchu du trône. Les grands reconnurent la main de *Qui-ly* dans cet acte odieux ; un parti se forma autour du roi déchu, une révolte était imminente, et peut-être le succès des rebelles, en renversant l'ambitieux ministre, eût épargné bien des malheurs à l'Annam ; mais *Phê-đế* imposa la soumission à ses amis, et descendit sans regret de ce trône, qui ne lui avait donné que de vains honneurs sans pouvoir réel ; il se retira dans une pagode où bientôt ses ennemis le forcèrent de s'étrangler. Son abdication nous laisse le souvenir d'un caractère honnête et faible, peu fait pour des temps troublés où l'énergie est une qualité nécessaire, si l'on veut conserver et faire respecter un pouvoir que les ambitieux s'acharnent à détruire.

Trần-thuận-tông 1390-1399.

Le prince *Chiêu-dinh* avait été proclamé roi par son père à la place de *Phê-đế* ; *Lê-qui-ly* redouta de voir ce nouveau souverain gouverner par lui-même, et réussit à lui faire substituer le dernier fils de *Nghê-tông*. Ce prince, qui monta sur le trône à l'âge de treize ans et mourut à l'âge de vingt-deux ans, n'eût de roi que le nom. Toutes les affaires étaient entre les mains de *Qui-ly* ; soldat sans génie, administrateur médiocre, mais poussé par son insatiable ambition, *Lê-qui-ly* fut l'homme le plus fatal à la dynastie des *Trần*. Tout à ses projets ambitieux, il laissait des bandes de brigands et d'aventuriers piller et ravager les campagnes, il se faisait battre par les Ciampoïs (1390), qui sans l'habileté du général *Nguyễn-đa-phương* auraient détruit l'armée

annamite. *Qui-ly* vit un rival dans ce soldat valeureux ; il résolut de s'en défaire et, sous prétexte qu'il songeait à trahir et à passer aux *Minh*, il le fit mettre à mort. Le vieux guerrier mourut en brave comme il avait vécu, regrettant de n'être pas tombé sur un champ de bataille, au service de son pays.

Son successeur, à la tête de l'armée, *Trân-khát-chon* remporta sur les Ciampoï une bataille décisive près du fleuve à *Hải-triêu*, dans laquelle périt le roi *Chê-bông-nga*. La tête de cet implacable ennemi fut portée à la capitale et exposée à la vue de tout le peuple.

Ainsi périt l'homme qui, depuis plus de vingt ans, faisait trembler l'Annam et l'avait à plusieurs reprises mis à deux doigts de sa perte. Le royaume se crut à l'abri de tout danger et pendant plusieurs mois la cour se livra à des réjouissances quotidiennes.

Au milieu de ces fêtes, on vit arriver les fils du roi *Chê-bông-nga*, chassés du trône et de leur pays par un ambitieux nommé *La-khâi*. Où le père avait passé gagnant des batailles, semant l'épouvante et la mort, les fils passaient à leur tour fugitifs et proscrits, venant chercher un asile sur cette terre que les soldats de leur pays avaient tant de fois foulée en vainqueurs. Triste et instructive instabilité des choses humaines dont la contemplation fait songer à cette Providence divine qui abaisse et élève les nations, exalte et humilie les rois, donnant à tous malheur ou bonheur, misère ou fortune, accomplissant en un mot à son jour et à son heure ses impénétrables desseins.

En 1391, un bonze nommé *Pham-swôn* leva l'étendard de la révolte et remporta quelques succès sur les troupes envoyées contre lui ; bientôt ses victoires le rendirent imprudent, il fut fait prisonnier, condamné à mort et exécuté. Révoltes à l'intérieur, guerres à l'extérieur, rien ne détournait *Qui-ly* du but rêvé par son ambition, le trône. Pour se faire des alliés, il avait distribué les dignités et les honneurs à tous ses parents et à ses amis. Quand il ne pouvait

obtenir du roi la condamnation de quelque prince du sang, accusé le plus souvent d'un crime imaginaire, il le faisait assassiner. Ses protestations de respectueux attachement à la personne de *Nghê-tông*, et de profond dévouement au bien du pays, faisaient illusion au vieux roi, que personne n'aurait essayé de détromper sans danger.

Il avait (1394) comblé son ministre des plus hautes dignités, et l'avait avant de mourir, déclaré régent du royaume en ajoutant ces paroles qui renfermaient l'abdication de sa race. « Si mon successeur est trop incapable, prenez vous-même le pouvoir. » Etait-ce le pressentiment que le pouvoir nominal dont jouirait son successeur lui serait promptement arraché, ou le désir de se donner un successeur plus capable de relever l'éclat de la couronne royale, qui faisait prononcer à *Nghê-tông* ces étranges paroles ? Quoi qu'il en soit, *Qui-ly* ne répondit que par des serments de fidélité au nouveau souverain ; nous verrons plus tard comment il les tiendra.

En attendant le titre de roi, dont il a déjà toute l'autorité, il se nomme lui-même précepteur royal, chargé de toute l'administration.

Pour essayer de rétablir les finances épuisées, il créa le papier-monnaie, invention chinoise déjà ancienne. Le peuple admettant difficilement ce papier, il décida qu'une ligature en cuivre vaudrait une ligature deux *tiên* en papier ; plus tard, il alla jusqu'à défendre l'usage de la monnaie de cuivre, et porta la peine de mort contre tous les contrefacteurs du papier-monnaie. Mais ce ne fut pas tout, réformateur audacieux, il changea la division administrative du royaume et les noms des provinces. Peut-être espérait-il faire oublier l'histoire, et dater de son règne l'existence de l'Annam ; il se trompait, l'histoire ne s'efface pas ainsi de la mémoire des peuples, elle est dans les institutions, dans les coutumes, beaucoup plus que dans les noms de villes ou de provinces. Ensuite, il bâtit dans la province de *Thank-*

hóa, devenue la province de *Thanh-đô-trần*, une seconde capitale qui fut appelée *Tây-đô*, capital de l'Ouest. (1)

L'ancienne capitale *Kê-chợ* fut connue sous le nom de *Đông-đô* ou *Đông-king*, capitale de l'Est; *Qui-ly* abandonna cette dernière ville, se transporta à *Tây-đô* et y conduisit le roi.

Il n'avait plus qu'un pas à faire pour monter sur le trône, il attendit encore, et força *Trần-thuận-tông* d'abdiquer en faveur de *Trần-thiếu-đế*, son propre petit-fils.

Trần-thiếu-đế 1399-1402

Ce nouveau fantôme de roi resta à peine trois ans sur le trône; pendant ce temps *Lê-qui-ly* eut à lutter contre une conspiration qui faillit réussir. Quelques mandarins avaient comploté sa mort, lorsqu'au moment de l'exécution, la crainte les saisit; cette hésitation causa leur perte. *Qui-ly* put s'échapper, il jura de se venger et tint parole; 370 conjurés furent exécutés, leurs biens confisqués, leurs femmes et leurs filles vendues en esclavage, leurs fils enterrés vivants ou jetés dans le fleuve. La terreur et l'épouvante glacèrent d'effroi les grands et le peuple, qui courbèrent la tête sous la domination du tout-puissant et san-

(1) Cette forteresse se trouve au N.-O. non loin du fleuve *Ma* sur la lisière des montagnes qu'habitent les sauvages. Elle forme un carré parfait d'environ dix-sept hectares de superficie, entouré de hautes murailles solidement construites en belles pierres de taille; ses murailles bordées de fossés maintenant peu profonds, sont encore en parfait état de conservation. Sur chaque côté s'ouvre au milieu une porte en plein cintre, faite de blocs énormes, large de 4 mètres, haute de 6 et épaisse de 12. Une voie spacieuse et dallée de marbre servait autrefois d'avenue conduisant à l'entrée principale. N'étant plus entretenue depuis l'abandon de la citadelle, cette route est aujourd'hui impraticable; les populations des environs ont enlevé plus de la moitié des dalles. Cette construction en pierres de taille est d'autant plus remarquable que, dans tout le royaume, elle est peut-être unique en son genre, tous les monuments du pays, jusqu'au palais du roi étant en briques. » *Bulletin de la Soc. géogr.* — Mars 1875. — Not. sur la prov. de *Thanh-hóa*.

guinaire ministre. Mais l'ambition de ce dernier n'était pas encore satisfaite, il avait pour lui la puissance et la force royale, tout cela lui semblait peu de chose, tant qu'un autre porterait le titre de roi. Il se crut assez fort pour enlever le trône à cette dynastie dégénérée à laquelle il avait enlevé pièce à pièce l'honneur, la souveraineté, le respect, il ne restait à déchirer qu'un lambeau du manteau royal tissé avec tant d'efforts par *Trân-thú-dê* et jeté par lui sur les épaules de sa race. *Qui-ly* était assez audacieux pour tenter cette œuvre, *Thieu-dê* assez impuissant pour souffrir cette humiliation.

Il fit donc abdiquer son petit-fils auquel, par un reste de tendresse paternelle, il laissa la vie et monta sur le trône.

Hô-qui-ly — Hô-hán-thuong 1402-1407.

Enfin cet homme, qui depuis vingt-cinq ans s'achemine à la conquête du pouvoir, a atteint son but; il a trahi ses serments les plus solennels, répandu à flots le sang innocent, et pas un bras dans tout l'Annam ne s'est levé pour punir ce violateur éhonté du droit et de la justice, cet audacieux usurpateur d'un trône. La rébellion si fière autrefois contre des rois légitimes s'est faite timide et hésitante en la présence de ce criminel. S'il est vrai que les peuples ont les gouvernements qu'ils méritent, alors l'Annam a bien dégénéré sous la dynastie des *Trân*; heureusement il se retrempera bientôt dans la guerre contre la Chine; l'amour de la patrie lui rendra une partie de son énergie première, et fera éclater quelques-uns de ces nobles dévouements, honneur de l'humanité et gloire du peuple qui leur donne naissance.

En montant sur le trône, *Lê-qui-ly* reprit le nom de *Hô*, l'ancien nom de sa famille, et tenta de réorganiser le royaume. Mais par une idée étrange, dont la raison dernière nous échappe, il descendit presque immédiatement

de ce trône qui lui avait coûté tant de crimes, et y fit monter son fils. Voulait-il à l'exemple des premiers *Trân* faciliter à son successeur l'administration du royaume, ou redoutait-il la Chine de qui les *Trân* avait toujours reçu l'investiture? En même temps qu'il donnait la couronne à son fils, il envoyait en Chine une ambassade chargée d'annoncer l'extinction de la famille royale des *Trân* et l'avènement de *Hán-thưong* leur héritier légitime, puisque par sa mère il était fils de *Trân-minh-tông*.

Après avoir associé son fils à son pouvoir, il chercha à donner à sa dynastie naissante l'illustration de la gloire militaire dont il connaissait la puissance sur l'imagination des peuples, toujours plus disposés à accepter des innovations que leur impose un vainqueur. L'Annam ne s'était pas encore vengé des dernières invasions du Ciampa. *Hô-hán-thưong* envahit ce pays à la tête de son armée, il n'eût pas l'occasion de combattre, le roi du Ciampa effrayé demanda la paix et l'obtint moyennant la cession d'un vaste territoire qui forma les arrondissements de *Thăng-hoa* et de *Tư-nghĩa* (*Quảng-nam* et *Quảng-ngãi*) et afin de peupler cette conquête, les *Hô* y firent conduire un nombre assez considérable de Tongkinois. Malheureusement, la flotte qui transportait quelques semaines plus tard les femmes et les enfants fit naufrage et ce fatal événement, en irritant le peuple, lui fit penser que le ciel se déclarait contre les usurpateurs. Les deux rois tournèrent ensuite leurs pensées vers l'administration du royaume, ils décrétèrent une nouvelle répartition des impôts et exemptèrent de toutes les charges ceux qui n'avaient pas de rizière ainsi que les orphelins même propriétaires; ils firent aussi quelques règlements concernant l'administration de la justice.

Peut-être par un gouvernement pacifique les *Hô* eussent pu solidement asseoir le pouvoir de leur famille, mais ils sentaient le peuple et les grands hostiles à leur domination. Ils voulurent faire une diversion en déclarant de nouveau la guerre au Ciampa (1405) qu'ils venaient de vaincre. Cette

fois, le Ciampa demanda du secours à la Chine ; la politique chinoise trouvait son compte à cette intervention dans les guerres des peuples voisins. Depuis plusieurs années déjà les Minh avaient formé le projet de conquérir l'Annam, et suivaient d'un œil attentif les progrès rapides de son affaiblissement et de sa ruine.

L'occasion était trop favorable pour la laisser échapper. Sur le trône, un usurpateur que ses crimes avaient fait détester ; dans le pays, un mécontentement général, des révoltes prêtes à éclater, une armée mal organisée et fatiguée par la guerre contre le Ciampa, la Chine n'hésita pas, et malgré les protestations de dévouement des *Hô*, malgré tous les présents qu'ils envoyèrent et la cession de cinquante-neuf villages de la province de *Lang-son*, la guerre fut déclarée. Au conseil qui suivit la nouvelle de cette déclaration, le général *Trung* prononça ces paroles empreintes d'une sagesse profonde et qui pouvaient faire présager l'issue de la lutte : « Je ne redoute pas la guerre étrangère, mais je me demande si le peuple est, ou non, attaché au roi. »

Vers la fin de l'année 1406, l'armée chinoise, forte de 800000 hommes (1), débouchant du Yunnan (2) envahit rapi-

(1) Chiffre donné par les annalistes, mais très-probablement fort exagéré.

(2) Voici les deux routes que l'on peut suivre pour aller du Yunnan en Annam. Par la première, on pénètre en Annam par la passe de *Đá-lũng-quan*, et après avoir dépassé *Trinh-lan-dông*, on atteint *Thủy-vi-châu* en quatre jours ; de là à *Văn-bánh-châu* il faut huit jours, et cinq jours de plus pour aller à *Trần-an-huyên*, de là cinq jours jusqu'à *Hạ-hoa-huyên*, trois jours jusqu'à *Tham-ba-huyên*, trois jours jusqu'à *Lam-dào-phủ*, deux jours jusqu'à *Son-vi-huyên*, deux jours jusqu'à *Hưng-hóa-phủ*. La deuxième route part de *Ho-yang-y*, on suit la rive gauche de la rivière *Đào*, et en dix jours on atteint *Binh-nguyên-châu*, cinq jours après on arrive à *Phủ-an-huyên*, de là il y a un jour jusqu'à *Tuyên-giang-phủ* ou *Tuyên-hóa-châu*, de là deux jours jusqu'à *Đoan-hùng-phủ*, de là cinq jours jusqu'à l'embouchure des trois fleuves à *Bách-hác* ; cette route est difficile à cause des sentiers étroits des montagnes, tandis qu'en passant par la première route le sol est plat. *Hist. des rel. de la Chine avec l'Annam*. Devéria p. 83.

dement le Tong-King, dont elle semblait devoir anéantir d'un seul coup toutes les troupes. Malgré le grand nombre de leurs soldats, les généraux chinois ne mettaient pas seulement leur confiance dans la force, ils s'efforçaient de jeter la division dans le pays. Ils ne venaient point, disaient-ils, pour faire la conquête de l'Annam, mais pour chasser les *Hô* coupables de tant de crimes et remettre les *Trân* sur le trône. Toutes fausses et invraisemblables que fussent ces affirmations, elles ébranlaient le courage et la fidélité des défenseurs. Cependant *Hô-hân-thuong* fut d'abord victorieux dans un combat près du fleuve *Thiên-mô*. Les généraux de l'armée impériale prirent alors un moyen violent pour forcer leurs soldats à combattre ; ils firent mettre à mort tous les fuyards ; les soldats chinois voyant qu'il fallait vaincre ou mourir combattirent avec plus de courage et les choses changèrent de face.

Hân-thuong fut battu dans le canton *Mộc-hoang* et les généraux de l'armée impériale vinrent mettre le siège devant la citadelle de *Đà-bán* (aujourd'hui *Hung-hóa*), qui fut obligée de capituler après une vigoureuse défense (1407). Fatigués de quatre mois de combats continuels, les Chinois laissèrent les Annamites se retirer tranquillement et se contentèrent de surveiller le pays conquis.

Au commencement de l'année 1407 les *Hô*, qui s'étaient réfugiés dans la province de *Thanh-hóa*, revinrent se mettre à la tête de l'armée, amenant avec eux les partisans qu'ils avaient pu trouver. Ce fut leur dernier effort, vaincus une fois encore, ils n'essayèrent plus de lutter et prirent la fuite. Les généraux chinois firent une proclamation appelant au pouvoir un descendant des *Trân*. Lassés de cette guerre ou gagnés à la cause chinoise, les Tongkinois affirmèrent que les *Hô* avaient massacré tous les membres de la famille royale et que d'ailleurs le pays préférait le gouvernement des *Minh*.

La Chine créa aussitôt une administration nouvelle.
« L'empereur nomma un gouverneur général, un trésorier,

« un grand juge pour le criminel, des mandarins de divers
« tribunaux pour les affaires, des gouverneurs de pro-
« vince, de villes du premier, second et troisième ordre ;
« des mandarins pour les tributs ou redevances ; des com-
« mandants pour les troupes et pour les villes de guerre,
« des intendants pour le commerce, les grands chemins,
« les bâtiments publics et la marine ; un tribunal pour les
« collèges et les écoles. » ⁽¹⁾ Les nouveaux maîtres de
l'Annam firent immédiatement un recensement général ;
le chiffre des habitants s'élevait suivant les annales chi-
noises à 18,720,000 personnes. ⁽²⁾ Au début, ces mandarins
cherchèrent à gagner l'affection du peuple en l'exemptant
d'impôts et en prenant plusieurs autres mesures pour rendre
supportable la nouvelle administration. Au bout de quelques
jours, les *Hô*, activement recherchés, furent faits prison-
niers ⁽³⁾ ; le vieux *Hô-qui-ly*, son fils le roi *Hán-thuong* et
Hô-nhué, son petit-fils, furent emmenés en Chine.

Voici le récit des annales chinoises sur ce point.
« Lorsque *Li-ki-mao*, (*Lê-qui-ly*) *Li-tsang* et leur suite arrivè-
« rent à la cour, l'empereur les reçut assis sur son trône,
« ayant tous les grands à ses côtés. Le président du tri-
« bunal de la guerre lut à haute voix la liste des crimes
« dont on les accusait, le plus grave était d'avoir fait
« assassiner les *Tchin* (*Trân*) leurs souverains, afin de
« s'emparer de leurs Etats. L'empereur leur demanda s'ils
« avaient quelque chose à répondre à cette accusation, et
« comme ils gardaient le silence, il envoya *Li-ki-mao* en
« prison avec *Li-tsang*, il fit grâce à *Li-ki-tching* (*Hán-thuong*)
« et à *Li-foui*. Il relégua *Li-ki-mao* dans la province du

(1) *Hist. gén. de Chine*. T. 12, p. 44.

(2) Tel est le chiffre donné t. 12, p. 46. Au t. 10 p. 165, le chiffre des habitants de l'Annam est fixé à 32,100,000, plus 2,087,500 montagnards à demi sauvages.

(3) Le jour de Kiatsé de la cinquième lune (16 juin) on se saisit de *Likili* et de son fils sur la montagne *Kao-ouang* (c'est la montagne *Tien-Kin* sur le bord de la mer ou territoire de *Tcha-gan*) où ils s'étaient cachés. *Hist. gén.* t. 12, p. 43.

« *Kouang-si* pour y servir en qualité de simple soldat, et
« comme *Li-tsang* et *Li-ki-tching* avaient quelque expérience
« dans les armes, il leur laissa pleine liberté, leur promet-
« tant de les employer dans la suite s'ils se comportaient
« bien. » (1) C'était à cela qu'avait abouti l'ambitieux
Hô-qui-ly, à mourir en exil et à servir l'étranger sous le
joug duquel était courbée sa patrie.

Après quatre siècles d'indépendance, après tant de jours
glorieux et prospères, l'Annam retombait sous la domina-
tion chinoise; mais cette fois ce ne sera pas pour long-
temps.

DOMINATION CHINOISE 1407-1428

Rois proclamés par les Annamites { *Giân-đinh* 1407-1410.
 { *Trùng-quang* 1410-1414

Pendant quelques années encore, les derniers descendants
des *Trân* essayèrent de chasser les étrangers, car contraire-
ment aux affirmations des *Hô* et des Tongkinois, partisans
de la Chine, quelques membres de cette famille avaient
échappé aux coups de *Qui-ly*; mais malgré le titre de roi
que les annalistes leur donnent, le gouvernement de l'An-
nam était réellement aux mains des Chinois. L'empereur
avait nommé comme gouverneur *Lũ-nghi* et *Huĩnh-phuóc*
avec ordre d'achever la pacification le plus rapidement
possible. « Il prescrivit de faire un choix d'habiles ouvriers,
« de bons astronomes, de bons médecins, de gens lettrés,
« de personnes savantes dans l'art militaire, dans l'histoire
« et dans la marine, de jeunes gens forts et de bonne
« mine pour être formés aux sciences ou à la guerre. Cet
« ordre particulier fut bientôt exécuté et les gouverneurs

(1) *Hist. gén. de Chine*, t. 10 p. 168.

« firent partir pour la cour de la Chine 9,000 Annamites « qu'ils crurent tels que l'empereur les souhaitait. »⁽¹⁾ Cependant la situation devint bientôt difficile, les serviteurs des *Trần* proclamèrent roi *Gián-dinh* et se retranchèrent dans la province du *Nghê-an* où les Chinois n'avaient pas encore pénétré. Le nouveau roi appela à lui tous les défenseurs de la patrie. Le premier qui répondit à cet appel fut un mandarin nommé *Đặng-tất* ; à la tête de quelques hommes déterminés il massacra un nombre considérable de Chinois et après cet exploit vint offrir au roi ses services.

Mais au moment où ce prince demandait du secours à ses sujets restés fidèles, il se privait d'une partie de ses forces en faisant massacrer plus de six cents membres de la famille des *Trần* : mesure sanguinaire et néfaste ; cette famille semblait fatalement poussée à disparaître, elle se détruisait elle-même au lieu de se grouper sous un chef unique et de combattre pour la cause de la patrie qui était en même temps celle de sa fortune.

Malgré ces divisions et des revers partiels, le général *Đặng-tất*, après avoir fortement organisé son armée, marcha directement sur la capitale. Sur sa route, les populations se joignirent à lui. Les Chinois, effrayés de ce mouvement audacieux, demandèrent du secours à *Mộc-thanh*, qui leur amena 50,000 hommes de renfort. Les deux armées se rencontrèrent à *Bò-cô-cán* ; la bataille fut sanglante et pour la première fois depuis de longues années, les Annamites furent victorieux. Hélas ! c'était un dernier sourire de la fortune, ce jour de gloire ne devait point avoir de lendemain. Enhardi par le succès, le roi voulait marcher sur la capitale comme il avait été décidé, *Đặng-tất* n'osa pas ; ce fut une faute ; peut-être eût-il suffi d'une nouvelle victoire pour que le roi reconquit son trône et l'Annam son indépendance. Cette faute, qui pouvait encore être réparée, fut aggravée par un crime. Sur une dénonciation d'abus de pou-

(1) *Hist. gén. de Chine. Mém. sur le Tong-King, t. 12.*

voir le roi fit mettre à mort ses deux meilleurs généraux, *Đặng-tất* et *Nguyễn-cánh-chơn*, se privant ainsi par sa cruauté des hommes les plus habiles de son armée. Il renouvelait la faute qu'il avait commise l'année précédente, en faisant assassiner ses parents. L'histoire pouvait constater une fois de plus que la décadence et la chute des dynasties sont accélérées par des excès de sévérité, presque toujours indices de faiblesse et d'impuissance.

A la nouvelle de la mort de leur père, les fils de *Đặng-tất* et de *Nguyễn-cánh-chơn* abandonnèrent aussitôt le parti de *Giản-đĩnh* et proclamèrent roi *Qui-khốt*, un des rares descendants des *Trần*, échappé au massacre.

Le royaume se trouva ainsi divisé entre la domination chinoise et les compétitions des deux prétendants. Soutenu par des généraux habiles, *Qui-khốt* eût bientôt vaincu son oncle *Giản-đĩnh*, mais plus clément ou plus habile, il exigea seulement son abdication, se réconcilia avec lui, et les deux rois réunirent leurs forces contre l'étranger. Ils n'en furent pas plus heureux ; *Giản-đĩnh* le premier fut vaincu et fait prisonnier. En voyant ses armes impuissantes, *Qui-khốt* devenu roi sous le nom de *Trùng-quang-đế* essaya la diplomatie. Bien des fois déjà, l'empereur avait fait proclamer sa volonté de rendre la couronne aux *Trần*.

Trùng-quang guidé par l'espoir que l'empereur tiendrait sa parole ou par le désir de montrer à tous la fausseté des affirmations impériales, envoya une ambassade en Chine. L'empereur au lieu de reconnaître le roi *Trùng-quang*, se contenta de lui décerner le diplôme de mandarin de troisième classe. La mauvaise foi du gouvernement chinois se montrait à découvert, il ne restait plus qu'à combattre.

Les populations, écrasées par les corvées et les impôts, épuisées par une famine effroyable, n'essayèrent pas même de se soulever à la voix de leur roi. Le général chinois *Truong-phụ* résolut d'en finir d'un seul coup ; il rassembla ses troupes, se mit à la poursuite de l'armée annamite, qu'il rencontra près du port de *Thai-gia*. La victoire fut vivement disputée ; *Truong-*

phư n'ayant engagé qu'une partie de ses forces, se voyait réduit à fuir lorsque par l'arrivée de toutes ses troupes sur le champ de bataille, il accabla sous le nombre les derniers défenseurs des *Trần*. Le roi retiré chez les Moïs fut peu de temps après livré au général chinois qui le fit conduire à Pékin ; mais préférant une mort volontaire au sort que ses ennemis lui réservait, *Trùng-quang* se précipita dans la mer. Son plus vaillant soutien *Đặng-đung* imita son exemple.

Des généraux de *Trùng-quang* il ne restait plus que *Nguyễn-sôdi*. Après l'arrestation du roi, il réunit sa femme et ses enfants : « Nous sommes les serviteurs du roi, leur dit-il, il nous a nourri dans la prospérité, nous devons le suivre dans le malheur ; il est maintenant prisonnier : à quoi bon la liberté et la vie. »

Ensuite il se livra lui-même aux Chinois. Il n'avait point voulu de la liberté quand son roi était captif, lorsque ce prince eût mis fin à ses jours il ne voulut point de la vie, mais il résolut de ne pas mourir sans vengeance. Un jour qu'il jouait aux échecs avec un mandarin chinois, il assomma son partenaire d'un coup d'échiquier et se précipita dans les flots.

Ce fut le dernier acte de cette longue et sanglante tragédie qui avait livré l'Annam à la Chine, et en quelques mois effacé des siècles de liberté ; en même temps disparaissait la dynastie des *Trần* qui avait donné quatorze rois et régné cent quatre-vingt-neuf ans en comptant les princes dont nous venons de raconter l'histoire.

INSTITUTIONS, MŒURS ET COUTUMES DES ANNAMITES

Sous les quatre premières dynasties.

Quatre siècles se sont écoulés depuis que l'Annam a reconquis son indépendance ; quatre dynasties se sont succédées à la tête de ce pays ; mais les institutions gouverne-

méntales établies par la Chine sont restées intactes. Aucun roi, aucun ministre de génie n'a tenté d'amélioration. Ce qu'ils ont trouvé, ils l'ont gardé, sans s'inquiéter de savoir s'ils ne pourraient pas mieux faire. Avant de continuer le récit des événements historiques, nous nous arrêterons quelque temps pour examiner les institutions, les coutumes et les mœurs du peuple annamite sous les quatre premières dynasties.

Les principes sur lesquels repose la constitution d'un peuple contiennent en germe les conditions de la force et de la durée de ce peuple et en grande partie les causes de ses révolutions intérieures, de sa décadence et de sa ruine. C'est en partant de cette idée qu'il faut chercher la cause de la puissance du royaume annamite et des troubles incessants qui l'agitent. Le principe fondamental du gouvernement de l'Annam sort de la nature même ; c'est l'autorité religieuse et paternelle, et cette autorité, un seul homme en est le dépositaire. Le roi, sur lequel tout repose, est le mandataire du ciel et son représentant, en même temps, il est le père de son peuple. Cette seconde qualité découle de la première ; c'est en effet de l'idée que les philosophes chinois se sont faits du pouvoir, de son principe et de ses manifestations qu'ils ont conclu qu'un pouvoir venant du ciel ne peut être assimilé qu'au pouvoir du père de famille. Si la bonté entre dans la conception de l'idée de cette puissance suprême, elle n'y est pas seule, l'autorité absolue sans discussion ni tergiversation y est aussi contenue. C'est bien l'autorité paternelle telle qu'on l'entendait alors en Annam comme en Chine. Un père devait être bon pour ses enfants, mais il avait sur eux droit de vie et de mort. Le roi avait également tous les droits, tous les devoirs, toutes les responsabilités. Ses ordres étaient en quelque sorte sacrés et inviolables ; mais quand le peuple était malheureux, le coupable c'était le roi ; et le peuple n'était pas le seul à raisonner ainsi, les rois faisaient de même. Plusieurs fois n'avons-nous pas vu des rois s'accuser publique-

ment, déclarer qu'ils sont la cause des malheurs de leur pays, faire des prières publiques, demander la cessation des fléaux par des processions ou des sacrifices en l'honneur des esprits protecteurs du royaume ; aider leurs sujets en diminuant l'impôt et en ouvrant les greniers publics. Appuyée sur ce solide principe, la société annamite se maintient malgré toutes les révoltes et les guerres civiles qui l'agitent.

En effet, à peine *Dinh-tiên-hoàng* se croit-il maître du pouvoir qu'il tombe sous le fer d'un assassin. La race des premiers *Lê* ne donne que trois rois. Mais n'importe, aux yeux du peuple annamite le gouvernement ne peut être représenté que par un homme possédant tous les pouvoirs. Et une troisième dynastie monte sur le trône avec les mêmes attributions que les deux premières. Cependant la stabilité devient alors plus grande, les révoltes sont moins fréquentes, les rois même enfants sont plus respectés et plus obéis ; faut-il en faire honneur aux sentiments religieux que les *Lý* ont pris soin de développer parmi le peuple ou bien à leur habileté politique, et ont-ils appris par l'exemple des gouvernements précédents comment les dynasties s'élèvent au pouvoir, s'y maintiennent et en tombent ? sans doute à ces deux choses réunies. Alors le pouvoir royal définitivement constitué en Annam se fortifie encore par le soin qu'ont les rois de la dynastie des *Trần* d'associer au gouvernement l'héritier présomptif. Maîtres absolus du pouvoir, les rois se contentent de réformer certains abus qui bientôt reparaissent, mais jamais ils ne tentent de fonder quelques-unes de ces institutions qui changent la face d'un pays. Tant qu'ils sont actifs, intelligents, dévoués au service du pays, le bien se fait et le peuple est heureux, mais quand ne s'occupant plus que de leurs plaisirs, ne se préoccupant ni de la justice ni de la vérité, ils laissent leurs favoris gouverner en leur nom, on peut voir alors tous les inconvénients d'une autorité sans contrôle et sans contre-poids. Telles sont la force et la faiblesse de la constitution du gouvernement annamite. Tout dépend d'un homme. Au-dessous du roi, il y

avait des mandarins divisés en deux classes, les mandarins civils et les mandarins militaires, ou encore appelés « les fonctionnaires de l'intérieur chargés de gouverner le peuple, et les fonctionnaires de l'extérieur investis des commandements militaires. »

Voici le portrait que Fan-chi-hou, cité par Ma-touan-lin trace des institutions et coutumes des Annamites au XIII^e siècle. On verra que depuis 600 ans l'Annam a bien peu changé⁽¹⁾.

« Les charges s'obtiennent ou par examen ou par hérédité
« ou moyennant une certaine somme d'argent ; ceux qui les
« ont obtenues par examen sont les plus considérés. Les
« artisans et les esclaves en sont exclus, ainsi que leurs
« fils et petits-fils. Les fonctionnaires ne reçoivent aucun
« traitement de l'Etat ; mais les populations qu'ils gouver-
« nent ou qu'ils administrent doivent leur fournir des ser-
« vices, des grains et du poisson. L'armée est divisée en
« corps assez nombreux, distingués par des noms particu-
« liers et toujours subdivisés en aile droite et en aile
« gauche. Chaque bataillon compte deux cents hommes.
« Tout soldat porte tatoués sur le front trois caractères
« signifiant : soldats du Fils du Ciel, placés transversale-
« ment. Un fonctionnaire veille à l'armement et aux sub-
« sistances militaires. Les officiers et les soldats sont
« passés en revue et font l'exercice une fois par mois. Ils
« vivent d'ailleurs chez eux en temps de paix, se livrant aux
« travaux de l'agriculture ou de leurs différents métiers.
« Le septième jour de la première lune, chaque soldat re-
« çoit trois cents sapèques et deux pièces d'étoffe, l'une de
« soie mince et l'autre de coton. Il reçoit en outre, toute
« l'année, des grains pour sa nourriture, et au premier
« jour de l'an, un plat de riz cuit avec du hachis de poisson
« bien accommodé.

(1) *Ethnographie des peuples étrangers à la Chine*, par Ma-touan-lin, trad. de M. le marquis d'Hervey. Les *Kiao-tchi*, t. II, p. 355.

« Le *Kiao-tchi* (l'Annam) produit plusieurs espèces de riz.
« A la première et à la quatrième lune, le grand chef (le
« roi) tue un bœuf pour donner un repas à ses ministres.
« Le cinquième jour de la septième lune est un jour de fête
« et de réjouissance. Chacun se félicite ; on se fait des ca-
« deaux. Les mandarins offrent au grand chef des animaux
« domestiques, et le lendemain, le grand chef les invite
« à manger avec lui. Ce grand chef habite un pavillon à
« quatre étages. Au premier étage ⁽¹⁾ il demeure lui-même ;
« les autres étages sont occupés par ses principaux offi-
« ciers, par sa maison militaire et par un poste de vieux
« soldats. Près du pavillon principal sont d'autres édifices
« décorés d'inscriptions orgueilleuses.

« Toutes ces constructions sont peintes avec du vernis
« rouge ; sur les colonnes qui les soutiennent on a repré-
« senté des dragons, des cigognes et des divinités fémi-
« nines. Sans distinction de rang, tous les habitants de ce
« pays nouent leurs cheveux au sommet de la tête et mar-
« chent nu-pieds. Le grand chef lui-même suit cet usage
« dans ses habitudes ordinaires. Il attache seulement le
« nœud de ses cheveux avec une aiguille d'or, tandis que
« ses sujets ne doivent porter que des aiguilles d'argent ou
« de fer. Son costume se compose d'une robe longue de
« couleur jaune, sur laquelle il revêt une seconde robe
« courte et sans manches, de couleur pourpre. Les hommes
« de la classe élevée sont tous vêtus d'une robe noire et
« d'une tunique également noire, fendue à quatre pans.
« Ils tiennent à la main un éventail fait de plumes de ci-
« gogne, se coiffent d'un grand chapeau en spirale et chaus-
« sent quelquefois, pour sortir, une sorte de sandales de
« cuir. Le chapeau en spirale, dont la forme ressemble à
« celles de certains coquillages, est très finement confec-
« tionné avec de minces filaments tirés de l'écorce du

(1) « Par premier étage il faut entendre le rez-de-chaussée, que les Chinois comptent au nombre des étages d'une maison. »

« bambou. Les chaussures se composent d'une simple se-
« melle de cuir, avec deux petites attaches, entre lesquelles
« le pouce du pied se trouve engagé. Les femmes sont très-
« sages et très-réservées, ce en quoi elles diffèrent beaucoup
« des hommes. Elles affectionnent surtout la couleur verte
« pour leur vêtement supérieur, qui est à larges manches
« et à col droit. Toutes adoptent la couleur noire pour la
« robe de dessous. Le grand chef sort dans une voiture
« trainée par ses serviteurs. Les mandarins font usage d'un
« palanquin des plus simples ; il consiste uniquement en
« une bande d'étoffe attachée à de longs bambous. Deux
« porteurs chargent ces bambous sur l'épaule.

« Aux portes du palais est une tour, et dans cette tour,
« une grande cloche. Celui qui réclame justice sonne la
« cloche, qui met tout le monde en éveil, et souvent amène
« avec lui sa partie adverse, afin que le jugement soit
« immédiatement rendu. Les voleurs perdent les doigts des
« pieds et des mains. Les déserteurs sont mutilés des pieds
« et des mains. Les rebelles sont enterrés tout vivants
« jusqu'aux épaules, les cheveux attachés à une traverse
« de bambou posée sur deux pieux plantés dans le sol, de
« manière à tendre fortement le cou, alors on les décapite,
« et leur tête est exposée sur un poteau. Lorsqu'on peut
« s'emparer du corps d'un homme mort en pays étranger,
« on flagelle le cadavre en le couvrant d'imprécations,
« comme étant réputé celui d'un traître.

« Ce royaume renferme des mines d'or, d'argent, de
« cuivre et de cinabre. On y pêche des huîtres à perle ; on y
« trouve des rhinocéros, des éléphants, des plumes bleues,
« des émeraudes, toutes sortes de parfums, du sel, du
« vernis et du coton. On y récolte plusieurs sortes d'oranges
« et des noix d'arec. Les habitants du *Kiao-tchi* (Annam) ne sa-
« vent fabriquer ni papiers ni pinceaux, ils tirent ces produits
« de la Chine. »

Tel est le tableau fait par un Chinois après sa visite
dans le royaume d'Annam au XIII^e siècle. Depuis ces jours

lointains, des siècles se sont écoulés, des mondes ont été découverts, des révolutions ont ébranlé l'Europe, renversé des trônes, fait naître partout un nouvel état social. L'Annam est resté dans une immobilité presque absolue. Rien n'a changé, ni l'autorité du roi, ni les charges des mandarins, ni la plupart des lois sur la justice, l'administration, les finances, ni même la forme des vêtements, les coutumes les plus respectables ou les usages les plus futiles, tout ou presque tout est resté tel que le décrivait Fan-chi-hou, et si l'Europe n'avait brisé la barrière séculaire qui séparait ces peuples du reste du monde, des siècles nombreux auraient pu s'écouler encore avant qu'une réforme quelconque se fût produite.

GOUVERNEURS CHINOIS

La Chine voulait une fois encore compter l'Annam au nombre de ses provinces, elle ne se contentait point du lien de vassalité qui, pendant quatre cents ans, avait uni les deux pays.

Une administration paternelle et douce eût réussi peut-être à se faire accepter, avec d'autant plus de facilité, que les institutions et les coutumes de l'Annam ressemblaient en beaucoup de points à celle de la Chine. La civilisation annamite provenait de la civilisation chinoise, la littérature était la même, le culte des esprits était dans les deux pays la religion du peuple, la morale du chinois Confucius était en honneur parmi les lettrés. En dehors de ces grandes lignes, le peuple annamite avait conservé des coutumes qu'il importait de respecter, afin de ne pas le mécontenter, et dont l'abolition n'eût en aucune façon, d'ailleurs, affermi la domination chinoise. Le gouverner avec douceur, prendre des mesures propres à assurer son bien-être, à développer le commerce, à faire prospérer l'agriculture, en un mot,

rendre la domination étrangère aussi légère que possible, tel était le but qu'eût dû se proposer la Chine, afin de conserver sa conquête.

Malheureusement, *Trân-phưóc* prit absolument la contrepartie de ce programme, et fit des règlements vexatoires sur les plus petites choses.

Bien des fois déjà les rois d'Annam avaient défendu le tatouage, néanmoins il y avait encore ça et là quelques hommes attachés à cette coutume; il leur fallut y renoncer sous les peines les plus sévères; la forme des vêtements fut changée et dut suivre la mode chinoise, les cheveux se portèrent longs; à ces mesures, s'en ajoutèrent de plus tyranniques. Les corvées furent écrasantes, les nouveaux sujets de la Chine furent employés à extraire de l'or, à chasser l'éléphant, à pêcher des perles, et afin d'augmenter le revenu des impôts, le gouverneur prit le monopole du sel. Quelques changements furent faits dans l'organisation des villages, qui cependant conservèrent leur autonomie. Ainsi, sur les plages éloignées de l'Extrême-Orient comme dans notre Europe, se réalisait cette parole, écho vrai et brutal des sentiments du cœur d'un ennemi victorieux : Malheur aux vaincus. En 1416, *Trân-phưóc* fut rappelé et *Trưong-phư*, le vainqueur de l'Annam, fut chargé de gouverner sa conquête. Il commença par incorporer une partie des troupes annamites dans l'armée chinoise, espérant que le contact journalier et cette sorte de confraternité d'armes créeraient des liens d'amitié entre les soldats des deux nations; il essaya aussi, mais sans beaucoup de succès, de se rallier les anciens fonctionnaires encore récalcitrants. Cependant, avec le temps et grâce à sa haute réputation militaire, il aurait peut-être réussi, lorsqu'il fut accusé de vouloir se rendre indépendant dans son gouvernement; il fut rappelé par l'empereur (1418), son départ fut le signal d'une révolte que la terreur de son nom avait jusque-là comprimée.

Révolte contre la domination chinoise

Chez les Annamites, au moins à l'époque où nous sommes arrivés, de même qu'aujourd'hui, le mot de patrie ne semble pas signifier comme dans les sociétés antiques, cette partie d'un territoire que la religion nationale a consacré, la patrie n'est pas non plus comme chez les nations d'Occident, la réunion en un seul corps d'un nombre plus ou moins considérable de provinces liées par des souvenirs glorieux ou tristes. La patrie pour les Annamites, c'est plutôt leurs lois, leurs institutions, leurs coutumes, ils ont plus peut-être la haine de l'étranger que l'amour de leur pays, non parce que l'étranger foule leur sol, ou leur commande au nom d'un nouveau maître, mais parce qu'il lui impose de nouvelles lois, change ses coutumes et se rit de ses antiques usages. Que ce soit, d'ailleurs, par amour de leur pays ou haine de l'opresseur, les Annamites, depuis la formation complète de leur nationalité, ont toujours tenu haut et ferme le drapeau de l'indépendance. Le récit de la lutte de *Lê-lợi* contre la domination chinoise, ajoutera dans l'histoire d'Annam de glorieuses pages à celle que le courage de *Lê-đại-hành*, au x^e siècle, de *Lý-nhơn-tông*, au XII^e, et de *Trần-nhơn-tông*, au XIII^e, ont déjà inscrites.

Quelques patriotes annamites, préférant les labeurs de la liberté aux douleurs de la servitude, s'étaient retirés dans les montagnes et conservant dans leur cœur la foi à une cause momentanément vaincue, ils attendaient avec impatience le jour favorable pour lever l'étendard de la révolte. Au rappel de *Truong-phy*, ils trouvèrent le moment propice.

L'un d'eux, *Lê-lợi*, à la tête de quelques soldats dévoués, commença la lutte, mais trop faible encore pour combattre à découvert, il se contenta d'une guerre d'embuscade qui devait, en fatiguant l'ennemi, aguerrir ses troupes, comme ses succès les augmenter. Malheureusement, trahi par un des siens, il fut vaincu, et sa famille tomba entre les mains des Chinois ; il ne perdit pas courage cependant, et se retira

dans les forêts pour reformer son armée et recommencer de nouveau la lutte. Les généraux chinois marchèrent à la rencontre de cet ennemi sans cesse renaissant, qui semait dans le peuple des ferments de révolte et arrêtait les progrès de la colonisation, ils furent battus près de *Yên-mang*. Ce fut le premier succès important de *Lê-lợi*, il lui attira des partisans dont le nombre grossit tous les jours.

A cette époque, un autre chef *Lê-ngã*, ancien esclave d'une princesse de la famille des *Trân*, et qui se donnait pour l'arrière-petit-fils de *Trân-duệ-tông*, appela aussi les Annamites aux armes. C'était moins peut-être par patriotisme que par ambition. Après sa première défaite, il disparut sans retour. Cet ennemi vaincu, les Chinois résolurent d'en finir d'un seul coup avec *Lê-lợi* et vinrent l'attaquer au village de *Nanh*. Cette fois encore, la victoire se rangea sous les drapeaux de l'indépendance. Pendant tout le reste de l'année, les hostilités furent suspendues, les Chinois attendaient des renforts, et *Lê-lợi* organisait son armée en prévision d'une longue et suprême lutte. Vers la fin de l'année 1421, le général chinois *Trân-tri* arriva à la tête d'une armée considérable.

L'Ailao, ce vieil ennemi de l'Annam, trouva le moment opportun non pour combattre mais pour trahir et aider à la ruine de *Lê-lợi*; 30,000 Ailaociens se présentèrent à son camp sous des dehors d'amitié. Il se préparait avec joie à recevoir ce secours inespéré, lorsqu'au milieu de la nuit les Ailaociens attaquèrent les Annamites; il furent repoussés et réduits à fuir honteusement après avoir perdu 10,000 hommes et 14 éléphants. Pour se venger, ils se réunirent aux Chinois que cette alliance n'empêcha pas d'être battus à plusieurs reprises. Quelque temps après, profitant du répit que lui laissaient les ennemis, *Lê-lợi* alla châtier les Ailaociens jusque chez eux. Pendant l'année 1422, la guerre continua contre les Chinois avec des alternatives de succès et de revers. Enfin, en 1423, une trêve intervint entre les deux ennemis également épuisés.

Cette trêve durait depuis près d'une année, lorsque l'empereur de Chine vint à mourir ; *Lê-lợi* profita des agitations causées par ce changement de règne pour reprendre l'offensive et pénétra jusque sous les murs de la citadelle du *Nghê-an* après avoir écrasé toutes les troupes qui s'opposaient à son passage. L'armée chinoise essaya de l'arrêter à *Khê-luu*, mais par une manœuvre habile, *Lê-lợi* attira les ennemis dans une embuscade et remporta un succès complet. Cette journée glorieuse consacra la haute réputation de *Lê-lợi* et affermit son autorité sur tous les chefs de l'armée ; des soldats lui arrivèrent de toutes parts, et les populations vinrent lui faire leur soumission. Ainsi renforcé, il envoya un de ses lieutenants mettre le siège devant *Tây-dô* (la capitale de l'Ouest) pendant que lui-même continuait celui de la citadelle du *Nghê-an*.

La conquête chinoise était en péril, les armées impériales avaient été successivement battues, les principales villes étaient assiégées ; la Chine fit un effort suprême, elle envoya une nouvelle armée, qui fut taillée en pièces comme les précédentes à la bataille de *Chốt-dông*, et *Lê-lợi* mit le siège devant *Đông-dô*, la capitale de l'Est (*Hà-nôi*).

Tant que le succès final avait été incertain, *Lê-lợi* ne s'était occupé que de combattre. Il n'avait eu qu'un but : chasser l'étranger ; c'était pour atteindre ce but qu'il avait levé l'étendard de la révolte, appelé à lui tous les hommes courageux et patriotes. C'était pour délivrer sa patrie du joug de l'opresseur qu'il avait bravé tant de périls, remporté tant de victoires. Mais en ce moment où la fortune applanissait les difficultés sur ses pas, il craignit les rivalités de ses lieutenants, s'il se proclamait roi, ou leurs machinations ambitieuses, si personne n'occupait le trône, et il fit reconnaître comme souverain de l'Annam un descendant de la famille des *Trần*. Cet acte de politique habile, en groupant toutes les forces autour d'un seul homme, affirmait le désintéressement de *Lê-lợi* et lui créait des partisans même pour le jour peu éloigné où il renverserait ce roi du

trône, afin de prendre sa place. Il poussa ensuite vivement le siège de *Đông-đô*. Cette ville était la véritable capitale de l'Annam, les Chinois l'avaient fortifiée avec soin et y avaient renfermé leurs meilleures troupes. La prise de cette place fut le signal de la capitulation de toutes les autres villes assiégées. *Lê-lợi* la fit annoncer aux commandants de place en les invitant à se rendre, en leur promettant la vie et la liberté ; ils obéirent et la paix allait être conclue, lorsque les Chinois, casernés dans la citadelle de *Đông-đô*, se rappelant le souvenir d'*Omanhi*, qu'on avait fait périr, rompirent le traité et recommencèrent la lutte. Peut-être étaient-ils encouragés à cette violation de leur parole par les Annamites qui s'étaient montrés leurs partisans, et aussi par l'espoir de voir bientôt arriver une armée à leur secours. Cette armée était divisée en deux corps, le premier commandé par *Liêu-thăng*, fort de plus de 70000 hommes, s'avancait à marches forcées ; il fut arrêté et mis en déroute près de la montagne de *Yên-ngựa*. A la nouvelle de cette défaite, le second corps, sous les ordres de *Mộc-thạnh*, n'attendit pas l'ennemi et se retira sans combattre. *Lê-lợi* put reprendre le siège de *Đông-đô*, qui capitula pour la seconde fois en 1427. La guerre était finie, elle avait duré dix ans, fait couler des flots de sang, ruiné le pays ; l'Annam sortait de cette lutte, épuisé, mutilé, mais glorieux et indépendant.

Malgré l'opposition de ses généraux, *Lê-lợi* renvoya tous les prisonniers dans leur pays et cet acte de clémence, disent les annales, fut le gage d'une longue paix entre les deux peuples⁽¹⁾. Le premier soin du vainqueur fut de proclamer une amnistie générale. Plusieurs fois déjà, à la suite de guerres civiles ou de guerres étrangères, nous avons vu les rois proclamer une amnistie. Était-ce simplement un acte de politique, afin de se rallier des partisans ? Les Annamites n'avaient-ils point les mêmes idées que nous sur

(1) Le nombre total des Chinois, soldats ou commerçants, qui sortirent alors du Tong-King s'élevait à 86,000 (*Mémoire historique sur le Tong-King*), p. 51, Gaubil.

l'honneur ou bien comprenaient-ils mieux que, souvent au milieu des bouleversements et des révolutions, le difficile n'est pas de faire son devoir, mais de le connaître, et par conséquent que la douceur et le pardon étaient aussi habiles que rationnels ?

Lê-loy écrivit ensuite à l'empereur de Chine, lui demandant l'investiture pour *Trân-kiêu*. Voici en quels termes fut conçu le placet adressé par *Trân-kiêu* à l'empereur : « Moi, « *Trân-kiêu*, votre sujet plein de crainte et de frayeur, la « tête baissée, ose porter mes paroles jusqu'au trône de « Votre Majesté. Lorsque le traître *Lê-qui-ly* se rendit coupable de tant de crimes pour enlever à ma famille le trône « d'Annam, la crainte de tomber entre ses mains m'obligea « de me cacher dans les antres les plus profonds des « montagnes. Les peuples d'Annam apprenant que je vivais, « me pressèrent de me faire connaître ; ils me dirent que « les troupes de Votre Majesté tiraient vengeance des « meurtriers de notre famille, et que par ses ordres, « cherchaient s'il restait encore quelque rejeton des *Trân* « à qui on pût rendre cette couronne usurpée ; aujourd'hui « que ma voix peut parvenir jusqu'à elle, c'est de sa munificence que j'attends ce trône où le vœu des peuples m'appelle et auquel la naissance me donne quelque droit ; « cependant, quels que soient les ordres de Votre Majesté, « je les recevrai prosterné à terre, avec le même respect « que je lui offre ce placet⁽¹⁾. » L'investiture fut accordée, mais ce dernier rejeton des *Trân* ne jouit pas longtemps de cet honneur. Excités peut-être par des agents de *Lê-loy*, les mandarins demandèrent la mort de ce prince, et l'élévation au trône de son protecteur. Craignant pour sa vie, *Trân-kiêu* s'enfuit ; mais bientôt il fut pris et enfermé à la citadelle de *Dông-quan*, où il s'empoisonna en 1428, et aux acclamations de tout le peuple, *Lê-loy* monta sur le trône pour gouverner ce pays à qui son courage et ses talents avaient rendu l'indépendance.

(1) *Histoire gén. de Chine*, Gaubil.

DYNASTIE DES LÊ

Lê-thái-tổ. 1428-1434

A son avènement, *Lê-ly*, que nous appellerons désormais *Lê-thái-tổ*, envoya en Chine une ambassade chargée d'annoncer à l'empereur l'extinction de la race des *Trần*, et de demander l'investiture pour le nouvel élu de la nation. Il était de bonne politique de la part de l'Annam de renouer des relations avec son puissant voisin et de consentir à une sorte de soumission dont les conséquences étaient compensées par le résultat des victoires obtenues. Pendant longtemps, soit désir de motiver l'invasion précédente, soit crainte de *Lê-ly* et espoir de lui créer des difficultés, l'empereur répondit de chercher un descendant des *Trần*; enfin, gagné par les présents de *Lê-ly*, qui promettait de lui envoyer 50000 taëls d'or tous les trois ans, il consentit à lui donner le titre et les insignes de roi d'Annam (1431).

Cependant *Lê-thái-tổ* n'avait pas attendu la reconnaissance de son pouvoir par la Chine pour se faire couronner solennellement à *Dong-đô* qui, à cette époque, fut appelée *Đông-kinh*. Il s'était occupé d'organiser son royaume dont il changea le nom en celui de *Đại-việt*; il avait promulgué de nouvelles lois et nommé de nouveaux administrateurs dans les provinces; pour remédier à l'épuisement des finances, il fit exploiter les mines d'or et d'argent; ambitieux de toutes les gloires, il embellit sa capitale de nouveaux monuments et fit construire les palais de *Vạn-thọ*, de *Cánh* et plusieurs autres encore. En l'année 1432, il dut faire une expédition contre le *Phục-lễ-châu* et l'Ailao, dont la révolte fut rapidement comprimée.

Lê-thái-tổ vit les derniers jours de son règne attristés par les dérèglements de son fils aîné et dut choisir pour héritier son fils cadet *Lê-nguyên-long*. Le fondateur de la dynastie des *Lê* mourut en 1433, après avoir régné 6 ans. Ce prince est sans contredit une des plus grandes et des plus sympa-

thiques figures que nous offre l'histoire d'Annam. Jeune encore et déjà patriote dévoué, il refuse les offres du gouvernement chinois, préférant vivre au milieu des forêts jusqu'au jour où il arbore le drapeau de l'indépendance. Dans la guerre d'embuscade, il déploie toute l'activité et l'audace d'un chef de partisans ; général en chef d'armées nombreuses, il montre le génie d'un véritable homme de guerre. Libérateur de sa patrie, il monte sur le trône où l'appelaient ses services, sa gloire et le vœu des populations, rétablit les services publics et est aussi bon organisateur qu'il avait été vaillant guerrier. Cet homme réunissait en lui seul le courage, le dévouement et l'habileté, et ces grandes qualités mises au service d'une noble cause avaient été couronnées par le succès. Aussi, quoique la race des *Lê* ait disparu depuis bientôt un siècle, son souvenir est resté vivant dans bien des cœurs, parce que son nom lié à une période de gloire est synonyme d'indépendance nationale.

Lê-thái-tông 1434-1443.

A son avènement au trône, *Lê-thái-tông* n'était encore qu'un enfant, mais au dire des annales, il avait des talents remarquables et les montra en dirigeant de bonne heure les affaires de son royaume. Sous son administration vigilante et ferme, l'Annam aurait pu être heureux si des sécheresses extraordinaires n'avaient engendré la misère. Pour apaiser le ciel, on reconstruisit la pagode de *Báo-thiên*, une des merveilles du royaume. Mais cette œuvre ne servit qu'à rendre plus malheureux le peuple, qui dut, pendant de longs mois, fournir de nombreuses corvées. Malgré sa sagesse, *Lê-thái-tông* se laissa entraîner à commettre une grave faute politique qui était en même temps un crime. *Lê-sát*, un des plus vieux compagnons de *Lê-thái-tông*, s'arrogeait parfois une autorité que le roi supportait avec impatience. Un jour, sous prétexte que *Lê-sát* tramait une conspiration contre l'État, le roi lui envoya un cordon de soie rouge, un sabre et un

verre de poison. C'était un ordre de se tuer. Habitué à l'omnipotence des souverains d'Orient et à la soumission passive, *Lê-sát* n'hésita pas à obéir. En la personne de *Lê sát*, le roi frappait tous les anciens compagnons d'armes de *Lê lợi*; ils auraient pu faire payer cher au jeune roi son ingratitude et sa cruauté, mais le souvenir de leur ancien chef encore tout puissant dans les cœurs les arrêta. A cette époque, l'Annam est en paix avec tous ses voisins; son autorité s'est affermie par sa victoire sur la Chine. Les tribus voisines, les *Phù-man*, les *Bôn-man*, les *Qua-man*, même les Ailaociens, ses implacables ennemis, reconnaissent sa suzeraineté, les rois du Ciampa s'excusent de quelques incursions faites par leurs sujets, pirates incorrigibles. Le roi de Siam envoie une ambassade offrir des présents à *Thái-tông*. D'ailleurs, quand par hasard une tribu vassale ose tenter une révolte, une répression énergique et prompte la ramène à l'obéissance. C'est ce qu'il fallut faire pour le *Phục-lê-châu* en 1439, en 1440 pour la tribu de *Hà-tông-lai* et en 1441 pour les habitants de *Thuận-mỗ-châu*.

De nouveaux règlements avaient été faits sur l'administration de la justice; sur les poids et mesures; la pièce de soie dût avoir 30 *thước* (le *thước* = 0^m,636); la pièce de coton 22 ou 24, le cahier de papier dût contenir 100 feuilles; sur la monnaie, la valeur du *tiền* (dixième de ligature) fut de 60 sapèques au lieu de 50 sous le règne précédent, et de 70 sous les *Trần*. Il rétablit les passe-ports afin d'empêcher la vente des jeunes gens et des jeunes filles dans les pays voisins. Ces années de paix et de prospérité avaient enrichi le royaume et attiré les navires étrangers dans ses ports. Les Malais, les Siamois, les Chinois venaient échanger les produits de leur pays contre ceux de l'Annam. Tout marchait donc à souhait et la jeunesse et les talents du roi faisaient présager un règne long et heureux, lorsque tout à coup, on annonça la nouvelle de sa mort (1443). Dans une de ses promenades, il était entré pour se reposer chez *Nguyễn-trại*, un de ses mandarins; il fut pris subitement

d'une fièvre violente et emporté en quelques heures. On cacha sa mort pendant six jours, afin de rapporter son cadavre à la capitale ; ensuite on fit le procès de *Nguyễn-trại* ; sans doute le vieux serviteur de *Lê-lợi* n'était pas coupable, mais le roi était mort dans sa maison, il fut rendu responsable de ce malheur et condamné à la peine capitale avec toute sa famille.

Lê-nhân-tông 1443-1460

Lê-thái-tông avait exclu du trône son fils aîné et choisi pour successeur son troisième fils *Bang-kì*, qui lui succéda sous la tutelle de sa mère. Les premières années de ce règne furent illustrées par une guerre victorieuse contre les Ciampoï, qui malgré leurs assurances réitérées de paix et d'amitié avec l'Annam avaient envahi la province de *Hóa-châu*. Une armée envahit le Ciampa, s'empara de *Chà-bàn*, la capitale, fit prisonnier le roi *Bi-cai* et mit sur le trône (1544) *Maha-qui-lai*, le fils de l'ancien roi *Chê-dê*. Mais la Chine intervint et *Bi-cai* dût être remis en liberté et remonta sur le trône, d'où une révolte avait fait descendre le protégé de l'Annam.

Cette intervention de la Chine était due sans doute à quelques partisans de *Bi-cai*, qui avaient demandé à l'empereur de s'interposer dans cette affaire. Le gouvernement annamite accéda immédiatement à la demande impériale ; d'ailleurs, il n'avait à soutenir, ni de son influence, ni de ses armes, son candidat assassiné par un général ambitieux qui l'avait détrôné. Quant à *Bi-cai*, il avait vu de trop près la puissance annamite pour oser recommencer la lutte. *Lê-nhân-tông* se contenta d'adresser aux Ciampoï une lettre où il leur déclarait ne plus pouvoir s'occuper d'eux ni de leurs affaires, parce qu'ils s'en étaient rendus indignes en traitant avec tant de mépris leurs souverains. Peut-être essayait-il ainsi de leur donner le change en semblant obéir à des sentiments personnels et non aux réclamations

de la Chine. C'était une sorte de politique à laquelle personne ne se trompait, mais qui pouvait permettre au roi de croire aux illusions des autres et lui persuader que sa dignité était sauvegardée.

Pendant les années suivantes, de 1448 à 1452, il fallut de temps en temps guerroyer contre les tribus vassales; les tribus des *Thâm-đa*, des *Bao-lạc*, etc., furent successivement obligées à la soumission. Mais la situation intérieure du royaume ne répondait point à sa gloire à l'extérieur. Des sécheresses, des tremblements de terre avaient réduit les populations à la misère; la famine s'annonçait avec son cortège inséparable de souffrances et de rébellion. Alors, à l'exemple des empereurs chinois, le roi eût recours au ciel, il s'accusa de ses fautes dans une proclamation publique, prescrivit la pratique des vertus domestiques, fit revoir les jugements et diminuer les peines; il ordonna ensuite des prières solennelles auxquelles il assista avec la reine. Il y a dans la vue de ce roi, s'humiliant ainsi à la face de son peuple, s'accusant de ses fautes, comme étant la cause des malheurs de son royaume, un spectacle touchant et un enseignement profond. Il est le père de son peuple et le mandataire du ciel; à ce double titre, il doit préserver son peuple de tout malheur, et invoquer le ciel dont il tient son pouvoir, et qui, en frappant le royaume, se montre irrité des crimes de son représentant. Ce ne fut pas tout, afin d'utiliser ces hommes que la grande sécheresse empêchait de travailler et qu'il fallait nourrir, la régente fit creuser entre la rivière de *Binh-lĩ* et celle de *Binh-nan*, un canal pour faciliter le commerce avec la province de *Thái-nguyên* (1449).

Ainsi, sous ce gouvernement d'une femme et d'un enfant, le pays avait joui d'une tranquillité et d'une prospérité qu'une guerre de quelques mois avec le Ciampa et la famine étaient seules venues troubler. *Lê-nhân-tông* ne prit qu'en 1453 les rênes du pouvoir et ne signala son règne par aucun fait remarquable. Il ordonna au lettré *Phan-phù-*

tiên de rédiger les faits principaux qui s'étaient passés depuis l'avènement de la dynastie des *Trần* en 1225 jusqu'à celui de la dynastie des *Lê* en 1428. Nous devons savoir gré aux rois d'avoir pris soin de faire relater les actes de leurs prédécesseurs ; c'est sur ces documents et sur ceux que *Trần-thánh-tông* avait fait composer par le lettré *Vân-hữn* que les annales ont pu être rédigées en corps au xvii^e siècle. Sans doute les rédacteurs des annales n'ont écrit la plupart du temps qu'un recueil de faits sans en chercher les causes et les conséquences, mais ce sont les seuls travaux qui nous permettent aujourd'hui de connaître une partie de l'histoire de ces époques reculées, et quant à la sincérité des historiens, on peut y croire, grâce à la formalité constamment observée qui consiste à ne rédiger le récit des événements qu'après la disparition de la dynastie dans laquelle ces événements se sont passés.

Le roi était à peine depuis six ans sur le trône, quand il fut assassiné par son frère aîné *Nghi-dân* exclu du pouvoir à cause de quelques torts de sa mère. *Lê-nhân-tông* et la reine-mère tombèrent sous les coups des conjurés, et pendant huit mois *Nghi-dân* jouit sur le trône du fruit de son crime. Il s'entoura de ses amis, qui presque tous avaient trempé dans le complot contre le roi précédent, envoya en Chine une ambassade avec le tribut ordinaire comme s'il eût été le roi légitime. Cependant les grands officiers fatigués du joug de cet assassin le renversèrent du trône où ils firent monter *Tr-thành*, le quatrième fils de *Lê-thái-tông*. Tous ces changements de rois étaient le fait de quelques mandarins, le peuple ne s'en occupait pas, et quel que fut le dépositaire du pouvoir, l'état social restait toujours le même.

Lê-thánh-tông 1460-1497

Le règne de ce prince est assurément l'un des plus glorieux dont l'Annam ait gardé le souvenir. Ses talents militaires donneront au royaume la victoire sur les pirates

ciampois ; ses talents administratifs feront régner l'ordre à l'intérieur ; sous son impulsion vigoureuse, les lettres brilleront d'un nouvel éclat. Au début de ce règne, les relations étaient pacifiques avec tous les peuples voisins, lorsque les Ciampois, sous la conduite de leur roi *Bàn-la-trà-tuyên*, envahirent la province de *Hóa-châu*, qu'ils mirent à feu et à sang. Ce peuple, dont nous avons si souvent parlé, luttait depuis des siècles contre l'Annam. Les gouverneurs chinois avaient rendu guerres pour guerres, dévastations pour dévastations ; à leur tour, les rois d'Annam leur avaient fait expier, bien durement parfois, les incursions faites sur le littoral de leur royaume. Rien ne les avait domptés. Evidemment, il y avait là plus qu'une hostilité de peuple à peuple, c'était une haine de race. Les Ciampois appartenaient surtout à la race malaise. Leurs institutions, leurs mœurs, n'avaient aucun point de commun avec celles de l'Annam. C'est dans cette différence de race, plus encore que dans leur amour du pillage, qu'il faut chercher la raison de ces guerres continuelles. En effet, le temps seul peut affaiblir mais presque jamais éteindre complètement chez les peuples, les instincts souvent confus du sang, des mœurs et des origines, et quand des peuples animés d'instincts opposés se trouvent voisins, ils ne peuvent tarder d'entrer en lutte ; c'est ce qui avait lieu pour les Ciampois et les Annamites.

A la nouvelle de cette incursion, *Thánh-tông* résolut d'en finir avec cet ennemi séculaire. A la tête d'une armée considérable, il pénétra dans le Ciampa ; mais redoutant une surprise, il s'avança lentement, dressant des cartes du pays et donnant à ses officiers les instructions les plus détaillées. Aucun échec ne vint arrêter sa marche ; il mit le siège devant la capitale, qui fut prise après quelques jours de résistance. Le roi ciampois, fait prisonnier, mourut en captivité. Le lendemain de sa victoire, *Thánh-tông* divisa le Ciampa en quatre parties. La première forma la province du *Quảng-nam*, qu'il réunit à son royaume. Il

donna la seconde au général ciampoï *Bô-tri-tri*, qu'il nomma seigneur du Ciampa, et à la tête des deux autres, il plaça des chefs ciampoï sous l'autorité de mandarins annamites. Il ramena ensuite son armée chargée d'or et de dépouilles.

Cette victoire, dont quelques chefs des tribus des montagnes s'empressèrent de venir féliciter *Thánh-tông* ne servit point de leçon à l'Aïlao. Le roi dut envoyer une armée apaiser une révolte et s'emparer de ce pays jusqu'au fleuve *Truong-sa*. Une expédition contre le *Laô-quà*, petit royaume situé au nord de l'Annam, faillit amener des complications avec la Chine. Mais fort de son droit et peut être aussi enorgueilli de ses succès militaires, le roi ne tint pas compte des observations impériales et châtia le *Laô-quà*.

L'activité de *Lê-thánh-tông* se déployait autant, pendant la paix que pendant la guerre. Il est regardé comme un des plus grands législateurs de l'Annam. Dès les commencements de son règne, il s'était occupé surtout de l'instruction publique au sujet de laquelle il avait fait de nouveaux règlements. Les aspirants aux grades littéraires durent faire connaître leur nom, celui de leurs parents et de leur pays; les comédiens, leurs enfants et petits-enfants n'eurent plus le droit de se présenter aux concours. Voyant les désordres causés par le jeu, il le défendit sous les peines les plus sévères sans cependant réussir à le faire disparaître complètement; il ordonna de lever là carte générale du pays, fit creuser des canaux, étendit sa sollicitude jusque sur l'élevage des vers à soie et la culture du mûrier, l'élevage du bétail; encouragea la formation de nouveaux villages, en exemptant leurs habitants d'impôts pendant un certain nombre d'années. Après ces travaux qui intéressaient l'agriculture, il fit des règlements sur les dignités et les rapports de cérémonie des citoyens entre eux, proclama des lois rigoureuses contre les parents qui, par ambition, faisaient des eunuques de leurs enfants. Vers la fin de l'année 1496, *Lê-thánh-tông* tomba dangereusement malade; quelques jours avant sa mort, il demanda pardon à ses sujets du peu

de soin qu'il avait pris de la justice et des affaires du royaume et mourut au commencement de l'année 1497 empoisonné, a-t-on dit sans preuve, par la reine, qui voulait se venger de ses infidélités.

Lê-thánh-tông est sans contredit un des plus grands souverains de l'Annam. Intelligence brillante, caractère ferme et hardi, tempérament actif, il eût pendant un long règne le temps de déployer toutes ses qualités. Une partie des lois qu'il a promulguées sont encore en vigueur aujourd'hui. A sa mort, il laissa un royaume agrandi par la conquête du Ciampa, respecté et craint par ses vassaux et ses voisins.

Lê-hiến-tông 1498-1505.

Le nouveau roi continua en paix l'œuvre de son père ; il donna des encouragements à l'agriculture, établit des mandarins inspecteurs qui parcoururent le royaume afin de contrôler l'administration des gouverneurs de province. Il organisa des compagnies de surveillance, sorte de police, pour réprimer les pirates et les voleurs. Ses soins se portèrent aussi sur le recrutement et l'organisation de l'armée. Autrefois on avait pris indistinctement les jeunes gens en âge de servir, ensuite *Minh-tông* ne voulut dans les armées que des soldats bien conformés. *Hiến-tông* rendit une ordonnance en faveur des fils de familles pauvres qui furent exempts du service militaire ; il créa des régiments d'élite dans lesquels il fit entrer les soldats qui se distinguaient par leur bravoure, compléta les règlements de *Thánh-tông* sur les examens en frappant de peines sévères ceux qui par fraude obtiendraient des grades. Afin de conserver intactes les coutumes annamites, il défendit à ses sujets les alliances avec les femmes ciampoises. Peut-être connaissait-il déjà et craignait-il l'application presque inévitable de cette loi, qui veut que les vaincus se vengent souvent de leur défaite en faisant adopter aux vainqueurs leurs mœurs, leurs institutions et parfois même leur langue. Il publia des préceptes moraux em-

pruntés à la philosophie de Confucius, sur les rapports des parents entre eux, des supérieurs et des mandarins et des chefs de village vis-à-vis de leurs inférieurs et de leurs administrés. Ainsi, sous des rois habiles et sages, le royaume d'Annam retrouvait la gloire et la puissance que lui avaient données les premiers *Trân*. La couronne transmise par *Lê-ly* à sa race brillait d'un éclat aussi vif que celle posée par *Trân-thù-dê* sur le front de ses descendants.

Les maux causés par la déplorable administration des derniers rois de la précédente dynastie, par la guerre civile et la guerre étrangère disparaissaient pour faire place à la prospérité. D'ailleurs, les Annamites, grâce à leur légèreté, oubliaient vite leurs malheurs, de même que leur féconde patrie se hâtait d'effacer par l'abondance de ses récoltes les traces des dévastations et des ruines.

Après quelques années de règne, le roi désigna pour lui succéder son troisième fils au lieu des deux premiers, exclus à cause de leur mauvaise conduite. Il mourut à l'âge de 44 ans en 1505, laissant après lui le souvenir d'un prince sage et habile.

Lê-túc-tông 1505.

Le règne de ce prince, qui ne dura que six mois, n'offre d'autre fait qu'une révolte promptement réprimée dans la province de *Cao-bâng*. Le jeune roi mourut à l'âge de 17 ans, après avoir désigné pour son successeur son deuxième frère *Tuân*.

Lê-oai-mục 1505-1510.

Par obéissance aux dernières paroles de *Lê-túc-tông*, peut-être aussi dans l'espérance de dignités futures, les grands mandarins placèrent sur le trône le prince désigné par le roi mourant. *Lê-oai-mục*, deuxième fils de *Hiên-tông*, avait pour mère une simple domestique du palais. L'obscurité de sa naissance du côté maternel avait froissé la reine, mère

de *Túc-tông*, qui s'était opposée de toutes ses forces à son élévation au trône. Aussi, le premier acte de *Oai-myc* fut de la faire assassiner ainsi que tous les mandarins qui lui avaient fait quelque opposition. Ce crime préluait, en les présageant, à tous les crimes de ce prince cruel dont le règne ne fut qu'un tissu de débauches et de meurtres. Du reste, amis ou ennemis, personne n'était à l'abri de ses cruautés. Souvent au milieu de l'orgie il faisait massacrer ses compagnons de plaisir.

Une révolte des Ciampoï vint pour un moment le distraire de ses vengeances. A la nouvelle de ce mouvement, il fit marcher des troupes contre les rebelles avec ordre de massacrer tous les prisonniers. Cette sanglante répression jeta la terreur dans le pays et arrêta toute nouvelle tentative de rébellion. Une idée heureuse, la seule de ce règne, signala la fin de cette guerre ; ce fut l'établissement de soldats dans les provinces ciampoïses récemment conquises. En se fixant dans le pays, les Annamites devaient rendre l'annexion plus durable. La fusion des races n'eût pas lieu, les Annamites contractèrent peu d'alliance dans le pays, mais grâce à leur propagation rapide, la race vaincue se trouva peu à peu refoulée dans les montagnes. Parmi les grands officiers qui se distinguèrent dans cette guerre, l'histoire cite le nom d'un membre de la famille *Mac* ; plus tard, nous retrouverons cette famille devenue assez puissante pour lutter contre les rois du Tong-King et leur ravir, pendant de longues années, une partie de leur royaume.

Cependant, les fureurs du roi ne connaissaient plus de bornes ; après avoir fait périr tous ceux qui avaient montré quelque sympathie pour ses victimes, il avait livré le pouvoir aux parents de sa mère, s'était débarrassé, par le fer ou par le poison, des princes ses oncles, et avait fait jeter leurs enfants en prison. Fatigué de tant de crimes, craignant peut-être pour sa vie, le chef d'une famille puissante, *Nguyễn-vân-lang*, leva l'étendard de la révolte entraînant à sa suite un grand nombre de mandarins. Ils se réunirent

sous le commandement du général *Lê-uinh*, récemment échappé des prisons où le roi l'avait fait enfermer. Les troupes de *Oai-mục* furent battues en plusieurs rencontres ; pour se venger de ses défaites, le roi fit massacrer tous les parents de *Lê-uinh*, mais ces nouveaux crimes ne relevèrent pas son parti ; il voyait avec terreur les révoltés s'approcher de la capitale. Privé de son armée, dont une grande partie après sa défaite avait passé à l'ennemi, il ouvrit les prisons, distribua de l'or et des armes aux détenus ; plus soucieux de leur vie et de leur liberté que de leur roi, ces soldats improvisés prirent la fuite. D'ailleurs il était bien tard pour combattre, la capitale était investie ; *Oai-mục* fut livré à l'ennemi par un de ses généraux qui, sans doute, escomptait d'avance sa trahison ; il se trompait. *Lê-uinh* croyant peu à la fidélité d'un traître, même quand ce traître le servait, le fit décapiter. Le roi, prisonnier, échappa à la vengeance de son ennemi en s'empoisonnant. Malgré cela, *Lê-uinh* ne voulut pas laisser impuni le meurtre de ses parents. La défaite et la mort de *Oai-mục* ne lui suffisaient pas. Il ordonna d'attacher le cadavre à la bouche d'un canon et le fit mettre en pièces. Les débris sanglants furent brûlés et les cendres déposées dans un tombeau, au village natal de la mère de *Oai-mục*.

C'est en Orient seulement, où l'omnipotence des rois et le servilisme des sujets sont absolus, que l'on peut trouver comme dans la Rome de la décadence, des monstres semblables à celui dont nous venons de raconter la vie. Partout ailleurs où les idées chrétiennes ont pénétré, à moins cependant que ce ne soit aux jours troublés des révolutions, ces sanglantes tragédies n'oseraient être jouées sur le trône par les dépositaires du pouvoir.

Lê-trong-dục 1501-1517.

Quoique petit-fils de *Thánh-tông* et par conséquent de race royale, le général *Lê-uinh* n'avait eu peut-être en se révol-

tant que l'idée de se venger de *Oai-myc*. Le succès grandit son ambition, il monta sur le trône demeuré vacant par la mort du roi. Les qualités qu'il avait déployées comme général semblaient faire présager un règne glorieux ; il n'en fut rien. Livré aux plaisirs, sans souci de l'administration du royaume que se disputaient les grands mandarins, parmi lesquels les plus puissants et les plus habiles étaient les *Trinh*, les *Nguyễn*, et les *Mac*, dont nous aurons plus tard longuement à parler, il ne signala son règne que par la répression plus ou moins sanglante de nombreuses révoltes et la construction de vastes et inutiles palais où il prodigua l'argent et les sueurs du peuple. Il aurait eu besoin comme beaucoup de ses prédécesseurs et de ses successeurs, qu'on lui rappelât ces paroles de l'empereur chinois *Tai-tsoung* : « Si le prince veut se satisfaire en quelque chose, comme en « faisant de vastes parcs, de beaux étangs, de grands « bâtiments ; il faut pour cela surcharger le peuple d'im- « pôts, au moins de corvées, et l'agriculture en souffre. « De là les disettes et les famines. Les peuples gémissent, « murmurent, succombent. Si le prince est insensible et « néglige d'y remédier, il est regardé comme un tyran, né « pour le malheur des peuples, il est l'objet de l'exécration « publique. » ⁽¹⁾

Une des plus grandes révoltes s'éleva en 1511 à l'instigation de *Trân-tuân* dans la province de *Son-tây*. Vaincues d'abord, les armées royales commandées par *Trinh-duy-sân* s'étaient débandées et laissaient libre le chemin de la capitale d'où la frayeur faisait déjà fuir les familles riches, lorsque, à la tête de 30 soldats qui font le serment de vaincre ou de mourir *Trinh-duy-sân* pénètre au milieu de la nuit dans le camp des rebelles, tue leur chef et met l'armée en fuite.

Quelques autres révoltes éclatèrent encore pendant les années suivantes ; la plus terrible fut celle de 1516 qui se

(1) *Du Halde*, tome II p. 581

prolongea pendant plusieurs années. A cette époque, un bonze, nommé *Trần-cáo*, mêlant la religion à la politique, se donnant pour une incarnation de Bouddha en même temps que pour un descendant des *Trần*, avait répandu dans le peuple la croyance à sa puissance surnaturelle ; aussi, dès qu'il arbora le drapeau de la rébellion, vit-il un grand nombre d'hommes répondre à son appel. Malgré ses prédictions, il fut vaincu près de *Hà-nội* et se réfugia dans la montagne de *Số-son*. Sa défaite avait diminué le nombre de ses partisans sans les faire totalement disparaître. Il put donc encore à leur tête exercer des ravages sur les campagnes environnantes. Résolu d'en finir avec ce rebelle, le roi ordonna à *Trinh-duy-sán*, le vainqueur de *Trần-tuán*, de se mettre à sa poursuite ; au lieu d'obéir, celui-ci, qui avait à se venger d'un sanglant affront, rallie autour de lui un certain nombre de mécontents, force le roi à sortir de son palais en simulant une attaque de rebelles et massacre ce prince ainsi que ses plus fidèles serviteurs. La reine, ajoutent les annales, se précipita dans les flammes qui, par l'ordre de *Trinh-duy-sán*, consumaient les restes de son époux. Une révolte avait porté *Tuong-dục* au trône, une révolte l'en faisait descendre. C'était la loi providentielle de la justice distributive qui s'applique également aux peuples, aux rois et aux simples citoyens.

Lê-chiêu-tông 1517-1523.

Ce ne fut pas sans peine que le nouveau roi put ceindre la couronne ; quelques grands mandarins avaient d'abord élu le prince *Quang-trị* encore enfant, mais d'autres officiers s'y opposèrent. A la fin le choix tomba sur le prince *Y-án-huệ* qui prit le nom de *Lê-chiêu-tông*. Les conseillers du feu roi furent mis à mort et leurs biens confisqués.

Ces actes de vengeance ne pacifiaient pas le royaume ; le bonze *Trần-cáo* avait toujours une armée de rebelles sous ses ordres. Un moment il fit trembler le roi et la cour, qui

abandonnèrent la capitale, pendant que le peuple saccageait le palais royal. L'or, l'argent, les livres, les registres officiels, tout fut livré au pillage, et quelques jours plus tard, *Trần-cảo* faisait son entrée dans la capitale du royaume. Cependant, à la vue des succès des rebelles, les chefs désunis firent la paix et vinrent mettre le siège devant *Hà-nội*, d'où *Trần-cảo* s'échappa en fugitif, pendant que *Chiêu-tông* y rentrait en vainqueur. Le grand mandarin *Trịnh-duy-sản* se mit à la poursuite des rebelles, mais il tomba dans une embuscade, fut fait prisonnier et décapité, et *Trần-chơn*, le meilleur général de l'Annam, fut chargé de continuer la guerre. Alors *Trần-cảo*, fatigué d'une lutte dont le succès final se faisait sans doute trop attendre au gré de ses vœux, se retira dans un couvent de bonzes, après avoir transmis son pouvoir à son fils *Cung*. Les sanglantes rivalités entre les commandants des armées royales permirent à ce dernier de garder quelque temps encore une certaine autorité sur le territoire de *Lạng-nguyên* ⁽¹⁾ ; lorsque plus tard le pouvoir tomba entre les mains des *Mạc*, il fut vaincu et se réfugia en Chine. Revenu en Annam et ayant de nouveau tenté de se révolter, il fut fait prisonnier et mis à mort. La durée de cette rébellion et ces différentes péripéties montre bien que la décadence commençait déjà dans le royaume.

Le temps était venu, en effet, où des calamités de toutes sortes allaient fondre sur l'Annam. La race des *Lê*, dont le neuvième roi montait sur le trône, était déjà abâtardie, semblable à ces arbres dont, en leurs premières années, la croissance de rameaux vigoureux a rapidement épuisé la sève, pour ne laisser ensuite produire que des fleurs sans parfum ou des fruits sans saveur. Les premiers *Lê* avaient été de vaillants hommes de guerre et d'habiles administrateurs, leurs descendants n'étaient plus que des jouets entre les mains des ambitieux, qui, sans se disputer encore le titre de roi, s'en disputaient déjà la puissance. Les chefs d'armée

(1) Province de *Lạng-son*.

ne craignaient pas de mettre les forces vitales du pays au service de leurs querelles. A leur retour de la guerre contre *Trần-cáo*, les généraux *Nguyễn-hoàng-dũ* et *Trịnh-tuy* s'étaient jurés une haine mortelle ; chacun à la tête de leurs troupes, ils en vinrent plusieurs fois aux mains sans résultat définitif. Le roi prit d'abord parti pour *Nguyễn-hoàng-dũ*, et *Trịnh-tuy* fut soutenu par *Trần-chơn*. L'habileté et le courage de ce dernier appelèrent la victoire sous les drapeaux de son protégé. *Hoàng-dũ* réduit à fuir aurait été fait prisonnier sans l'aide que lui prêta le gouverneur de la province du *Son-nam*, *Mạc-đăng-dong*. Le roi, qui sans doute prévoyait cette défaite, avait déjà passé du côté de *Trịnh-tuy* et de *Trần-chơn*. Ainsi, chose étrange et qui prouve l'avilissement de la royauté, ce n'étaient pas les sujets qui venaient apporter au roi leur dévouement et leur fidélité contre des rebelles, ce n'était pas non plus un roi prenant le parti d'un sujet fidèle et l'aidant de son pouvoir ; c'était un roi réduit à passer d'un camp dans un autre, sans que par sa présence il arrêtât les querelles ou fit pencher la balance du côté où il mettait son épée.

Parmi toutes ces familles puissantes et ces généraux plus maîtres de l'armée que le souverain ; un homme attirait plus particulièrement l'attention par ses victoires et sa brillante valeur ; c'était *Trần-chơn*. Son nom rappelait cette dynastie des *Trần* dont le souvenir revenait plus vif à la mémoire du peuple au milieu des calamités publiques et de la faiblesse des descendants de *Lê-lợi*. Les partisans des *Lê* redoutèrent son ambition, ils l'attirèrent dans le palais royal et le massacrèrent avec ses amis les plus fidèles.

Mais à la nouvelle du meurtre de son chef, l'armée de *Trần-chơn* cria vengeance ; le roi, qui n'avait d'audace que pour le crime, prit la fuite et alla demander du secours à un autre de ses généraux *Mạc-đăng-dong*. Celui-ci avait des partisans dans les deux camps, son fils avait épousé la fille de *Trần-chơn*, et lui-même, comme nous l'avons vu, avait volontairement laissé s'enfuir *Hoàng-dũ*. Il essaya mais en vain

de négocier avec les rebelles ; il fallut combattre. *Hoàng-dũ* réunit ses troupes à celle de *Mac-dãng-dong*, et l'armée de *Trần-chon*, privée de son vaillant chef, fut battue à *Từ-liêm*.

La révolte était finie, le roi rentra dans sa capitale et accorda une amnistie, mais la royauté restait en tutelle ; son tuteur *Mac-dãng-dong* fut comblé d'honneurs et nommé premier ministre, commandant des troupes de terre et de mer. Imitateur de la politique de ses prédécesseurs, il écarta ses ennemis du pouvoir, plaça ses parents et ses amis dans les charges les plus importantes, aplanissant ainsi peu à peu le chemin du trône. Sa puissance semblait affermie pour longtemps, lorsque le roi, bientôt fatigué de ce joug et aidé de quelques amis, s'échappa de *Hà-nội* et alla se mettre sous la protection de son ancien général *Trịnh-tuy*, que tour à tour il avait secouru et combattu. Après bien des hésitations, ce dernier lui amena un corps de 10000 hommes, mais à peine était-il arrivé que la cruauté du roi vint rompre cette fragile alliance. Pour une raison futile, ce prince ordonna de mettre à mort un officier de l'armée de *Trịnh-tuy* et d'exposer la tête devant la porte du camp. Cet acte sanguinaire ne resta pas sans vengeance. *Trịnh-tuy* rassembla immédiatement ses troupes, fondit sur l'armée royale qu'il mit en déroute, fit le roi prisonnier et le conduisit à *Tây-đô* (la capitale de l'Ouest), *Lê-chiêu-tông* n'était pas mort, il n'avait pas abdicqué et cependant son règne était fini. Singulier règne d'ailleurs que celui de ce roi obligé de se jeter dans les bras tantôt de l'un, tantôt de l'autre de ses généraux, à qui le malheur ou la fortune ne donne ni expérience, ni courage et qui mourra assassiné après avoir passé les dernières années de sa vie en prison par l'ordre d'un homme comblé de ses bienfaits.

Lê-cung-hoàng 1523-1528

Aussitôt après la fuite de *Chiêu-tông*, *Mac-dãng-dong* qui ne trouvait point encore le moment opportun pour monter sur

le trône, mais voulait y placer un prince dont le nom lui servit de drapeau et légitimât sa lutte contre le roi déchu, donna la couronne au prince *Xuân* connu sous le nom de *Cung-hoàng* (1), et se hâta de faire son expédition contre *Trình-tuy*, afin de s'emparer de l'ancien roi, autour duquel son rival aurait pu grouper les mécontents. Son expédition fut heureuse ; *Chiêu-tông* tomba entre ses mains à *Luong-chánh* ; il le jeta en prison, puis fatigué de le garder, il le fit assassiner un peu plus tard. Son ambition et sa cruauté grandissaient avec son pouvoir ; il se montra sans ménagements pour ses ennemis quels qu'ils fussent ; il fit périr son beau-frère, faussement accusé de conspiration par sa femme. Cependant, son autorité n'était point incontestée. Parmi les mandarins, beaucoup se plaignaient de voir le roi soumis à un sujet, une révolte eût pu éclater et compromettre l'avenir brillant que son ambition convoitait. Il imagina alors une comédie à laquelle probablement personne ne se laissa prendre, mais qui calma pour un moment les colères et les haines. Il déclara qu'il allait quitter les affaires et se retira à la campagne. A peine avait-il abandonné la cour, que de nouveaux honneurs vinrent le chercher dans sa retraite ; il les accepta, sans cependant reprendre la direction de l'Etat ; enfin, quand toutes ses mesures furent prises et qu'il se crut assez fort pour braver le reste de respect et de fidélité qu'obtenait encore la race des *Lé*, il se présenta inopinément au palais royal, somma le roi d'abdiquer et le reléqua avec sa mère dans la citadelle, où il le força bientôt de s'étrangler. Ainsi se font les révolutions dynastiques dans l'Extrême-Orient. Les rois, trop faibles pour résister, en sont les victimes ; les ambitieux, les auteurs ; le peuple n'en est que le spectateur assez désintéressé. Les mandarins qui, seuls, pourraient les em-

(1) Ce prince fut détrôné et mourut avant de recevoir l'investiture de la Chine, aussi son nom est-il omis sur les listes des rois d'Annam dans les Annales chinoises.

pêcher, les aident plutôt, en mettant leur influence au service du plus fort ou du plus audacieux, afin de sauvegarder leurs dignités et leur fortune, préférablement à leur honneur.

USURPATION DES MAC

Mac-dăng-dong 1527-1530.

Mac-dăng-dong venait de franchir le dernier degré qui conduisait au trône ; sûr des troupes dont les chefs étaient ses créatures, il déclara que la maison des *Lê* avait cessé de régner et se proclama roi. Ensuite il se hâta d'envoyer une ambassade à Pékin, afin de faire sanctionner son usurpation, en affirmant l'extinction de la race des *Lê* ; ce ne fut point chose facile. L'empereur savait à quoi s'en tenir sur la vérité de ces affirmations. Il fallut de nombreuses négociations, et elles ne réussirent que le jour où *Mac-dăng-dong* ne craignit pas de payer, d'une portion du territoire national, l'investiture qu'il demandait ; il céda deux cantons à la Chine, en outre des présents d'or, d'argent, de pierres précieuses qu'il avait prodigués. Cependant, malgré cette sorte d'investiture, qui pouvait peut-être, aux yeux de quelques-uns, donner une couleur légale à l'usurpation de *Mac-dăng-dong*, malgré tout le soin qu'il avait pris de ne donner des dignités qu'à des hommes dévoués à sa cause, un grand mandarin de la province de *Thanh-hóa*, *Nguyễn-cầm* ou *Nguyễn-dó*, n'avait pas voulu abandonner le parti de la dynastie déchuée. et s'était réfugié avec sa famille et ses serviteurs dans le royaume d'Ailao ⁽¹⁾, appelant auprès de lui le prince *Lê-ninh*, fils du roi précédent, et tous ceux qui étaient restés fidèles aux *Lê*. Pendant ce temps, *Mac-dăng-dong* s'occupait d'affermir son pouvoir en essayant par des réglemens sages d'établir

(1) Ce royaume, vaincu et démembré par *Lý-thánh-tông*, s'était reconstitué, sans doute grâce aux troubles du Tong-King.

la tranquillité et l'ordre dans le pays, et d'attirer les sympathies du peuple à son pouvoir naissant. Quand il crut l'avenir assuré, il abdiqua en faveur de son fils (1530).

Il avait appris par l'histoire des *Trân*, tous les avantages que l'héritier présomptif pouvait recueillir de cette association au gouvernement de l'Etat du vivant de son père.

Mac-dăng-dinh 1530-1540.

Les usurpateurs ne maintenaient pas sans peine leur domination sur le Tong-King. Malgré l'habitude qu'avait le peuple annamite de se courber sous le joug du plus fort, il restait toujours çà et là quelques hommes intrépides, qui tantôt par ambition, tantôt par dévouement, soutenaient de leur épée les rois déchus, et dont l'influence entraînait les masses. Certes, bien peu de pays ont été affligés par autant de révolutions, bien peu de trônes ont vu des rois aussi faibles et aussi incapables, et cependant on trouve dans ce royaume, aux jours de la chute des souverains, un homme vaillant prêt à les soutenir, et une armée disposée à combattre pour leur cause. D'où vient cette chose étonnante? Sans doute les Annamites ont dans le caractère quelque chose d'aventureux et de brave, mais ces dispositions naturelles ne suffisent pas pour expliquer comment ils sacrifient si facilement leur tranquillité, leur fortune ou même leur vie. Est-ce ambition, respect des traditions, affection pour une dynastie qui a donné à leur pays des jours de gloire et de puissance; est-ce ce sentiment religieux, qui leur fait voir dans le monarque le mandataire et le représentant du Ciel? C'est probablement un mélange de ces divers sentiments qui les pousse à cette détermination, mais il serait difficile d'indiquer celui qui prédomine. Quoi qu'il en soit, les dynasties déchues ont toujours rencontré des soutiens, et longtemps après leur disparition, leur nom a servi de drapeau. Les *Mac* devaient en faire, comme *Hô-qui-ly*, la douloureuse expérience.

En 1531, une révolte éclata, conduite par un membre de la famille des *Lê*, *Lê-ý*, qui commença par réunir une armée de 10000 hommes et battre *Mạc-đãng-dong* à *Mã-giang*, et s'avança même jusque sous les murs de *Tây-đô*, la capitale de l'Ouest. Malheureusement, ses succès le rendirent imprudent ; malgré son courage et ses talents militaires, il fut vaincu et fait prisonnier. Conduit à *Hà-nội*, il fut condamné à être écartelé. Après sa mort, une partie de ses soldats se réfugièrent dans l'Ailao et allèrent grossir les rangs de l'armée de *Nguyễn-cầm*. Ce dernier, pendant la révolte de *Lê-ý*, avait fait proclamer roi le jeune *Lê-ninh*, fils de *Lê-chiêu-tông*, et connu sous le nom de *Lê-trang-tông-dũ*. C'était chose facile de lui donner un titre, plus difficile était de lui reconquérir un royaume. *Nguyễn-cầm* se mit à l'œuvre. Après s'être établi dans le Tong-King méridional et principalement dans la province de *Thanh-hóa*, il essaya de faire reconnaître son protégé par la Chine. Ainsi, usurpateur ou roi légitime, le premier soin des souverains du Tong-King est de se mettre sous le patronage de l'empereur en lui demandant une sorte de consécration du pouvoir qu'ils possèdent ou pour lequel ils combattent, mais à part de rares exceptions, sans lui demander aucun secours en hommes ou en argent. La Chine aurait pu alors intervenir militairement, et peut-être reconquérir l'Annam, comme elle l'avait fait au temps de *Hồ-qui-ly*, sous prétexte de chasser l'usurpateur. La situation était la même, l'empereur le comprit et ordonna à ses généraux d'aller détrôner les *Mạc* ; mais le vieux *Mạc-đãng-dong*, qui gouvernait encore sous le nom de son fils, connaissait les hommes de l'empire ; au lieu de combattre il se soumit, au lieu de fer il donna de l'or, et se présenta lui-même à la frontière. Gagnés par ses présents, les généraux chinois firent un rapport favorable à l'empereur, qui nomma *Mạc-đãng-dong* mandarin de deuxième classe et lui confia l'administration de la partie du Tong-King qu'il possédait, lui ordonnant de laisser à *Lê-ninh* les provinces méridionales. En portant ce jugement, l'empe-

reur ne s'était évidemment préoccupé en aucune façon, ni des droits des deux rois, ni de l'intérêt du peuple annamite. Séduit par l'or des *Mac*, il ne s'était pas déclaré contre eux, d'autre part, croyant aux droits de *Lê-ninh*, il n'avait pas voulu lui dénier ces droits. C'était un compromis qui, en voulant ménager les deux partis, les blessait tous les deux et causait le malheur du pays en laissant subsister des ferments de guerre civile.

Mac-phước-hải 1540-1546.

Le véritable roi du Tong-King *Mac-dăng-dinh* mourut en 1540 et son fils *Mac-phước hải* lui succéda. Mais le jugement porté par l'empereur n'avait en aucune façon changé les sentiments des *Lê* et des *Mac*, aussi la guerre continuait-elle entre ces deux familles. Les partisans des *Lê* s'emparèrent du *Nghê-an* et mirent le siège devant *Tây-dô*, dont le gouverneur capitula au bout de quelques jours. Mais dans son cœur le commandant de *Tây-dô* restait attaché aux *Mac*. En faisant sa soumission, son but était de priver le parti des *Lê*, de son plus sûr appui, du général *Nguyễn-cảm*. Dans une visite le traître offrit une pastèque empoisonnée à *Nguyễn-cảm* qui mourut quelques heures après. La douleur de *Lê-trang-tông* égala la perte qu'il venait de faire. Heureusement le commandant des armées des *Lê*, dont les fils étaient encore trop jeunes pour lui succéder, laissait un gendre digne de lui par sa valeur et son habileté. *Lê-trang-tông* lui confia la mission de continuer la rude tâche entreprise par *Nguyễn-cảm*, et passa tranquillement les dernières années de son règne, sous la protection de ce nouveau chef. Il mourut en 1549. *Mac-phước-hải* l'avait prédédé de trois ans dans la tombe. Pendant sa courte administration, qu'aucun fait éclatant ne signala, il tenta de guérir les maux causés par la guerre. Tous ses efforts furent inutiles, un seul remède eut été bon, et ce remède, ni les *Mac*, ni les *Lê* ne songeaient à l'employer. Il eût fallu qu'un des deux rivaux abdiquât et don-

nât au pays par ce grand acte d'abnégation, le calme nécessaire à la prospérité. Mais ce n'est pas ainsi que raisonnent les partis politiques. Trop souvent, la voix de la gloire et celle de l'ambition parlent assez haut pour étouffer les cris de ceux qui souffrent, et le sang semble nécessaire pour donner plus d'éclat à la pourpre.

Mac-phước-nguyên 1546-1561.

A la mort de *Mac-phước-hải*, ses deux fils entrèrent en rivalité pour la possession de l'héritage paternel. A la fin, le fils aîné, *Mac-phước-nguyễn*, l'emporta sur son frère cadet. A cette époque le royaume d'Annam est bien réellement partagé en deux parties, mais inégales ; le Nord, qui reconnaît l'autorité des *Mac*, dont la capitale est *Hà-nội*, et le Sud, beaucoup moins étendu, où commande le parti des *Lê*, fortement établi dans la province de *Thanh-hóa* et a *Tây-dô* pour capitale. *Lê-trung-tông*, fils de *Lê-ti-ang-tông*, était alors le roi proclamé par les partisans de cette famille et régnait sous la protection de *Trình-kiêm*, gendre et successeur de *Nguyễn-cầm*.

Pendant que, de son côté, *Mac-phước-nguyên*, vainqueur de son frère, mettait ses soins à organiser son royaume et essayait de guérir les maux faits par la guerre, *Trình-kiêm* formait et exerçait son armée pour de nouveaux combats. En 1551 il fit une brusque invasion dans les provinces septentrionales et osa même mettre le siège devant *Hà-nội*, la capitale des *Mac*. Mais il dut renoncer à cette entreprise encore prématurée, et revint dans le *Thanh-hóa*. L'événement le plus remarquable de ce règne, fut la brillante victoire remportée par *Trình-kiêm* sur l'armée des *Mac*, près du mont *Quân-an*. Attaqué à l'improviste, le général *Mac-kinh-diễn* put à grand peine s'échapper avec quelques hommes. Cette victoire consolida le parti des *Lê* et leur amena de nouveaux partisans au nombre desquels il faut compter de grands officiers du parti ennemi. L'année suivante mourut le roi *Lê-trung-tông-võ* à l'âge de 22 ans. Il est difficile, pour ne pas dire impos-

sible, de donner une appréciation sur le caractère des princes qui, à cette époque, se succèdent sur le trône ; l'administration du royaume, le commandement des armées sont entre les mains de la famille *Trịnh*, les rois attendent dans la mollesse et l'inaction que le génie de leurs généraux leur rende la couronne de leurs ancêtres.

Lê-trung-tông était mort sans héritier direct, *Lê-duy-ban*, fils d'un arrière petit-neveu de *Lê-lợi*, lui succéda sous le nom de *Lê-anh-tông* ; à peine était-il monté sur le trône que la guerre recommença. Pendant les premières années, elle ne fut qu'une alternative de succès et de revers pour les deux partis. Mais en 1560, plusieurs victoires successives de *Trịnh-kiêm* firent trembler les *Mac* ; *Hà-nội* même, leur capitale, fut menacée. A ces succès toujours croissants, le général *Mac kinh-diên* répondit par une audacieuse entreprise. Ne pouvant refouler l'ennemi dans le *Thanh-hóa*, il s'embarqua avec son armée et porta la guerre dans cette province. Le pays, dégarni de troupes, fut conquis en quelques jours, le chef-lieu du *Thanh-hóa* fut pris, et *Mac-kinh-diên* vint mettre le siège devant la citadelle de *An-trường*. A cette nouvelle, *Trịnh-kiêm* abandonna ses conquêtes pour défendre son propre territoire, battit l'ennemi et l'obligea à se retirer. Sur ces entrefaites, mourut *Mac-phước-nguyên* (1561) ; il eut pour successeur son fils *Mac-mậu-hiệp*.

Mac-mậu-hiệp 1561-1591.

Les souverains changeaient, mais les sentiments restaient les mêmes et la guerre continuait toujours. Malgré les défaites qu'ils subissaient de temps à autre, les *Lê* gagnaient du terrain, grâce à la tactique régulière de *Trịnh-kiêm*, qui se contentait de conquêtes de peu d'étendue, dans lesquelles il se fortifiait avec soin et dont il faisait une base pour ses opérations futures. Ce héros mourut avant de voir la réalisation complète de ses espérances, laissant après lui le souvenir d'un capitaine habile, d'un soldat intrépide et d'un sujet dévoué.

Avec *Nguyễn-câm*, il fut le plus puissant et le plus heureux soutien du parti des *Lê*. Son fils aîné lui succéda. Ainsi que la dignité royale, cette charge de protecteur du roi devenait héréditaire ; les grands officiers, créatures des chefs précédents, avaient tout intérêt à conserver cet état de choses. Quant aux rois, espèces de fantômes que l'on montrait de temps à autre comme un drapeau, afin de rallier les fidélités et d'apaiser les ambitions, ils n'osaient ou ne pouvaient se soustraire à ce joug, parfois glorieux pour le pays, mais toujours pesant pour eux. *Trịnh-côi*, le fils de *Trịnh-kiêm*, n'avait point hérité des grandes qualités de son père ; par son orgueil et sa dureté, il mécontenta les grands et les soldats, qui mirent à leur tête son jeune frère *Trịnh-tông*. *Trịnh-côi* se réfugia chez les *Mac*, en leur demandant de l'aider dans sa vengeance. *Mac-phước-nguyên* était mort et son fils *Mac-mậu-hiệp*, son successeur, songeait plus à ses plaisirs qu'aux affaires du royaume. Cependant, cet appel était trop conforme à l'ambition des *Mac* pour n'être pas entendu. D'ailleurs, le commandant de l'armée était un vaillant soldat, et un capitaine habile, le général *Mac-kinh-diên*, auquel le traître livra tout le secret des ressources et des forces des *Lê*. Aussi les *Mac* obtinrent-ils d'abord des succès brillants, mais tous leurs efforts vinrent se briser contre la citadelle de *An-trường*, dans le *Thanh-hóa*, où le roi s'était réfugié avec le gros de ses forces. Après quatre mois de sanglants et infructueux combats, *Mac-kinh-diên* leva le siège ; son armée, abattue par cet échec et des fatigues sans nombre, fut vaincue dans trois batailles successives, à *Lôi-luật-giang*, à *Tống-son* et à *Nga-son*. Dans cette campagne, la victoire définitive demeurait aux *Lê*.

Il paraît que dans cette histoire d'Annam, nous n'abandonnerons le récit des guerres civiles et des guerres étrangères que pour faire celui des vengeances particulières. Les hommes se ressemblent toujours et partout, leurs noms seuls changent ; mais l'ambition, la haine ou le crime, se retrouvent bien plus fréquemment que la vertu ou la fidélité. A

la fin de cette guerre contre les *Mạc*, une rivalité éclata entre *Trinh-tông* et *Lê-cáp-đệ*, le vaillant défenseur de *An-trường*; elle se termina par la mort de *Lê-cáp-đệ*, assassiné par son ennemi. A cette nouvelle preuve de l'ambition de son défenseur, *Anh-tông* craignit pour sa propre vie; n'ayant point l'audace de se défendre, il n'eût que le courage de fuir et se sauva dans la province du *Nghê-an*. Un affidé de *Trinh-tông* le surprit dans un champ de cannes à sucre, et à force de protestations et de serments, le détermina à revenir près de ce dernier. Celui-ci le fit assassiner en route et répandit le bruit qu'il s'était pendu. Prince faible et superstitieux, *Lê-anh-tông* s'entourait de prétendus devins, qui pour se faire comblés de richesses, abusaient de sa crédulité et tiraient des événements les plus futiles, des présages heureux ou malheureux, selon leur intérêt. Il mourut sans illustration et sans gloire, après un règne de 15 ans, si l'on peut désigner ainsi l'époque de sa vie où il fut plus sujet que maître.

C'est sous le règne de *Lê-anh-tông*, en l'année 1562, que les premiers *Nguyễn*, dont descendent les souverains actuels de l'Annam, commencèrent à gouverner les provinces formant aujourd'hui une partie de la Cochinchine, et jetèrent les fondements de leur grandeur et de leur puissance futures. *Trinh-kiêm* avait donné à son beau-frère *Nguyễn-hoàng*, fils de *Nguyễn-cảm*, le titre de gouverneur des provinces de *Thuận-hóa* (*Huê*) et de *Quảng-nam* ⁽¹⁾, alors en partie occupées par les troupes des *Mạc*. Cet acte de *Trinh-kiêm* était-il dicté par affection et estime pour un parent dont il connaissait les talents, ou bien par crainte que le nom si populaire des *Nguyễn*

(1) « Les ministres *Trinh-uc* (*Trinh-kiêm*) et *Nguyễn-vei* (*Nguyễn-cảm*) reçurent en récompense de leurs services, le premier, le titre de soutien de gauche du trône, et le second, celui de soutien de droite. Profitant de la mort de *Nguyễn-vei*, et de la minorité de celui qui devait remplacer le défunt comme soutien de droite, ils régnèrent sans partage sur le roi et sur l'Annam. Quant aux *Nguyễn*, ils furent rélégués dans le territoire du *Quảng-nam* érigé pour eux à cet effet en principauté. » Devéria, *Hist. des Rel. de Ch. avec Ann.* p. 4.

lui portât ombrage ? Il est difficile de le savoir. Quoi qu'il en soit, *Nguyễn-hoàng* n'hésita pas à accepter cette offre. Héritier du génie militaire et politique de son père, il entrevit peut-être la possibilité de se rendre indépendant dans ces provinces éloignées, et s'y rendit aussitôt, emmenant avec lui quelques soldats dévoués. A son arrivée, il s'établit non loin du port de *An-việt* ⁽¹⁾, et s'appliqua à se faire aimer de ses nouveaux sujets par une administration à la fois douce et juste. Une victoire qu'il remporta sur les *Mac* agrandit sa réputation et consolida son pouvoir. Nous le retrouvons, lui et ses descendants, sous les règnes suivants.

Le successeur de *Lê-anh-tông* fut un enfant de sept ans, *Duy-đàm*, connu sous le nom de *Lê-thế-tông-nghi*. Les 27 années de ce règne sont presque entièrement remplies par des guerres sans cesse renaissantes entre les *Mac* et les *Lê*. L'énergie de la défense égalait la persévérance de l'attaque. Depuis plus de 50 ans que *Mac-đăng-dong* avait chassé du trône les descendants de *Lê-lợi*, la lutte se prolongeait sans qu'on put encore prévoir le résultat final. Tour à tour les *Mac* envahissaient les provinces de *Nghê-an* et de *Thanh-hóa* boulevard de leurs ennemis, et les *Lê* faisaient des expéditions dans les provinces soumises aux *Mac*. Ces expéditions, qui se faisaient chaque année presque à la même époque, étaient, grâce à leur régularité, moins désastreuses qu'on ne pourrait le supposer. La population soumise aux *Lê* se préparait dans les forêts, des retraites où elle se réfugiait aux jours du danger ; l'ennemi rentré dans son pays, elle revenait continuer ses travaux. De leur côté, les *Mac*, sur la route que suivaient les armées ennemies, avaient ordonné d'élever des fortifications en terre, des palissades en bambous, derrière lesquelles ils avaient fait creuser de vastes fossés. C'était au milieu de ces travaux de défense que se réfugiaient les paysans des contrées envahies.

Les premières années du règne de *Lê-thế-tông*, le nouveau général des *Lê*, *Trịnh-tông*, se tint sur la défensive, se con-

(1) Probablement Tourane.

tendant de repousser les agressions des *Mac* ; du reste, les succès de ces derniers s'arrêtèrent à la mort de *Mac-kinh-diên* ; son successeur *Mac-dôn-nhuong*, qui avait pénétré dans le *Thanh-hóa*, fut forcé à la retraite. Trois cents prisonniers, fruit de cette victoire, s'attendaient à la mort. *Trịnh-tông* leur pardonna, il fit plus, il leur distribua des vivres et de l'argent, et leur permit de retourner dans leur pays, où ils publièrent la bravoure et la générosité des *Lê*. Cet acte d'habile générosité gagna aux *Lê* plus de partisans qu'une victoire. En 1583, *Trịnh-tông*, après avoir organisé son armée, préparé ses ressources, porta la guerre sur le territoire ennemi ; il parcourut en vainqueur les provinces de *Ninh-binh* et de *Nam-dinh*, et pénétra dans la province de *Hung-hóa*. Pendant neuf ans, il fit chaque année des expéditions victorieuses et conquit le terrain pied à pied. Enfin, en 1592, il mit le siège devant *Hà-nội*, la capitale du royaume des *Mac*. Une bataille sanglante s'engagea sous les murs de cette ville. Les *Mac* avaient réuni toutes leurs forces pour une lutte suprême. Ils furent vaincus et la prise de la ville suivit de près cette victoire. *Nguyễn-quyên*, le meilleur général des *Mac*, se rendit au vainqueur : « Le Ciel a décrété contre les *Mac*, dit-il, c'est en vain que leurs soldats déploieront leur courage. » Il ne restait plus qu'un coup à frapper et les *Mac* étaient perdus sans ressources. Mais *Trịnh-tông* craignit le mécontentement de ses soldats fatigués et les ramena dans le *Thanh-hóa*. Au lieu de profiter de cette faute de son adversaire pour réorganiser son armée, *Mac-mậu-hiếp* se contenta de faire élever quelques retranchements près du fleuve *Nhi-hà*, au delà duquel il s'était réfugié, puis il reprit le cours de ses débauches. Il n'hésita pas à envoyer des troupes contre un de ses généraux dont il voulait enlever la femme. Pour se défendre, ce général demanda du secours à *Trịnh-tông*. Transporté de joie à cette nouvelle, celui-ci s'écria : « Le Ciel est pour nous, nous allons reconquérir l'héritage de nos rois. » Puis il marcha contre *Mac-mậu-hiếp*, le vainquit et fit prisonniers plusieurs de ses femmes et de ses en-

fants. Alors, au milieu de ses désastres, retiré dans la province de *Hai-dzuong*, *Mâu-hiếp* retrouva une partie de cette énergie qui avait fait la fortune de sa race; il abdiqua en faveur de son fils *Tuyên* et se mit à la tête de l'armée. Mais ses soldats épuisés de fatigue, découragés par de nombreuses défaites, furent vaincus malgré les efforts de leur chef. *Mạc-mâu-hiếp* se réfugia dans la pagode de *Mô-quế*, sous l'habit d'un bonze. Trahi par un des siens, il se livra aux soldats qui le cherchaient. « Je suis le roi *Hôn-h-ninh*, leur dit-il, (*Hôn-h-ninh* était son nom de règne), arrêtez-moi, mais ne m'insultez pas. » Conduit à *Hà-nội*, il fut mis à mort par l'ordre de *Trinh-tông* et sa tête envoyée au roi *Lê-thế-tông*.

Malgré cela, la guerre n'était pas encore finie, les officiers du parti des *Mạc* n'avaient pas voulu reconnaître l'autorité du prince *Tuyên*, proclamé roi par son père, ils avaient choisi un autre membre de la même famille nommé *Kinh-chi*. Après quelques succès qui le rendirent maître des provinces de *Hai-dzuong* et de *Kinh-bác*, *Kinh-chi* fut fait prisonnier et mis à mort. Presque anéanti par ces dernières défaites, le parti des *Mạc* n'avait plus la force de continuer la lutte, il s'effaça pendant un certain temps.

RESTAURATION DES LÊ

Trinh-tông profita de la tranquillité que lui donnait la paix pour faire construire dans la citadelle de *Hà-nội* un palais royal, où il conduisit le roi *Lê-thế-tông*. Le 16 du quatrième mois 1593, le descendant de *Lê-lợi* rentra dans sa capitale; 66 ans s'étaient écoulés depuis que *Mạc-dăng-dong* avait détrôné et mis à mort le roi *Lê-cung-hoàng*. Siles *Lê* avaient retrouvé leur trône, ils le devaient au dévouement et au courage de leurs soldats et de leurs généraux; ils le devaient surtout à *Nguyễn-cảm* à *Trinh-kiêm*, à *Trinh-tông*, dont la fortune dépassera celle de ses prédécesseurs. Pour eux, héritiers présomptifs ou souverains couronnés, jamais aucun combat ne les avait vus

l'épée à la main, aucune victoire n'avait été remportée par leur vaillance et leur habileté.

A ce moment, nous voyons reparaitre *Nguyễn-hoàng*, parti depuis dix ans pour gouverner les provinces de *Thuận-hóa* et de *Quảng-nam*. Pendant ce temps, sa situation, précaire au début, s'était améliorée ; quelques succès remportés sur les troupes des *Mạc*, une administration vigilante et douce lui avait attiré les sympathies des populations ; « il avait fait du lieu de son exil sa patrie, d'une terre étrangère sa possession. » Tant qu'avait duré la lutte des *Mạc* et des *Lê*, il s'était prudemment tenu sur la réserve, attendant probablement l'heure du succès pour se ranger sous les drapeaux du vainqueur. Cette heure avait sonné, et aussitôt il était venu présenter ses hommages et son tribut au roi amenant avec lui des troupes bien armées, bien disciplinées, afin d'exterminer les *Mạc*, disait-il, mais plutôt peut-être, afin de montrer qu'au cas où l'ambition de son neveu *Trinh-tông* essaierait quelque chose contre lui, il pouvait se défendre. Cependant on mit sa bonne volonté à l'épreuve ; les partisans des *Mạc* après avoir proclamé roi *Mạc-kinh-cung* s'avancèrent dans les provinces de *Hai-dzuong* et de *Nam-dinh* ; *Nguyễn-hoàng* fut chargé de les chasser. Il s'acquitta de cette mission avec une habileté qui rehaussa singulièrement sa réputation, et après avoir battu les ennemis, les força à se réfugier dans les montagnes où leur général *Mạc-ngọc-liên* tomba malade et mourut. A ses derniers moments ce général adressa au roi *Mạc-kinh-cung* ces sages et patriotiques paroles : « Il est inutile de continuer la lutte, dit-il, la destinée des *Mạc* est accomplie, le ciel s'est déclaré contre eux, n'appellez pas les Chinois à votre secours, ce serait le malheur et la ruine de l'Annam. » Bien loin de suivre ce conseil, le roi recommença la guerre en 1596 ; mais comme l'avait dit le vieux soldat mourant, la destinée des *Mạc* était accomplie ; le commandant de la flotte livra au général *Phan-ngan* son vainqueur, toutes ses jonques avec leur armement et les étendards de ses troupes ;

celui-ci s'avisa alors d'un stratagème qui eut un plein succès. Il ordonna à ses soldats de revêtir l'uniforme des troupes des *Mac*, et de monter sur leurs jonques. A la vue de sa flotte qui s'avance en bon ordre, *Mac-kinh-cung* croit qu'elle revient victorieuse; lorsque tout-à-coup il est entouré d'ennemis et fait prisonnier avec ses femmes et ses enfants. Ce ne fut pas encore le dernier acte de cette sanglante tragédie, mais la paix qui suivit cette éclatante victoire, fut assez longue pour permettre aux *Lê* de s'occuper enfin de leur royaume nouvellement reconquis. De même que tous ses prédécesseurs, *Lê-thế-tông* envoya une ambassade en Chine demander à l'empereur l'investiture de son pouvoir. L'obtenir ne fut pas chose facile. Gagnés par l'or des *Mac*, les généraux chinois les appuyèrent de tout leur crédit, et faisaient entendre à l'empereur que la dynastie des *Lê* était réellement éteinte et que le roi *Lê-thế-tông* était un membre de la famille *Trính*. Les négociations furent longues, le roi d'Annam alla lui-même à la frontière présenter le sceau donné par l'empereur de Chine à *Lê-lợi*, et qui devait être la preuve de sa véritable origine. A la fin, grâce à l'habileté de son ambassadeur *Bùi-khắc-khoan*, que l'empereur décora du titre de premier lettré des deux Etats, *Lê-thế-tông* l'emporta sur ses rivaux, il fallut néanmoins faire des concessions. L'empereur exigea que les *Mac* possédassent en pleine souveraineté, les provinces de *Cao-băng* et de *Thái-nguyên*. C'était laisser subsister des éléments de guerre dans ce malheureux pays; mais les présents des *Mac* étaient plus puissants que la pensée du bonheur des peuples. *Lê-thế-tông* dut consentir à cet arrangement, qui présageait encore des luttes pour ses successeurs; probablement la reconnaissance de sa royauté était le prix de ce sacrifice, et il pouvait garder l'espérance, que tôt ou tard, la faveur impériale se détournerait de ses ennemis et qu'il pourrait alors les expulser complètement.

L'investiture donnée par l'empereur à *Lê-thế-tông*, fut le

commencement d'une période de tranquillité ; *Trinh-tông* en profita pour donner pleine satisfaction à ses aspirations ambitieuses. Il se fit nommer seigneur héréditaire. Quelque temps après cet acte, qui consacrait l'avilissement de la royauté, *Lê-thê-tông* mourut. Ce prince, dont l'enfance se passa dans l'exil, la jeunesse dans des combats auxquels il ne prit point part, vit, à la fin de sa vie, la restauration de son pouvoir couronner les victoires nombreuses dues au génie de ses généraux et au courage de ses soldats ; par lui-même il ne fit rien. L'historien en est réduit à écrire son nom et son titre, son avènement et sa mort.

DEUXIÈME PARTIE

La création de la dignité de seigneur ou *Chia*, qui devait être héréditaire dans la famille des *Trinh* était toute une révolution. Jusqu'alors, les rois n'avaient pas gouverné par eux-mêmes, s'ils avaient eu près d'eux, au-dessus d'eux même, par la réalité du pouvoir, des ministres dont l'ambition, aidée par des talents militaires exceptionnels, les avait relégués au second rang ; ce n'était là qu'un fait. Ce fait allait être une institution. Le roi règne et ne gouverne pas, devenait la maxime fondamentale du gouvernement annamite. Mais les affaires du royaume, au lieu d'être confiées à des ministres plus ou moins responsables et à des assemblées élues par le peuple, étaient concentrées entre les mains d'un seul homme, dont le pouvoir rappelle celui des maires du palais au temps des rois fainéants. Les *Trinh*, comme autrefois Pépin d'Héristal ou Charles Martel, obtinrent par leurs services les charges et les dignités les plus hautes du royaume ; puis dépouillant la royauté de toute prérogative essentielle,

ils ne laissèrent aux héritiers de *Lê-lợi*, d'autres droits que de se plonger dans une précoce débauche, d'étaler une pompe inutile, de languir dans l'oisiveté au fond de leurs palais. Il y avait par conséquent au Tong-King deux souverains héréditaires. Le roi, ou *Vua*, qui avait les honneurs de la royauté, les troupes lui prêtaient le serment de fidélité, tous les actes du gouvernement étaient faits en son nom. Le seigneur, ou *Chúa*, qui avait le commandement général de toutes les troupes, distribuait les dignités et levait les impôts. En un mot, le premier de ces souverains n'avait que l'ombre du pouvoir, le second en possédait la réalité.

Un autre événement allait encore changer davantage l'état de l'Annam. La situation que *Nguyễn-hoàng* s'était créée en Cochinchine devait engendrer bien des guerres : relevant du roi seul ou *Vua*, et non des *Chúa Trinh*, les *Nguyễn* excitaient la jalousie de ces derniers, mécontents de voir ces grands feudataires échapper à leur autorité. Les guerres, qui ensanglanteront le royaume pendant deux siècles, rendront ennemies les populations de la Cochinchine et du Tong-King malgré leur communauté d'origine, et se termineront seulement le jour où les *Nguyễn* complètement victorieux, chasseront en même temps les *Trinh* et les *Lê*. Cependant il est bon de remarquer une chose trop souvent oubliée ; malgré ces guerres et les haines qui s'en suivront, la Cochinchine et le Tong-King ne formeront, en droit, qu'un seul royaume, sous l'autorité nominale des *Lê*. En réalité, les rois n'ayant aucune autorité, le pouvoir sera au Tong-King entre les mains de la famille des *Trinh*, et en Cochinchine il appartiendra à la famille des *Nguyễn*, qui commanderont en maîtres absolus, chacun dans leurs provinces.

Lê-kinh-tông-huê 1600-1618.

A la mort de *Lê-thế-tông*, *Trinh-tông*, le chef réel du gouvernement, mit de côté le fils aîné du roi défunt,

sous prétexte de son peu d'intelligence et fit monter sur le trône, le jeune prince *Duy tân*. C'est sous ce règne qu'eût lieu l'établissement définitif des *Nguyễn* dans les provinces de *Thuận-hóa* et de *Quảng-nam* que désormais nous appellerons Cochinchine.

Après le succès des *Lê* nous avons vu *Nguyễn-hàng* venir offrir ses services et porter aux *Mạc* quelques coups funestes. Depuis, se défiant de *Trịnh-tông*, qui jalousait son pouvoir et craignait son ambition, il avait essayé de retourner dans son gouvernement. Ce n'avait pas été chose facile, il avait employé la force et la ruse et avait enfin réussi à quitter la cour royale. Rentré dans ses provinces, il continua par une sage administration d'affermir son pouvoir, et mourut en 1614, laissant son royaume à son fils *Nguyễn-phước-nguyên*, plus connu sous le nom de *Sãi-vương*. Nous avons peu de détails sur les faits et gestes de ce prince, assez cependant pour comprendre qu'il fut par ses talents, plus que par sa fidélité, le digne fils de *Nguyễn-cảm*. Ses succès contre les *Mạc* nous disent sa bravoure, son administration pacifique révèle sa sagesse, en même temps que les rapports d'amitié qu'il conserve avec *Trịnh-tông*, malgré l'hostilité de ce dernier, dénotent une grande habileté politique, si toutefois l'habileté politique consiste à employer la ruse et l'intrigue.

Avant sa mort, il avait pu voir les intrigues, ourdies par lui, lors de son séjour à la cour des *Lê*, porter leurs fruits. Les principaux généraux de *Trịnh-tông* s'étaient révoltés et s'étaient emparés de la capitale, pendant que le *Chúa*, pris au dépourvu, s'enfuyait emmenant le roi avec lui. Le roi était un drapeau, un signe de ralliement, autour duquel se groupaient les populations inquiètes. Au milieu de ces bouleversements sans cesse renouvelés, c'était près de lui que venaient se ranger le courage fidèle et le dévouement énergique, en même temps que sa présence semblait légitimer une lutte trop souvent causée par les ambitions égoïstes et les rivalités personnelles. La victoire finale appartenait toujours, le passé l'avait maintes fois prouvé, au parti qui possé-

dait les rois dans son sein. Voilà pourquoi les ambitieux tuteurs des rois n'oubliaient jamais de les emmener avec eux ou faisaient tous leurs efforts pour les reprendre, si parfois ils s'étaient enfuis. Les révoltés firent alliance avec les *Mạc* qui, de leur royaume de *Cao-bằng*, surveillaient attentivement le Tong-King et profitaient de toutes les occasions favorables pour essayer de reconquérir le trône ; cette alliance causa leur perte. Les *Mạc* et les rebelles, anciens généraux de *Trịnh-tông*, au lieu de poursuivre leurs succès, se disputèrent le pouvoir ; *Trịnh-tông* revint à la tête de son armée, battit les rebelles et rentra dans sa capitale. Mais bientôt, il eut à sévir contre sa propre famille. Le roi, fatigué du joug de ce maître redoutable, résolut de s'en débarrasser. Le fils aîné de *Trịnh-tông* accepta la mission de faire assassiner son père, espérant sans doute lui succéder plus tôt ; mais l'assassin manqua sa victime ; livré à la torture, il déclara avoir été soudoyé par le roi et le fils du *Chúa*. *Trịnh-tông* n'hésita pas dans sa vengeance, pour affermir son autorité, son ambition demandait un crime, il le commit ; il fit étrangler le roi, jeter son propre fils en prison et mit sur le trône le fils de *Lê-kinh-tông*, *Lê-duy-kì*, connu sous le nom de *Lê-thân-tông*.

Lê-thân-tông 1618-1643.

Pendant deux siècles, nous n'aurons plus à raconter que les guerres des *Nguyễn* et des *Trịnh*, les révoltes contre la domination des *Trịnh* au Tong-King, les succès des *Nguyễn* sur les Ciampoï et les Cambodgiens. L'Annam va devenir un vaste champ de bataille, où les passions ambitieuses se donneront libre carrière aux dépens du peuple. En parcourant l'histoire, nous trouvons bien peu de nations sur lesquelles les malheurs causés par la guerre civile ou la guerre étrangère se soient accumulés, avec plus de persistance, que sur la nation annamite. Aussi, qu'est-elle devenue, à quel degré de faiblesse, d'abaissement, de désorganisation

l'a conduite l'ambition de ses maîtres ? les faits seront là pour nous l'apprendre.

Quelques années après le couronnement de *Lê-thân-tông*, *Trinh-tông* sentant sa fin approcher, partagea son pouvoir entre ses deux fils, *Trinh-trang* et *Trinh-thong*, celui-là même qui avait conspiré avec *Lê-kinh-tông*. Il espérait prévenir ainsi la rivalité entre eux ; ce fut le contraire qui arriva. A peine ses fils furent-ils nommés régents à sa place, que l'aîné se révolta contre le cadet ; le troisième frère, mécontent d'avoir été oublié par son père, imita l'exemple de son aîné. Le frère du *Chúa*, oncle des rebelles, prit aussi part à cette lutte ; mais ne pouvant réussir à surprendre ses neveux, qu'il avait dessein de faire massacrer, il s'empara de *Trinh-tông* et l'emmena avec lui. Abandonné de ses porteurs, le vieillard mourut sur le grand chemin, sans parents, sans amis pour l'assister, dépouillé de tout le prestige de son autorité. Le malheur était venu tard pour cet homme habile, à qui pendant de longues années tout avait réussi, il n'en avait été que plus terrible. Parvenu au faite des honneurs et de la puissance, le *Chúa* du Tong-King se voyait tout d'un coup, trahi par ses fils, renversé de cette place, que l'on peut bien appeler un trône, et mourait misérablement dans sa fuite. Soldat intrépide, capitaine de génie, il avait été le restaurateur de la dynastie des *Lê*, mais en même temps, le véritable destructeur de l'autorité royale. Au bien du pays, il préféra la satisfaction de son ambition ; habile autant qu'ambitieux, il prit la réalité du pouvoir sans le titre qu'il laissa aux rois légitimes, et se contenta de gouverner sous leur nom.

Trinh-trang parvint à triompher de ses frères et de son oncle et tourna ensuite ses armes d'un autre côté. Il avait hérité des sentiments de haine de son père à l'égard des *Nguyễn* de Cochinchine. A plusieurs reprises, il ordonna, mais inutilement, à *Nguyễn-phước-nguyên* de payer l'impôt au roi.

Irrité de ce refus et d'autre part appelé par les frères cadets du *Chúa* de Cochinchine, jaloux de l'autorité de leur

ainé, *Trịnh-trang* envoya un corps de 5000 hommes au port de *Nhự-lê* dans le *Bổ-chánh* ; ces troupes ne furent d'aucun secours aux rebelles. Les deux frères révoltés furent battus et les troupes tongkinoises, privées de leur appui, se rembarquèrent sans avoir osé rien entreprendre. En 1626, une nouvelle attaque de *Trịnh-trang* contre la Cochinchine n'eut pas plus de succès. De leur côté les *Mạc* profitèrent de ces troubles pour reparaitre, ils furent vaincus à la bataille de *Lạng-son*. Le fils aîné du roi *Mạc-kinh-khoun* et l'ancien roi *Mạc-kinh-cung* furent faits prisonniers et mis à mort (1628). Cette victoire ne termina pas la lutte, néanmoins la puissance des *Mạc* est trop affaiblie pour entreprendre une guerre sérieuse contre les *Lê*, encore quelques années et les descendants de *Mạc-dăng-long* disparaîtront complètement, laissant dans l'histoire des traces plus sanglantes que glorieuses.

Cependant les rivalités entre les *Nguyễn* et les *Trịnh* duraient toujours et se traduisaient par d'interminables guerres où les deux partis, tantôt vainqueurs, tantôt vaincus, restaient en possession de leur pouvoir, l'un dans le Sud, et l'autre dans le Nord. *Nguyễn-phước-nguyễn*, nommé aussi *Sai-vương* mourut en 1635, après un règne de 21 ans, pendant lequel des victoires plus d'une fois remportées sur les *Trịnh* avait affermi l'indépendance de son autorité.

Avant sa mort, il avait nommé un de ses fils pour lui succéder en le recommandant à la protection de son oncle. Mais dans cette famille, à peine maîtresse d'un pouvoir sans cesse contesté, les ambitions jalouses qui s'étaient déjà fait jour plusieurs fois éclatèrent de nouveau.

Le troisième fils de *Nguyễn-phước-nguyễn* refusa de reconnaître son frère et appela autour de lui le parti toujours nombreux des ambitieux et des mécontents, auxquels se joignirent des brigands et des pirates. Les troupes envoyées contre lui en eurent facilement raison ; il fut même fait prisonnier et amené à *Huế*. Son frère, *Nguyễn-phước-lan*, appelé aussi *Thượng-vương* lui eût volontiers pardonné, mais

plus porté à écouter la raison politique que la voix du sang, son oncle fit mettre le rebelle à mort. ⁽¹⁾

En 1642, *Lê-thân-tông*, soit obéissance à *Trinh-trang*, soit dégoût d'un rôle sans dignité, abdiqua en faveur de son fils *Lê-d'ng-h'vu*. Ce fut sous ce règne, en 1637, que les Hollandais fondèrent un comptoir commercial au Tong-King. Ils se fixèrent à *Hung-yên*, petite ville située entre *Hà-n'phi* et *Nam-d'inh*. Cet établissement où, comme nous le dirons plus loin, les Français, les Anglais, les Portugais et les Hollandais étaient réunis, subsista jusqu'en 1700. A cette époque, il fut fermé aux Européens par ordre du roi *Lê-hi-tông*, en même temps qu'éclatait une violente persécution contre la religion catholique alors florissante au Tong-King.

ÉTABLISSEMENT DU CHRISTIANISME

Le règne que nous venons de raconter fut le témoin d'un événement qui sans importance politique à ses débuts a eu sur l'avenir de l'Annam une influence considérable. Cette événement est la prédication et l'établissement du christianisme. Il n'entre pas dans le cadre de notre travail de raconter cette histoire en détail, mais elle a eu trop de retentissement dans notre pays, elle se liera désormais de trop de manières à l'histoire générale de l'Annam pour la passer complètement sous silence. Avant de raconter la propagation de l'Évangile en Annam et les persécutions qu'auront à soutenir les chrétiens, il nous semble bon

(1) S'il fallait en croire le roi du Tong-King lui même, les forces militaires du pays étaient alors de : 300,000 soldats d'élite, 2,000 gros éléphants, 10,000 chevaux dressés à la guerre, 1,000 galères de guerre, 50,000 fusils, 30 000 fusils pouvant porter 30 balles à la fois, 20,000 fusils pouvant porter 70 balles, 1,000 pièces d'artillerie en métal. (Lettre du roi à Van Diémen, gouverneur de Batavia). L'exagération de cette énumération est assez évidente pour qu'il soit inutile de la discuter.

de tracer rapidement le tableau des différentes religions qui se partageaient alors et se partagent encore aujourd'hui le royaume annamite.

Au premier rang était le culte du ciel, dont le roi est le seul adorateur ; ensuite le culte de Confucius, dont les lettrés ses principaux partisans n'adorent pas Confucius comme un Dieu, mais seulement le révèrent comme un saint, c'est le nom qu'ils lui donnent. Il existe des temples élevés en l'honneur de ce philosophe. Dans les écoles ainsi que dans les salles d'examen, on attache une tablette de Confucius que parfois on salue et devant laquelle on brûle de l'encens. Enfin, à certaines époques de l'année, déterminées par la coutume ou l'ordre du roi, ses partisans font des sacrifices en son honneur.

Un culte beaucoup plus général qui existait déjà dans les âges les plus reculés est celui des esprits tutélaires ; c'est le culte pratiqué par les villages, il consiste à se réunir le 1^{er} et le 15 de chaque mois dans la pagode du village, pour y faire un festin et offrir à l'esprit protecteur une partie des mets que l'on dépose devant la tablette où est inscrit son nom.

Le culte des ancêtres, pratiqué par tous les Annamites, consiste à honorer les ancêtres défunts par des offrandes et des prostrations aux funérailles ou à certains jours anniversaires. Ce culte n'est guère qu'un souvenir de piété filiale entaché de superstitions et est observé dans l'intérieur des familles.

Le bouddhisme, aujourd'hui en décadence, mais à cette époque encore florissant, comptait un grand nombre d'adeptes. Tels étaient les différents cultes professés par les Annamites, au moment où les premiers missionnaires vinrent prêcher la religion chrétienne, et tels ils sont encore aujourd'hui, à part le bouddhisme, qui compte à peine quelques sectateurs.

Quelles étaient alors et quelles sont maintenant les idées religieuses des Annamites ? Parmi ces différents cultes, que

nous venons d'énoncer, le culte du ciel, s'adresse au ciel matériel ; le culte de Confucius est purement cérémoniel ; le bouddhisme et le culte des esprits ne conduisent pas leurs sectateurs à l'idée d'un Être suprême, créateur de toutes choses ; on peut donc conclure que les Annamites n'adressent directement à un Être suprême, considéré comme tel, aucun hommage d'adoration et de respect ; qu'ils n'ont pas l'idée bien explicite de Dieu, dont le nom n'existe pas dans leur langue, mais il est facile de la susciter en eux, et dès que cette idée vivifiante s'est fait jour dans leur intelligence, la logique des dogmes chrétiens triomphe de leurs superstitions, le culte des bons Anges et des Saints se substitue à celui des esprits, le culte des ancêtres fait place aux prières pour les morts et aux cérémonies de l'Eglise pour les défunts. En un mot, le christianisme, sans être obligé de tout renverser de fond en comble, pour élever un édifice entièrement nouveau, n'a besoin que de compléter et d'épurer les croyances de ce peuple. D'autre part, les Annamites aiment les fêtes et les pompes extérieures et sous ce rapport, les cérémonies catholiques l'attirent et le ravissent. Du côté des mœurs, les obstacles sont loin d'être insurmontables. La polygamie est fort peu en usage, on la rencontre seulement dans la classe riche ; or, la grande majorité de la population est pauvre et mène une vie sobre et frugale.

Les principales difficultés furent suscitées par les mandarins et les chefs de villages. Les mandarins, parce qu'ils ne trouvaient plus dans les chrétiens cette souplesse, cette facilité de concessions que la conscience ne permet pas et que grâce au christianisme, leurs administrés catholiques comprenaient ce qu'est la justice, le droit, la loi ; les chefs de villages, parce que les chrétiens ne pouvaient plus subvenir aux festins donnés en l'honneur des génies protecteurs, travailler aux pagodes et prendre part aux cérémonies païennes. De leur côté, le roi et la cour redoutaient l'esprit aventureux des Européens et voyaient dans les missionnaires des agents politiques envoyés par leur pays afin de

reconnaître les forces et les richesses de l'Annam, dans le dessein d'en faire la conquête. C'est sans parler du point de vue surnaturel, dans ces difficultés de détail et dans les jalousies de quelques mandarins, de quelques eunuques et de quelques femmes du roi qu'il faut le plus souvent chercher les causes des longues persécutions que subirent les chrétiens annamites.

Avant le xvii^e siècle, le christianisme avait-il pénétré en Annam ? Selon une certaine tradition, saint Thomas avait prêché la religion en Chine et ses successeurs avaient, paraît-il, obtenu des succès durables. Dans son apologie de la foi chrétienne, Arnobius fait mention de nombreux adeptes que le christianisme avait parmi les Sères, les Perses et les Mèdes. Or, les Romains donnaient le nom de Sères aux peuples les plus éloignés de l'Asie Orientale. Faut-il en conclure que la religion chrétienne était alors professée par un certain nombre de Chinois ? En tous cas, l'inscription de *Si-ngan-sou* a prouvé que dès le viii^e siècle, la vérité chrétienne avait été portée en Chine ; c'était alors l'époque de la domination chinoise en Annam et les nombreux rapports qui ont toujours existé entre les deux pays n'autoriseraient-ils pas à penser que peut-être les Annamites avaient eu au moins une connaissance vague du christianisme ? Le Père de Rhodes voyait, dans la croix souvent tracée sur le front des nouveau-nés, un vestige des croyances chrétiennes. Quoiqu'il en soit de cette supposition plus ou moins probable, la religion chrétienne était complètement ignorée en Cochinchine et au Tong-King vers la fin du xvii^e siècle. Le premier missionnaire chrétien qui aborda sur ces plages lointaines, fut le dominicain espagnol Diego Adverte, en 1596. Son apostolat donnait les plus belles espérances, lorsque l'arrivée des soldats de sa nation vint compromettre ses succès. Le missionnaire fut obligé de se rembarquer et reçut deux coups de flèche pendant qu'il secourait les espagnols blessés par les soldats annamites que *Nguyễn-hoàng* avait

envoyés contre eux ⁽¹⁾ Au P. Diego Adverte succédèrent les PP. Buzomi, Barreto et de Pina en 1616. L'Eglise de Cochinchine prospérait rapidement grâce au zèle, au courage, à la prudence des ouvriers évangéliques. Aucun missionnaire n'avait encore pénétré au Tong-King, lorsqu'en 1624, le P. de Rhodes arriva en Cochinchine. Nature ardente, généreuse, persévérante, le P. de Rhodes avait toutes les qualités naturelles qui font le véritable apôtre en même temps que sa vie sainte et mortifiée attirait sur ses travaux les bénédictions du ciel. Deux ans après son entrée en Cochinchine, il passa au Tong-King où sa connaissance de la langue annamite lui permit de travailler immédiatement à la conversion des païens. A son entrée dans ce pays, il vit du premier coup d'œil qu'il n'était point nécessaire, comme en Chine, de faire de la science pour obtenir la tolérance religieuse ; il offrit au roi quelques objets d'Europe afin de se concilier sa faveur, mais il ne se fit ni mathématicien, ni astronome, ni littérateur ; il alla droit à son but, il était venu pour prêcher, il prêcha. Etant donné le caractère des Annamites, cette méthode était bonne, aussi les succès de la première heure dépassèrent ses espérances. Dès 1639, il y avait dans le royaume d'Annam 82000 chrétiens ; on en comptait même parmi les membres de la famille royale et parmi les mandarins. Les relations des missionnaires avec les *Chiu* de Cochinchine et du Tong-King furent d'abord excellentes. Plus tard, les dispositions du gouvernement changèrent, et à l'instigation de quelques femmes de la cour et de quelques eunuques, *Trinh-trang* disgracia le P. de Rhodes. Parmi les missionnaires, les uns furent jetés en prison, d'autres obligés de se rembarquer, d'autres reçurent la défense de pénétrer dans l'intérieur du pays et durent rester dans les comptoirs européens. Mais ces mesures dictées, tantôt par des craintes politiques, tantôt par le fanatisme religieux, ne furent pas exécutées

(1) Le P. Adverte mourut évêque de la Nouvelle-Ségovie dans l'île de Luçon.

avec beaucoup de rigueur et ne furent appliquées que passagèrement ; d'ailleurs, aux jours de la tempête, missionnaires et chrétiens courbaient la tête pour laisser passer la bourrasque et reprenaient ensuite au grand jour leur œuvre interrompue. En voyant le développement considérable de cette nouvelle chrétienté, le P. de Rhodes, qui déjà avait établi des catéchistes pour aider les missionnaires dans la prédication de l'Évangile, songea à la formation d'un clergé indigène. Il avait compris « qu'une Eglise ne peut subsister longtemps quand sa base n'est pas adhérente au sol. Il voulut donc préparer des prêtres choisis parmi ses nouveaux chrétiens et greffer ainsi le sacerdoce chrétien sur la tige nationale en faisant circuler la sève évangélique dans les veines populaires. » Pour réaliser ce plan il vint en Europe demander au pape Innocent X, des évêques et des prêtres. Il réussit non sans peine et contribua à la fondation de la Société des Missions-Étrangères, dont le but spécial et premier était comme il est encore aujourd'hui, de former un clergé indigène dans les pays qu'évangélisent ses membres. Des évêques furent envoyés pour compléter l'organisation de ses Eglises naissantes ; les deux premiers furent NN. SS. Pallu et La Mothe Lambert partis en 1660.

L'Eglise d'Annam est fondée, elle grandira au milieu des persécutions les plus sanglantes, mais Dieu la protégera, et une fois encore comme Tertullien, aux premiers jours du christianisme, on pourra dire avec vérité : le sang des martyrs est une semence de chrétiens.

A dater de cette époque, l'histoire de l'Annam se présente à nous sous un nouvel aspect. Pour corroborer la véracité des monuments historiques et augmenter leurs récits, nous aurons désormais les travaux des missionnaires, leurs études sur l'histoire, la géographie, les coutumes, les arts et les sciences de ce pays ; pendant de longues années ils seront les seuls à connaître ces contrées et à initier l'Europe aux secrets de la civilisation annamite.

COMMERCE DE L'EUROPE AVEC LE TONG-KING AU XVII^e SIÈCLE (1)

Les Portugais furent les premiers Européens qui essayèrent de nouer des relations commerciales avec le Tong-King. Dès la fin du xvi^e siècle, quelques-uns de leurs vaisseaux avaient abordé en ce pays. En 1626, un navire de marchands portugais se rendit de Macao au Tong-King. « La nouvelle de l'arrivée de ce vaisseau, dit le Père de Rhodes, fut très-agréable au Roy, désireux d'entretenir le commerce des Portugais dans son royaume, donc il ordonna que ses officiers leur fissent partout grand accueil; et luy mesme les receut fort amiablement et les caressa avec toutes sortes de démonstrations et d'agrément pour leur venuë. » Toutefois, ces bonnes dispositions ne furent que passagères, et le roi conçut bientôt de l'ombrage à cause d'un envoi de lettre en Cochinchine. « Néanmoins, comme il ne voulait pas rompre avec les Portugais, dont il redoutait la puissance et désirait l'amitié, il se contenta, pour guérir les appréhensions qu'il avait prises, sur l'opinion qu'il avait de leur religieuse piété, de tirer d'eux un serment qu'ils n'avaient point de mauvais dessein contre sa personne, ny contre son estat. Ce qu'ils firent, jurans solennellement devant l'image de nostre Sauveur, et prenans le Dieu du Ciel et de la Terre, et le Seigneur de la vie et de la mort, à témoins, qu'ils n'avaient rien entrepris en chose quelconque, contre la personne du Roy de Tunquin, ny contre son Royaume. De quoy le Roy se monstra entièrement satisfait. Les affaires néanmoins des marchands portugais ne se portèrent pas mieux de ce trouble de la cour. Leur retour à Macao en fut dilayé pour quelque temps. » Ces difficultés faillirent faire

(1) Tous les détails que nous donnons sur ce sujet sont tirés d'un travail publié en 1726, en Hollande, par F. Valentyn, missionnaire protestant. Ce travail n'a jamais été, à notre connaissance, publié en français.

abandonner, dès le début, tout le commerce avec le Tong-King, d'autant plus que les marchands portugais avaient subi quelques pertes et que les Hollandais, alors animés d'une haine acharnée contre eux, employaient tous les moyens pour leur nuire ; c'est assez faire comprendre que les Portugais, déjà peu enthousiastes de fonder des établissements qui ne leur paraissaient pas devoir prospérer, ne durent pas faire beaucoup d'efforts pour lutter avec leurs rivaux.

Les Français et les Anglais eurent pendant quelques années seulement un comptoir à *Hung-yên* ; mais bientôt ils l'établirent à la capitale et enfin l'abandonnèrent complètement.

Les Européens qui réussirent le mieux dans leurs rapports commerciaux avec le Tong-King furent sans contredit les Hollandais, dont l'influence commençait à s'accroître dans l'Extrême-Orient. Dès 1637, ils entrèrent en relations avec le Tong-King, et leurs affaires prirent rapidement une extension considérable. Ils avaient été renseignés surtout par les marchands japonais, qui, depuis de longues années, faisaient avec le pays le commerce d'exportation de la soie.

Le comptoir hollandais fut établi à *Hung-yên*, dans la province du même nom. *Hung-yên* était alors une ville « d'environ 2,000 maisons fort mal construites et habitées par de pauvres gens, qui étaient des soldats en garnison. » Ce n'était « qu'une place sans remparts et mal fournie de munitions de guerre. On y trouvait aussi un grand nombre de marchands chinois chassés de la capitale, et un certain nombre de Siamois. » Le chef du premier établissement hollandais fut un marchand nommé Charles Hartsink. Esprit fin et délié, cachant une habileté de diplomate sous les dehors d'un commerçant ordinaire, Hartsink réussit au gré des vœux de la Compagnie des Indes, dont il était l'agent.

Il arriva au Tong-King en 1637, muni des instructions les plus détaillées. Son premier soin fut d'offrir des présents au mandarin chargé de la surveillance de la rivière et au

mandarin des étrangers. Ensuite, grâce aux nombreuses protections⁽¹⁾ qu'il sut s'assurer, il put parvenir jusqu'au roi, qui l'adopta pour son fils. Nous donnons en son entier l'acte d'adoption.

« Taingin Syto Holksussely, Boincejioo parle ainsi :
« Vous avez bien fait, capitaine hollandais Charles, d'avoir
« équipé un vaisseau et d'avoir fait révérence à ma per-
« sonne, en apportant de la Hollande une grande quantité
« de précieuses raretés ; ce qui m'a plu beaucoup, et pour
« cela, j'ai chargé chacun, dans mon pays, d'ouvrir ses
« maisons et de permettre aux Hollandais de faire le com-
« merce pour tous les produits. Si vous pensez sincèrement
« continuer ce que vous avez commencé, par respect pour
« mon pays, et que vous vous sentiez porté à faire le com-
« merce ici, alors personne ne vous fera aucun tort ni
« dommage. Je le désire moi-même. Je veux aussi vous
« montrer mon amitié et vous tenir pour mon fils et vous
« regarder comme un membre de mon conseil.

« Pour vous prouver que je l'entends bien, je vous prends
« comme mon enfant et je vous honore du noble titre de
« *Hentsiouco* Charles ; pour ce nom honorifique, je m'effor-
« cerai toujours de vous aimer et cette affection ne faillira
« jamais. C'est pourquoi ce qui est susdit est ainsi statué. »

Ainsi commencées les affaires des Hollandais ne pou-
vaient que prospérer. Leur commerce consistait surtout en
achats de soie, de riz, de cardamone qu'ils allaient ensuite
vendre à Batavia ou au Japon⁽²⁾. Ils apportaient des balles,

(1) Les Hollandais ne négligeaient aucun moyen honorable ou non. Voici ce qu'on lit dans les instructions données à Hartsink : « Mettez-
« vous en relation avec Oursra, concubine du roi, femme née en
« Corée, vous ferez aux femmes qui sont les plus agréables au roi
« des présents pour une valeur de 20, 25 à 30 *tayils*. »

(2) Il résulte de quelques écrits japonais, que M. van Broekhorst, au 4 septembre 1647, envoya du Tong King au Japon, par le vaisseau *Quarten-Beer*, de la soie, cardamone et autres objets pour une valeur de 355 658 florins ; par le vaisseau *Hillegaert-Berg* du riz, de l'argent pour 80,112 florins, et à ce voyage, la Compagnie gagna 7,935 florins.

du salpêtre, des fusils, des canons, des draps. La principale raison de la bienveillance du roi ou plutôt du *Chia Trinh* à l'égard des Hollandais avait été le désir d'obtenir d'eux des secours dans la guerre contre les *Nguyên*. « J'ai appris, disait le roi *Lê-thân-tông*, dans une lettre adressée au gouverneur de Batavia, Van Diémen, que les Hollandais savent tirer avec art, ce qui m'engage à faire alliance avec vous. Il y a dans le Sud un peuple qui ne m'obéit pas. C'est un peuple sans vie et sans relations, faisant à l'envers toutes les choses bonnes et louables. Son caractère est plein d'astuce, il est semblable aux animaux. Il se fie sur des routes impraticables et il ne m'obéit pas. Si je veux lui faire la guerre par mer au moyen de mes galères, alors la route m'est trop loin, les flots trop élevés et le vent contraire. Voilà les motifs pour lesquels je me suis décidé à appeler les Hollandais à mon secours. » Le roi offrit même de leur donner le pays occupé par les *Nguyên*, mais sans doute les Hollandais croyaient peu à ses promesses. Ils se contentèrent de répondre au roi qu'ils seraient heureux de l'aider, mais ne lui envoyèrent ni un homme ni un vaisseau. Ce n'était pas d'ailleurs la seule question sur laquelle ils se trouvaient en désaccord avec la cour du Tong-King. Ils rencontraient parfois des vaisseaux portugais sur leur route ou des négociants de cette nation sur les marchés de l'Annam ; s'emparer des navires et empêcher les Portugais d'acheter les soies ou les autres objets de commerce, tel était le but des Hollandais ⁽¹⁾. Il ne purent y réussir. A la première nouvelle des hostilités dirigées contre les Portugais, le gouver-

(1) « Tous les vaisseaux de nos ennemis les Portugais que vous rencontrerez, soit en allant, soit en revenant, excepté ceux qui se rendent de Macao au Japon, doivent être attaqués ; il faut vous emparer de leurs biens et garder l'équipage et après avoir fait l'inventaire de tout le bien, il faudra envoyer les prisonniers non au Japon, mais aux Piscadores ou à Tayouan. » Instructions données à Ch. Hartsink et signées Nicolas Hoekebakker.

nement tongkinois édicta la peine de mort contre tout Hollandais coupable d'avoir attaqué les Portugais.

En 1663, le comptoir fut levé à cause de quelques difficultés commerciales, mais il fut rétabli en 1665 et subsista jusqu'en 1700. A cette époque, les *Trinh*, ne trouvant pas dans le commerce avec les Européens tous les avantages qu'ils en avaient espérés, firent subir de mauvais traitements aux négociants. Le chef du comptoir hollandais Van Loo, fut plusieurs fois mis en prison et eut à supporter toutes sortes d'insultes. La position devenait difficile, les profits presque nuls. Van Loo accompagné de son second, Cornélis de Flines, quitta le Tong-King le 8 février 1700 et fit voile pour Batavia. Dans le courant du dix-huitième siècle, quelques vaisseaux européens parurent dans les ports du Tong-King, mais aucune Compagnie ne réussit à fonder de sérieux établissements.

Lê-chon-tông-thuận 1643-1648.

Les cinq années du règne de ce nouveau prince n'offrent rien de remarquable et sans une guerre entre la Cochinchine et le Tong-King, nous n'aurions aucun événement à signaler. Ainsi, ces deux pays dont les habitants avaient la même origine, les mêmes lois, la même langue, la même religion, en étaient réduits à s'entredéchirer pendant de longues années pour satisfaire les désirs ambitieux de leurs gouvernants. Tantôt les *Trinh*, tantôt les *Nguyễn* étaient les envahisseurs, mais jamais une paix longue et solide ne régna entre les deux pays. Cette fois, ce fut *Trinh-trang* qui commença l'attaque en 1647, ses troupes furent mises en déroute et poursuivies jusqu'au fleuve *Linh-giang* et il dut songer à se fortifier chez lui beaucoup plus qu'à s'avancer chez les autres. C'est dans cette même année que mourut *Nguyễn-phước-lan* après quatorze ans de gouvernement. Ce prince avait favorisé le commerce de ses Etats avec les Européens établis à *Fai-fo* (*Hải-phố*) port voisin de la baie de Tourane, et où

s'étaient fixés les Portugais et les Hollandais, il avait fortement organisé son armée, et ses dernières victoires avaient affermi la puissance de sa famille et de son pays.

Sous son règne et celui de son prédécesseur, la Cochinchine s'était considérablement agrandie. A la fin du xvi^e siècle, quand *Nguyễn-hoàng* fut envoyé dans le Sud, il ne gouvernait que deux provinces. Or, s'il faut en croire le P. de Rhodes, cinquante ans plus tard, c'est-à-dire vers 1640, les provinces soumises au *Chúa Nguyễn* étaient alors au nombre de cinq. Le *Quảng-binh* ou *Thuận-hóa*, le *Quảng-nam*, le *Quảng-ngãi*, le *Binh-định* et le *Phủ-yên*. Ce résultat était dû sans doute à la valeur et à l'habileté des *Nguyễn*, mais aussi à l'envahissement graduel et continu de ces provinces par les Annamites. C'est ainsi que la race annamite ne cesse de s'établir dans les contrées où il est facile de gagner sa vie ; elle a de la même façon pénétré dans les provinces de la Basse-Cochinchine d'où elle a chassé les Cambodgiens, comme aujourd'hui continuant son mouvement en avant elle les refoule vers les forêts et les montagnes. A cette époque la dynastie des *Minh* tombait sous les coups d'un chef de brigands *Li-tsu-ching* et l'empereur se pendait sans avoir le courage de se défendre. Les défenseurs des *Minh* appelèrent à leur secours les Tartares-Mandchoux qui s'empressèrent d'accourir. Le roi tartare défit l'usurpateur ; à sa mort, arrivée quelques jours après son triomphe, il déclara empereur son propre fils *Choun-tchi*⁽¹⁾ âgé de six ans et laissa à son frère, oncle du jeune prince, le soin de la guerre et de l'empire. Les *Minh* parvinrent à se soutenir pendant plusieurs années dans quelques provinces du Sud, où ils se taillèrent un empire pendant que les Tartares entraient à Péking et gouvernaient la plus grande partie de la Chine. *Lê-chou-tông*, soit crainte d'un succès seulement passager, soit affection pour les *Minh*, ne reconnut

(1) *Chun-tchi* est le premier empereur de la dynastie des *Tsing*, actuellement régnante à Pékin.

pas d'abord la nouvelle dynastie et continua d'envoyer des ambassades à la dynastie vaincue. Ce fut même *Vinh-lich*, l'empereur des *Minh*, qui, malgré sa défaite, envoya à *Lê-chon-tông* le titre et les insignes de roi d'Annam.

Lê-chon-tông mourut en 1648, à l'âge de vingt ans, sans laisser d'héritiers directs.

Lê-thân-tông 1648-1663 (pour la 2^e fois)

C'était pour la seconde fois que *Lê-thân-tông* montait sur le trône. D'ailleurs, qu'importait que le roi fût un enfant ou un homme fait, plein d'expérience ou inexpérimenté, il n'était que le premier sujet des *Trinh*.

Le premier règne de ce prince avait été signalé par la défaite des *Mạc*, le second le sera par de longues et presque toujours malheureuses guerres contre les *Nguyễn* de Cochinchine. Jusqu'en 1653, était-ce la crainte, était-ce un reste de respect pour les rois *Lê*, les *Nguyễn* s'étaient contentés de repousser les agressions des *Trinh* ; mais à cette époque, lassés des attaques auxquelles ils étaient sans cesse en butte, ou peut-être sentant leur pouvoir plus affermi et leur armée plus aguerrie, ils portèrent eux-mêmes la guerre sur le territoire ennemi. Ils envahirent d'abord la province du *Nghê-an*, battirent l'ennemi à *Hoành-son* et s'emparèrent du camp retranché de *Hà-trung*. Mais la victoire due au courage ou à l'habileté ne leur suffisait pas, l'honneur annamite n'a pas les délicatesses du nôtre. L'intrigue, la ruse, la trahison ne répugnent pas à ces peuples quand il s'agit de réussir. Un général ennemi, *Lê-văn-hiếu*, s'était retranché dans *Đai-nai* afin d'arrêter l'ennemi. Sommé de se rendre, il avait répondu ces fières paroles à l'envoyé de *Nguyễn* : « Va dire à ton maître que, né serviteur des *Trinh*, je veux qu'après ma mort, mon esprit reste avec eux, je ne veux pas imiter ces hommes qui, séduits par des promesses, changent de cœur entre le matin et le soir. » Désespérant de faire fléchir ce soldat vaillant, les *Nguyễn* écrivirent à la cour des

Trinh, que *Lê-văn-hieu*, cause de la guerre par ses incursions en Cochinchine, n'avait pas même assez de bravoure pour se défendre et trahissait son roi en demandant à passer à l'ennemi. Ces paroles plus que suspectes, puisqu'elles venaient d'un ennemi et attaquaient un homme dont le passé fidèle et glorieux devait répondre du présent, furent prises pour l'expression de la vérité. *Lê-văn-hieu* fut rappelé; il n'eut pas assez de force pour supporter un soupçon, et se suicida en avalant du poison. Débarrassé de ce redoutable ennemi, les *Nguyễn* se fortifièrent dans leur nouvelle conquête, qu'ils organisèrent et traitèrent comme leur propre royaume. Cependant, les *Trinh* ne les laissèrent pas longtemps jouir du fruit de leur victoire et, en 1654, ils essayèrent de regagner le terrain perdu. Ils furent de nouveau battus à *Hồng-lãnh* et à *Mãn-trường*. Un prince de la famille *Trinh*, nommé *Trinh-triên*, fut mis à la tête des forces tongkinoises. Ses succès ne furent pas à la hauteur de sa réputation, son armée fut mise en déroute à la bataille de *Nam-giái*, ses vaisseaux presque tous pris par l'ennemi; un moment même, il songea à passer aux *Nguyễn*, une faute de ses adversaires releva son courage. Ceux-ci, au lieu de réunir leurs forces pour anéantir le reste de l'armée ennemie, s'arrêtèrent indécis au milieu de leur triomphe. *Trinh-triên* rallia rapidement ses troupes et vint infliger une sanglante défaite aux Cochinchinois, sous les murs de *Đại-nại*; mais ce ne fut qu'un instant de répit au milieu de ses revers. A son retour, il rencontra l'armée du Sud, commandée par *Nguyễn-hữu-dật*, qui le battit et changea sa victoire en désastre. A la nouvelle de ses succès, *Hiên-vương*, inquiet depuis plusieurs jours par la défaite récente de ses troupes, donna de nouveau des ordres pour marcher à la conquête du Tong-King. On raconte, qu'avant de partir, il se vengea de ses inquiétudes en faisant décapiter le courrier envoyé par ses généraux pour lui annoncer l'échec de ses armes. Exemple frappant de l'omnipotence, de l'injustice et de la cruauté de ces souverains, dont le caprice fait la règle et l'humeur la

loi. Quoique victorieux, les *Nguyễn* venaient d'éprouver la force du Tong-King, aussi, afin d'assurer davantage le succès de leur entreprise, joignirent-ils, selon leur habitude, la ruse à la force. A prix d'or, ils trouvèrent des traîtres qui leur promirent le plus actif concours. Tout était prêt pour une nouvelle conquête, lorsque *Trinh-trang* mourut, laissant son pouvoir à son fils *Trinh-thac*. Si *Hiên-vuong* n'avait écouté que son ambition, le moment était favorable pour jeter ses armées sur le Tong-King ; ses généraux et les Tongkinois passés sous ses drapeaux, lui en donnaient le conseil, il refusa. Quelle était la raison de cette manière d'agir ? *Hiên-vuong* était-il fatigué de la guerre ou voulait-il prouver la vérité de déclarations sans cesse renouvelées, dans lesquelles il se disait sujet fidèle du roi *Lê*, mais indépendant des *Trinh* ? Quoiqu'il en soit, le seigneur du Sud perdit l'occasion de remporter un succès peut-être définitif. L'année suivante, les *Trinh* ayant recommencé la lutte perdirent la citadelle de *An-truong*. Une grande partie de la province de *Nghê-an* se trouvait ainsi entre les mains des *Nguyễn*. La douceur des débuts de leur administration avait fait place à des mesures justes sans doute, mais odieuses au peuple. Des douanes avaient été établies, et divers impôts, plus lourds que sous le gouvernement des *Lê*, avaient indisposé les populations. Les *Trinh* profitèrent de ce changement des esprits et s'appliquèrent, avec soin, à se rattacher les derniers partisans des *Nguyễn* ; ils y réussirent. La rivalité se mit même entre les commandants des deux armées du Sud, *Nguyễn-hữu-tân* et *Nguyễn-hữu-dật* ; aussi les succès ne se firent pas attendre ; les troupes des *Nguyễn* furent obligées de se retirer ; le corps d'armée de *Nguyễn-hữu-dật*, abandonné et dans la nécessité de soutenir seul l'effort de l'armée ennemie, ne dut son salut qu'à l'habileté et à la valeur de son chef. Les *Trinh* poursuivirent leurs adversaires jusque dans la province de *Thuân-hóa*. Une dernière fois, les deux armées se heurtèrent dans une lutte sanglante à *Hoành-son*. Les *Nguyễn* restèrent maîtres du champ de bataille, mais

trop affaiblis pour poursuivre leurs succès, ils abandonnèrent leurs possessions du *Nghê-an* qu'ils occupaient depuis cinq ans, et le Tong-King recouvra ses anciennes frontières (1660).

L'année suivante, les *Trinh* envahirent de nouveau le *Thudn-hóa* et s'efforçant de toujours couvrir leurs entreprises du nom des rois *Lê*, ils envoyèrent un parlementaire porter au commandant du camp fortifié de *Phước-lộc* l'ordre de faire sa soumission au roi. L'officier subalterne qui reçut cet ordre se contenta, pour toute réponse, d'envoyer une baïe dans la tête du messenger. Ce fut le début de ce siège qui dura plusieurs mois. Les assiégés laissèrent les Tongkinois user leurs forces sans vouloir combattre ; enfin, lassé des insultes des ennemis, le fils de *Hiên-vương* résolut de faire une sortie. Il fit endosser l'uniforme des Tongkinois à une partie de ses soldats qui purent ainsi, sans être reconnus, pénétrer au milieu de l'armée ennemie et infliger à celle-ci un véritable désastre ; et *Trinh-thac* se hâta de ramener le roi dans la capitale. C'est à la suite de cette guerre que les *Nguyễn* firent élever une longue muraille allant de *Trần-ninh* à la mer afin de faciliter la défense de ce passage.

Le succès des Tartares-Mandchoux contre les *Minh* avait eu son retentissement en Annam. *Lê-thân-tông* pensa qu'il était de bonne politique de se mettre du côté du vainqueur. En 1632, il livra les derniers rejetons de la dynastie des *Minh* et envoya une ambassade à Pékin. Les ambassadeurs offrirent à l'empereur des brûle-parfums et des flacons d'or ciselé, des bassins d'argent, de l'aloès, des parfums, des cornes de rhinocéros et de l'ivoire (1). A son tour, l'em-

(1) Voici d'après les documents chinois quelles étaient les formalités à remplir lors de l'arrivée du tribut annamite à Pékin. Le bureau des interprètes devait envoyer au ministère des rites l'inventaire du tribut ; l'administrateur du bureau, après l'avoir examiné, le faisait garder par ses employés ; ensuite, le ministère des rites demandait à l'empereur qu'ordre fut donné à l'intendance

pereur envoya au roi d'Annam des présents composés de fourrures et de cinq cents onces d'argent, ainsi que des lettres dans lesquelles il l'assurait de sa bienveillance⁽¹⁾.

Quelques mois seulement après cette défaite, *Lê-thân-tông* mourut laissant le trône à son jeune fils *Lê-duy-cũ*, âgé de neuf ans. Malgré la durée des deux règnes de ce prince qui furent, le premier de vingt-cinq ans et le second de treize, nous ne pouvons donner aucune appréciation de ses qualités et de ses défauts ; toujours soumis aux *Trinh*, il subit docilement l'impulsion que lui donnaient ses maîtres et ne semble avoir pris aucune part dans les actes de son règne.

de la cour de prendre livraison du tribut, éléphants, chevaux, fourrures, sabres, etc... Le soufre restait entre les mains des vice-rois et gouverneurs de provinces par lesquelles étaient passés les ambassadeurs.

Lorsqu'il s'agissait de la remise à Pékin des lettres du roi d'Annam, voici le cérémonial. L'envoyé annamite était conduit au ministère des rites par les membres du bureau des interprètes, qui devaient entrer par la porte de l'angle gauche et se placer debout à gauche. L'envoyé annamite devait s'agenouiller ainsi que sa suite sur la plate-forme de l'escalier, ensuite élevant les lettres au dessus de sa tête il les remettait aux membres du bureau des interprètes qui les passaient au président du ministère des rites. Celui-ci les déposait sur une table et après avoir salué les lettres, l'envoyé annamite et sa suite se retiraient et les maîtres des cérémonies prenaient les lettres et les portaient au Grand Conseil de l'Empire.

(1) Voici le cérémonial de réception des lettres de l'empereur de Chine au roi d'Annam. Lorsque les envoyés étaient arrivés à la frontière annamite, le roi d'Annam devait envoyer au devant d'eux des fonctionnaires, chargés de recevoir les lettres impériales. Ces mandarins devaient d'abord faire trois agenouillements et neuf prosternements devant ces lettres, ensuite saluer les envoyés chinois. Arrivés à la capitale, les ambassadeurs du Ciel-Empire attendaient le jour où le roi d'Annam, accompagné du prince héritier, jugeait convenable de se rendre à leur demeure pour saluer les lettres. Ce n'était qu'après cette visite du roi d'Annam, que les lettres et les présents impériaux étaient portés à la demeure royale. Les envoyés chinois passaient par l'ouverture centrale des portes, montaient à la salle royale et déposaient les lettres de l'empereur sur une table de couleur jaune placée au milieu de l'appartement. Le roi, le prince héritier et les fonctionnaires annamites saluaient ces lettres et restaient à genoux pendant la lecture qu'on en faisait.

Lê-huyên-tông-mục 1663-1673.

Le jeune roi s'empessa d'annoncer à la Cour impériale la mort de son père, demandant en même temps d'être reconnu roi d'Annam. L'empereur ordonna aussitôt de préparer en l'honneur du roi défunt des dons mortuaires composés de cent onces d'argent (environ 800 fr.) et de sept pièces de soie ; un fonctionnaire du ministère des rites et un membre de l'Académie des Han-lin furent désignés pour aller en Annam procéder à la lecture et à l'incinération de l'oraison impériale⁽¹⁾. Mais avant de reconnaître *Lê-huyên-tông-mục*, l'empereur exigea qu'il lui remit le sceau royal que le roi défunt avait reçu en 1659 du prince *Minh, Tchou-icou-lang*. Ce fut après cette remise seulement que l'empereur reconnut *Lê-huyên-tông-mục* et lui fit donner un autre sceau⁽²⁾.

Ce nouveau règne jouit d'une paix devenue nécessaire à la suite des guerres précédentes. La Cochinchine et le Tong-King avaient un immense besoin de repos. D'ailleurs, les *Nguyễn* avaient près d'eux un royaume d'une conquête plus facile que le Tong-King, c'était le Ciampa. Comme nous l'avons dit, une partie de ce royaume avait été conquise les armes à la main par les Annamites, une autre partie avait été pacifiquement envahie par eux. Mais les Ciampoïses ne supportaient qu'impatiemment un joug étranger. Ils pouvaient se rappeler les années déjà lointaines où leurs soldats foulaient en vainqueur le sol du Tong-King pen-

(1) Les formalités à remplir dans ces circonstances sont minutieusement décrites dans les livres chinois. Le roi d'Annam avec une suite nombreuse et l'envoyé chinois se rendaient à la salle des ancêtres des souverains, où l'on plaçait la tablette du roi défunt de manière à ce qu'elle regardât l'Occident. L'oraison funèbre placée au milieu du temple était saluée par le roi et ses mandarins qui en écoutaient la lecture, à genoux. Cette oraison funèbre était ensuite brûlée à la place consacrée à cet usage.

(2) Ce sceau dont la poignée représentait un chameau, était d'argent doré, il était carré de trois pouces et demi de côté sur un pouce d'épaisseur.

dant que leurs jonques de guerre dévastaient le littoral. Ces vieux souvenirs de gloire que la défaite voilait comme d'un crêpe funèbre, excitaient le sentiment national et faisaient de temps en temps éclater quelque rébellion, toujours rapidement comprimée. Cependant, voulant profiter des rivalités entre les *Nguyễn* et les *Trịnh*, les Ciampois se jetèrent sur la Cochinchine, ce fut le signal de leur ruine. *Hiên-vương* comprit que la paix et la sûreté de son royaume étaient incompatibles avec l'existence du Ciampa ; il envahit ce pays, fit son roi prisonnier et déclara le Ciampa réuni à la Cochinchine. Il laissa cependant à la veuve du vaincu une espèce de souveraineté sur une partie de *Binh-thuận*. Ainsi disparut le royaume de Ciampa, absorbé par l'extension progressive des Annamites. Pendant plus de onze siècles, les Ciampois avaient guerroyé contre les Annamites ; les *Trần* avaient commencé le démembrement de leur pays ; à l'époque de la conquête chinoise, les deux provinces perdues le *Quảng-nam* et le *Thuận-hóa* avaient fait retour au Ciampa, mais avaient été de nouveau conquises en 1471 par *Lê-thánh-tông*. Enfin, les Ciampois venaient d'être définitivement vaincus dans cette lutte séculaire. Désormais leur nom, effacé de la carte des royaumes, ne sera plus qu'un souvenir que des sauvages perdus dans les forêts du Nord-Est de la Cochinchine française rappelleront seuls aux générations futures. Après avoir incorporé le Ciampa à son royaume, *Hiên-vương* songea à s'agrandir du côté du Cambodge. Les Annamites s'étaient peu à peu répandus dans les provinces de *Bà-riá* et de *Biên-hóa* ; sous prétexte de protéger ses sujets à l'étranger, *Hiên-vương* déclara la guerre au roi du Cambodge *Neăc-ông-chăn*, s'empara de la citadelle de *Bà-riá*, et fit prisonnier le roi cambodgien qui ne recouvra sa liberté qu'à la condition de payer un tribut à la Cochinchine (1658). La puissance des *Nguyễn* grandissait ainsi chaque année, malgré les échecs que les *Trinh* leur faisait parfois subir.

Pendant que la Cochinchine prospérait sous le gouverne-

ment des *Nguyễn*, que devenait le Tong-King ? *Trịnh-thạc* profita de la paix pour s'occuper des affaires intérieures du royaume. Il eut l'heureuse idée d'établir un système uniforme de poids et mesures ; mais pour réussir dans cette innovation il eût fallu de longues années d'efforts persévérants, un décret ne pouvait d'un seul coup modifier des usages séculaires, aussi ne donna-t-il à peu près aucun résultat. Les questions religieuses occupèrent aussi l'activité du *Chúa* qui eût pu trouver ailleurs un aliment plus digne de lui au moins à ne considérer que la manière dont il traita ces questions. Il semble en effet n'avoir eu aucun sentiment de religion, il proscrivit les bonzes et les bonzesses en même temps qu'il défendit l'étude de la religion chrétienne.

Après s'être occupé de son royaume, il tourna ses regards vers la Chine, où les *Minh* venaient de disparaître définitivement laissant l'empire aux Tartares-Mandchoux, et il envoya une ambassade saluer le nouvel empereur et lui demander la reconnaissance du roi *Eê-huyên-tông*, ce qui fut accordé sans peine.

Mais ces quelques mesures d'ordre intérieur ne suffisaient point à l'activité de *Trịnh-thạc*. Nous avons vu que grâce à la protection de la Chine, les *Mac* malgré toutes leurs défaites avaient obtenu la province de *Cao-băng* en toute souveraineté. Ils profitaient de ce reste de puissance pour susciter des difficultés au Tong-King et parfois même ravager les pays frontières. Afin d'en finir avec cet ennemi sans cesse renaissant, *Trịnh-thạc* pénétra dans le *Cao-băng* à la tête d'une armée considérable (1667). *Mac-kinh-võ*, incapable de résister, se réfugia en Chine où il trouva aide et protection comme toujours, et il fut, par l'influence chinoise, replacé dans son gouvernement de *Cao-lăng* ; mais ce ne devait pas être pour longtemps.

Après sa victoire sur *Mac-kinh-võ*, *Trịnh-thạc* aurait volontiers déclaré la guerre au *Chúa* du Sud, mais ses ministres lui représentèrent le mauvais état des finances, la misère du peuple et réussirent à le dissuader. Pour se dis-

traire, il se fit donner de nouveaux titres et de nouveaux honneurs, simple satisfaction pour sa vanité, puisqu'il possédait la plénitude de l'autorité. En 1673, *Eê-huyên-tông* mourut sans postérité après un règne de dix ans.

Lê-gia-tông-mi 1672-1675.

Le nouveau roi, frère du précédent, n'avait que onze ans quand il monta sur le trône ; un enfant succédait à un enfant. Sous ce règne, il va nous falloir raconter une fois encore les guerres des *Trinh* et des *Nguyên*. La haine des deux familles passera peu à peu dans le peuple ; partout où dans leur pays, un champ sera dévasté, un village brûlé, les Cochinchinois verront la main des soldats du Nord ; comme au Tong-King, les habitants, à la vue de leurs malheurs, maudiront les soldats du Sud.

Selon leur habitude, les *Trinh* commencèrent la guerre (1672), ils franchirent le fleuve *Linh-giang* et vinrent attaquer l'armée cochinchinoise, massée derrière la muraille élevée de *Trân-ninh* à la mer. L'un des grands soucis des adversaires, pendant cette guerre, semble avoir été de recruter beaucoup de soldats et de former des armées nombreuses ; c'était sans doute, plutôt dans l'intention de s'effrayer mutuellement, que dans la conviction que la victoire favorisait toujours les gros bataillons. Au dire des annales, l'armée des *Trinh* était de 180000 hommes et l'armée des *Nguyên*, d'abord moins nombreuse, s'éleva ensuite jusqu'à 200000. Il y avait, sans doute, bien des non-valeurs dans ces soldats enrôlés à la hâte et envoyés sur les champs de bataille sans formation préalable. Pendant trois mois, les deux armées s'observèrent mutuellement, tout en essayant quelques reconnaissances et en construisant de nouvelles fortifications. Cependant, vers la fin de 1672, les *Trinh* se décidèrent à donner l'assaut à la citadelle, sous les murs de laquelle se livra une lutte acharnée. Le second jour de l'attaque, au soir, les assiégés faiblissaient visiblement,

lorsque l'arrivée sur le champ de bataille de *Nguyễn-hữu-dật* changea la face des affaires ; il ordonna d'allumer des centaines de torches afin d'éclairer le champ de bataille, fit construire une espèce de catapulte, formée de lourds mardriers, qui écrasaient les assiégeants. Les Tongkinois durent cesser leur attaque, elle avait duré depuis le matin jusqu'à minuit. Par son génie, *Nguyễn-hữu-dật* avait sauvé l'armée, et il pouvait envoyer à *Hiên-vuong*, ces fières paroles : « Je jure sur ma tête et sur celle de mes ancêtres, de conserver *Trần-ninh* et de vaincre les *Trịnh*. » Il tint parole, tous les efforts de l'ennemi se brisèrent contre ses habiles dispositions. *Trịnh-thạc*, lui-même, sentit faiblir son opiniâtreté, la guerre durait depuis sept mois et des milliers de soldats étaient morts ; d'ailleurs il venait d'apprendre que son gendre songeait à le supplanter ; il repartit donc, laissant devant *Trần-ninh*, un corps d'armée qui, ne pouvant soutenir les attaques répétées des assiégés, prit la fuite, abandonnant armes et bagages. La guerre était finie ; certes nous ne pouvons que déplorer ces luttes fratricides, mais en même temps il nous est impossible de ne pas admirer le courage des soldats et le dévouement qu'ils montrent à leurs maîtres. Cette bataille de dix-huit heures, se continuant à la lueur des torches, a quelque chose d'héroïque et de grandiose, dont l'idée nous fait mesurer l'enthousiasme et l'énergie des combattants.

De retour à la capitale *Trịnh-thạc* fit décapiter son gendre ainsi que le gouverneur de la ville, puis il s'adjoignit son fils *Trịnh-cần* pour la direction des affaires ; et comme ses échecs dans les guerres contre la Cochinchine lui avaient aliéné l'esprit des uns et avaient excité l'ambition des autres et que des mécontents prononçaient tout haut le nom de son frère *Trịnh-triễn* alors prisonnier ; *Trịnh-thạc* n'hésita pas à faire mettre à mort ce dernier pour se débarrasser d'un rival dangereux. Ensuite il gaspilla l'argent des impôts si péniblement payés par le peuple, en le distribuant à beaucoup de mandarins afin d'acheter ou de récompenser leur concours.

En Cochinchine, les *Nguyễn* s'occupaient de choses plus sérieuses. Ne perdant aucune occasion de s'agrandir, ils intervenaient à tout propos dans les affaires du Cambodge. Au commencement de 1675, un prince cambodgien *Neäc-âng-thai*, s'était mis en révolte contre son roi et avait demandé du secours à Siam. Effrayé, le roi *Neäc-âng-non* vint se mettre sous la protection de la Cochinchine, *Hiên-vương* équipa une flotte, remonta le Mékong et arriva devant *Phnom-penh*. Le prince rebelle n'essaya pas même de combattre, il prit la fuite, mais au lieu de replacer *Neäc-âng-non* sur le trône, *Hiên-vương* y fit monter le neveu de ce prince, *Neäc-âng-thu*, et l'établit à Oudong, tandis que *Neäc-âng-non* fixa sa résidence à Saïgon. C'était se faire le protecteur des deux rois et se créer des droits à leur reconnaissance et partant à leur faiblesse. Les *Nguyễn*, comme nous le voyons, disposaient presque en maîtres de la couronne du Cambodge. Depuis longtemps, en effet, l'antique royaume des Khmers était bien déchu de sa puissance première. La division s'était mise entre les membres de la famille royale qui demandaient du secours les uns à Siam, les autres à la Cochinchine, et leur pays servait de champ de bataille à ces deux nations en attendant qu'il en devint la proie.

En cette même année 1675, mourut le roi *Lê-gia-tông-mĩ* après trois ans de règne. Il n'était âgé que de quinze ans.

Lê-hi-tông-chương 1675-1705.

Fils posthume de *Lê-thâm-tông*, le nouveau roi ne fut malgré la longue durée de son règne, que le jouet de *Trịnh-thạc* et de son fils *Trịnh-cần*. Deux ans après l'avènement au trône de *Hi-tông*, les *Mạc* qui, comme nous l'avons dit, avaient recouvré leur royaume de *Cao-băng*, essayèrent de recommencer la guerre contre les *Lê*; ils faisaient cause commune avec un mandarin chinois *Tâm-quế* qui tentait de renverser la dynastie des *Thanh*. Cette alliance causa la ruine des *Mạc*, en leur faisant perdre l'appui que la Chine

leur prêtait depuis si longtemps. *Tam-que*⁽¹⁾ fut battu par les troupes impériales et *Mạc-kinh-vô* fut chassé par l'armée des *Lê*. Ce fut la fin de la puissance des *Mạc*. Ils essaieront encore à plusieurs reprises (1677 et 1692) de soulever la province de *Cao-bâng* en leur faveur ; mais leurs efforts seront inutiles. Commencée en 1527, la révolte des *Mạc* avait duré près d'un siècle et demi ; elle aurait détruit la race et le pouvoir des *Lê* sans le dévouement courageux de quelques partisans. Les *Mạc* avaient couvert le pays de sang et de ruines, payé l'étranger pour garder une parcelle de pouvoir et après tant de combats et de luttes où la victoire s'était bien des fois rangée sous leurs étendards, il leur fallait, vaincus et fugitifs, chercher un abri dans l'exil.

Après cette victoire, qui faisait disparaître un ennemi toujours redoutable, *Trịnh-thạc* mourut après avoir commandé en maître sur tout le Tong-King pendant plus de vingt-cinq ans. Son administration, signalée à l'extérieur par ses succès sur les *Mạc*, le fut surtout par ses guerres souvent malheureuses contre les *Nguyễn* de Cochinchine. A l'intérieur, son action fut plus malfaisante qu'utile ; ses nombreuses guerres, en effet, appauvrirent le peuple et trop souvent il fut forcé, pour conserver son pouvoir, de sacrifier la justice aux intérêts ou aux passions de ceux qui le soutenaient ; ne sentant ni lui ni sa race protégés par ce respect et cette affection qui, malgré tout, environnaient les descendants de *Lê-lý*, la corruption était trop souvent son plus grand moyen d'action et volontiers à la fin de ces règnes où la décadence du royaume annamite éclate si visiblement, nous dirions comme Tacite dépeignant les mœurs de la Rome impériale : *Corrumpere et corrumpi sæculum vocatur.*

(1) Ce mandarin *Tâm-que*, dont parlent les historiens, n'est autre que le général *Ou-san-koei*, le même qui avait appelé les Tartares-Mandchoux, dans l'espoir de sauver la dynastie des *Minh*. Déçu dans ses espérances, il se révolta contre les nouveaux maîtres de l'empire, il fut vaincu et mis à mort.

Trịnh-cần qui, depuis plusieurs années, gouvernait avec son père, lui succéda sans opposition. En 1683, presque au début de son administration, la Chine, comme nous venons de le dire, mécontente des relations qui s'étaient établies entre les *Mac* et le mandarin *Tâm-quế*, livra au gouvernement annamite près de 500 réfugiés, partisans des *Mac*. La plupart d'entre eux furent bien traités, quelques-uns furent même élevés au mandarinat.

Le reste de ce règne fut assez paisible ; les pirates et les brigands, dont le nombre avait considérablement augmenté pendant les troubles des règnes précédents, furent vigoureusement poursuivis, pris et mis à mort. Ensuite, *Trịnh-cần* qui ne voyait pas sans crainte l'établissement des Européens dans ses Etats et avait peut-être rencontré quelques Portugais dans les troupes cochinchinoises, fit fermer le comptoir commercial de *Hung-yên*, dont la fondation, faite par les Hollandais, remontait à près de soixante-quatre ans.

Pendant que ces événements se passaient au Tong-King, les circonstances servaient merveilleusement l'ambition des *Chúa*, de *Huế*.

Les derniers partisans des *Minh* avaient été jetés, par la tempête, sur les côtes de Cochinchine (1681). Ils demandèrent à *Hiên-vuong*, la permission de s'établir sûr son territoire, en faisant le serment de le servir comme de fidèles sujets. *Hiên-vuong* comprit de suite le parti qu'il pouvait tirer de l'arrivée des Chinois ; il les envoya dans le Bas-Cambodge, dans ces provinces fertiles arrosées par le *Dong-nai* et le *Mékong*. Par cet acte d'habile politique, le *Chúa* de *Huế* se débarrassait d'hôtes dangereux, se les attachait par les liens de la reconnaissance en leur accordant leur demande, et travaillait en même temps à l'expulsion des Cambodgiens. Ces émigrants se fixèrent surtout à *Biên-hòa* et à *Mĩ-tho*, et donnèrent au commerce de ces contrées un développement rapide et considérable. Ce fut le dernier acte important de la longue administration de *Hiên-vuong*. Son

règne est un des plus glorieux et des plus prospères que la Cochinchine ait à enregistrer. Il avait, par ses victoires, affermi son indépendance vis-à-vis des *Trinh*, et ne relevait plus que nominalement des rois *Lê* ; il avait agrandi son royaume par la conquête des dernières provinces du Ciampa, et venait de lui assurer un nouvel accroissement pour l'avenir, en envoyant les Chinois dans le Bas-Cambodge. Malheureusement, sa gloire est obscurcie par plusieurs édits de persécution contre les chrétiens et par des précautions odieuses contre les commerçants européens. Les Chinois eux-mêmes, traités jusque-là avec bienveillance par tout le royaume, n'eurent plus le droit de suivre les coutumes de leur pays et durent se soumettre aux usages annamites.

Son fils *Nguyễn-phước-thời* lui succéda sous le nom de *Ngãi-vương*. A peine monté sur le trône, ce prince eût à réprimer une révolte des Chinois établis à *Mi-tho*. Ceux-ci, malgré leurs serments, ne songeaient qu'à se créer un royaume indépendant aux dépens du Cambodge et par conséquent de l'Annam, qui déjà regardait les basses provinces comme siennes. Sous prétexte de les aider dans leur guerre contre le Cambodge, *Ngãi-vương* attira *Huinh-tân* leur chef au milieu de la flotte, puis tombant sur lui à l'improviste, il le massacra avec un grand nombre de soldats. Il profita de la circonstance pour imposer un nouveau et plus onéreux traité au roi *Neũc-âng-thu*. *Ngãi-vương* mourut après six ans de règne, en 1692.

En 1705 finit le règne de *Lê-hi-tông* qui transmit le titre royal à son fils *Lê-duy-đương*. Pendant son règne, la paix avait permis au peuple de sortir de l'état d'affreuse misère où l'avaient plongé les guerres précédentes. L'agriculture avait fleuri, mais le commerce avait fait une perte notable dans la destruction du comptoir hollandais ; la crainte que les rois d'Annam avaient du caractère entreprenant des Européens avait suffi pour les déterminer à infliger ce nouveau dommage au royaume.

Lê-dũ-tông 1705-1729.

Sous ce règne comme sous le précédent, *Trịnh-cãng*, qui succéda à son père *Trịnh-cần* en 1708, profita de la paix pour essayer de rétablir l'ordre dans l'Etat, fit cadastrer les terres et établir les impôts sur une nouvelle base, il remit en vigueur le code de *Lê-thánh-tông*, car ainsi qu'il arrive toujours à la suite de longues guerres civiles, la plupart des lois étaient violées et n'étaient plus guère considérées par les fonctionnaires et par le peuple que comme d'inutiles prescriptions bonnes pour le temps passé. Il s'occupa aussi de quelques travaux pour la prospérité du commerce, et fit agrandir les ports des provinces du *Nghê-an* et du *Thanh-hóa*. Sa crainte des étrangers et la haine des mandarins contre les chrétiens le portèrent à publier des édits qui furent exécutés avec une certaine rigueur ; des missionnaires furent emprisonnés et un certain nombre de chrétiens mis à mort.

Dans le Sud, le *Chúa Minh-vương* ne négligeait aucune occasion d'intervenir dans les affaires entre les Cambodgiens et les Siamois ; ces derniers, ayant attaqué le roi *Neac-ông-yém*, furent défaits par la flotte annamite dans les environs de *Mĩ-tho* ; *Minh-vương* envoya dans les provinces du Bas-Cambodge, que désormais nous appellerons la Basse-Cochinchine, des habitants sans fortune, afin de cultiver ce sol le plus fertile du royaume. Dans cette contrée, les règlements administratifs et financiers ne furent point exécutés à la lettre. Voici ce qu'en disent les annales : « Le but principal du gouvernement étant de faire cultiver et d'attacher au sol, il fut permis aux habitants de *Gia-đinh* d'empiéter sur le territoire de *Biên-hòa* et réciproquement. On laissa les nouveaux colons libres de leurs mouvements et travailler la terre où il leur convenait le plus. Le peuple eut donc l'entière liberté de défricher ce que bon lui semblait et d'établir ses demeures et ses nouvelles rizières en fondant ses villages aux lieux choisis par lui-même. Chacun put à son gré choisir les lieux bas et humides

« pour y planter de vastes et belles rizières, ou bien se fixer
« sur les lieux élevés et y établir les rizières dites *ruông gò*.
« Les lots de terre étaient choisis, il suffisait d'en expri-
« mer le désir au mandarin pour en devenir propriétaire.
« On ne mesurait pas le terrain quand on le concédait.
« On ne prenait pas davantage en note s'il était de bonne
« ou mauvaise nature. Chacun payait l'impôt selon l'étendue
« du sol qu'il prenait et pouvait à son gré se servir de la
« grande et de la petite mesure, quand il payait son impôt
« en nature. On suivait ainsi les anciens réglemens sans y
« porter une grande attention⁽¹⁾. » Il en fut ainsi jusqu'au
règne de *Gia-long*. *Minh-vuong* organisa en préfecture anna-
mite, sous le nom de *Binh-thuận*, la partie du Ciampa laissée
par *Hiên-vuong* à la veuve du dernier roi. En 1715, son royaume
s'agrandit encore. Un Chinois de Canton, *Mac-cừu*, établi
depuis plusieurs années au Cambodge, vint se fixer à *Hà-tiên*,
sur les bords du golfe de Siam et forma dans cette province
plusieurs villages assez importants ; mais comprenant bien
que la puissance des rois du Cambodge n'était qu'une
ombre soutenue seulement par les *Chúa* de Cochinchine, il
se mit sous la protection de ces derniers en leur offrant le
territoire dont il s'était emparé, à condition que lui et ses
descendants en resteraient les chefs. *Minh-vuong* n'eût
garde de refuser ; c'était la continuation de l'habile poli-
tique de ses prédécesseurs.

Ce fut aussi sous le règne de *Minh-vuong* que la compa-
gnie des Indes envoya un de ses agents chercher en Indo-
Chine, une station favorable à l'établissement d'un comptoir
de commerce. Les administrateurs de cette Compagnie ne
faisaient d'ailleurs que tenter l'exécution d'un projet
conçu par leurs prédécesseurs. En 1684, en effet, Le Chap-
pelier avait déjà parcouru les côtes du Tong-King et de
la Cochinchine. En 1686, Verret avait reçu une mission
analogue, mais, dit-il dans son rapport, il avait trouvé les

(1) *Gia-dinh-tung-chi*. Trad. Aubaret, 1^{re} partie, chap. 1^{er}, p. 18.

habitants peu disposés à nouer des relations avec les étrangers. En 1720, le navire français la *Galathée*, en passant près des rivages de Cochinchine, ayant envoyé un canot faire de l'eau à *Phan-ri*, dans le *Binh-thuân*, deux officiers avaient été retenus prisonniers pendant un mois et ne furent relâchés qu'après le paiement de 420 piastres d'Espagne. Enfin, en 1723, Renauly, après une étude approfondie des ressources du pays, concluait que le point à choisir pour fonder un établissement commercial était l'embouchure du *Mékong*. Ces faits de peu d'importance peuvent cependant nous intéresser, puisqu'ils nous montrent que plus d'un siècle et demi avant sa réalisation, l'idée de fonder une colonie dans ces parages avait déjà germé dans l'esprit d'un certain nombre de Français.

Pendant que les *Nguyễn* continuaient, tantôt par des alliances, tantôt par les armes, d'étendre leur influence sur le Cambodge, le Tong-King jouissait d'une paix profonde, que l'activité et l'habileté de *Trịnh-cãng* mettaient à profit pour le bien du peuple. Malheureusement pour la prospérité du pays, les talents du *Chúa* du Nord se trouvaient souvent paralysés par son ambition, les mesures sages et les règlements sévères et justes, parfois contre-balancés par les faveurs accordées à des gens indignes. En 1729, *Trịnh-cãng*, déjà vieux et sentant sa fin prochaine, craignant peut-être que le roi, en âge d'homme, et sur le trône depuis plus de vingt ans, ne profitât de sa mort et de l'inexpérience de son fils *Trịnh-giang*, pour se soustraire à l'autorité de la famille des *Trịnh*, força *Lê-dũ-tông* d'abdiquer en faveur de son fils cadet *Lê-duy-phường*.

Lê-vĩnh-khánh-dẽ 1729-1732

Depuis longtemps déjà l'histoire du royaume du Tong-King n'est que le récit des actes ambitieux des *Trịnh* ; ces tout puissants serviteurs ne se sont pas contentés d'être les maîtres de leurs rois, ils en sont devenus les tyrans, les

faisant ou défaisant à leur gré. Malheureusement, les grandes qualités militaires ou administratives qui avaient fait tolérer, sans l'excuser, l'ambition des premiers *Trinh*, ne se retrouvaient plus dans leurs successeurs. *Trinh-cãng* fut le dernier qui montra quelque habileté dans le manie- ment des affaires. Son fils *Trinh-giang* s'occupa beaucoup plus de ses plaisirs que de l'administration du royaume. Parmi les quelques actes qui signalèrent son gouvernement, nous pouvons remarquer la défense maladroite d'exploiter les mines d'or, de fer ou d'étain ; cette défense, en dimi- nuant le commerce, appauvrit encore les finances déjà en mauvais état, par suite d'inondations désastreuses et de dépenses considérables de *Trinh-cãng*. *Lê-vĩnh-khánh* était sur le trône depuis trois ans, lorsqu'un jour *Trinh-giang*, sans autre raison que sa sympathie pour *Lê-duy-tuong*, frère du roi, força celui-ci d'abdiquer et plaça la couronne sur le front de son protégé⁽¹⁾.

Lê-thuần-tông 1732-1735.

A l'avènement de ce prince, tout était calme dans le royaume, mais c'était le calme précurseur de l'orage. Pour un œil exercé, il n'était pas difficile de voir l'horizon poli- tique s'assombrir de plus en plus et la révolte se préparer en silence. Les rois ne comptaient plus depuis longtemps et la race des *Trinh* s'affaiblissait visiblement, le moment approchait où de nouveaux ambitieux essaieraient de s'em- parer du pouvoir.

Pendant ce règne, *Trinh-giang*, qui n'avait point le goût belliqueux de ses ancêtres, congédia une partie de la milice afin de diminuer les dépenses. Ce fut lui qui, le premier, ordonna aux Annamites d'imprimer les livres renfermant la doctrines du Confucius, leur défendit d'acheter les éditions

(1) Le nom du roi *Lê-vĩnh-khánh* ne figure pas dans les documents à la liste des rois d'Annam, sans doute parce qu'il n'envoya pas d'ambassade à l'empereur pour notifier son avènement au trône.

chinois. Était-ce un simple caprice, était-ce avec quelques autres mesures prises contre les Chinois le commencement d'un plan ayant pour but d'éloigner l'Annam de la Chine et de le rendre complètement indépendant ?

Rien d'extraordinaire ne se passait en Cochinchine à cette époque, *Ninh-vuong*, fils et successeur de *Minh-vuong*, continuait d'organiser ses nouvelles possessions en Basse-Cochinchine. Il s'étendait dès lors dans les provinces de *Sai-gòn*, *Biên-hòa*, *Bà-rià*, *Mĩ-tho*, *Vĩnh-long* et jusque sur les bords du golfe de Siam, par les gouverneurs chinois de *Hà-tiên* qui reconnaissaient sa suzeraineté. La province de *Châu-đốc* restait seule au pouvoir des Cambodgiens ; mais entourée de trois côtés par les possessions des *Nguyễn*, elle devait fatalement finir par leur être réunie. Cependant, même dans les provinces soumises aux Annamites, il restait encore quelques cantons administrés par des chefs Khmêrs. Ce sera seulement peu à peu que la race vaincue disparaîtra laissant le champ libre aux envahisseurs. Le roi *Lê-thuần-tông* mourut en 1735, après un règne de près de quatre ans.

Lê-ý-tông 1735-1740.

Depuis un certain temps déjà on parlait de révolte sans que cependant, comme nous l'avons dit, quelqu'un eût encore osé braver en face la puissance des *Trịnh*. Enfin l'orage éclata mais du côté où l'on s'y attendait le moins. En 1737, trois princes de la famille des *Lê* tentèrent de venger leur race depuis si longtemps avilie sous le joug d'une famille puissante. Le complot était sur le point de réussir lorsqu'il fut découvert ; malgré la trahison, les conjurés essayèrent de combattre. Leur courage fut inutile, à plusieurs reprises ils furent battus par les soldats de *Trịnh-giang*. Dans un de ces combats un partisan des princes *Eê* fut fait prisonnier, et comme on s'étonnait de le voir, lui, homme instruit et riche, dans le parti des rebelles, il fit cette ré-

ponse qui peignait exactement la situation du royaume : « Rebelle ! il y a longtemps, dit-il, qu'on ne sait plus qui est rebelle ou non. » Après cette défaite, *Lê-duy-mât*, l'un des princes révoltés, continua seul de tenir la campagne. Les circonstances cependant eussent été favorables pour renverser le pouvoir des *Trinh*. La foudre tomba sur le palais de *Trinh-giang* et la peur qu'en ressentit le *Chúa*, déjà épuisé par des débauches de toutes sortes, le rendit fou pour le reste de ses jours. Mais personne autour des *Lê* n'eût assez de courage ou de génie pour accomplir cette tâche. La Providence ne donne pas deux fois aux dynasties des sauveurs comme *Nguyễn-dó* ou *Trinh-kiêm*. D'ailleurs, depuis un siècle que grâce à des généraux habiles, la race des *Lê* était remontée sur le trône, elle n'avait absolument rien fait pour que sa cause soulevât le peuple et engendrât quelque dévouement ; l'ambition seule s'agitait autour de ces rois qui, à plus juste titre que nos derniers rois Mérovingiens, peuvent être appelés rois fainéants. Un eunuque favori de *Trinh-giang*, nommé *Huỳnh-công-phụ*, s'empara du pouvoir que son maître était incapable d'exercer ; bientôt il mécontenta tout le monde et *Trinh-dinh* fut appelé aux affaires. Pour renverser ou se rallier les nombreuses créatures que les *Trinh* avaient placées dans l'administration et dans l'armée, il aurait fallu un homme habile, *Huỳnh-công-phụ* n'était qu'un vulgaire ambitieux. *Trinh-dinh* s'en débarrassa facilement, puis dans l'espérance d'arrêter les progrès de la révolte de *Lê-duy-mât*, il força le roi d'abdiquer et mit sur le trône le prince *Lê-duy-đào*,

En 1737, au moment même de la révolte des princes *Lê*, le *Chúa* de Cochinchine, *Ninh-vương*, était mort après un règne glorieux de dix ans. Il avait emporté dans la tombe les regrets de ses sujets, dont il avait mérité l'affection par une administration douce et sage, et l'estime par des mœurs régulières. Il avait été remplacé par son fils *Nguyễn-phước-chú*, qui prit le nom de *Võ-vương*.

Lê-hiên-tông 1740-1786

L'espérance des *Trịnh-dinh* ne se réalisa pas, *Lê-duy-mật* continua la lutte. Des révoltes partielles éclatèrent en plusieurs endroits ; il manquait évidemment un homme énergique et habile qui groupât autour de lui les mécontents et les conduisit à l'attaque du pouvoir. C'eût été le moment, pour les *Nguyễn*, de pénétrer au Tong-King et de tenter de nouveau la fortune. Leur succès eût peut-être assuré la tranquillité au pays et empêché les troubles et les guerres, dont nous allons bientôt faire le récit. Mais, occupés du côté du Cambodge, ils n'y songèrent pas et *Trịnh-dinh* finit par imposer la soumission à tous les rebelles. Seul, *Lê-duy-mật* restait imprenable ; son nom était un drapeau autour duquel venaient se ranger les mécontents, chaque jour plus nombreux. *Trịnh-dinh* mourut avant d'avoir pu mettre fin à la révolte de ce prince ; la gloire et le profit de cette victoire étaient réservés à son fils *Trịnh-sum*, qui dès son avènement au pouvoir poussa vivement la guerre. Assiégé dans *Trần-ninh*, sa dernière citadelle, *Lê-duy-mật*, sans argent, dans l'impossibilité de recevoir aucun secours de l'extérieur, sentit que sa cause était perdue. Alors il fit faire un bûcher et y monta avec sa femme et ses enfants. Quelques instants après, les révoltés n'avaient plus de chefs et *Trịnh-sum*, en entrant dans la place, ne trouva que les cendres de celui qui avait failli ruiner la puissance de sa maison (1766).

Les *Nguyễn*, de leur côté, au lieu d'user leurs forces dans des guerres civiles, gouvernaient paisiblement leur royaume. Ils venaient encore de s'agrandir du côté du Cambodge, grâce au gouverneur de la province de *Hà-tiên*, *Mạc-tôn*, fils de *Mạc-cửu*, qui ayant aidé le roi du Cambodge à monter sur le trône, reçut en remerciement le pays de *Rạch-giá* et de *Cà-mau*. C'était autant d'acquis pour le *Chúa* de *Huế*, suzerain de *Mạc-tôn*.

Plusieurs fois déjà, comme nous l'avons vu sous le règne

de *Lê-dũ-tông*, la Compagnie des Indes avait essayé de nouer des relations avec le royaume annamite, sans pouvoir y réussir ; à cette époque, elle fit encore une nouvelle tentative. En 1748, un de ses agents, nommé Dumont, visita la Cochinchine et proposa de fonder un établissement de commerce dans l'île de Cham, près le port de Fai-fô. En 1749, un autre français, Poivre, débarqua à Tourane, d'où il se rendit à *Huế*. *Võ-vuong* fit bon accueil au voyageur français et après de longues négociations, le *Chia* du Sud autorisa l'établissement de factoreries dans ses Etats. Il écrivit en même temps, au roi de France, une lettre dans laquelle, protestant de son amitié pour lui, il déclarait que les royaumes de France et de Cochinchine ne devaient plus former qu'un seul Etat. Evidemment, ce n'était là qu'une amplification orientale, mais la mission de Poivre aurait pu cependant avoir quelque résultat, si les désastres qui, bientôt, ruinèrent la Compagnie des Indes, n'avaient empêché cette Compagnie de donner suite à son projet. En 1765, *Võ-vuong*, à son lit de mort, désigna pour son successeur le fils d'une de ses concubines, au préjudice de son fils légitime, déjà reconnu comme héritier de la couronne. Quelques jours après, *Võ-vuong* mourut ; le règne de ce prince, que son orgueil avait rendu insupportable à ses sujets, ne fut cependant pas sans gloire et sans utilité ; mais son dernier acte allait déchaîner bien des maux sur son pays et y causer bien des ruines. Profitant de la jeunesse du nouveau roi *Duệ-tông*, un mandarin tout puissant, *Phước-man*, prit le pouvoir en main, s'empara de l'héritier légitime qui mourut en prison, laissant deux fils, dont l'un sera l'honneur de sa race et gouvernera, sous le nom de *Gia-long*, la Cochinchine et le Tong-King.

Les exactions de ce nouveau ministre furent si nombreuses, son administration si dure pour les grands et pour le peuple, que malgré les divisions qui existaient alors entre la Cochinchine et le Tong-King, malgré les prévisions faciles à faire de l'envahissement du royaume sous

prétexte de le délivrer de cette tyrannie, des plaintes furent portées au *Chúa* du Nord, *Trinh-sum*, afin qu'il vint apporter un remède à tant de maux. Jamais depuis que les *Nguyễn* s'étaient déclarés indépendants, et que sous leur autorité la Cochinchine avait joui de son autonomie, les *Trinh* n'avaient eu une occasion aussi favorable pour faire rentrer ce pays sous leur obéissance. C'est pourquoi *Trinh-sum* s'empressa de jeter une armée en Cochinchine dans l'espérance de la conquérir tout en déclarant qu'il voulait seulement chasser le ministre, auteur de tant de maux. Pendant que les Cochinchinois, pour se débarrasser de *Phước-man*, appelaient les armées du Nord dans la Haute-Cochinchine, la Basse-Cochinchine était attaquée par les Siamois. *Hà-tiên* alors sous le gouvernement de *Mạc-tôn*, fils de *Mạc-cửu*, tombait au pouvoir du roi de Siam, *Phaja-tak* ou *Phya-tan*, qui, disent les annales annamites, était « semblable à un arbre sans racines, et combattait « sans cesse au loin sans pouvoir arriver à aucun résultat (1). » Les Siamois s'avancèrent au delà de *Châu-đốc*, manifestant l'intention d'aller jusqu'à Saïgon. Les Annamites marchèrent à la rencontre des envahisseurs ; battus à *Rạch-giá*, ils furent victorieux à *Pnom-pénh* ; à la suite de cette défaite, le roi de Siam repartit pour Bangkok après avoir conclu un traité avec *Mạc-tôn*, auquel il rendit *Hà-tiên* (1774).

Révolte des Tây-son

A ce même moment éclatait dans la province du *Binh-định*, une insurrection terrible, dont les auteurs devaient, pendant plusieurs années, gouverner l'Annam en souverains tout puissants. C'était la révolte des *Tây-son* ou montagnards de l'Ouest. Les chefs de cette rébellion étaient deux frères, *Nguyễn-văn-nhạc* et *Nguyễn-văn-huê*, nés de parents tongkinois faits prisonniers et amenés en Cochinchine par

(1) *Gia-đinh-tung-chi*. Trad. Aubaret.

les armées des *Nguyễn*. L'aîné des deux frères, *Nhac*, avait volé le Trésor public pour payer ses dettes ; il se mit ensuite à la tête d'une bande de voleurs ; puis, profitant de l'impopularité du ministre *Phước-man*, il leva l'étendard de la révolte et fut vaillamment secondé par son frère *Huế* et par un deses parents, *Nguyễn-văn-lữ* ⁽¹⁾, qui plus tard devint le chef des bonzes en Basse-Cochinchine. Les *Tây-son* se formèrent promptement un parti puissant. En 1773, ils descendirent de leurs montagnes et s'emparèrent de *Qui-nhơn*, grâce à une ruse de *Nguyễn-văn-nhac*. Ce dernier se fit enfermer dans une cage et livrer aux mandarins de cette ville ; mais, au milieu de la nuit, il démonta les barreaux de sa cage et ouvrit à ses soldats les portes de la ville, qui tomba entre les mains des révoltés avec tous les approvisionnements et toutes les jonques de guerre à l'abri dans le port. A ce moment, l'armée tongkinoise s'avancait à grandes journées sur *Huế*. Le malheureux *Chúa*, *Duệ-tông*, pressé d'un côté par *Trình-sum*, d'un autre côté par les rebelles *Tây-son*, n'eût pas même, dans cette extrémité, le courage de se défendre. Enfermé dans son palais, il s'écriait en pleurant : « Notre règne est en proie à deux guerres à la fois, nos soldats sont morts, nos généraux battus, il ne nous reste qu'à partir pour *Gia-đinh*. ⁽²⁾ » *Duệ-tông* parvint, en effet, à se réfugier à Saigon ; alors plus éloigné de l'ennemi, il retrouva quelque énergie et tenta d'organiser la résistance. Les Chinois, qui d'abord s'étaient unis aux *Tây-son*, les avaient ensuite abandonnés pour soutenir la cause du roi vaincu ; les populations commençaient à se soulever en sa faveur, tous les efforts furent inutiles. Les armées du *Chúa* du Sud furent partout battues par les *Tây-son* ; lui-même, avec son fils récemment couronné, fut fait prisonnier, mis à mort, et les rebelles entrèrent triomphalement à *Gia-đinh*.

(1) Selon quelques auteurs, *Nguyễn-văn lữ* était frère de *Nhac* et de *Huế*.

(2) *Gia-đinh-tung-chi*. Traduct. Aubaret, 1^{re} partie, chap. II, p. 37.

TROISIÈME PARTIE

L'histoire de la faiblesse des *Lê*, de la grandeur des *Trinh* et des guerres entre le Tong-King et la Cochinchine touche à sa fin. Nous allons voir une autre dynastie régner sur l'Annam et un autre état de choses commencer. Huit siècles se sont écoulés depuis que *Đinh-liên-hoàng* fixait sa capitale à *Hòa-lư* dans le *Nghê-an*. Pendant ce temps, la race annamite a soumis et s'est en quelque sorte incorporé un certain nombre de petites tribus du Nord, au Sud elle a pris une extension considérable. Les incursions sans cesse répétées des habitants du Ciampa ont attiré sur ce pays les armées annamites. Conquis, puis perdu, reconquis de nouveau, le Ciampa devient définitivement un pays annamite, lorsque *Nguyễn-hoàng*, exilé par l'ambition de *Trịnh-tông*, se fixe dans le *Quảng-nam* et le *Thuân-hóa*. Un demi-siècle plus tard le Ciampa n'existe plus, les Annamites occupent ce qui fait aujourd'hui cinq provinces de Cochinchine, et le peuple vaincu est refoulé dans les montagnes. Les provinces du Bas-Cambodge ont alors leur tour. Des circonstances heureuses viennent aider le génie entreprenant des *Nguyễn* ; les Chinois fixés dans les provinces de *Bien-hóa*, *Sai-gòn*, *Mĩ-tho*, *Hà-tiên* sont, parfois

malgré eux, autant d'auxiliaires de la politique des *Chúa* de *Huế*. Les rivalités des princes cambodgiens achèvent ce que l'établissement des Chinois a commencé.

Si dans le Sud la situation était brillante pour la race annamite, il n'en était pas de même au centre où l'ambition des *Trinh* et *Nguyễn*, mettait aux prises deux fractions d'un même peuple et causait la plus affreuse misère. Mais ces guerres séculaires n'apportaient aucun résultat, et cette situation menaçait de se prolonger longtemps, lorsqu'éclata la révolte des *Tây-son* qui, en quelques années, balaya tous les pouvoirs établis. Les *Lê* meurent en exil, les *Trinh* disparaissent et l'héritier des *Nguyễn* fugitif, sans armée, presque sans amis, semble à tout jamais vaincu. Mais cette fortune étonnante passe rapidement et bientôt l'étendard des *Nguyễn* flotte seul triomphant et respecté sur les murs de *Huế*. La capitale de l'Annam n'est plus la vieille cité de *Kê-chợ*, c'est *Huế*; c'est de là que partent les ordres, là que réside le maître. C'est l'époque de la plus grande puissance des souverains annamites dont le royaume va des frontières de Chine au golfe de Siam.

Cette domination des *Nguyễn* sur le Tong-King ne fut pas une véritable conquête; le Tong-King et la Cochinchine n'ont jamais formé, en droit, qu'un seul royaume soumis aux rois de la dynastie des *Lê*, mais divisé en deux parties dans l'une desquelles commandaient les *Nguyễn* et dans l'autre les *Trinh*. A l'avènement de *Gia-long*, ces deux parties furent réunies et soumises en droit comme en fait à un seul souverain. Il y eût changement de dynastie, changement de capitale, mais non conquête du Nord par le Sud.

*Premières guerres de Nguyễn-anh en Basse-Cochinchine
de 1776 à 1785.*

Victoires des Tây-son.

Nguyễn-anh, le fils du prince jeté en prison par *Phước-man*, restait seul pour défendre les droits de sa famille. Il n'y faillira pas; mais ce ne sera qu'après de longues et

sanglantes luttes où l'énergie de son caractère finira par le faire triompher, ce sera surtout grâce à l'appui de quelques Français qu'il pourra tout à la fois reconquérir l'héritage de ses ancêtres et celui des *L.é.* A l'époque où nous sommes, traqué de tous côtés, incapable de lutter contre les envahisseurs, il se réfugia dans une île du golfe de Siam à *Thô-châu*. Sa fuite tranquillisa *Nguyễn-văn-huê*, le chef de l'armée *Tây-son*, qui considérant la guerre comme terminée, abandonna Saïgon et s'en retourna à *Qui-nhon* se contentant de laisser une faible garnison pour garder sa nouvelle conquête. A la nouvelle du départ de *Huê*, *Nguyễn-anh* sortit aussitôt de sa retraite, et à la tête de quelques partisans, nommés *Đông-son*, montagnards de l'Est, par opposition à *Tây-son*, montagnards de l'Ouest ; soutenu par les Chinois commandés par *Phuong-công*, il s'empara d'abord de *Vinh-long* et à la fin de l'année 1776 il était maître de Saïgon et de toute la Basse-Cochinchine. Il ne jouit pas longtemps en paix de ses succès. Les *Tây-son* ne pouvaient sans combattre se laisser enlever la plus riche partie de leur conquête. Ils reparurent avec des forces imposantes. Cette fois la fortune leur fut contraire, ils furent vaincus ; les garnisons chinoises du *Phù-yên* passèrent aux *Nguyễn* et les troupes des *Nhuyễn-anh* occupèrent le *Binh-thuận*. Les Chinois avaient ainsi aidé *Nguyễn-anh* à recouvrer une partie de son royaume ; ils avaient même eu plus à souffrir de la guerre que les Annamites, car pour se venger du concours donné à leurs ennemis, les *Tây-son* avaient massacré tous les Chinois, soldats ou marchands, qu'ils avaient pu trouver. Malheureusement, *Nguyễn-anh* ne sembla pas tenir assez compte des services que lui avait rendus ces utiles auxiliaires, et commit une faute qui les lui aliéna. Pour venger l'injure faite à sa sœur par *Phuong-công*, commandant des troupes chinoises, *Nguyễn-anh* fit mettre ce général à mort. Irrités du meurtre de leur chef, les Chinois, officiers et soldats, quittèrent le parti des *Nguyễn* et se retirèrent dans la province de *Mĩ-tho*, appelant les populations à la révolte.

Sans trop se préoccuper de cette rébellion, *Nguyễn-anh*, qui avait hâte de poursuivre le cours de ses victoires sur les *Tây-son*, envoya sa flotte sur les côtes du *Bình-thuận* afin de renforcer son armée de terre ; la flotte et l'armée furent battues et durent revenir en Basse-Cochinchine ; ce revers ne compromettait pas la situation ; d'ailleurs, à ce moment, *Nguyễn-anh* n'avait point trop de toutes ses forces près de lui ; la révolte des Chinois avait pris une extension considérable, il fallut plusieurs mois pour la réprimer ; ensuite le prince envoya des secours au roi du Cambodge de nouveau menacé par les Siamois, qui, cette fois, à l'arrivée des forces annamites, se retirèrent sans combattre.

Pendant ces derniers événements, les *Tây-son* étaient descendus en Basse-Cochinchine d'où ils chassèrent *Nguyễn-anh* qui se réfugia à *Phù-quốc* avec ses partisans les plus dévoués. Dans cette dernière guerre se distingua un matelot breton nommé Emmanuel ; commandant d'une jonque de guerre abandonnée par son équipage, il se défendit comme un lion, mais son navire, environné par les barques ennemies fut incendié et le marin français périt dans les flammes. *Nguyễn-anh* le rangea au nombre des héros de l'Annam et plaça sa tablette dans la pagode des Mares, située près de Saïgon.

Huê commit une seconde fois la faute d'abandonner la Basse-Cochinchine aussitôt après sa victoire, *Nguyễn-anh* n'attendait que ce moment pour reparaitre ; mais cette fois encore la fortune trahit son courage, il fut vaincu ; les généraux *Tây-son* le poursuivirent jusqu'à *Phù-quốc*, il ne dut son salut qu'au dévouement de ses officiers et à une violente tempête qui dispersa la flotte de ses ennemis. Au milieu de sa détresse, le descendant des princes qui, à plusieurs reprises, avaient persécuté la religion chrétienne, se souvint de l'évêque catholique, Pigneaux de Béhaine, alors réfugié dans un îlot du golfe de Siam et lui demanda du secours. Une fois déjà, Mgr de Béhaine avait sauvé la vie à *Nguyễn-anh* en le cachant pendant un mois dans sa mai-

son ; en cette nouvelle occasion, son grand cœur ne se démentit pas, et il partagea avec le fugitif les quelques provisions qui lui restaient. *Nguyễn-anh* était sur le point de demander du secours aux Portugais, lorsque l'évêque le décida à s'adresser à la France. Le prélat partit emmenant le fils de *Nguyễn-anh*, le prince *Cánh*, alors âgé de quatre ans. En rendant ce service au futur roi d'Annam, dont probablement il prévoyait la grandeur, l'évêque d'Adran espérait sans doute en faire bénéficier la religion de la France. Il se trompa ; le prince annamite ne fut point un nouveau Constantin, et la France ne recueillit aucun profit du dévouement de quelques-uns de ses enfants. Quant à *Nguyễn-anh*, il fit encore une tentative pour reconquérir la Cochinchine. Elle fut infructueuse. *Huê*, qui gouvernait alors à Saïgon, était un administrateur vigilant et un général habile ; il sut tenir le pays dans sa main par des postes bien établis, soit sur les côtes, soit sur les cours d'eau à l'intérieur et par une discipline sévère en même temps que bienveillante. Alors le prince détrôné demanda un asile au roi de Siam. Heureux d'accorder un refuge à ce descendant de rois que ses ancêtres avaient si souvent combattus, le roi de Siam répondit noblement à la confiance de l'exilé. Il traita *Nguyễn-anh* plutôt en roi sur le trône qu'en vaincu fugitif ; il lui donna un palais, permit à ses partisans de s'établir où ils le désireraient, et plus tard confia à *Nguyễn-anh* une armée pour l'aider à reconquérir son royaume. Mais cette armée victorieuse près de *Mán-thít* fut battue à *Rach-gãm* et le prince annamite repartit de nouveau pour *Bangkok*, où il aida le roi dans ses guerres contre les Birmans, les Malais et les pirates, et se contenta, en attendant le retour de l'évêque d'Adran et les secours de la France, d'envoyer des espions en Cochinchine afin d'étudier la situation et d'entretenir une agitation funeste aux *Táy-son*.

Guerres des Táy-son au Tong-King. Leurs victoires 1776-1791

Pendant que ces événements considérables se passaient en Basse-Cochinchine, d'autres non moins importants avaient lieu dans le Tong-King et la Haute-Cochinchine. Après sa victoire sur les *Nguyễn*, *Trịnh-sum* avait établi son armée dans la province de *Thuận-hóa*, mais rappelé au Tong-King par des révoltes contre son pouvoir et les rivalités de ses enfants, qui se disputaient déjà son héritage, il mourut en 1779 sans avoir eu le temps d'organiser sa conquête. Une révolte militaire porta *Trịnh-giái* au pouvoir à l'exclusion de *Trịnh-căn*, désigné par son père. D'ailleurs, les *Táy-son* ne laissèrent pas au nouveau *Chúa* le temps de goûter les douceurs ou les amertumes du pouvoir. *Nhac* s'était déclaré roi et établi à *Qui-nhon*, mais désireux de posséder l'héritage complet des *Nguyễn*, il chargea son frère *Huế*, nommé aussi *Long-nhuong*, de chasser les tongkinois de Cochinchine. L'expédition, conduite avec habileté, aidée par la trahison, ne rencontra aucun obstacle sérieux, et *Huế* put, quelques jours après son départ, faire son entrée dans la ville de *Huế*, abandonnée par sa garnison. A la vue de ses faciles succès, *Huế* se décida à porter la guerre au Tong-King ; sur sa route, l'épouvante glaçait tous les courages et paralysait toutes les résistances, les soldats fuyaient abandonnant armes et bagages, les habitants se présentaient faisant humblement leur soumission. *Trịnh-giái* se tua de désespoir, et *Huế* entra en vainqueur dans *Hà-nội*, l'antique capitale du Tong-King. Un mois avait suffi à cet ancien chef de brigands, devenu général en chef d'une armée nombreuse, pour s'emparer de deux capitales. Partout les *Táy-son* triomphaient, à *Hà-nội*, à *Huế*, à Saïgon, ils étaient partout les maîtres. Mais tandis qu'à *Huế* les tongkinois avaient chassé les *Nguyễn* ; à *Hà-nội*, le *Táy-son*, *Huế*, respecta le descendant de la famille des *Lê*. Celui-ci, d'ailleurs, ne traita pas le vainqueur en ennemi, il lui donna le titre de commandeur en chef, défenseur du trône légitime, et lui accorda en ma-

riage une princesse de la famille royale. Quelque temps après, *Lê-hiến-tông* mourut en paix dans le palais de ses ancêtres, à l'âge de 70 ans (1785), après avoir nommé son successeur *Lê-chiêu-thông*, dont le règne court et malheureux aboutit à un désastre complet.

Cependant, pressés d'organiser la Cochinchine, les *Tây-son*, après avoir quitté le Tong-King où les *Trịnh* se hâtèrent de rentrer, se partagèrent leurs conquêtes. L'aîné *Nguyễn-văn-nhạc* régnait déjà à *Qui-nhon* dans le *Binh-dinh*; *Nguyễn-văn-lữ* fixa sa résidence à Saigon et administra la Basse-Cochinchine et *Huệ* nommé aussi *Long-nhương* gouverna la Haute-Cochinchine avec *Huế* pour capitale. Sans doute, ce dernier avait choisi cette portion du pays préférentiellement à la Basse-Cochinchine, parce qu'il était ainsi plus rapproché du Tong-King dont il espérait tôt ou tard pouvoir s'emparer. L'occasion favorable se présenta bientôt. Des hostilités s'étaient élevées entre les partisans du roi *Chieu-thông* et ceux des *Trịnh*, *Huệ* envahit aussitôt le Tong-King et ne trouva pas plus de résistance que la première fois. Il entra de nouveau dans la capitale pendant que le roi prenait la fuite. Mais la même faute déjà commise l'année précédente et plusieurs années auparavant à Saigon, amena les mêmes résultats. *Huệ* vainqueur repartit pour *Huế* espérant pouvoir de sa résidence gouverner le Tong-King. Il avait compté sans les Chinois. Plus de deux cents membres de la famille royale, parmi lesquels la mère et les femmes de *Lê-chiêu-thông*, étaient passés en Chine où ils avaient été reçus honorablement. La reine-mère avait imploré le secours de l'empereur contre les rebelles en représentant les actes de *Huệ* comme un danger pour les frontières chinoises. En novembre 1788, l'armée impériale divisée en deux corps dont le premier sortait du *Kouang-si* ⁽¹⁾

(1) Les routes conduisant du *Kouang-si* en Annam sont au nombre de trois. La première part de *Pin-shiang-tcheou*, se bifurque à la frontière et passe au sud par *Pha-lũy-dich*, au nord par *Thoát-lãng-châu* et débouche à *Lạng-son-phủ*; de là en trois jours et demi, passant

sous les ordres du vice-roi de Canton *Soun-chei* et le deuxième du Yunnan, sous les ordres de *Ou-ta-king*, entrainé en Annam. Pour assurer les approvisionnements destinés aux troupes, on dut établir d'étape en étape plus de 70 magasins fortifiés, et le 17 décembre 1788, le vice-roi de Canton faisait son entrée dans la ville de *Hà-nội* et remplaçait *Chiêu-thống* sur le trône (1). C'est la première fois depuis 1428 que nous voyons la Chine intervenir d'une manière aussi directe dans les affaires de l'Annam.

Ces succès ne durèrent qu'un instant, *Huệ* arriva en toute hâte sur le théâtre de la guerre et sa présence rappela la fortune sous ses drapeaux. Il commença par user de ruse et s'annonça comme venant faire sa soumission. Averti par les Annamites que la demande du chef *Tây-son* n'était qu'une feinte, *Soun-chei* n'en crut rien et n'envoya de troupes contre l'armée ennemie que quand celle-ci eût atteint *Nam-dĩnh*. Ces troupes furent battues ; *Soun-chei* regagna en fuyant la rive nord du fleuve rouge, et coupa les ponts en se retirant, de façon que le second corps d'armée fut forcé de rester sur la rive sud. Ce fut un véritable désastre, plus de 10,000 hommes périrent noyés en essayant de traverser le fleuve (2).

par *On-châu*, *Qui-môn-quan*, *Tân-le-thôn*, *Bao-lôc-huyên*, on arrive au fleuve *Thọ-xương* et, après une nouvelle journée de marche, à *An-việt-huyên*. La seconde route part de la préfecture chinoise de *Sse-ming*, passe par *Tú-làng-châu*, *Biên-cương-ái* et *Lôc-bình-châu*, traverse le fleuve *Thiên-lý* et débouche à *Phong-nhân-huyên*, où elle rejoint la première route. On compte cinq journées et demie d'une route très dangereuse. La troisième part de la sous-préfecture chinoise de *Long-tcheou*, et l'on compte quatre jours pour se rendre à *Văn-lan*, où la route se bifurque. De *Văn-lan*, en passant au nord de *Hữu-lũng-huyên* et par *Qui-môn-quan*, on met quatre jours pour arriver à *An-việt-huyên* ; en passant à l'ouest de *Bình-nhi-ái* par *Vô-ngân-châu* et *Tú-nông-huyên*, on met également quatre jours pour arriver au même point. De *An-việt-huyên*, il y a un jour de marche jusqu'à *Từ-son-phủ* et l'on traverse ensuite le Fleuve Rouge.

(1) Les détails sur cette campagne sont très longuement donnés dans le livre de M. Devéria : *Relat. de la Ch. av. l'An.*, p. 20-30.

(2) A son retour en Chine, *Soun-chei* fut mandé à Pékin, dégradé et mis à mort.

Ensuite *Huệ* envoya son neveu *Nguyễn-quang-hiến* présenter une adresse et un tribut à la cour de Pékin ; dans cette adresse, *Huệ* déclarait appartenir à la famille des *Nguyễn* qui, depuis neuf générations, possédait la principauté du *Quảng-nam*, pays trop petit pour oser résister au grand empire de Chine. Il demandait la permission de se présenter en personne à la cour de Pékin et s'engageait à bâtir entre la Chine et l'Annam un temple où il sacrifierait aux mânes des généraux et des soldats morts en combattant. Le vice-roi du Yunnan, *Fou-kang-ngan*, (*Phước-khương-an*), gagné par les présents, adressa des rapports à l'empereur, affirmant les bonnes dispositions de *Huệ*. Aussi l'empereur reçut favorablement la requête du vainqueur de *Soun-chei*, et expliqua le brusque revirement de sa politique en déclarant que, dans le fait de *Lê-chiêu-thống*, dépouillé une seconde fois de ses Etats et n'ayant pas même pu conserver son sceau et ses lettres d'investiture, il y avait une preuve certaine que le ciel s'était prononcé contre la famille *Lê* et que celle-ci ne pouvait plus régner. D'un autre côté, *Huệ*, en demandant à venir se présenter en personne à la cour, faisait une démarche sans précédent et bien propre à flatter l'orgueil du souverain du Céleste Empire. C'était plus qu'il n'en fallait pour que la force primât le droit et sût se faire écouter et presque obéir.

L'empereur de Chine venait d'aider le roi d'Annam contre un usurpateur et un rebelle, ce rebelle était victorieux, immédiatement il était reconnu par l'empereur. Les droits des *Lê* étaient oubliés, en face du péril qui menaçait l'empire. On raconte que, au lieu de se rendre à Pékin, comme il l'avait promis, *Huệ* se contenta d'envoyer à sa place un de ses officiers (1) ; la ruse ne fut pas découverte, mais par

(1) Telle est l'opinion de John Barrow dans son *Voyage à la Cochinchine en 1793* ; il déclare avoir trouvé la mention de ce fait dans un mémoire manuscrit de M. Barisy, un des officiers français au service de *Gia-long*. Naturellement, les annales chinoises disent le contraire et relatent le voyage de *Huệ* à Pékin. Nous croyons le récit de John Barrow plus conforme à la vérité.

la suite, craignant quelque indiscretion de ce mandarin, *Huf* le fit mettre à mort. Son but atteint, le chef *Tay-son* revint au Tong-King, pendant que *Chieu-thông* se réfugiait à Pékin⁽¹⁾, où il reçut la dignité de *Tá-lanh*, troisième degré de la hiérarchie, et fut inscrit en cette qualité sur le rôle des bannières tartares. Il mourut en 1791, après avoir fait promettre à ses compagnons d'exil, de ramener son corps en Annam. Le vœu du prince mourant fut exaucé en 1803, et ses restes reposent dans la terre de la patrie.

Ainsi finit la race des *Lê* ; elle avait duré trois cent soixante-un ans et donné vingt-sept rois à l'Annam. Son chef avait été un patriote dévoué et un soldat vaillant ; ses premiers rois, sages organisateurs et capitaines heureux, avaient tenu haut et ferme le drapeau de leur pays. Peu à peu, cette race s'affaiblit et ne produisit que des rejetons indignes d'elle ; elle ne jeta plus, comme le soleil à son déclin, que d'incertains rayons, bientôt éclipsés par l'astre fatal des *Trinh*. Enfin, après avoir perdu tout pouvoir et tout prestige, l'exil seul lui resta. C'est trop souvent le sort des dynasties qui tombent. La terre, qui a vu leur grandeur, ne semble pouvoir supporter leur infortune ; on dirait que pour s'endormir du grand sommeil de la mort et disparaître de la scène du monde, où elles ont joué le premier rôle, elles ont besoin d'être loin du théâtre de leur gloire, au milieu des solitudes de l'exil. Pour seule consolation, la Providence qui semble les rejeter, leur per-

(1) L'ancien roi d'Annam laissait deux frères. L'un mourut dans la ville de *Tuyen-quang*, l'autre se réfugia dans les montagnes et essaya, mais sans succès, de combattre les *Tây-son*. C'est l'aïeul des prétendants de la famille *Lê*, qui de temps à autre, font des apparitions dans le Tong-King et menacent l'existence de la dynastie des *Nguyên*. « C'est toujours au moment que le riz renchérit et que la misère augmente que les mouvements ont lieu pour se traduire en vols et en rapines. . . Si un véritable *Lê* sortait des forêts sur le vieil éléphant à anneaux d'or qui attend encore son retour à l'entrée de *Bác-ninh* et de *Kê-chợ*, tous les chefs actuels, désolés, s'évertueraient à prouver que ce n'est pas lui. » (*Notes sur la Nat. an.*, Legrand de la Liraye).

met de mourir en s'enveloppant de leur drapeau, tenu par quelques partisans toujours rares de l'infortune et du malheur.

ÉVÈNEMENTS DE COCHINCHINE

Guerres de Nguyễn-anh contre les Tây-son.

Défaite de Tây-son.

Nguyễn-anh s'était, comme nous l'avons vu, réfugié à Siam où le roi l'avait bien reçu et lui avait même donné une armée pour l'aider à reconquérir son royaume. Mais peu à peu les sentiments de bienveillance du roi de Siam s'affaiblirent. Craignant son hostilité, *Nguyễn-anh* s'enfuit avec ses compagnons et gagna les parages de *Cà-mau*. Le plus habile capitaine des *Tây-son*, *Huật*, régnait au Tong-King et *Lữ*, qui semble n'avoir eu que des talents militaires médiocres, gouvernait la Basse-Cochinchine ; les généraux de ce dernier ne sentant point peser sur eux la main puissante d'une autorité souveraine étaient peu portés à l'obéissance. *Nguyễn-anh* trouva l'occasion favorable pour recommencer la lutte et vit ses espérances justifiées par le succès. En quelques mois, il s'empara de *Sa-déc*, de *Vinh-long* et de *Mi-tho*, défit *Lữ*, près de *Biên-hóa*, où celui-ci s'était retranché, puis parvint à éloigner la garnison de Saigon et pénétra dans cette ville sans coup férir (1789). Il y avait douze ans que ses partisans l'avaient proclamé *Chúa* (seigneur) (1777). C'était maintenant seulement que commençait son pouvoir. Avec cet heureux événement coïncida l'arrivée de l'évêque d'Adran. Ce prélat avait obtenu de Louis XVI un traité d'alliance ⁽¹⁾ par lequel la France s'engageait à envoyer des secours en Cochinchine afin d'aider *Nguyễn-anh*

(1) Ce traité a été publié souvent, et nous pensons inutile d'en donner le texte tout entier.

à reconquérir son trône. Ces secours devaient se composer du régiment alors en garnison aux îles de France et Bourbon, de 250 Cafres, de 2 pièces de 8, 4 obusiers, 2 mortiers, une frégate, 2 flûtes et plusieurs transports ; en échange, la France acquérait la propriété absolue du port de Tourane et de l'île de Poulo-Condor et le privilège de faire à l'exclusion des autres nations européennes, le commerce avec la Cochinchine. Mais le comte de Conway, gouverneur de Pondichéry, qui devait commander l'expédition, opposa difficultés sur difficultés et la Révolution ne permit pas au gouvernement français de profiter d'une circonstance qui, en des temps plus calmes, nous eût donné l'empire des mers de Chine. Heureusement que le patriotisme et l'intérêt des négociants français de Pondichéry comprirent vite les avantages de cette conquête. Ils donnèrent à Mgr de Béhaine deux navires chargés d'armes et de munitions et d'approvisionnements et montés par quelques officiers et soldats qui se dévouèrent à cette cause où l'influence de la France était en jeu. Voici les noms des officiers français qui accompagnèrent l'évêque d'Adran : MM. Chaigneau, de Forçant, Vannier, Dayot, Guillon, Guilloux, Girard de l'Isle-Sellé, officiers de marine ; Ollivier, officier de génie ; Lebrun, ingénieur ; Barisy, lieutenant-colonel ; Despiaux, médecin. L'arrivée des Français, quoique peu nombreux, eut un immense retentissement en Annam et une grande influence sur les affaires. Hommes actifs, intelligents, dévoués, les officiers français mirent au service de *Nguyễn-anh* toutes leurs connaissances. Les années 1790-1791-1792 se passèrent en grande partie à organiser l'armée, à construire une flotte, à fortifier quelques citadelles. D'ailleurs, l'épuisement des peuples condamnait les deux partis à une inaction presque complète. Cependant, afin d'aguerrir ses soldats, *Nguyễn-anh* fit deux petites expéditions dans le *Binh-thuận*, et en 1791, brûla une partie de la flotte ennemie devant le port de *Qui-nhon* ; peut-être aurait-il pu, en se portant rapidement au centre même du royaume des *Tây-son*, anéantir d'un seul

coup leur puissance mal affermie ; sa flotte renforcée de navires construits à l'européenne, son armée instruite et disciplinée, exercée par des officiers français, lui auraient presque certainement donné la victoire ; il préféra temporiser et conquérir son royaume pied à pied. En cette même année 1791, le plus habile chef des *Tây-son*, *Huê*, devenu roi de la Haute-Cochinchine et du Tong-King, sous le nom de *Quang-trung*, mourut au moment même où il se préparait à la guerre. Déjà il avait envoyé à ses sujets une proclamation dans laquelle, après les avoir reprimandés de leur peu de courage, il déclarait son profond mépris pour les Français et annonçait ses succès futurs. La mort vint arrêter les projets du terrible *Tây-son* et débarrasser *Nguyễn-anh* de son plus redoutable ennemi. Après avoir achevé ses préparatifs, *Nguyễn-anh* se mit en devoir de commencer sérieusement la guerre. En 1792, il s'empara de la citadelle de *Diên-khánh*, que le colonel Ollivier fortifia à l'européenne. Pendant les années 1793-1794-1795, il fit de continuelles expéditions dont le but était la prise de *Qui-nhon*, la plus forte place de la moyenne Cochinchine. Heureuses au début, ces expéditions se terminaient sans grand résultat et le prince revenait à Saigon se préparer à de nouveaux combats. Mais *Nguyễn-anh* ne bornait pas son activité à ces guerres sans profit et souvent sans gloire, il songeait à la prospérité de son royaume, et pensant avec raison que le commerce est une des causes principales de la richesse, il se servait des officiers français pour entretenir des relations commerciales avec les Indes, les Colonies espagnoles ou portugaises et avec la Chine. On voyait ses navires à Calcutta, à Manille, à Macao, à Canton. Le commerce consistait surtout en ventes de riz et d'arec, achats de canons et de fusils. Ce prince eût alors un démêlé avec l'Angleterre ou plutôt avec le vice-roi des Indes ; un vaisseau annamite, l'*Armide*, commandé par l'officier français Barisy, avait été pris par les Anglais dans les mers de l'Inde et vendu avec sa cargaison. *Nguyễn-anh*

écrivit au vice-roi pour demander la restitution de ses lettres et autres papiers de la chancellerie trouvés à bord, le prix du vaisseau et des marchandises, et une indemnité pour les dommages causés ; il finissait sa lettre par ces paroles qui ressemblaient fort à une menace : « Vous devez sentir que si je voulais me dédommager par voie de compensation j'en trouverais facilement les moyens. »

Au milieu de tous ces travaux, *Nguyễn-anh* s'occupait parfois de ce qui se passait en Europe ; à l'occasion de la mort de Louis XVI, il avait écrit au roi d'Angleterre pour déplorer la perte du roi de France dont il faisait le plus grand éloge et stigmatiser la Révolution dans les termes les plus durs. Cependant la division se mit parmi les *Tây-son*. Le vieux *Nhac* fut détrôné par son neveu *Canh-tinh* ; et son fils *Hoàng-thuy*, afin de recueillir l'héritage paternel, entra en lutte avec l'usurpateur. Le dernier survivant des anciens chefs *Tây-son*, *Lữ*, tomba sous le fer d'un assassin soudoyé par *Canh-tinh*. Ainsi la race des rebelles se détruisait elle-même, c'était pour *Nguyễn-anh* un présage de succès et une occasion favorable pour recommencer la lutte. Il sut en profiter. En 1799, à la cinquième expédition, il parvint à s'emparer de *Qui-nhơn*. La garnison de cette ville, forte de 40000 hommes, fut obligée de se rendre avec armes et bagages. *Nguyễn-anh* fit son entrée solennelle dans la ville, et après quelques jours donnés à l'organisation administrative, il laissa le pays sous le commandement du général *Võ-tánh* et revint à Saigon.

Ce succès fut attristé par la mort de Mgr de Béhaine, qui mourut au *Binh-dinh* le 9 octobre 1799, à l'âge de cinquante-huit ans. Les restes du grand évêque français, missionnaire zélé et patriote éclairé, furent transportés à Saigon, ses funérailles furent célébrées le 16 décembre suivant avec une magnificence vraiment royale. Le roi y assistait ainsi que sa mère, sa sœur, son épouse, ses concubines, ses enfants et toutes les dames de la cour, « qui crurent que pour un homme si au-dessus du commun, il fallait passer par des-

sur les lois communes, et allèrent toutes jusqu'au tombeau. » *Nguyên-anh* fit lui-même l'éloge funèbre de l'illustre défunt. « Depuis le jour, disait-il, où par le plus heureux des hasards, nous nous sommes rencontrés, rien n'a pu refroidir notre amitié ni nous causer un instant de déplaisir ; j'espère que votre santé florissante me ferait goûter encore longtemps les doux fruits d'une si étroite union, mais hélas ! la terre vient de couvrir ce bel et précieux arbre ; que j'en ai de regret ! » Et lui donnant ensuite le titre d'instituteur du prince héritier avec la première dignité dans le royaume et le surnom d'accompli, il s'écriait en terminant : « Hélas ! quand le corps tombe et que l'âme s'envole, qui pourrait la retenir ? Je finis ce trop modeste éloge ; mais les regrets du royaume ne finiront jamais. O belle âme du maître, recevez cet hommage. » Une garde d'honneur fut placée près du tombeau de l'évêque d'Adran et même aux plus mauvais jours de la persécution, quand le sang des martyrs, missionnaires ou simples chrétiens, coulait à flots, ce tombeau resta toujours entouré du respect universel. Connaissant bien les hommes et les choses de l'Annam, doué d'une haute intelligence, du don heureux de la persuasion, Mgr de Béhaine exerça, malgré sa double qualité de prêtre catholique et d'Européen, une grande influence sur *Nguyên-anh*. Cet évêque missionnaire avait les qualités d'un homme d'Etat ; il comprit le parti que la religion et la France pouvaient tirer d'une alliance intime avec la Cochinchine, il tenta la réalisation de cette œuvre, et les circonstances seules l'empêchèrent de réussir. Souvent consulté sur les affaires du royaume et la manière de gouverner, il donna à *Nguyên-anh*, ces idées de justice, de bonté, de générosité qui plus tard signalèrent son administration et dont la mise en pratique fit en quelque sorte survivre Mgr de Béhaine à lui-même. Si nous nous sommes arrêtés longtemps sur les derniers honneurs rendus à l'évêque d'Adran et sur son rôle en Cochinchine, c'est que le premier il fit avec honneur flotter dans ces parages le drapeau

français ; c'est que sur ces plages lointaines, lui seul a donné à cette époque plus de prestige à la France que vingt victoires ; c'est qu'en sa personne nous saluons cette héroïque phalange de missionnaires dont le nom est synonyme de dévouement à la religion, à la patrie, à la civilisation.

La mort de l'évêque d'Adran attrista profondément *Nguyễn-anh* ; mais les nécessités politiques l'arrachèrent à sa douleur, et il dut continuer sa lutte contre les *Tây-son*, qui faisaient alors tous leurs efforts pour reprendre *Qui-nhon*, défendu par *Võ-tánh*, le plus vaillant et le plus dévoué des serviteurs de *Nguyễn-anh*. Celui-ci essaya de débloquer la ville ; malgré l'habileté et l'héroïque bravoure de quelques-uns de ses généraux, il n'y put réussir. Les *Tây-son* semblaient attacher la conservation de leur royaume à la reprise de leur capitale, ils avaient réuni toutes leurs forces pour s'en emparer. *Nguyễn-anh*, espérant entraîner à sa suite l'armée assiégeante, se dirigea sur *Huế* et il pénétra presque sans combattre dans cette ville que, vingt-cinq ans auparavant, *Huệ-vuong* avait quittée en fugitif. Mais les *Tây-son* ne se laissèrent pas détourner de leur but. Ils avaient juré de prendre *Qui-nhon*, ils tinrent parole ; cependant ce fut la famine seule qui leur livra cette place. Réduit à la plus extrême détresse, *Võ-tánh* dut capituler, mais il ne voulut pas se constituer prisonnier, et avant l'entrée des ennemis, il monta sur un bûcher, sous lequel il avait placé la poudre qui restait, et donna lui-même l'ordre d'y mettre le feu. Le même jour, la ville de *Qui-nhon* retombait au pouvoir des ennemis ; ce fut bientôt tout ce qui leur resta de leurs anciennes possessions, aussi ne la conservèrent-ils pas longtemps. Quelques jours avant la chute de *Qui-nhon*, *Nguyễn-anh* avait appris la mort de deux de ses fils, le prince *Hi* et le prince *Cánh*, héritier présomptif et ancien élève de Mgr d'Adran. Entraîné par ses passions, par l'exemple d'une cour idolâtre, ce dernier prince avait trop souvent oublié les préceptes de son ancien maître, mais avant sa mort, ses sentiments de foi et de piété se réveillèrent dans son âme ;

il demanda et reçut le baptême des mains d'un fervent chrétien, attaché à son service ; il laissait deux fils, nés d'une concubine ; ces enfants furent éloignés du trône, et malgré les observations de plusieurs généraux, dont l'un paiera plus tard de sa vie son attachement aux fils du prince *Cánh*, *Nguyễn-anh* préféra son fils *Đām*, qui régna sous le nom de *Minh-mang*. A cette même époque, par reconnaissance, sans doute, pour l'aide que *Nguyễn-anh* lui avait prêtée contre les Birmans en 1797, le roi de Siam envoya au souverain d'Annam un corps de troupes, avec des approvisionnements considérables. Aidés de ces auxiliaires inespérés, *Nguyễn-anh* put reprendre *Qui-nhơn* (1801), dont les derniers défenseurs s'enfuirent dans les forêts. Quelque temps après, le dernier roi des *Tây-son*, *Canh-thỉnh*, ses frères et presque tous les membres de sa famille, tombèrent entre les mains de *Nguyễn-anh*, qui les fit conduire à *Huế* et mettre à mort. La guerre civile était finie, elle avait duré trente ans, fait couler des flots de sang, appauvri le peuple, dévasté le pays ; la race des *Nguyễn* demeurait seule debout sur tant de ruines ; la puissance des *Trịnh* était anéantie, les membres de la famille des *Lê* n'osaient plus lever la tête.

Nguyễn-anh avait reconquis tout l'ancien royaume de ses ancêtres, il allait maintenant y joindre le Tong-King et substituer sa dynastie à celle des *Lê*. En moins d'un mois, il avait reconquis les provinces de *Nhê-an*, *Thanh-hóa*, *Ninh-bình*, *Nam-định*, *Hưng-yên* et faisait son entrée solennelle à *Hà-nội*. Il jugea alors le moment opportun pour se déclarer roi ; jusque-là, il n'avait pris que le titre de *Chùa* ; tous les actes de son règne étaient datés des années de *Cánh-hưng*, peut-être pour faire espérer aux Tongkinois, qu'il avait l'intention de replacer un descendant des *Lê* sur le trône ; mais une fois débarrassé des *Tây-son*, maître de tout le pays depuis la Chine jusqu'au Cambodge, il prit le titre de roi avec le nom de *Gia-long*, qui signifie souveraine extension.

DYNASTIE DES NGUYÊN

Gia-long 1802-1820

Les dix-huit années du règne de *Gia-long*, comme souverain de tout l'Annam, furent paisibles. Le nouveau roi s'appliqua à relever les ruines et à guérir les maux causés par la guerre. En 1804 seulement, il fut reconnu par la Chine, à laquelle il avait, dès le début de son règne, demandé l'investiture de son pouvoir.

Gia-long continua d'affermir son autorité sur le Cambodge, en lui donnant aide et protection contre les Siamois qui, impatients d'annexer ce royaume, trouvaient tous les prétextes bons pour l'envahir et le ravager. La guerre faillit même s'engager, à ce sujet, entre le Siam et l'Annam. A la suite de négociations, tout se termina heureusement par un traité de paix signé à *La-bich*, où fut reconnu une sorte de protectorat de l'Annam sur le Cambodge.

Depuis de longues années, les nations de l'Europe, en proie à des guerres continuelles, n'avaient point essayé de renouer de relations avec l'Annam. Seule l'Angleterre, dont les vaisseaux sillonnaient sans cesse toutes les mers, avaient eu quelques rapports avec ce pays.

En 1778, M. Chapman avait voulu établir des relations entre la Compagnie des Indes-Orientales et la Cochinchine et obtenir quelques privilèges pour les vaisseaux anglais. Il débarqua à Tourane, d'où il se rendit à *Huế*, laissant son navire à l'entrée de la rivière. Mais au bout de peu de jours, il s'aperçut des mauvaises dispositions du roi et des mandarins à son égard et repartit après avoir été obligé d'éloigner à coups de canon les jonques annamites qui entouraient son vaisseau. Pendant son voyage en Chine, de 1792 à 1794, lord Macartney s'arrêta à Tourane. Les *Tây-son*, alors maîtres de l'Annam, craignirent un instant que

l'escadre anglaise ne fut une expédition française dirigée contre eux. Mais l'ambassadeur d'Angleterre ayant expliqué l'objet de sa mission fut traité avec honneur et reçut même quelques ouvertures pour des achats d'armes et munitions. En 1804, l'Angleterre essaya encore, mais sans succès, de lier des relations avec *Gia-long* ; enfin, en 1808, écrasée par le blocus continental, elle tenta d'ouvrir en Annam un débouché pour ses produits et une flotte anglaise de dix vaisseaux parut sur les côtes de l'Annam, sept vaisseaux remontèrent le fleuve jusqu'à *Hà-nôï*, les trois autres restèrent à l'entrée du delta. A la vue de ce pavillon d'une nation presque inconnue, les mandarins annamites firent cacher à l'entrée des arroyos, des jonques nombreuses qui, pendant la nuit, incendièrent les vaisseaux anglais. Occupée alors par ses guerres en Europe, la Grande-Bretagne laissa cet outrage impuni. (1)

Pendant toute la période de temps qui vient de s'écouler, depuis le traité signé avec Louis XVI, la France, au milieu des gigantesques guerres de la République et de l'Empire, avait peu songé à l'Indo-Chine. A l'Assemblée nationale, le député Monneron avait bien déclaré qu'il était très important pour la France de s'établir en Cochinchine où l'évêque d'Adran mettait sa grande influence au service de son pays ; mais aucun acte n'avait suivi ces paroles. Napoléon I^{er}, au génie duquel l'Europe ne semblait pas suffire, avait fait faire de nombreuses études sur l'Extrême-Orient par ses ministres de la marine ; il n'avait pas le temps d'essayer la réalisation de ses vastes projets.

Ce fut seulement sous Louis XVIII que le comte de Kergariou (1818) vint parler à *Gia-long* du traité de 1787 ; le commandant français fut traité avec honneur, mais le roi n'avait plus besoin du secours de la France, il ne jugea point à propos de lui remettre Poulou-Condor et Tourane.

D'ailleurs, à la vérité, y était-il tenu ? Qu'avait fait pour

(1) Devéria. *Hist. des rel. de la Chine av. l'Ann.*

lui le gouvernement français? Rien ou à peu près. Sans doute Louis XVI avait donné des ordres, mais ces ordres n'avaient pas été exécutés. Les officiers français, venus à la suite de l'évêque d'Adran, avait agi sous leur responsabilité sans engager leur pays. *Gia-long* pouvait donc, ainsi qu'il le fit du reste, se considérer comme dégagé de sa parole. (1)

Le roi profita de la paix pour ordonner un recensement général dans les provinces de la Basse-Cochinchine; c'était le premier depuis l'annexion de ce pays à l'Annam. Voici en quels termes le *Gia-dinh-tung-chi* rapporte ce fait : « La quatrième année de *Gia-long*, au dix-septième jour du sixième mois, pendant l'été, il parut un édit ordonnant le recensement général des cinq provinces du pays de *Gia-dinh* (*Gia-dinh*, *Biên-hòa*, *Vinh-trân*, *Vinh-long* et *An-giang*) *Dinh-trân*, *Hà-tiên*. Les terrains furent exactement mesurés ainsi que les champs. On nota les différentes productions du sol. Les distances d'un point à un autre furent appréciées et notées ainsi que la longueur des routes. On classa les montagnes, îles et cours d'eau d'après leur nature. Les différentes cartes particulières furent soigneusement dressées ; il en fut de même pour les registres de population et d'impôts. (2) » *Gia-long* entreprit des travaux de canalisation afin de faciliter le commerce, relia les chefs-lieux de province de tout le royaume, par une route qui partait des frontières de la Chine pour aboutir à celles du Cambodge, sur une longueur de plus de 400 lieues ; enfin il publia le code actuellement en vigueur. Sans vouloir rabaisser la gloire de *Gia-long*, on peut dire qu'en faisant cette dernière œuvre, il n'innovait

(1) Voici ce qu'écrivait à ce sujet M. Chaigneau : « Pendant la dernière guerre maritime, *Gia-long* a été fort aise que la France ne lui ait pas fourni les forces promises, parce que les Anglais auraient pris ce prétexte d'attaquer les ports de St-Jacques et de Tourane comme possessions françaises.

(2) *Gia-dinh-tung-chi*, 1^{re} partie, chap. 1^{er}. Trad. Aubaret, p. 19.

rien. Le code établi par lui n'était autre que le code de la dynastie mandchoue, semblable, en beaucoup de ses dispositions, aux codes chinois précédents qui, eux-mêmes, avaient servi de règle aux anciens codes annamites ; car, comme le dit M. Philastre : « lorsque survient un changement de dynastie, le souverain rend un édit dans lequel il expose plus ou moins longuement les fautes de ses prédécesseurs et la pureté des doctrines de l'antiquité, il déclare qu'il donne un nouveau code, mais en réalité il modifie trois ou quatre articles, supprime la plupart des décrets, puis les mêmes besoins se renouvellent, et peu à peu les anciens sont remis en vigueur, d'autres sont promulgués et bientôt rien n'est changé à l'ancien état de choses » (1). Telle fut aussi la part de *Gia-long* dans ce travail, il ne fit que retrancher un certain nombre d'articles et en modifier quelques autres.

Vers la fin de sa vie, le roi choisit de nouveau pour son successeur le prince *Đăm*, fils d'une concubine, et refusa d'écouter les réclamations de ses deux principaux généraux qui lui objectèrent que, suivant les coutumes du royaume, la couronne aurait dû appartenir à l'un des fils du prince *Cánh*. Peut-être craignait-il qu'influencé par le souvenir de son père, élève de Mgr de Béhaine, ami de la France et mort catholique, son petit-fils ne subit trop l'ascendant des Français.

Peu de temps après ce dernier acte, dont les conséquences devaient être si funestes à la religion catholique et à l'Annam, *Gia-long* mourut le 25 janvier 1820.

La principale qualité de ce souverain, celle qui frappe au premier coup d'œil, dans le récit de ses longues guerres, c'est une constance que rien ne rebute, une énergie que rien n'abat. Fugitif et proscrit, il fait sans cesse de nouvelles tentatives pour reconquérir son royaume ; vaincu, il se retire pour reparaître encore. C'est à cette persévérance,

(1) Philastre. *Le Code annamite*, t. I.

à cette tenacité inébranlable, qu'il dut tout ses succès. Esprit calme et méthodique, il ne laisse au hasard que le moins possible, ses guerres en Haute-Cochinchine en sont la preuve ; disposant d'un nombre restreint de soldats, au lieu de chercher à abattre l'ennemi d'un seul coup, il se contente de gagner le terrain pied à pied. Il eut aussi la qualité des esprits supérieurs, savoir discerner les hommes et les mettre à leur place. Il n'eût pas contre les étrangers les préjugés de sa race, il sut reconnaître la supériorité des Européens et en profita pour le succès de sa cause, il se défait d'eux cependant et ne leur donna jamais beaucoup d'autorité dans son royaume ; aussi, a-t-on pu parfois l'accuser d'ingratitude envers ceux à qui il était redevable de sa couronne. En religion, il était sceptique ; les chrétiens ne reçurent jamais de lui la protection qu'ils étaient en droit d'en attendre, car plus que d'autres, ils l'avaient aidé dans ses guerres. Sa conduite politique et privée ne fut pas toujours irréprochable, mais encore devons-nous lui tenir compte du milieu où il vivait, et à tout considérer il fut un des meilleurs princes qui gouvernèrent le royaume d'Annam.

Minh-mang 1820-1844.

En montant sur le trône, *Minh-mang* comprit bien le rôle qui lui était destiné. Roi d'un peuple longtemps divisé en deux fractions encore éloignées par le souvenir de longues et sanglantes luttes, il résolut de fondre ces deux fractions en un seul corps de nation. Mais après avoir compris sa position, il dépassa le but ; mœurs, coutumes, croyances, institutions, il voulut tout réunir, jusque dans les moindres détails, sous les lois d'une centralisation absolue dont il se réservait à lui seul la direction suprême, il se crut assez fort pour briser en quelques années toutes les résistances, oubliant que la modération et le temps étaient nécessaires à son œuvre plus qu'à tout autre. A cette tâche, il employa

tous les moyens ; la perfidie et la cruauté ne lui coûtèrent point, et à la fin de son règne, il put croire, au silence de terreur qui régnait dans ses Etats, que le succès avait couronné son entreprise.

Dès le début de son règne, *Minh-mang*, craignant l'esprit envahisseur des Européens, mit tout en œuvre pour les éloigner. Il reçut assez mal une ambassade anglaise envoyée par le gouverneur général du Bengale et conduite par John Crawfurd. Les officiers français eux-mêmes, au dévouement et à l'habileté desquels son père avait dû le trône, ne furent pas épargnés. M. Chaigneau, l'un des plus distingués parmi les Français au service de *Gia-long*, était revenu en France en 1819. En 1821, il repartit pour la Cochinchine avec les trois titres d'agent de France auprès du roi de Cochinchine, de consul à l'égard des sujets français se rendant en Cochinchine, et de commissaire du roi pour la conclusion du traité de commerce entre la France et la Cochinchine. Il emportait aussi des présents et une lettre de Louis XVIII pour le roi d'Annam. A peine arrivé, il s'aperçut que les sentiments de *Minh-mang* à l'égard des Européens différaient absolument de ceux de *Gia-long*, il ne put réussir dans aucune de ses négociations. Lorsqu'il demanda à *Minh-mang* de lui laisser traduire la lettre que ce prince écrivit au roi de France. « Le roi de France, répondit *Minh-mang*, a auprès de lui des hommes assez éclairés pour lui interpréter fidèlement mes écrits, et d'ailleurs il m'a écrit seulement dans sa langue, n'est-il pas naturel que j'en use de même avec lui et que je n'ai recours qu'à la mienne. » Le mandarin des étrangers écrivit au ministre de la marine une lettre où la volonté de ne pas avoir des relations avec la France éclate à chaque mot. « Les frontières du royaume d'Annam, disait le mandarin, sont situées aux extrémités du Midi, et celles de la France aux extrémités de l'Occident, les limites des deux Etats sont séparées par plusieurs mers ou par une distance de plusieurs milliers de lieues. Les gens de notre pays peuvent rarement arriver jusqu'au

vôtre... Si les gens de votre pays désirent venir commercer dans notre royaume, ils se conformeront aux règlements comme cela est raisonnable. » En 1822, M. Courson de la Ville Hélio, commandant de la frégate la *Cléopâtre*, alla mouiller à Tourane, le roi refusa de le recevoir. Enfin, en 1825, MM. Chaigneau et Vannier, les deux derniers survivants des compagnons de l'évêque d'Adran, se voyant en butte à la jalousie des grands mandarins et à la haine du roi, durent revenir en France et abandonner cette terre d'Annam dont ils avaient fait leur seconde patrie.

A la même époque, le capitaine de Bougainville, commandant la *Thétis*, parut dans le port de Tourane, il apportait une lettre du roi de France. *Minh-mang* se contenta de lui envoyer des présents, d'ordonner à ses mandarins de traiter avec honneur l'officier français quand il descendrait à terre, mais il refusa de recevoir la lettre du roi de France, sous prétexte « que cette lettre était écrite en français, et que personne ne pouvait la lui traduire. » C'était un mensonge et une insulte à notre pavillon. Une prompte et éclatante vengeance, en montrant à ces peuples la puissance des barbares d'Occident, comme ils appelaient les Européens, eût peut-être modifié les dispositions de *Minh-mang* et épargné bien des malheurs aux chrétiens d'Annam et à la France de longues et coûteuses expéditions ; ces contrées étaient encore trop inconnues, et peu de personnes, en France, s'inquiétaient alors de notre prestige sur ces lointains rivages.

Outre les soucis que lui donnaient les Européens, *Minh-mang* trouvait dans sa famille même des sujets d'inquiétude. Les fils du prince *Cánh* pouvaient devenir des rivaux dangereux, le roi les fit mourir, ainsi que leur mère. Il songea ensuite à se débarrasser des deux généraux qui avaient demandé à *Gia-long* son éloignement du trône. Pour réussir, il employa son arme favorite, la perfidie. Il fit fabriquer une lettre portant le sceau du vice-roi du Tong-King, *Nguyễn-văn-thiếng*, qui appelait aux armes le pays tout entier, afin de détrôner le roi.

Le pacificateur des *Tây-son* succomba sous cette fausse accusation de haute trahison. Le fameux *Tà-guan* (*Lê-văn-duyết*) aurait eu le même sort, s'il n'avait déjoué l'intrigue et n'était immédiatement reparti pour son gouvernement de Saigon, où il mourut en 1831, après s'être, pendant toute sa vie, montré, par reconnaissance, le protecteur des chrétiens. A sa mort, *Minh-mạng*, dont il avait plusieurs fois contrarié les sanguinaires projets, fit profaner son tombeau. Ce fut toute la récompense d'une longue vie, entièrement consacrée à la gloire et à la fortune des *Nguyễn*.

En cette même année 1831, la France essaya de renouer des relations avec l'Annam. Le vaisseau la *Favorite*, commandé par M. de la Place, amena M. Chaigneau (1), nommé consul à *Huế*. Les démarches de M. de la Place furent inutiles, comme l'avaient été celles du capitaine de Bougainville en 1825.

Pendant, l'outrage fait par *Minh-mạng* aux restes de *Lê-văn-duyết*, avait profondément blessé les officiers de ce dernier. Pour venger leur chef, peut être aussi par ambition, ils levèrent l'étendard de la révolte. L'un d'eux, *Khôi*, s'empara de Saigon (1838) ; toute la Basse-Cochinchine se leva à son appel, et les Siamois vinrent prêter main-forte aux révoltés. A cette nouvelle, *Minh-mạng* envoya sa flotte et une armée considérable. Saigon fut bloqué par terre et par mer. Les insurgés se défendirent vaillamment ; peut-être sans la trahison d'un de ses officiers, *Khôi* eût pu se rendre indépendant ou tout au moins prolonger encore longtemps la lutte ; de plus, réduit à ses seules forces par la retraite des Siamois, il finit par succomber. En 1834, Saigon tomba au pouvoir des troupes de *Minh-mạng*, la citadelle de cette ville, construite à la fin du xviii^e siècle par les Français, fut rasée et tous ses défenseurs mis à mort. Au nombre des habitants de Saigon, on trouva un missionnaire,

(1) C'était le neveu de l'officier français du même nom, venu avec Mgr de Béhaine.

M. Marchand, que les rebelles avaient retenu parmi eux. Il fut conduit à *Huế*, où il eût à subir les plus affreuses tortures, terminées par la mort.

A peine la révolte de la Basse-Cochinchine était-elle écrasée, qu'une autre éclatait au Tong-King ; un prétendant de la famille des *Lê* venait les armes à la main réclamer l'héritage de ses ancêtres. Cinq provinces se soulevèrent à sa voix ; mais les révoltés n'eurent pas le temps de s'organiser ; les troupes royales tombèrent sur eux à l'improviste, le prétendant *Lê-duy-luong* fut pris et décapité.

Il fallut ensuite lutter contre le chef de *Bảo-lạc*, *Nùng-văn-vân*, qui ravageait les provinces de *Thái-nguyên*, de *Cao-bâng* et de *Lạng-son*. *Nùng-văn-vân* fut vaincu et se cacha dans les bois auxquels on mit le feu ; le lendemain, on trouva son cadavre carbonisé.

A toutes ces difficultés intérieures vinrent se joindre la guerre à l'extérieur. Depuis un grand nombre d'années, comme nous l'avons vu, les rois de Cochinchine exerçaient une sorte de suprématie sur le Cambodge. *Minh-mạng* en avait profité pour imposer à ce royaume une administration presque semblable à celle de l'Annam. Il préparait ainsi la conquête de ce pays. De leur côté, les Siamois faisaient aussi tous leurs efforts pour s'emparer du Cambodge qui, plusieurs fois déjà, avait servi de champ de bataille à ses deux puissants voisins. En 1834, le roi cambodgien, *Neac-âng-chân*, avait été chassé de sa capitale par les Siamois, dont la flotte avait pénétré jusqu'à *Châu-đốc*. Mais l'armée siamoise fut repoussée par le général annamite *Trương-minh-giang*, qui rétablit le roi fugitif à *Pnôm-pênh*, construisit dans cette ville une citadelle et s'y installa pour surveiller les Siamois.

Révoltes à l'intérieur, guerres à l'extérieur, tel est jusqu'à présent le résumé du règne de *Minh-mạng*. En même temps, à une famine de six ans qui avait porté partout là misère, succédait le choléra qui semait la mort dans toutes les provinces. Tant de calamités firent impression sur l'esprit du

roi. A l'exemple des empereurs de Chine et de quelques-uns des rois *Lé*, il fit une confession publique, dans laquelle il reconnaissait que les souffrances du peuple étaient la juste punition de ses fautes, dont il faisait l'aveu, afin, disait-il, de désarmer la colère du Ciel. En 1834, il publia une sorte de décalogue, afin de rappeler le peuple à l'observation des bonnes mœurs, des rites et des usages anciens, ainsi qu'une ordonnance sur certaines solennités religieuses imposées à la nation quatre fois par an. Ces règlements ne furent pas plus observés que tous ceux qui les avaient précédés sur le même sujet.

Le règne de *Minh-mang* fut signalé aussi par des persécutions presque continuelles contre les chrétiens. De 1833 à 1838, sept missionnaires furent décapités, un nombre considérable de chrétiens furent jetés en prison, condamnés à l'exil ou à la mort. Le roi semblait avoir juré d'anéantir la religion catholique dans ses états ; pas plus que ses prédécesseurs, pas plus que les Césars de l'ancienne Rome, il ne réussit dans son projet ; l'Eglise d'Annam sortit mutilée mais triomphante de cette lutte gigantesque, la plus terrible qu'elle ait jamais eu à soutenir.

Vers la fin de sa vie, *Minh-mang* envoya une ambassade en France ; quel était son but ? Les nombreuses persécutions contre les chrétiens, le meurtre de plusieurs missionnaires, faisaient-ils craindre au roi une intervention de la France et voulait-il s'y soustraire ou tout au moins connaître les ressources et les forces de ce pays ? Quoi qu'il en soit, quel que fut le but des ambassadeurs, Louis-Philippe refusa de les recevoir.

A leur retour en Cochinchine, ils apprirent la mort de *Minh-mang* qui s'était tué en tombant de cheval, le 21 janvier 1841, à l'âge de cinquante ans, après vingt-et-un ans de règne.

Prince cruel et profondément hypocrite, mais intelligent et énergique, qui, mieux dirigé, eût pu faire le bonheur de son peuple et tenir haut et ferme le drapeau de son pays,

il avait consumé son activité dans des luttes sans gloire contre ses sujets révoltés de sa tyrannie, dans des persécutions sans profit contre les chrétiens qui ne demandaient qu'à le servir avec fidélité. S'il est un enseignement à tirer de son règne, c'est que les esprits absolus, pour vastes qu'ils soient, sont éminemment dangereux et révolutionnaires, plus propres que tout autre à faire le malheur de ceux auxquels ils commandent.

Thiệu-trị 1840-1847.

Le successeur de *Minh-mạng* fut son fils, *Nguyễn-phũc-hoàng-thì*, connu sous le nom de *Thiệu-trị*. Quand fut écoulée la période de deuil pendant laquelle deux mille soldats avaient été employés à niveler une montagne, pour y construire le tombeau du feu roi, *Thiệu-trị* demanda à l'empereur de Chine et en obtint la reconnaissance de son pouvoir. Ce prince n'avait point hérité du caractère dominateur de son père ; faible, irrésolu, peu intelligent, il laissa ses ministres gouverner sous son nom.

Les événements les plus importants de ce règne sont ceux qui ont trait aux rapports des Européens avec l'Annam. Les rigueurs que *Minh-mạng* avait déployées contre les chrétiens, et qui continuaient, quoique avec moins de violence, sous *Thiệu-trị*, avaient suscité en France une indignation facile à comprendre. En 1843, le capitaine Levêque, commandant de l'*Héroïne*, avait paru devant *Huế* ; averti que cinq missionnaires français ⁽¹⁾ étaient dans les prisons de cette ville, il demanda et obtint leur liberté. En 1845, un commodore américain demanda la mise en liberté de Mgr Lefebvre ; on la lui refusa, sous prétexte qu'il n'appartenait pas à la même nation. Cette réponse n'était pas de nature à satisfaire l'américain. Il arma ses canots, se rendit maître d'un certain nombre de jonques annamites et chinoises, et fit beaucoup de prisonniers. Mais comme au bout

(1) MM. Berneux, Miche, Charrier, Galy, Duclos.

de quelques jours personne ne venait redemander les captifs, il se vit obligé de les débarquer et de repartir sans avoir rien obtenu. C'était à ce moment qu'arrivait le contre-amiral Cécille, dont l'intervention sauva Mgr Lefebvre de la mort (1845).

En 1847, deux vaisseaux français, la *Gloire* et la *Victorieuse*, commandés par MM. Lapierre et Rigault de Genouilly, stationnèrent pendant quelque temps dans la baie de Tourane. Irrité de l'intervention de tous ces navires européens, *Thiêu-trị* résolut d'en finir par un acte d'audace. Il ordonna de tout préparer pour égorger les officiers dans un banquet et brûler les vaisseaux. Le complot fut découvert et le commandant Lapierre détruisit une partie de la flotte annamite. Malheureusement, les navires français repartirent le lendemain, et *Thiêu-trị*, furieux de cette humiliation, se vengea en publiant un édit contre les chrétiens, et de plus dans sa colère, mais ceci était moins dangereux, il brisait lui-même tous les objets européens qu'il possédait dans son palais, se battait contre les peintures représentant des Français et faisait tirer contre ces portraits des flèches et des balles.

L'année précédente (1846) la guerre que les Annamites et les Siamois se faisaient au Cambodge avait pris fin. Les Siamois furent définitivement vainqueurs ; malgré leur victoire, ils s'entendirent avec les Annamites pour proclamer *Neäc-ong-đuông*, roi du Cambodge. Celui-ci se reconnut le tributaire du Siam, et lui céda Battambang, Angcor, ainsi que le Laos méridional et abandonna en toute souveraineté à l'Annam les provinces de la Basse-Cochinchine. Ce traité, beaucoup plus avantageux pour les Siamois que pour les Annamites, faisait perdre à ces derniers toute l'influence que depuis plus d'un siècle ils exerçaient sur le Cambodge. Cette influence sera maintenant exercée par Siam, jusqu'au jour où l'amiral de la Grandière maintiendra le roi du Cambodge, Norodon, sur son trône, à l'ombre du drapeau français.

Thiêu-trị mourut le 4 novembre 1847, après un règne sans gloire, remarquable seulement par ses persécutions contre les chrétiens, sa mauvaise foi vis-à-vis des Français et l'échec de sa politique au Cambodge.

PROGRÈS DU CHRISTIANISME EN ANNAM. LES PERSÉCUTIONS

Deux siècles se sont écoulés depuis que nous avons laissé les premières chrétientés annamites, sous la conduite du P. de Rhodes. Aux jours de calme, que la Providence avait accordés à l'Eglise annamite pour sa fondation, avaient succédé de furieuses tempêtes. En Cochinchine ou au Tong-King, les *Trinh* et les *Nguyên* avaient publié des édits contre les adeptes de la religion catholique. Vers la fin du xvii^e siècle, quelques chrétiens avaient été jetés en prison et condamnés à mort. Malgré cela, le nombre des chrétiens s'accroissait chaque jour. Le peuple d'Annam a le sens religieux, la beauté de la religion catholique, la précision de ses dogmes, la pureté de sa morale venant se substituer à quelques pratiques d'un culte vague et mal défini, à une morale dont les principes sont trop souvent relâchés, entraînaient de nombreuses conversions.

En 1660, la direction de ces Eglises était passée aux mains de la Société des Missions-Etrangères, qui la possède encore aujourd'hui. Des évêques avaient été envoyés avec le titre de vicaire apostolique afin de compléter l'organisation de ces chrétientés qui, quoique encore à leur berceau, comprenaient déjà (1680) plus de 200000 fidèles.

Avec le xviii^e siècle, s'ouvre vraiment l'ère des persécutions, qui ne se fermera pas complètement même au moment où le drapeau de la France flottera sur ces plages lointaines. Comme aux jours de la primitive Eglise, prêtres et fidèles durent paraître devant les tribunaux ; d'un côté,

étaient les idoles et la liberté, de l'autre, les tourments et le Ciel; de vieux évêques livrèrent leur tête au bourreau; à leur exemple, ce peuple timide devint héroïque; des vieillards, des femmes, des enfants, confessèrent Jésus-Christ dans les supplices et dans la mort. Si les maîtres de l'Annam avaient espéré faire disparaître le catholicisme par l'apostasie et les souffrances, ils s'étaient trompés; vaillantes entre toutes, les Eglises de Cochinchine et du Tong-King restèrent debout couronnées de l'auréole des martyrs.

En Cochinchine, *Minh-vuong* se montra rigoureux envers les chrétiens; en 1700, cinq missionnaires furent jetés en prison et deux d'entre eux donnèrent leur vie pour prix de leur foi, les trois autres furent relâchés en 1704 sans qu'aucun tourment eût pu faire faiblir leur courage. Après quelques années de calme, la persécution se ralluma en 1724 et dura jusqu'à la mort de *Minh-vuong*; mais le fils de ce prince, le *Chúa Ninh-vuong*, révoqua les édits de proscription et permit le libre exercice du culte catholique. Cette période de calme dura jusqu'en 1750. A cette époque *Võ-vuong*, excité par plusieurs grands mandarins, interdit la prédication de l'Évangile dans ses Etats et condamna les missionnaires à l'exil. Deux évêques et vingt-sept prêtres européens furent arrêtés, jetés en prison, puis conduits à Macao. « Dès ce moment la chrétienté de Cochinchine se trouva en butte aux plus cruelles vexations; plus de deux cents églises furent démolies; les néophytes exposés à la rapacité des gouverneurs, à la brutalité des soldats, virent leurs maisons pillées et saccagées. »⁽¹⁾ Les circonstances devinrent plus favorables sous le gouvernement de *Huê-vuong* et l'Église de Cochinchine commençait à se relever de ses ruines lorsqu'éclata la rébellion des *Tây-son*.

Au Tong-King le catholicisme était encore plus violemment persécuté; car tandis qu'en Cochinchine on se contentait ordinairement de chasser les prédicateurs de l'Évangile, au

(1) *Missions de la Coch. et du Tong-King*, p. 320.

Tong-King on les jetait en prison et on les condamnait à mort. De 1696 à 1778, douze missionnaires furent décapités, un beaucoup plus grand nombre eurent à subir de cruels supplices. Les *Chúa Trinh-công*, *Trinh-dinh* et *Trinh-sum* se montrèrent surtout acharnés contre les missionnaires. De 1696 à 1778, plus de trente prêtres européens avaient scellé de leur sang ou de la perte de leur liberté, la vérité de leur doctrine.

Les rebelles *Tây-son* ne montrèrent d'abord aucune hostilité contre les chrétiens, leur pouvoir naissant avait besoin de les ménager ; mais vers 1796, leurs dispositions changèrent, et ils sévirent avec rigueur.

Après la défaite des *Tây-son*, grâce aux services signalés rendus à *Gia-long* par Mgr d'Adran, les chrétiens jouirent de la liberté religieuse pendant plus de vingt ans. Cependant, après la mort du prince *Cánh* et celle de Mgr d'Adran, *Gia-long* sembla se croire plus libre d'être ingrat ; les chrétiens s'étant permis de lui rappeler ses promesses et leurs services, il ne leur répondit que par des railleries. Toutefois, la persécution ne s'alluma pas. Cette tolérance qui ne ressemblait en rien à une protection, permit cependant aux missionnaires de fonder rapidement de nouvelles chrétientés. En 1820, le nombre des chrétiens s'élevait à plus de 400000, répartis en trois vicariats apostoliques et administrés par douze ou quinze prêtres européens aidés d'une cinquantaine de prêtres indigènes.

Après la mort de *Gia-long* et l'avènement de *Minh-mạng*, l'horizon s'assombrit visiblement, quoique le nouveau roi n'eût encore fait aucun acte d'hostilité contre les chrétiens, on connaissait sa haine contre eux, et l'on attendait dans l'anxiété ce qu'il allait décider. *Minh-mạng* comprit que pour venir plus facilement à bout des catholiques, il fallait frapper leurs pasteurs. Quatre missionnaires furent jetés dans les fers. Mais il y avait encore en Annam quelques cœurs généreux, quelques esprits nobles et élevés qui se souvenaient des bienfaits de Mgr d'Adran et des services des

officiers français. Cette persécution les indigna. Le gouverneur de la Basse-Cochinchine, *Lê-văn-duyêt*, écrivit au roi une lettre dans laquelle il osait parler un langage sévère et prendre la défense des missionnaires. « Ces prêtres que vous mettez à mort, disait-il à *Minh-mang*, quel mal ont-ils fait ? Nous avons encore dans la bouche le riz dont nous a nourri l'évêque d'Adran, ce grand ami de votre père ; les vêtements que nous portons, c'est lui qui nous les a donnés ; et nous persécuterions les chrétiens, ses enfants d'adoption ; et c'est ainsi que le roi paierait tant de bienfaits par tant d'ingratitude. » Devant ces paroles, qui empruntaient à la haute renommée de leur auteur une gravité exceptionnelle, *Minh-mang* s'arrêta ; mais c'était la dernière fois que le souvenir du grand évêque français, Pigneaux de Béhaine, protégeait les chrétiens annamites.

Après la mort de *Lê-văn-duyêt*, l'orage pressenti depuis longtemps éclata enfin en 1830. « Quatre-vingt mille chrétiens abandonnèrent leurs maisons et leurs champs pour se réfugier dans les montagnes, quatre cents chapelles furent détruites, les communautés religieuses dissoutes, le séminaire indigène dispersé, tous les établissements de la Mission, qui avaient coûté deux cents ans de travail et de sacrifices, se trouvèrent anéantis en quelques jours ; et l'Eglise annamite rentra plus pauvre que jamais dans la voie des catacombes. »⁽¹⁾ La tête des missionnaires fut mise à prix. Sept prêtres européens furent livrés au bourreau ; ce furent les P. P. Gagelin (1833), Marchand (1835), Cornay (1837), Mgr Dumulin-Borie et les P. P. Jaccard (1838), Delamotte (1839), français ; N. N. S. S. Delgado, Hernandez et le P. Fernandez (1838), espagnols. Parmi les chrétiens, le nombre des victimes fut considérable ; quelques apostasies, arrachées par la douleur, furent glorieusement compensées par la multitude et surtout par le courage des martyrs. Pendant près

(1) *Ann. Prop. Foi*, t. XXVII, p. 263.

de dix ans, l'Eglise d'Annam supporta sans faiblir cette horrible tempête. Alors une réaction commença à s'opérer dans les esprits ; on s'aperçut que ces chrétiens, traités de rebelles et de traîtres, étaient des hommes de mœurs pures et d'une probité à toute épreuve, et que tous leurs actes de rébellion consistaient à savoir mourir pour obéir à leur conscience. *Minh-mang* aurait sans doute été forcé de s'arrêter, quand il mourut en 1841.

Le nouveau roi *Thiệu-tri* sembla hésiter à continuer de marcher dans la voie tracée par son père. Sa prudence, d'ailleurs, avait un mobile plus puissant sur son esprit que la justice, c'était la crainte. On venait d'apercevoir le pavillon presque inconnu des puissances européennes ; l'Angleterre avait imposé des lois à la Chine. *Thiệu-tri* craignit de justes représailles, s'il frappait les prêtres étrangers. Quand les navires français parurent sur les côtes de l'Annam, les prisons s'ouvrirent pour relâcher les missionnaires, et le jour où *Thiệu-tri* essaya de se débarrasser des vaisseaux de la France, le commandant Lapierre lui donna une juste et sévère leçon. C'est pourquoi la persécution, tout en continuant, perdit le caractère de violence inouïe, qu'elle avait eu sous *Minh-mang*.

A son avènement, *Ty-đức*, dont nous allons raconter le règne, sembla vouloir se montrer plus tolérant à l'égard des chrétiens ; tous les confesseurs de la foi, dont la peine de mort avait été précédemment commuée en celle de l'exil, furent mis en liberté. Mais en 1851, la persécution recommença plus terrible que jamais, elle dura près de douze ans. Le P. Schœffler (1851), le P. Bonnard (1855), Mgr Diaz, Mgr San-Pedro (1857), le P. Néron (1860), le P. Vénard (1861), Mgr Hermosilla, Mgr Berrio-Ochoa et le P. Almeto (1861) en furent les principales victimes. Ce fut alors que la France et l'Espagne intervinrent, au nom des droits de la religion et de l'humanité outragés pendant si longtemps. Leurs victoires et les traités qui en furent la conséquence arrêtaient les persécutions.

Depuis lors, l'Eglise d'Annam a prospéré; aujourd'hui elle compte plus de 600,000 chrétiens, répartis en huit vicariats apostoliques, dont cinq sont confiés aux Missions Etrangères de Paris et trois aux Dominicains espagnols.

En terminant ce tableau rapide des maux sans nombre qu'ont soufferts les chrétiens annamites, de la constance invincible et du courage héroïque qu'ils ont déployés, nous ne pouvons que nous étonner et admirer la prodigieuse vivacité de leur foi qui les a affermis dans les luttes du prétoire, soutenus dans les souffrances de la prison, consolés dans les tristesses de l'exil, en un mot, leur a mis au cœur l'héroïsme des martyrs.

Nous sera-t-il permis maintenant de dire nos regrets, d'avoir vu le christianisme, qui seul pouvait régénérer ces pays d'Orient, persécuté pendant des siècles et encore aujourd'hui méconnu? Si à défaut des rois, les peuples avaient compris la force que le christianisme leur apportait, les avantages immenses qu'au point de vue social ils en pouvaient retirer, ils l'auraient embrassé en masse. Alors, ces pays soumis à la volonté arbitraire d'un homme, eussent possédé un véritable gouvernement par la loi, où les droits de l'individu eussent été assurés, l'action du souverain limitée. Chez les nations chrétiennes, en effet, le droit repose sur une loi plus haute que celle promulguée par l'homme, le sujet est autre chose qu'un esclave, le roi autre chose qu'un maître omnipotent; une moitié de l'homme échappe aux gouvernants, parce que si le christianisme enseigne que l'homme, sujet d'un roi, ou citoyen d'une république, doit se soumettre aux lois justes de son pays, il enseigne aussi que l'âme est libre et n'est engagée qu'à Dieu. C'est là en dehors du point de vue exclusivement religieux, le rôle du christianisme dans le monde. Peut-être les rois entrevirent-ils que ces conséquences de la doctrine nouvelle menaçaient leur tyrannie et leur absolutisme, et en dehors des questions de nationalité qui parfois ne furent pas complètement étrangères aux persécutions diri-

gées contre les missionnaires, la crainte d'avoir des sujets, fidèles, mais libres dans leur fidélité, contribua à leur faire interdire la prédication et la pratique du christianisme.

Ty-đức 1847-1883

Ty-đức n'était que le second fils de *Thiệu-trị*, mais le roi, et plus encore peut-être les mandarins, le préférèrent à l'ainé *Hoàng-bảo*. Ce dernier essaya, avec le secours de quelques mécontents, de faire une révolte et voulut entraîner les chrétiens dans son parti ; ses avances n'eurent pas de succès et Mgr Pellerin, le vicaire apostolique de la Cochinchine, lui transmit cette simple réponse, dont *Ty-đức* aurait du se souvenir avant de signer les édits de la persécution qui signala son règne : « Les chrétiens ne détrônent pas les rois, même dans les temps de persécution, ils sont toujours et partout des sujets fidèles, et vous apprendrez ce qu'est leur fidélité si vous réglez un jour. » Malgré le petit nombre de ses partisans, le prince *Hoàng-bảo* leva l'étendard de la révolte, mais il fut immédiatement arrêté et jeté en prison où il se pendit.

Comme ses prédécesseurs, *Ty-đức* se fit reconnaître par la Chine ; pour la première fois, les ambassadeurs chinois vinrent à *Huế* lui apporter les insignes et le titre de roi d'Annam ; jusqu'alors la remise de ces insignes avaient eu lieu à *Hà-nội*.

Quatre ans après l'avènement de *Ty-đức*, les persécutions contre les chrétiens recommencèrent avec violence et durèrent plusieurs années. La France était alors aux beaux jours de l'Empire, les triomphes de la guerre de Crimée avaient, en exaltant le sentiment national, préparé l'opinion aux expéditions lointaines. Napoléon III résolut de faire sentir l'influence de la France jusque sur les rivages de l'Indo-Chine ; en 1856, il envoya le commandant de Ville-sur-Arce apporter une lettre adressée à la cour de *Huế*, et dans laquelle étaient mentionnées les demandes du gouverne-

ment français. Les mandarins refusèrent de recevoir l'officier français et le menacèrent même du feu de leurs batteries. Pour l'honneur du pays dont il était le représentant, le commandant de Ville-sur-Arce dut descendre à terre à la tête d'une compagnie de marins; il enleva les forts de Tourane, noya les poudres et encloua soixante pièces de canon. Malgré cette sévère leçon, un mois plus tard, M. de Montigny, dont les typhons avaient retardé l'arrivée, ne put rien obtenir.

Toutes ces démonstrations faites sans unité et sans ensemble, loin d'inquiéter les Annamites, excitaient plutôt leur arrogance et leur dédain vis-à-vis des barbares d'Occident. Au départ de M. de Montigny ils affichèrent de larges inscriptions portant ces mots : « Les Français aboient comme des chiens et fuient comme des chèvres. » En présence de cette attitude, Napoléon III se décida à une action vigoureuse et l'Espagne, qui avait aussi ses nationaux à venger, s'unit à lui. Avant de commencer les hostilités, on examina quels étaient les griefs à alléguer pour justifier cette expédition. Le traité conclu par Louis XIV avec *Gia-long* n'avait aucune valeur, puisque les deux parties contractantes n'avaient pas rempli leurs engagements. Mais il y avait d'autres raisons très sérieuses. *Minh-mang*, *Thiêu-tri*, *Ty-đức* avaient-ils le droit de supprimer les croyances de 400000 chrétiens, de mettre à mort ou de bannir de leur territoire nos nationaux, missionnaires ou autres, de congédier notre consul, d'insulter notre pavillon? Aucune nation n'eût toléré de semblables outrages. Il en avait moins fallu pour motiver l'expédition d'Alger. La guerre était juste dans son principe; elle fut décidée.

QUATRIÈME PARTIE

LA FRANCE EN ANNAM

Expédition franco-espagnole en Cochinchine.

Le vice-amiral français Rigault de Genouilly et le colonel espagnol Lanzarote furent placés à la tête de l'expédition franco-espagnole. Le 31 août 1858, ils s'emparèrent de Tourane après quelques heures de bombardement. Peut-être à ce moment eussent-ils pu, par une marche rapide, gagner Hué, s'en emparer, imposer au roi les volontés de la France et de l'Espagne et laisser des forces suffisantes pour les faire exécuter. Mais ne connaissant pas suffisamment le pays où il combattait, les coutumes et les mœurs des habitants, l'amiral de Genouilly hésita, s'arrêta, et au bout de cinq mois, pendant lesquels beaucoup de nos soldats succombèrent victimes des maladies engendrées par un climat de feu, l'amiral, laissant à Tourane une partie de ses forces, partit pour Saïgon, dont il s'empara le 17 février 1859. Quelques jours après, l'amiral retournait à Tourane et Saïgon restait sous la garde du capitaine de vaisseau Jauréguiberry.

A ce moment, des négociations furent entamées, elles

n'aboutirent à aucun résultat. D'ailleurs elles n'étaient pas sérieuses de la part des Annamites ; malheureusement on ignorait alors la diplomatie des peuples d'Orient, on se laissait influencer par les formes de politesse et de respect dont ils entourent les vainqueurs, la loyauté du caractère français fut vaincue dans cette lutte contre le mensonge et l'hypocrisie annamite.

Pendant la durée de ces pourparlers, le contre-amiral Page, qui avait succédé à l'amiral de Genouilly, abandonna définitivement Tourane le 23 mars 1860 et vint se fixer à Saïgon. L'effet moral de cet abandon fut immense, les Annamites célébrèrent leur victoire sur les Européens qu'ils venaient, disaient-ils, de jeter à la mer. L'inaction à laquelle nous forçait l'expédition de Chine encourageait leur présomption. Le contre-amiral Page, appelé à prendre part à cette expédition, avait laissé Saïgon aux mains du capitaine de vaisseau d'Ariès.

Pendant la campagne de Chine, la petite garnison de Saïgon, forte de 800 hommes, mais réduite de beaucoup par les maladies, avait fait, sous la conduite du commandant français d'Ariès et du colonel espagnol Palanca, des prodiges de valeur. Entourés par les troupes du général *Nguyèn-tri-phuong*, qui s'était retranché dans les lignes de *Chi-hòa*, dont la longueur était de 16 kilomètres environ, nos soldats avaient résisté à toutes les attaques. Enfin l'amiral Charner arriva de Péking à la tête de 3,000 hommes et d'une forte division navale ; il eût en quelques jours détruit les ouvrages élevés par les Annamites et anéanti leur armée. Ce n'avait pas été sans peine cependant, nos pertes étaient de 225 hommes hors de combat dont 12 tués. Cette victoire eut un immense retentissement et amena rapidement la soumission d'une partie de la Basse-Cochinchine. *Mi-tho* fut pris la même année (12 avril 1861).

Le 29 novembre, l'amiral Charner partit pour la France après avoir remis le commandement au contre-amiral Bonard, qui continua rapidement la conquête ; au mois de décembre,

Biên-hòa et *Ba-riá* tombèrent en son pouvoir. Mais comme nous l'avons vu bien des fois dans le cours de cette histoire, vaincus sur un point, les Annamites se reforment sur un autre, les révoltes sont dans leurs habitudes, pourrait-on dire; pour mettre fin à ces velléités de rébellion et forcer *Tự-đức* à la paix, l'amiral Bonard s'empara de *Vinh-long*. La prise de cette ville eut le résultat désiré. *Tự-đức* envoya à Saigon une ambassade présidée par *Phán-tân-giảng*; un traité de paix fut signé le 5 juin 1862. Par ce traité, l'Annam faisait abandon des trois provinces de Saigon, de *Biên-hòa* et de *Mĩ-tho*, et de l'île de Poulo-Condore, s'engageait à payer aux alliés une indemnité de vingt millions de francs dans l'espace de dix ans, permettait l'entrée des navires européens dans les trois ports de Tourane, *Bà-lát*, *Quảng-an*; une clause expresse garantissait la liberté religieuse; nous retrocéditions la province de *Vinh-long* dont nous venions de nous emparer.

Ce traité terminait l'expédition commencée en 1858. *Tự-đức* semblait accepter sa défaite; ce n'était qu'une feinte motivée par le désir de gagner du temps et la crainte d'une rébellion qui venait d'éclater au *Tong-King*.

Révolte de Lê-phụng au Tong-King.

Les ennemis de la dynastie des *Nguyễn* n'avaient garde de laisser passer l'occasion trop favorable pour leur cause, de la guerre contre les Français, sans essayer un soulèvement en faveur de la dynastie des *Lê*, dont le souvenir était toujours cher aux cœurs des Tongkinois. En 1861, une formidable insurrection avait éclaté au *Tong-King*, à l'instigation du prétendant *Lê-phụng*, qui déclarait appartenir à l'antique race des *Lê*. L'enthousiasme du peuple à la vue d'un rejeton de ses anciens rois fut immense et en quelques jours *Lê-phụng* se trouva à la tête de plus de 20000 hommes avec lesquels il battit à plusieurs reprises les troupes royales commandées par le beau-père du roi, *Nguyễn*.

đinh-tàn qui, pour se venger de ses défaites, fit périr un nombre considérable de chrétiens. En 1862, *Lê-phụng* était maître du Tong-King Oriental presque tout entier. Après ses premiers succès, il avait envoyé une ambassade à Saigon, afin de demander des secours aux Français pour renverser la dynastie des *Nguyễn*, promettant, en cas de succès, d'accepter le protectorat de la France. Malheureusement, cette demande fut rejetée, et après la conclusion du traité du 5 juin, *Tự-đức* put tourner toutes ses forces contre l'armée du prétendant. *Nguyễn-tri-phương*, l'ancien commandant des lignes de *Chi-hòa*, fut chargé de la guerre qui continua jusqu'en juin 1864 avec des alternatives de succès et de revers. Enfin, le prétendant fut vaincu dans plusieurs rencontres et ne put que se maintenir dans la province de *Quảng-yên*; il se résolut alors à une tentative désespérée; il s'embarqua avec les débris de ses troupes dans l'intention d'aller mettre le siège devant *Huế*, la capitale de l'Annam et la résidence du roi, espérant, s'il réussissait, finir la guerre d'un seul coup. Mais sa flotte fut détruite par la tempête et lui-même fait prisonnier et mis à mort. Il est regrettable que l'amiral Bonard n'ait pas accepté les propositions de *Lê-phụng* et prêté un secours qui, en déterminant son triomphe, eût fait de lui et de ses successeurs les plus sûrs alliés de la France dans l'Extrême-Orient.

Révoltes en Cochinchine

Le traité du 15 juin 1862 semblait être considéré comme non avenu par *Tự-đức* et ses sujets; la persécution contre les chrétiens continuait toujours en Cochinchine et au Tong-King; l'accès des trois ports spécifiés dans le traité était toujours interdit aux navires européens; des agents du roi parcouraient nos trois provinces en excitant les habitants à la révolte; une demande fut même faite par le gouvernement annamite pour la restitution de notre con-

quête, cette demande coïncida avec une attaque dirigée contre plusieurs postes français. Le foyer principal de l'insurrection dont le chef principal se nommait *Quan-dinh* était à *Gò-công*. Pour la réprimer, il fallut attendre des renforts. Ils arrivèrent enfin, et la rébellion put être étouffée. Mais une sorte d'effervescence entretenue par des Annamites venus de *Huế* continua d'agiter sourdement le pays.

Au milieu de ces agitations qui retardaient notre œuvre de colonisation, la ratification par l'empereur du traité signé avec l'Annam fut apportée à Saigon. L'amiral Bonard et le colonel Palanca, accompagnés d'une faible escorte, partirent pour *Huế*, où ils furent admis en présence du roi qui, à son tour, signa le traité. Quelques jours après, le 1^{er} mai 1863, l'amiral Bonard s'embarquait pour la France après avoir remis le gouvernement de notre colonie au contre-amiral de la Grandière.

Intelligence vive et brillante, travailleur infatigable, l'amiral Bonard était malheureusement venu en Cochinchine avec des idées arrêtées sur l'administration qu'il devait établir. Quand il fut aux prises avec la réalité, il ne changea rien à sa manière de voir. Sous son administration, un décret de l'empereur régla les attributions des gouverneurs de Cochinchine qui reçurent les pouvoirs les plus étendus ; ils eurent le commandement des forces de terre et de mer, furent chefs de l'administration des finances et de la justice, et possédèrent en partie le pouvoir législatif. L'amiral Bonard usa de ces pouvoirs pour mettre ses idées personnelles à exécution. Aux administrateurs français, il substitua des chefs indigènes placés sous la surveillance d'un petit nombre d'officiers. Ce fut une faute, ces nouveaux chefs n'avaient ni assez d'autorité morale pour se faire obéir par les populations, ni assez de dévouement pour nous aider loyalement ; les révoltes qui éclatèrent et dont les chefs indigènes furent trop souvent les complices, montrèrent les défauts de cette œuvre. Il prit de sages mesures pour confirmer aux Annamites la libre possession de leurs propriétés

Il réorganisa l'enseignement des caractères chinois et rétablit les anciens titres de docteurs et de licenciés, sans se demander s'il n'eût pas été meilleur d'éloigner des Annamites tout ce qui pouvait les entretenir dans leurs idées nationales et par conséquent anti-françaises.

Organisation de la Cochinchine française et conquête des trois provinces occidentales.

Malgré la ratification qu'il avait donnée au traité, le gouvernement annamite ne se résignait pas encore à la perte de ses provinces ; en 1863, il envoya une ambassade à Paris, chargée d'en demander la rétrocession. En France, les avis étaient très partagés, la situation des esprits n'était plus la même qu'en 1858 ; l'expédition du Mexique, que Napoléon venait d'entreprendre, avait beaucoup refroidi l'opinion publique au sujet des entreprises lointaines. Les adversaires de la Cochinchine eurent assez d'influence pour faire déchirer le traité du 5 juin 1862. Au lieu de la possession pleine et entière des provinces de Saigon, *Mi-tho* et *Bà-ria*, nous nous contentions d'une sorte de protectorat et de l'occupation des villes de Saigon, *Mi-tho* et *Thù-dâu-môt*. Fort heureusement, le ministère de la marine était alors aux mains d'un homme dont la persévérante énergie devait triompher de tous les obstacles ; le marquis de Chasseloup-Laubat finit par conserver cette colonie naissante à la France. Eclairé sur le véritable état de la question, l'empereur prescrivit de s'en tenir au premier traité. Pendant ces négociations et malgré l'inquiétude qu'elles jetaient dans les esprits, l'organisation de notre conquête avait marché. L'amiral de la Grandière établit cette administration forte et simple qui, pendant de longues années, devait régir avec succès notre colonie. Il créa un corps d'administrateurs des affaires indigènes, choisis parmi les officiers de la marine ou de l'armée. Ces administrateurs devaient maintenir l'ordre public au moyen des fonctionnaires et des milices indigènes,

ils étaient chargés de contrôler les actes des *Phù* et des *Huyên* (préfets et sous-préfets) et des chefs de canton, lesquels conservaient le pouvoir de réprimer les délits et de concilier les causes de peu d'importance. Les administrateurs instruisaient eux-mêmes les causes d'une certaine gravité ; en matière de finances, ils recevaient les rôles établis par les fonctionnaires annamites et surveillaient la rentrée de l'impôt. Ils relevèrent directement du gouverneur, jusqu'en 1864, époque où fut établie la direction de l'intérieur, sous l'autorité de laquelle ils furent placés.

Tous ces soins, donnés à l'organisation intérieure, n'avaient pas empêché l'amiral de s'occuper des affaires extérieures ; grâce à son initiative et malgré les intrigues des Siamois, le Cambodge s'était placé sous le protectorat de la France, par le traité du 11 août 1863.

La paix était cependant bien loin d'être encore complètement établie. En 1865, il fallut réprimer une insurrection dirigée par un aventurier cambodgien, nommé *Pu-combô*, qui se faisait passer pour fils du roi de Cambodge, *Neäc-ông-chün*, et était soutenu par les Siamois et les Annamites. Le roi du Cambodge était notre allié, notre droit et notre devoir étaient de le défendre ; d'ailleurs, c'était surtout contre nous qu'était dirigée cette révolte, qui coïncidait avec une insurrection dans nos possessions. Ces révoltes furent énergiquement réprimées. Cependant il était évident, et l'amiral l'avait maintes fois répété, tant que notre colonie se trouverait enserrée entre le *Binh-thuận* et les provinces de *Vinh-long* et de *Châu-đốc*, elle aurait à lutter contre des troubles intérieurs. Aussi même avant la défaite de *Pu-combô* (1), le gouverneur résolut d'asseoir définitivement notre puissance en Indo-Chine, en s'emparant des provinces de *Vinh-long*, *Châu-đốc* et *Hà-tiên*. Mais, auparavant, il prévint la cour de *Huế* ; rien n'y fit ; les

(1) *Pu-combô* fut fait prisonnier dans la province de *Compong scai* le 3 décembre 1867 et mourut le lendemain des suites de ses blessures.

agitations continuèrent. Alors l'amiral mit son projet à exécution ; en juillet 1867, il s'emparait des trois provinces occidentales sans tirer un coup de fusil et y établissait immédiatement l'administration française (1). Quelques jours plus tard, les fils de *Phân-tân-giang* tentèrent, mais sans succès, de fomenter une nouvelle révolte. Bientôt, tout rentra dans l'ordre et le calme, et la colonie continua de s'avancer dans la voie prospère, ouverte par une sage administration.

En 1868, l'amiral de la Grandière quittait Saïgon avec l'espérance d'y revenir. Malheureusement sa santé, épuisée par le travail et un long séjour sous un ciel meurtrier, ne le lui permit pas ; mais sur la terre de France, où l'accompagnaient les regrets et sympathies des habitants de la Cochinchine, il put mourir avec la consolation d'avoir fait une œuvre complète. Il avait organisé l'administration, la justice, les finances, reconstitué les milices indigènes, ouvert des écoles dans tous les centres de population ; en un mot, il avait été le créateur du système qui, pendant près de vingt ans, a régi la Cochinchine et lui a donné la prospérité dont elle jouit.

Ses successeurs n'eurent qu'à suivre la ligne de conduite tracée par lui. Tout était fondé, il s'agissait seulement d'entretenir. Sous le gouvernement de l'amiral Ohier, quelques actes de rébellion se produisirent ; une attaque, faite contre *Mi-tho* par quelques annamites, n'avait paru qu'une vengeance isolée, lorsqu'au mois de juin, le poste de *Rach-giá* fut surpris, une dizaine de soldats furent massacrés avec leurs officiers, ensuite une démonstration tentée du côté de *Thủ-dâu-một* vint achever de prouver que toutes ces attaques avaient été concertées et que probablement le mot d'ordre était parti de *Huế*. L'amiral demanda des explications au gouvernement annamite qui s'empressa de nier

(2) Après la prise de *Vinh-long*, *Phân-thân-giang*, alors vice-roi des trois provinces, s'empoisonna en prenant une forte dose d'opium.

toute participation avec les rebelles. Malgré ces dénégations absolues et réitérées, l'amiral parla haut et ferme et les révoltes cessèrent.

Au contre-amiral Ohier, succéda le contre-amiral de Cornulier-Lucinière. Sous son administration ferme et vigilante, la colonie continua de prospérer. A la nouvelle de la guerre franco-allemande, le gouverneur prit des mesures contre toute éventualité. Il fit armer un navire en batterie flottante, rétablit les forts au confluent du *Soiráp*, et afin de prévenir tout désordre intérieur, déclara la colonie en état de siège.

En apprenant nos désastres, *Ty-dúc* écrivit au gouverneur une lettre dans laquelle, après avoir exprimé son désir de voir la France sortir victorieuse de la lutte, il pria l'amiral, qui sans doute, disait-il, devait avoir hâte d'aller défendre son pays, de lui remettre les six provinces. Ainsi, dix ans après la conquête, quand nous nous étions solidement établis, quand nous avions bâti des casernes, des hôpitaux, organisé l'administration, développé notre commerce, l'Annam redemandait encore son territoire. Ce fait prouve évidemment le peu de connaissance que les Orientaux ont de notre manière de voir et de juger les choses, des sentiments d'honneur national qui doivent guider une grande nation. L'amiral répondit froidement qu'il était à Saïgon et qu'il y resterait. En 1871, l'amiral Dupré prit le gouvernement de la Cochinchine. C'est sous son administration que Francis Garnier fit au Tong-King cette glorieuse expédition dont nous ferons plus loin un récit succinct.

Evénements du Tong-King de 1866 à 1872.

A peine *Ty-dúc* était-il délivré de *Lé-phung*, dont nous avons précédemment raconté l'insurrection, qu'il faillit être victime d'une conspiration (1866). Les conjurés purent pénétrer dans le palais et ne furent arrêtés que par le courage du mandarin qui gardait l'appartement du roi. Se

défiant de tout son entourage, *Tư-đức* se mit sous la protection du général *Nguyễn-trì-phương*. Si cette disposition rassurait *Tư-đức*, elle ne calmait pas le pays. Adversaire acharné des chrétiens et des Français, *Nguyễn-trì-phương* cherchait sans cesse l'occasion de nuire aux uns et aux autres. Les intrigues de ses agents en Basse-Cochinchine eurent pour résultat la prise des trois provinces occidentales. Pour se venger, il redoubla ses persécutions contre les chrétiens auxquels les réclamations des gouverneurs de Cochinchine ne purent obtenir qu'une ombre de liberté. A cette époque, la situation intérieure du royaume était déplorable ; le trésor était épuisé, les impôts écrasants, la famine et la peste décimaient les populations. Pour comble de malheur, des bandes de Chinois, anciens partisans de *Tai-ping*, auxquels vinrent se joindre une foule de malfaiteurs annamites, ravagèrent le pays et mirent en déroute les armées régulières. A bout de ressources, *Tư-đức* demanda et obtint des secours du vice-roi de Canton. Le remède fut pire que le mal ; une partie de ces auxiliaires s'unit aux brigands et les autres se gardèrent bien de les combattre. Toutes ces bandes connues sous le nom de Pavillons-Noirs et de Pavillons-Jaunes, se servaient de l'Annam comme d'un grenier d'abondance, elles occupaient trois ou quatre provinces septentrionales du Tong-King et se faisaient payer un tribut par le peuple et parfois par les mandarins eux-mêmes.

A tous ces maux vinrent se joindre les troubles suscités par une nouvelle insurrection. Le chef des rebelles se nommait *Tê* ; il se déclarait envoyé par un membre de la famille *Lê*, au nom duquel il appelait les populations aux armes. De rapides succès signalèrent ses débuts ; en quelques mois, il fut maître des provinces de *Quảng-yên* et de *Hai-dzương*, lorsqu'il mourut frappé d'une balle perdue à l'attaque de *Nam-sách*. Sa mort mit fin à la rébellion. Les insurgés se dispersèrent, les uns pour rentrer dans leurs foyers, les autres pour s'unir aux bandes chinoises, qui continuaient leurs ravages. C'est à la suite de ces troubles et de ces

guerres, qui montrent visiblement la faiblesse du royaume annamite, qu'eut lieu l'intervention française.

Première intervention française au Tong-King.

Avant de commencer le récit de cette expédition brillante qui, par le petit nombre, l'audace et les succès des combattants, rappelle la conquête du Mexique et du Pérou, il faut d'abord dire, en quelques mots, les événements qui en furent la cause. Un négociant français, M. Dupuis, établi en Chine depuis de longues années, avait lié des relations avec les mandarins du *Yun-nan*, auxquels il fournissait des armes. Parvenu dans cette province, il résolut de résoudre le problème géographique, intéressant au plus haut point le commerce : savoir si le fleuve Rouge, qui prend sa source dans les montagnes du *Yun-nan*, était navigable jusqu'au Tong-King. Protégé par le vice-roi du *Yun-nan*, respecté par les Pavillons-Noirs et les Pavillons-Jaunes, M. Dupuis put descendre le fleuve jusqu'à la frontière annamite. Le problème était résolu, la grande voie de commerce, si longtemps cherchée, était trouvée.

A son retour, le courageux explorateur équipa une flottille, entassa des marchandises sur ses bateaux et partit pour le *Yun-nan*, en remontant le fleuve Rouge. La mauvaise volonté des mandarins annamites essaya en vain de l'arrêter à *Hà-nôi*. Parti de cette ville le 18 janvier 1873, M. Dupuis arrivait le 4 mars, à *Mang-háo*, et le 30 avril suivant, il était de retour à *Hà-nôi*.

Dans les mois suivants, M. Dupuis put encore faire un second voyage au *Yun-nan*. Alors le gouvernement annamite s'adressa à l'amiral Dupré, pour le prier d'ordonner à M. Dupuis de quitter le Tong-King. Désireux, depuis longtemps, de s'ingérer dans les affaires de ce pays, l'amiral prit avec empressement le rôle de médiateur et envoya à *Hà-nôi* le lieutenant de vaisseau Garnier, le second de M. de Lagrée et son successeur dans le commandement de la commission

d'exploration du *Mékong*. L'amiral ne pouvait mieux choisir : courage, science, habileté administrative, se trouvaient réunis dans cet officier. A son arrivée à *Hà-nôi*, Garnier reconnut immédiatement la fourberie des mandarins annamites et le bien fondé des réclamations de M. Dupuis, mandataire autorisé et officiel du vice-roi du *Yun-nan*. Mais ce n'était pas une enquête que demandaient les mandarins, c'était l'expulsion pure et simple de M. Dupuis. Garnier maintint énergiquement les droits du commerçant français, et fut aussitôt compris dans la haine qu'on portait à ce dernier. En quelques jours, la situation devint intolérable, le vide se fit autour des Français, on essaya même d'empoisonner l'eau dont ils se servaient ; presque chaque nuit, le camp était mis en émoi, soit par de fausses alertes, soit par la chute de fusées incendiaires. Le commandant français comprit qu'une action prompte et énergique pouvait seule relever son prestige. Il avait avec lui 212 hommes, dont 24 asiatiques ; avec cette poignée de braves, il résolut de s'emparer de la citadelle de *Hà-nôi*. Le 20 novembre, au lever du jour, l'attaque commença ; à sept heures et demie du matin, elle était finie et le drapeau français flottait sur la vieille capitale du Tong-King. L'ancien commandant des lignes de *Chi-hoà*, le vainqueur de *Lé-phung*, le général *Nguyên-tri-phuong*, était tombé dans la lutte, mortellement blessé. Aussitôt après sa victoire, Garnier réorganisa l'administration dans la province, installa les fonctionnaires, créa une milice avec les volontaires, dont le nombre s'éleva en quelques jours à plusieurs milliers. Mais l'occupation de *Hà-nôi* ne suffisait pas pour assurer la tranquillité du pays et la liberté du commerce.

Le 23 novembre, M. Balny d'Avricourt avec une canonnière et dix-sept fantassins commandés par le lieutenant de Trinténian, auquel on avait adjoint le docteur Harmand, partait pour *Hung-yên*, qui tomba en son pouvoir. Le 2 décembre il s'emparait de *Hai-dzuong*, dont l'importance stratégique est considérable. « En une heure et demie, 32

« français enlevèrent, sans le secours du canon, une forte-
« resse admirablement préparée pour la défense et d'un
« armement formidable ; forteresse contre laquelle étaient
« venues échouer, dix années auparavant, toutes les forces
« du prétendant *Lê-phung* ⁽¹⁾. » Pendant ce temps, un aspirant de marine, M. Hautefeuille, à la tête de quelques Français, s'emparait de *Ninh-binh*. De son côté, Garnier ne restait pas inactif ; il avait occupé *Nam-dinh*, citadelle d'une importance presque égale à celle de *Hà-nôi*, et y avait laissé le docteur Harmand, avec vingt-cinq hommes pour garder et organiser la province peuplée d'environ 2,000,000 d'habitants. Ainsi, en quelques jours, Garnier et ses lieutenants avaient conquis et organisé près de la moitié du Tong-King. Cependant, aidés des Pavillons-Noirs, les Annamites essayèrent de reprendre l'offensive et menacèrent *Hà-nôi*. En même temps, arrivait une ambassade envoyée par la cour de *Huế*, annonçant l'intention de traiter de la paix et d'accepter les propositions de Garnier. Aussitôt, ce dernier, dans l'espoir d'un dénouement pacifique, annonça la suspension des hostilités. Sans tenir compte de cette amnistie, les Pavillons-Noirs s'avancèrent sous les murs de la citadelle pour l'attaquer. Craignant de se laisser envelopper, Garnier ordonna immédiatement une sortie et s'élança à la poursuite de l'ennemi ; emporté par son ardeur, il dépassa ses soldats et tomba dans un fossé ; aussitôt les Chinois l'entourèrent, le percèrent de coups de lance et lui coupèrent la tête. Les Pavillons-Noirs furent repoussés, mais dans cette journée néfaste du 21 décembre, l'expédition avait perdu son chef, le héros étonnant de cette prodigieuse campagne était tombé victime de son courage. Qu'allait devenir son œuvre ? Par une inexplicable fatalité, son œuvre allait disparaître. Gardien fidèle de l'honneur de notre drapeau, M. Esmez prit la direction des affaires, une convention glorieuse pour la France allait être signée, quand un courrier apporta aux négociateurs français la nouvelle de l'arrivée

(1) Rom. du Caillaud, *Hist. de l'Int. fr. au Tong-King*.

d'un nouveau plénipotentiaire et de l'expiration de leurs pouvoirs. Quelques jours plus tard, en effet, un inspecteur des affaires indigènes de Saigon, le lieutenant de vaisseau Philastre arrivait au Tong-King. Dès le lendemain de son arrivée, il ordonna à nos troupes d'évacuer toutes les citadelles qu'elles occupaient et de se concentrer à *Hà-nội*; il déclara que Garnier avait agi sans ordre et considéra comme non-avenue la convention élaborée entre MM. Esmez et Moty et les ambassadeurs annamites. Pour trouver la cause de cette conduite assez étrange de M. Philastre, il faut l'expliquer d'après les tendances de son esprit : « Cet officier, venu en Cochinchine vers l'époque de la conquête, « avait fait sa carrière dans l'administration coloniale, et « en 1873, il était à la tête du service de la justice indigène. Dès le principe, il s'était voué à l'étude de la « langue annamite officielle et des caractères chinois. Son « esprit avait subi l'influence de cette étude absorbante ; « lettré, il avait pris les sentiments des lettrés, et s'était « engoué de la civilisation sino-annamite. ⁽¹⁾ » De plus, il savait par la lecture des dépêches que l'amiral avait reçues de la métropole, qu'en France, le ministère était opposé à toute occupation militaire du Tong-King. Au premier jour, l'envoyé de l'amiral Dupré abandonna donc en partie l'œuvre de Garnier, et conclut avec les Annamites un traité qui reconnaissait notre pleine et entière souveraineté en Basse-Cochinchine, ouvrait au commerce du monde entier les ports de *Qui-nhon*, *Hài-phong*, *Hà-nội*, avec le droit pour la France d'avoir un consul dans chacun de ces trois ports, déclarait libre la navigation du fleuve Rouge, depuis la mer jusqu'à *Yunnan*. La France abandonnait le reliquat de l'indemnité de guerre, cinq millions, donnait à l'Annam cinq navires, des fusils et des cartouches. Ce traité fut signé à Saigon le 15 mars 1874 par l'amiral Dupré. Le 31 août et le 23 novembre suivant, le contre-amiral Krantz, gouverneur de la Cochinchine par intérim, signa des conventions

(1) Rom. du Caillaud, *Hist. de l'int. fr. au Tong-King*, p. 145.

commerciales pour régler différents points de détail.

Mais les avantages obtenus par le traité du 15 mars et les conventions suivantes, étaient bien insuffisants pour compenser la perte de notre prestige causée par le départ de nos soldats. D'ailleurs ces avantages étaient peut-être plus apparents que réels. En effet, il y avait le droit pour l'Annam de réclamer le concours de la France, afin de rétablir l'ordre chez lui ; il n'y avait pas le droit pour la France de venir rétablir l'ordre dans l'Annam, si l'Annam ne le lui demandait pas ; il y avait la proclamation purement théorique de l'indépendance de l'Annam vis-à-vis de la Chine, la proclamation très vague de la conformité de la politique intérieure de l'Annam avec celle de la France, sans aucun moyen pour nous de faire de ces théories des réalités, il y avait une simple promesse d'ouvrir la route commerciale du fleuve Rouge sans aucun moyen pratique de rendre cette mesure effective. De plus, en abandonnant le delta du Tong-King, la France livrait ses partisans à la vengeance des mandarins et des lettrés. Les chrétiens surtout furent cruellement punis des secours qu'ils avaient donnés à Garnier. Le traité spécifiait que tous ceux qui s'étaient déclarés pour nous ne seraient pas inquiétés, et vingt mille indigènes furent massacrés, trois cents villages brûlés, soixante-dix mille individus chassés de leur foyer et dépouillés de leur bien. La loyauté annamite ne s'embarrasse ni d'un serment ni d'un traité ; à ses yeux, ce ne sont là que des moyens bons pour sortir d'un pas difficile. Les nombreuses difficultés que le gouvernement de *Huê* nous avait si longtemps suscitées en Cochinchine, malgré le traité de 1862 et des déclarations si souvent répétées d'amitié et de concorde, auraient dû nous l'apprendre ; nous l'avions oublié et nos partisans, confiants en la parole de Garnier, qui avait engagé la France, payaient de leur tête ou de leur fortune une aide de quelques jours. Cette conduite fut d'ailleurs une faute de *Ty-dúc* ; mieux inspiré, il aurait dû imiter la conduite de plusieurs de ses prédécesseurs proclamant une

amnistie à la suite des guerres contre la Chine ; il se serait ainsi rallié de nombreux adversaires et aurait rapidement pacifié le pays.

Ces persécutions excitèrent quelques-uns des fonctionnaires nommés par Garnier à lever l'étendard de la révolte ; désireux de placer à leur tête un chef européen, ils écrivirent à M. Hautefeuille pour lui offrir le commandement de l'insurrection. Cette demande ne fut point agréée. Malgré cela, les insurgés marchèrent en avant et furent vainqueurs en plusieurs combats. Déjà ils entouraient *Hài-dzwong*, quand sur la demande des mandarins de cette ville, les soldats français stationnés à *Hài-phong* intervinrent pour disperser les révoltés. Après plusieurs combats malheureux, les rebelles voyant se tourner contre eux les Français, dont, au contraire, ils avaient espéré du secours, se retirèrent dans les montagnes près de la baie de *Cút-bá* (novembre 1874).

Les révoltes n'étaient cependant pas encore finies ; plus qu'aucun autre le règne de *Ty-dirc* devait être fécond en guerres et en troubles. En 1878, un général chinois, *Lê-yang-tsai* (*Ly-young-tchai*), se disant l'héritier de la race des *Lê* ⁽¹⁾, fomenta une nouvelle rébellion. Ses succès furent rapides ; en quelques mois, il se rendit maître des provinces de *Cao-băng*, *Lang-sou*, *Thái-nguyén* et *Bác-ninh* ; mais bientôt il céda devant les offres de la diplomatie chinoise et fit sa soumission aux autorités du Céleste-Empire ; ces offres et cette soumission n'étaient peut-être pas sincères de part et d'autres ; car le 17 octobre 1879, *Ly-yang-tsai* fut fait prisonnier et décapité le 8 janvier suivant.

Cochinchine française de 1874 à 1882

De 1874 à 1879, sous l'administration du contre-amiral Duperré (1874-1877) et du contre-amiral Lafont (1877-1879), la Cochinchine française vit sa tranquillité à peine troublée par quelques velléités de révolte. Des canaux

(1) Quelques-uns disent des *Ly*

furent créés pour faciliter les relations commerciales ; de nombreuses écoles furent installées et l'instruction publique se développa rapidement ; différentes modifications furent introduites dans le régime administratif.

Le 13 mai 1879, un décret du président de la République nomma M. Le Myre de Villers gouverneur de la Cochinchine, il venait inaugurer le régime civil. Sous son administration, les pouvoirs administratifs et les pouvoirs judiciaires furent séparés (9 novembre 1879) ; un conseil colonial dont font partie six indigènes fut institué (8 février 1880) ; le Code pénal français fut rendu applicable dans toute la colonie (22 avril 1880) ; un décret du 25 mai 1881 admit les indigènes à la naturalisation sous les seules réserves de la moralité et de la connaissance de la langue française. En 1881, la colonie fut représentée au Parlement par un député, M. Blancsubé. Le 13 janvier 1883, M. Thomson succéda comme gouverneur à M. Le Myre de Villers. Tels sont les principaux faits qui signalèrent l'administration des gouverneurs de Cochinchine, depuis 1874 jusqu'en 1883.

Seconde intervention française au Tong-King 1882.

Malgré le traité de 1874 ou plutôt peut-être à cause de ce traité, qui en semblant rattacher l'Annam à la France, n'établissait pas notre protectorat d'une façon suffisamment précise et ne nous donnait pas le moyen de nous installer au Tong-King d'une façon solide et définitive, l'Annam s'était peu à peu rapproché de la Chine. Le roi *Tu-déc* osait même, une fois encore, redemander la Basse-Cochinchine.

Voici en quels termes il écrivait à notre chargé d'affaires à Hué : « Par des causes diverses dans lesquelles entrent
« mes fautes ; j'ai amoindri l'œuvre de mes ancêtres, et je
« vois le terme de ma vie approcher sans espoir de réparer
« le mal. Pourquoi faut-il qu'après avoir contribué à édi-
« fier l'œuvre, la France en soit venue à la détruire ?

« N'est-il donc pas de moyens au prix desquels je puisse
« réparer le mal survenu? Veuillez me dire votre senti-
« ment et si vous ne voyez aucune voie qui puisse me faire
« rentrer dans ce que j'ai perdu en effaçant pour jamais de
« ma mémoire les griefs dont je souffre. » Dans ces dispo-
sitions il s'éloigna de plus en plus de la France; en 1880,
il envoyait une ambassade à Pékin et écrivait à l'empereur
une lettre que nous allons reproduire en entier, afin de
montrer quelles étaient encore à cette époque les relations
de l'Annam et de la Chine. Cette lettre était conçue en ces
termes : « *Jouán-fou-chen* ⁽¹⁾, roi d'Annam, se prosterne
« humblement et adresse le mémoire suivant à l'empereur,
« au sujet de l'envoi prochain du tribut et des préparatifs
« qui sont respectueusement faits pour réunir les caisses qui
« doivent les contenir. Votre Majesté a toujours daigné
« accorder l'investiture et des grâces particulières au sou-
« verain de mon pays, qui depuis longtemps, fait partie
« des royaumes tributaires de la Chine; nous avons reçu,
« autrefois, l'ordre impérial d'apporter notre tribut tous les
« quatre ans; c'est une règle établie pour l'éternité, aussi
« lorsque l'époque d'offrir ce tribut arrive, nous devons
« respectueusement nous conformer aux règlements.

« Comme l'année prochaine est fixée pour offrir le tribut,
« j'ai écrit le 8 du premier mois de la sixième année de
« *Rouang-sin* (17 février 1880) au gouverneur de la pro-
« vince du *Rouang-pi*, en le priant de vouloir bien faire part
« à Votre Majesté de ma communication.

« J'ai reçu dans la suite, l'avis que les passes de la
« frontière chinoise seraient ouvertes le 1^{er} du neuvième
« mois de cette année (4 octobre 1880). Ayant appris la
« volonté de Votre Majesté, je me suis respectueusement in-
« cliné. Les montagnes et les cours d'eau de l'Annam sont
« immobiles et reçoivent les ordres de votre dynastie; tous
« les royaumes tributaires ne demandent qu'à aller vous

(1) Nom chinois du roi d'Annam.

« offrir tribut continuellement. L'époque du tribut étant
« arrivée, j'éprouve le plus vif désir de me conformer au
« règlements et d'aller vous l'offrir, afin que Votre Majesté
« daigne s'apercevoir de la sincérité de mon respect et de
« mon obéissance, et pour que mon humble pays puisse
« mettre au jour les sentiments de respectueuse affection
« qu'il a pour Elle.

« Je me suis conformé avec respect aux règles que doi-
« vent suivre les princes vassaux, et de loin j'ai les yeux
« fixés sur votre Cour. Je remets diligemment les objets
« du tribut 1881 à mes ministres *Jouan-chou* et autres, qui
« iront les offrir, et j'attends humblement que Votre Ma-
« jesté daigne les recevoir. Outre que j'adresse ce mémoire
« à Votre Majesté, je prends la liberté de lui présenter un
« placet, et j'espère qu'Elle voudra bien y jeter les re-
« gards.

« J'envoie trois de mes officiers, les nommés *Jouan-chou*,
« *Ttheou-ching-tiane* et *Jouan-tchouan*, et présente la liste
« suivante des objets composant le tribut : deux dents
« d'éléphant, deux cornes de rhinocéros, quarante-cinq
« livres de noix d'arec, six cents onces de Sou-chiang
« (parfum provenant d'un arbre résineux), trois cents
« onces de bois d'aloès, cent pièces de satin indigène,
« cent pièces de toile indigène. » ⁽¹⁾ Dans cette pièce offi-
cielle, la suprématie de la Chine est hautement proclamée.
L'Annam se trouvait avoir ainsi deux protecteurs, la
France et la Chine. Cette situation ne pouvait durer. De
plus, le traité de 1874 n'était pas observé par le gouver-
nement annamite; le fleuve Rouge, dont en beaucoup de
points les rives étaient occupées par des pirates, n'avait
jamais été ouvert au commerce. Le 25 mars 1882, des
troupes françaises placées sous le commandement du capi-
taine de vaisseau Rivière, furent envoyées pour rétablir la

(1) Cette lettre fut publiée par la *Gazette de Pékin* du 25 décembre 1880. — Extrait du *Livre Jaune*, mois de décembre 1883, p. 180.

sécurité. Mal reçu par les mandarins annamites comme l'avait été Francis Garnier, Rivière dut faire acte d'autorité; le 25 avril 1882, il s'empara de *Hà-nội* où il se maintint jusqu'en mars 1883. A cette époque, la situation s'aggravant, il fut obligé, pour assurer ses communications, de s'emparer de *Nam-dinh* (27 mars), où fut blessé mortellement le lieutenant-colonel Carreau. Pendant l'absence du commandant français, les Chinois avaient attaqué *Hà-nội*, à son retour celui-ci décida de faire une sortie, afin de chasser l'ennemi qui l'entourait. C'était le 19 mai; cette sortie fut malheureuse, et à la même place où était tombé Garnier dix ans auparavant, le commandant Rivière fut tué, le chef de bataillon Berthe de Villers mortellement blessé, vingt-neuf soldats français furent tués et cinquante-et-un blessés. Des renforts furent aussitôt envoyés de Saigon, le général Bouët fut placé à la tête de toutes les troupes d'infanterie de marine alors au Tong-King; l'amiral Courbet eut le commandement de la flotte et M. Harmand, l'ancien compagnon d'armes de Garnier, fut nommé commissaire civil de la République, chargé d'organiser notre protectorat.

Pendant ces derniers événements, *Ty-dúc* mourut le 20 juillet 1883. Il était âgé de 56 ans et en avait régné 36. Son règne avait été plus malheureux qu'aucun de ceux de ses prédécesseurs. La guerre civile et la guerre étrangère avaient ravagé son pays. Son royaume était amoindri, son prestige presque disparu aux yeux de son peuple. La Providence lui donnait de mourir avant d'entendre le canon français enfoncer les portes de sa capitale. Mais si les malheurs s'étaient ainsi accumulés sur sa tête et sur son royaume, c'était à son ignorance, à son entêtement, ou plutôt à celui de ses ministres, qu'il le devait; c'était à la haine inintelligente qu'il portait aux Européens. Si *Ty-dúc* avait respecté les croyances de ses sujets catholiques, ceux-ci eussent été les plus fidèles soutiens de son trône, et l'expédition franco-espagnole n'aurait pas eu lieu; s'il avait observé le

traité de 1862, les trois provinces occidentales de la Basse-Cochinchine n'auraient pas été conquises ; enfin, s'il eût laissé les Européens faire pacifiquement le commerce au Tong-King et au *Yun-nan*, les deux interventions françaises de 1873 et 1882 ne se seraient pas faites. Son fatal aveuglement l'avait perdu, il quittait le trône et la terre, emportant le mépris de son peuple qu'il n'avait pas su défendre et des étrangers qu'il n'avait pas su combattre.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE
DES
SOUVERAINS DE L'ANNAM

DYNASTIE DES HONG-BANG-THI

2874 à 257 avant J.-C.

Kinh-đương-vương.

Lạc-long-quân.

Hung-vương.

Tous les successeurs de ce prince portèrent le nom de
Hung-vương.

DOMINATION DES ROIS DE THUC

An-đương-vương, 257-207 av. J.-C.

DYNASTIE DES TRIÊU

Triêu-vô-đế, 207-136 av. J.-C.

Văn-vương, 136-124.

Minh-vương, 124-113.

Ai-vương, 113-111.

Thuật-đương-vương, 111.

DOMINATION CHINOISE

Etablie en l'an 111 av. J.-C., la domination chinoise dura
jusqu'en 968.

De temps à autre cependant quelques chefs influents se
proclament rois et conservent le pouvoir pendant un nombre
d'années plus ou moins long.

Trung-trúc, 36-39 av. J.-C.

Lý-bôn, 540-547 ap. J.-C.

Triệu-việt-vương, 547-570.

Lý-phát-tử, 570-603.

Ngô-quyên, 939-945.

Dương-tam-ca, 945-951.

Xương-ngập et *Xương-văn* règnent ensemble de 951 à 955.

Xương-văn régna seul de 955 à 965.

Ngô-xương-rý, 965-968.

DYNASTIE DINH

Dinh-bộ-lanh, 968-980. Chiffre de règne, *Thái-bình*. Titre de règne, *Tiên-hoàng*.

Phê-dế, 980.

DYNASTIE DES LÊ (antérieurs)

Noms privés	Années de règne	Chiffres de règne	Titres dynastiques
<i>Lê-hoàn</i>	984-1006.	(<i>Thiên-phước</i> <i>Hưng-thống</i> <i>Ung thiên</i>)	<i>Đại-hanh</i> .
<i>Long-việt</i>	1006-3 jours		<i>Trung-tông</i> .
<i>Long-đình</i>	1006-1010.	<i>Kiên-thoại</i>	<i>Ngọ-triều</i> .

DYNASTIE DES LY

<i>Lý-công-uân</i>	1010-1028.	<i>Thuận-thiên</i>	<i>Thái-tổ</i> .	
<i>Phật-mã</i>	1028-1054.	(<i>Thiên-thành</i> <i>Thông-thoại</i> <i>Càn-phù-hữu-đạo</i> <i>Minh-đạo</i> <i>Thiên-cầm-thành-vô</i> <i>Sùng-hưng-đại-bửu</i>)	<i>Thái-tông</i> .	
		(<i>Long-thoại-thái-bình</i> <i>Chương-thánh-gia-khánh</i>)		
		(<i>Long-chương-thiên-trì</i> <i>Thiên-huống-bửu-tượng</i> <i>Thần-vô</i>)		<i>Thánh-tông</i> .
<i>Nhật-tôn</i>	1054-1072.			

Noms privés	Années de règne	Chiffres de règne	Titres dynastiques
Can-đức	1072-1128.	Thái-ninh	Nhon-tông.
		Anh-vô-chiều-thắng	
		Quảng-hựu	
		Hội-phù	
		Long-phù	
		Hội-tường đại-khánh	
Đương-hoán ...	1028-1138.	Thiên-phù-đệ-vô	Thần-tông.
		Thiên-phu-khánh-thọ	
		Thiên-thuận	
		Thiên-chương-bửu-tự	
Thiện-tô	1138-1176.	Thiếu-minh	Anh-tông.
		Đại-đỉnh	
		Chánh-long-bửu-ứng	
		Thiên-cảm-chi-bửu	
Long-cán	1176-1211.	Cảm-thiên-chi-ứng	Cao-tông.
		Trình-phù	
		Thiền-gia-thoại	
		Thiền-gia-bửu-hựu	
Sam	1212-1223.	Tri-bình-long-ứng	Huệ-tông.
		Kiến-gia	
Chiêu	1223-1226..	Thiền-chương-hữu-đạo	

DYNASTIE DES TRAN

Trần-cảnh	1226-1258.	Kiến-trung	Thái-tông.
		Thiên-ứng-chánh-bình	
		Ngươn-phong	
Khoán	1258-1279.	Thiếu-long	Thánh-tông.
		Bửu-phù	
Khâm	1279-1293.	Thiếu-bửu	Nhon-tông.
		Trung-hưng	
Thuyền	1293-1314..	Hưng-long	Anh-tông.
Minh	1314-1330.	Đại-khánh	Minh-tông.
		Khai-thời	
Vương	1330-1342..	Khai-hựu	Hiển-tông.
Cáo	1342-1369.	Thiếu-phụng	Dũ-lông.
		Đại-trị	

Noms privés	Années de règne	Ciffres de règne	Titres dynastiques
Nhật-lê.....	1369-1370.....	Usurpateur.
Phù.....	1370-1373..	<i>Thiệu-khánh</i>	<i>Nghê-tông.</i>
Công.....	1373-1378..	<i>Lông-khánh</i>	<i>Đuê-tông.</i>
Kiến.....	1378-1390..	<i>Xương-phù</i>	<i>Phế-đế.</i>
Nyông.....	1390-1399..	<i>Quảng-thời</i>	<i>Chuân-tông.</i>
Ấn.....	1399-1402..	<i>Kiên-tân</i>	<i>Thiếu-đế.</i>

USURPATION DES HO

<i>Hồ-quai-ly</i>	1402-1403..	<i>Thanh-ngươn</i>	
<i>Hồ-khân-thương</i> ..	1403-1407..	<i>Thiệu-thành</i>	
		<i>Khai-đại</i>	

RETOUR DES TRAN

<i>Ngô</i>	1407-1410..	<i>Hưng-khánh</i>	<i>Giản-đĩnh-đế.</i>
<i>Quai-không</i>	1410-1414..	<i>Trung-quang</i>	<i>Trung-quang-đế</i>

DOMINATION CHINOISE

Rois proclamés par les Annamites.

<i>Trần</i>	1426-1427..	<i>Thiên-khánh</i>	} Ne sont pas comptés au nombre des souverains légitimes.
<i>Trần</i>	1427-1428..		

DYNASTIE DES LÊ (postérieurs)

.....	1428-1434..	<i>Thuận-thiên</i>	<i>Thái-tổ.</i>	
.....	1434-1443..	<i>Thiệu-bình</i>	} <i>Thái-tông.</i>	
.....	<i>Bại-bữu</i>		
.....	1443-1460..	<i>Thái-hòa</i>	} <i>Nhơn-tông.</i>	
.....	<i>Diên-ninh</i>		
.....	1460-1461..	<i>Thiên-hưng</i>		
.....	1461-1438..	<i>Quang-thuận</i>	} <i>Thánh-tông.</i>	
.....	<i>Hồng-đức</i>		
.....	1498-1505..	<i>Kiến-thống</i>	<i>Hiển-tông.</i>	
.....	1510..	<i>Thọai-khánh</i>	<i>Oai-mục-đế.</i>
.....	1517..	<i>Hồng-thuận</i>	<i>Tương-dực-đế.</i>
.....	1523..	<i>Quang-thiệu</i>	<i>Chiêu-tông.</i>
.....	1527..	<i>Thống-nguyên</i>	<i>Cung-hoàng.</i>

USURPATION DES MAC

Noms privés	Années de règne	Chiffres de règne	Titres dynastiques
<i>Mac-đưng-dong</i> ...	1527-1530..	<i>Minh-đức</i>	
<i>Mac-đăng-dinh</i> ...	1530-1540..	<i>Đai-chánh</i>	

RETOUR DE LA DYNASTIE DES LÊ

Les Mac règnent dans la partie septentrionale, mais n'ont pas de titre dynastique. Les Lê règnent dans le Sud.

<i>Vinh</i>	1533-1549..	<i>Nguyễn-hòa</i>	<i>Trang-tông.</i>
<i>Mac-phước-hải</i> ..	1540-1546..	<i>Quang-hòa</i>	
<i>Mac-phước-nguyên</i>	1546-1562	<i>Vinh-dinh</i>	}
		<i>Kiên-lich</i>	
		<i>Quang-bửu</i>	
<i>Huyền</i>	1549-1557..	<i>Thuận-bình</i>	<i>Trung-tông.</i>
<i>Duy-ban</i>	1557-1572	<i>Thiên-hưu</i>	}
		<i>Chánh-trị</i>	
		<i>Hồng-phước</i>	
<i>Mac-mậu-hiệp</i> ...	1561-1592	<i>Thuần-phước</i>	}
		<i>Sùng-khương</i>	
		<i>Diên-thành</i>	
		<i>Đang-thời</i>	
		<i>Hưng-trị</i>	
<i>Dàm</i>	1572-1600	<i>Gia-thời</i>	}
		<i>Quang-hưng</i>	
<i>Duy-tan</i>	1600-1619	<i>Thận-đức</i>	}
		<i>Hồng-dinh</i>	
<i>Duy-kị</i>	1619-1643	<i>Vinh-lộ</i>	}
		<i>Đức-long</i>	
<i>Duy-hưu</i>	1643-1648..	<i>Đương-hoà</i>	}
		<i>Phước-thời</i>	
<i>Duy-kị</i> (2 ^e fois)..	1648-1663	<i>Khánh-đức</i>	}
		<i>Thạnh-đức</i>	
		<i>Vinh-thọ</i>	
<i>Duy-cử</i>	1663-1673..	<i>Vạn-khánh</i>	
		<i>Kiên-trị</i>	

Noms privés	Années de règne	Chiffres de règne	Titres dynastiques
<i>Duy-hội</i>	1673-1675.	} <i>Dương-đức</i>	} <i>Đức-nguyên</i>
<i>Duy-hiệp</i>	1675-1705.		
<i>Duy-dương</i>	1705-1729.	} <i>Vinh-trị</i>	} <i>Chánh-hòa</i>
<i>Duy-phương</i>	1729-1732..		
<i>Duy-tướng</i>	1732-1735..	<i>Vinh-thành</i>	<i>Bao-thời</i>
<i>Duy-thìn</i>	1735-1740..	<i>Vinh-khánh</i>	<i>Long-đức</i>
<i>Duy-dào</i>	1740-1786..	<i>Vinh-hựu</i>	<i>Kiên-hưng</i>
<i>Duy-kiêm</i>	1786.....	<i>Kiên-hưng</i>	<i>Chiêu-thống</i>

USURPATION DES TAY-SON DE 1777-1800

<i>Nguyễn-văn-nhạc</i>	<i>Thái-đức</i>
<i>Nguyễn-văn-huệ</i>	<i>Quang-trung</i>
<i>Nguyễn-đăng-toàn</i>	} <i>Kiên-thành</i>

DYNASTIE DES NGUYEN

<i>Nguyễn-ảnh</i>	1801-1820..	<i>Gia-long</i>
<i>Đàm</i>	1820-1841..	<i>Minh-Mạng</i>
<i>Thì</i>	1841-1847..	<i>Thiệu-trị</i>
<i>Nhâm</i>	1847-1883..	<i>Tự-đức</i>

GOUVERNEURS DE LA COCHINCHINE FRANÇAISE

V. A	Rigault de Genouilly..	sept. 1858...	com. en chef.
Capit. de frégate ..	Jaurreguibery.....	mars 1859...	com. de Saïgon.
C. A	Page.....	nov. 1859 ...	com. en chef.
Capit. de vaisseau..	d'Arès.....	nov. 1860 ...	com. de Saïgon.
V. A.....	Charner.....	7 fév. 1861 ..	com. en chef.
C. A	Bonard.....	29 nov. 1861.	1 ^{er} gouverneur.
C. A	de la Grandière.....	1 ^{er} mai 1863.	gouverneur.
C. A	Roze	1 ^{er} avril 1865	intérimaire.
C. A	de la Grandière.....	20 nov. 1865.	gouverneur.
C. A	Ohier	5 avril 1868..	intérimaire.
Général de brigade.	Faron	Déc. 1869 ...	intérimaire.
C. A.....	de Cornulier-Lucinière	8 Janv. 1870.	gouverneur.
C. A.....	Dupré	1 ^{er} avril 1871	gouverneur.
Général de brigade.	d'Arbaud	4 mars 1872.	intérimaire.
C. A.....	Dupré.....	16 déc. 1872.	gouverneur.
C. A.....	Krantz.....	14 mars 1874.	gouverneur.
C. A.....	Duperré	1 ^{er} déc. 1874.	gouverneur.
Général de brigade.	Bossant.....	1 ^{er} fév. 1876.	intérimaire.
C. A.....	Duperré	7 juill. 1876.	gouverneur.
C. A.....	Lafont	16 oct. 1877..	gouverneur.
M. le Myre de Villers.....		7 juill. 1879.	1 ^{er} gouvern. civil.
Général de brigade de Trentinian		4 mars 1881.	intérimaire.
M. le Myre de Villers.....		1 ^{er} nov. 1881.	gouverneur.
M. Thomson		13 janv. 1883.	gouverneur.

Chiffres de règne

Noms privés

Années de règne

uy-hội

1673-1675

Dương-đức

Đức-nguyên

Vinh-trị

Chánh-hòa

Vinh-thành

Bao-thời

Vinh-khánh

Long-đức

Vinh-hựu

Kiên-hưng

Chiêu-thống

Duy-duong

1705-1729

Duy-phương

1729-1732

Duy-tường

1732-1735

Duy-thần

1735-1740

Duy-đào

1740-1786

Duy-kiêm

1786

USURPATION DES TAY-SON DE 1777-1800

Nguyễn-văn-nhạc

Thái-đức

Nguyễn-văn-huệ

Quang-trung

Nguyễn-dăng-toán

Kiên-thạnh

Bưu-hưng

DYNASTIE DES NGUYEN

Nguyễn-anh

1801-1820.. Gia-long

Đãm

1820-1841.. Minh-Mạng

Thì

1841-1847.. Thiệu-trị

Nhâm

1847-1883..

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Avant-Propos.....	1
Observations préliminaires.....	3
Période de Formation	6
Origine du peuple annamite.....	6
Premiers âges.....	8
Période de Transition, 257 av. J.-C., 968 ap. J.-C.	13
Royaume de <i>Ba-thuc</i>	13
Dynastie <i>Triệu</i>	15
Mœurs et coutumes des <i>Giao-chi</i>	19
Domination de la Chine.....	23
Influence de la domination chinoise.....	36

HISTOIRE MODERNE

Première partie, 968-1600	38
Dynastie <i>Đinh</i>	40
Dynastie des <i>Lê</i> (antérieurs).....	43
Dynastie des <i>Lý</i>	47
Dynastie des <i>Trần</i>	62
Domination chinoise.....	95
Institutions, mœurs et coutumes des Annamites sous les quatre premières dynasties.....	98
Gouverneurs chinois.....	104
Dynastie des <i>Lê</i>	111

	PAGES
Usurpation des <i>Mac</i>	129
Restauration des <i>Lé</i>	139
Deuxième partie, 1600-1776	143
Etablissement du Christianisme.....	149
Commerce de l'Europe avec le Tong-King au XVII ^e siècle.	155
Troisième partie, 1776-1858	185
Dynastie des <i>Nguyên</i>	202
Progrès du Christianisme en Annam. Les persécutions....	214
Quatrième partie, 1858-1888	222
La France en Annam.....	222
Tableau chronologique.....	242

ERRATA

- Page 19. — 7^e ligne, au lieu de : *ou* ; lisez : *où*.
- Page 41. — 31^e ligne, au lieu de : *plein* ; lisez : *pleins*.
- Page 54. — 26^e ligne, au lieu de : *probable* ; lisez : *probablement*.
- Page 91. — 9^e ligne, au lieu de : *il était fils* ; lisez : *il était l'arrière-petit-fils*.
- Page 143. — 3^e ligne, au lieu de : *Jusqu'alors les rois n'avaient pas gouverné* ; lisez : *Jusqu'alors si les rois n'avaient pas toujours gouverné*.
- Page 178. — 30^e ligne, au lieu de : *la doctrines du Confucius* ; lisez : *la doctrine de Confucius*.
- Page 195. — 5^e ligne, au lieu de : *Défaite de Táy-son* ; lisez : *Défaite des Táy-son*.
- Page 237. — 26^e ligne, au lieu de : *de part et d'autres* ; lisez : *de part et d'autre*.

LIBRAIRIE CHALLAMEL AINÉ

Libraire-Éditeur et Commissionnaire pour la Marine, l'Algérie, les Colonies et l'Orient

5, RUE JACOB ET RUE FURSTENBERG, 2, PARIS

COLONIES

EXTRAIT DE LA SIXIÈME PARTIE DU CATALOGUE

LIVRES DE FONDS ET D'ASSORTIMENT

CARTES DES COLONIES ET INSTRUCTIONS NAUTIQUES DU DÉPÔT DE LA MARINE

(Ce Catalogue sera complété par des suppléments qui paraîtront successivement)

COLONIES EN GÉNÉRAL (1)

- ANONYME. — Catalogue des produits des colonies françaises. Exposition de 1878. 1 vol. grand in-8; Paris, 1878. 4 —
- L'Association internationale africaine et le Comité d'études du Haut-Congo. Résultats de décembre 1877 à octobre 1882, par un de leurs coopérateurs. Br. in-8°; Bruxelles, 1882 in-8°. » 50
- Catalogue par ordre géographique des cartes, plans, vues de côtes, mémoires, instructions nautiques, etc., qui composent l'hydrographie française. (Dépôt de la marine et des colonies, n° 594 de la nomenclature.) 1 vol. in-8; Paris, CHALLAMEL aîné, 1878. 6 —
- Catalogue chronologique des cartes, plans, vues de côtes, mémoires, instructions nautiques, etc., qui composent l'hydrographie française. (Dépôt de la marine et des colonies, n° 515 de la nomenclature.) 1 vol. in-8; Paris, 1873. 6 —
- Supplément à ces catalogues. Cartes et instructions publiées de 1873 à 1880. 1 —
- 2^e Supplément à ces catalogues. Cartes et instructions publiées courant 1881. 1 —
- Supplément faisant suite à ces catalogues, publié à la fin de 1882. 1 —
- Concession et exploitation des sucreries domaniales à Java. Br. in-8, extr. de la *Revue maritime et coloniale*. 1864. 1 25
- Des colonies hollandaises. Br. in-8, extr. de la *Revue maritime et coloniale*, avec une carte des possessions hollandaises en Asie, en Afrique et en Amérique, 1862. 2 50
- Instructions pour les voyageurs et les employés dans les colonies, sur la manière de recueillir, de conserver et d'envoyer les objets d'histoire naturelle, etc., etc. Br. in-8°. 1 50

(1) Voir pour les ouvrages sur la colonisation de l'Algérie la première partie de notre Catalogue : ALGÉRIE, TUNISIE, MAROC, etc.

PARIS

- ne volonté. In-8, 6 —
- s. Br. in-8, extr. 1 25
- rieur. Exposé des supérieure des colo- la réforme de notre 1 25
- le gouvernement de l'Algè- 1 —
- concernant les colonies. 12 —
1880. 12 —
- françaises. 1 fort vol. in-8°, accompagné publié par ordre de M. le marquis de Chasse- la marine, etc.; Paris, 1866.
- Page 19. **Tableau générale par la décentralisation et l'autonomie,** bonne volonté. Br. in-8; Paris, 1870, 1 25
- Page **Tableau statistique et analytique des matières contenues dans les** de la *Revue maritime et coloniale de 1861 à 1868* et
- Page **Tableau statistique et analytique des matières contenues dans les** volumes de la *Revue algérienne et coloniale 1859 et 1860.* Paris, 1870. 3 50
- Page **Tableau alphabétique et analytique des matières contenues dans les** volumes de la *Revue maritime et coloniale de 1869 à 1879.* In-8, 9. 4 —
- Tableaux de population, de culture, de commerce et de navigation** formant la suite des tableaux statistiques sur les colonies françaises. Cette collection, publiée par le ministère de la marine, se continue.
- ARBOUSSET (T.) et DUMAS (E.), missionnaires de la Société des missions évangéliques. — **Voyage d'exploration à la colonie du cap de Bonne-Espérance.** 1 très fort vol. in-8° accompagné d'une carte et de onze dessins. 12 —
- ARMAND (le docteur ADOLPHE). — **Médecine et hygiène des pays chauds,** et spécialement de l'Algérie et des colonies (acclimatement et colonisation). 1 beau vol. in-8°. 6 —
- D'AUBIGNY (Ch.). — **Recueil de jurisprudence coloniale** en matière civile, administrative et criminelle, contenant les décisions du Conseil d'Etat et les arrêts de la Cour de cassation. 3 vol. in-4°, 1861-1863-1867. 45 —
- AUBRY-LE-COMTE. — **Culture et production du coton dans les colonies françaises.** Br. in-8°. Extr. de la *Revue maritime et coloniale*; Paris, 1876. 1 50
- **Exploitation des matières textiles dans les colonies françaises.** Br. in-8°; Paris, 1866. 1 —

- préparation du thé. Br. in-8; *Paris*, 1865. 1 25
- préparation du cacao dans les colonies françaises. Br. 1 25
- Production du tabac dans les colonies françaises. Br. 1 25
- et des rivages dans les colonies françaises. 1 50
- Production du sucre de canne. Br. in-8; 1 50
- .) — Les Kabyles et la colonisation de l'Algérie. 2 50
- Colonies danoises (les) aux Indes orientales, suivi du
et des Indes néerlandaises, 1862. Br. in-8, extr. de la *Revue
maritime et coloniale*. 1 50
- AISSAC (M.-C.), de l'île Maurice. — Etude sur le patois créole
mauricien. 1 vol. in-18; *Nancy*, 1880. 5 —
- BAUDICOUR (LOUIS DE). — Histoire de la colonisation de l'Algérie :
les débuts ; les constructions urbaines ; les villages ; la colonisation dans
les provinces ; les territoires civils et militaires ; les communes ; du can-
tonnement des arabes, etc. 1 fort vol. in-8. 7 —
- La colonisation de l'Algérie, ses éléments : les ressources du sol ;
les richesses minérales ; les colons ; la population de l'Algérie ; la mi-
gration étrangère ; les orphelinats ; la propriété ; les ouvriers et les capi-
talistes, etc. 1 fort vol. in-8. 7 —
- CHANCEL (Ausone de). — D'une immigration de noirs en Afrique.
A. S. Exc. M. le maréchal comte Randon. In-8°, 52 p.; *Alger*, imp. Bas-
tide. Se vend au profit des orphelines de Blidah. 1 5
- Objections contre l'introduction d'engagés noirs en Algérie et ré-
ponse à une lettre de E. de Chancel, auteur du projet, par M. Jules Dupré
de Saint-Maur. In-18. 50
- CHASSÉRIAU. — Précis historique de la marine française, son or-
ganisation et ses lois. 2 vol. in-8°; *Paris*, 1845. 15 —
- COQUELIN (ALFRED). — Colonisation et sociétés d'émigration, con-
férence faite au Havre, 1877, in-18. — 50
- Culture des tabacs. — Exposition permanente des colonies, publiée
par la commission mixte des tabacs. Br. in-8; *Paris*. 1 —
- DELARBRE (J.), conseiller d'Etat honoraire, trésorier général des invalides
de la marine. — La liberté du commerce aux colonies. Br. in-8° ;
extr. de la *Revue maritime et coloniale* 1879. 2 —
- Les colonies françaises, leur organisation, leur administra-
tion. 1 vol. in-8° avec carte; *Paris*, 1878. 3 50
- M. le marquis de Chasseloup-Laubat 1805 (29 mars) 1873. —
1 vol. in-8° avec portrait; *Paris*, 1873. 6 —

Noms privés	Années de règne	Chiffres de règne	Titres dynastiques
<i>Nhật-lê</i>	1369-1370.....	Usurpateur.
<i>Phù</i>	1370-1373..	<i>Thiệu-khánh</i>	<i>Nghệ-tông</i> .
<i>Cạnh</i>	1373-1378..	<i>Long-khánh</i>	<i>Duê-tông</i> .
<i>Kiến</i>	1378-1390..	<i>Xương-phù</i>	<i>Phế-đế</i> .
<i>Ngung</i>	1390-1399..	<i>Quảng-thời</i>	<i>Chuân-tông</i> .
<i>An</i>	1399-1402..	<i>Kiến-tân</i>	<i>Thiếu-đế</i> .

USURPATION DES HO

<i>Hồ-qui-ly</i>	1402-1403..	<i>Thanh-ngươn</i>
<i>Hồ-kán-thương</i> ..	1403-1407.	<i>Thiệu-thành</i>
		<i>Khai-đại</i>

RETOUR DES TRAN

<i>Ngôi</i>	1407-1410..	<i>Hưng-khánh</i>	<i>Giản-đinh-đế</i> .
<i>Qui-khoáng</i>	1410-1414..	<i>Trung-quang</i>	<i>Trung-quang-đế</i>

DOMINATION CHINOISE

Rois proclamés par les Annamites.

<i>Tung</i>	1426-1427.)	<i>Thiên-khánh</i>	} Ne sont pas comptés au nombre des souverains légitimes.
<i>Kiêu</i>	1427-1428.)		

DYNASTIE DES LÊ (postérieurs)

<i>Lê-lợi</i>	1428-1434..	<i>Thuận-thiên</i>	<i>Thái-tổ</i> .
<i>Nguyễn-long</i> ...	1434-1443..	<i>Thiệu-bình</i>	} <i>Thái-tông</i> .
		<i>Bại-bừu</i>	
<i>Bang-kì</i>	1443-1460..	<i>Thái-hòa</i>	} <i>Nhơn-tông</i> .
		<i>Diên-ninh</i>	
<i>Nghi-dân</i>	1460-1461..	<i>Thiên-hưng</i>	
<i>Tư-thành</i>	1461-1438..	<i>Quang-thuận</i>	} <i>Thánh-tông</i> .
		<i>Hồng-đức</i>	
<i>Huy</i>	1498-1505..	<i>Kiên-thống</i>	<i>Hiển-tông</i> .
<i>Tuấn</i>	1505-1510..	<i>Thụy-khánh</i>	<i>Oai-mục-đế</i> .
<i>Minh</i>	1510-1517..	<i>Hồng-thuấn</i>	<i>Tương-dực-đế</i> .
<i>Y</i>	1517-1523..	<i>Quảng-thiệu</i>	<i>Chiêu-tông</i> .
<i>Xuân</i>	1523-1527..	<i>Thống-nguyên</i>	<i>Cung-hoang</i> .

USURPATION DES MAC

Noms privés	Années de règne	Chiffres de règne	Titres dynastiques
<i>Mac-dăng-dong</i> ...	1527-1530..	<i>Minh-đức</i>	
<i>Mac-dăng-dinh</i> ...	1530-1540..	<i>Đai-chánh</i>	

RETOUR DE LA DYNASTIE DES LÊ

Les Mac règnent dans la partie septentrionale, mais n'ont pas de titre dynastique. Les Lê règnent dans le Sud.

<i>Vinh</i>	1533-1549..	<i>Nguyên-hòa</i>	<i>Trang-tông.</i>
<i>Mac-phước-hải</i> ..	1540-1546..	<i>Quang-hòa</i>	
<i>Mac-phước-nguyên</i>	1546-1562	<i>Vinh-định</i>	}
		<i>Kiến-lich</i>	
		<i>Quang-bửu</i>	
<i>Huyền</i>	1549-1557..	<i>Thuận-bình</i>	<i>Trung-tông.</i>
<i>Duy-ban</i>	1557-1572.	<i>Thiên-hưu</i>	}
		<i>Chánh-trị</i>	
		<i>Hồng-phước</i>	
<i>Mac-mậu-hiệp</i> ...	1561-1592.	<i>Thuần-phước</i>	}
		<i>Sùng-khương</i>	
		<i>Diên-thành</i>	
		<i>Đang-thời</i>	
		<i>Hưng-trị</i>	
<i>Dàm</i>	1572-1600.	<i>Gia-thời</i>	}
		<i>Quang-hưng</i>	
<i>Duy-tan</i>	1600-1619.	<i>Thần-đức</i>	}
		<i>Hoàng-đinh</i>	
<i>Duy-kị</i>	1619-1643.	<i>Vinh-lộ</i>	}
		<i>Đức-long</i>	
		<i>Dương-hoà</i>	
<i>Duy-hưu</i>	1643-1648..	<i>Phước-thời</i>	}
		<i>Khánh-đức</i>	
<i>Duy-kị</i> (2 ^o fois)..	1648-1663.	<i>Thạnh-đức</i>	}
		<i>Vinh-thọ</i>	
		<i>Vạn-khánh</i>	
<i>Duy-cử</i>	1663-1673..	<i>Kiến-trị</i>	

- RAMBOSSON (J.), ancien directeur du journal : *La Malle* (île de la Réunion). — **Les colonies françaises**. Géographie, histoire, productions, administration et commerce. 1 vol. in-8, avec 1 carte générale et 6 cartes particulières; *Paris*, 1868. 7 50
- ROST VAN TONNINGEN (D.-W.) — **Propriété et valeur de la canne à sucre à Bornéo**. Br. extr. *Revue mar. et col.*, 1862, 5 pages. 1 —
- **Abatardissement et amélioration des variétés de la canne à sucre à Java**. Extr. de la *Revue maritime et coloniale*, 1862. 1 50
- SCHËLCHER (VICTOR), sénateur. — **L'arrêté Gueydon à la Martinique, l'arrêté Gueydon à la Guadeloupe**. Br. in-8; *Paris*, 1872. 2 —
- **Restauration de la traite des noirs, à Natal**. Br. in-8; *Paris*, 1877. 1 —
- **Le Jury aux Colonies**. Br. in-8, en collaboration avec MM. PORY-PAPY, LASERVE et de MAHY Br. in-8; *Paris*, 1873. 2 —
- **Conférence sur Toussaint Louverture**, général en chef de l'armée de Saint-Domingue, in-18; *Paris*, 1879. » 50
- **Des Colonies françaises**. Abolition immédiate de l'esclavage. 1 vol. in-8; *Paris*, 1842. 6 —
- **Colonies étrangères et Haïti**. Résultats de l'émancipation anglaise. (colonies anglaises.) Iles espagnoles. Quelques mots sur la traite et sur son origine. Colonies Danoises. Haïti. Coup d'œil sur l'état de la question d'affranchissement. 2 vol. in-8; *Paris*, 1845. 12 —
- **L'esclavage au Sénégal en 1880**. Br. in-8; *Paris*, 1880. 3 —
- **Protestation des citoyens français nègres et mulâtres, contre des accusations calomnieuses**. Br. in-8; *Paris*, 1851. 1 25
- **La vérité aux ouvriers et aux cultivateurs de la Martinique**, suivie de rapports, décrets, arrêtés, concernant l'abolition immédiate de l'esclavage. in-8; *Paris*, 1849. 6 —
- **Polémique coloniale, 1871-1881**. In-8°; *Paris*, 1882. 4 —
- SIMONIN (L.) ingénieur. — **Les pays lointains**. Notes de voyages (La Californie, Maurice, Aden, Madagascar). 1 vol. in-18; *Paris*, 1863. 3 —
- SUCKAU (HENRI de). — **De l'initiative et de la liberté coloniale**, en matière de colonisation. Br. in-8; *Paris*, 1870. 1 —
- VIAL (P.), capitaine de frégate, agent principal de la Compagnie générale transatlantique. — **Organisation rationnelle de l'administration des colonies**. Communication faite au Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, dans la séance tenue le 26 août 1878, à Paris, par la section d'Économie politique, présidence de M. H. Passy. *Paris*, 1878. 1 —
- VIGNERON-JOUSSELANDIÈRE. — **Manuel d'agriculture pratique des tropiques**. 1 vol. in-8°; *Paris*, 1860. 5 —

- **Annales maritimes et coloniales.** Collection in-8 publiée sous les auspices du ministère de la marine, par MM. BAJOT et POURX, de 1809 à 1847.
- **Revue coloniale.** Collection in-8 publiée sous les auspices du ministère de la marine, de 1843 à 1858 inclus.
- **Nouvelles Annales de la Marine et Revue coloniale.** In-8 publié de 1849 à 1860 inclus.
- **Revue algérienne et coloniale.** (Ministère de l'Algérie et des colonies.) Collection in-8 publiée de 1859 à 1860 inclus.
- Bulletin de la Société des études coloniales et maritimes,** publiant depuis six ans huit à dix cahiers chaque année.
- **Revue maritime et coloniale.** (Ministère de la marine et des colonies.) Collection in-8 de 1860 à 1874. Cette Revue continue à paraître depuis 1875 à ce jour.
- **L'Avenir des Colonies et de la Marine,** journal politique, maritime, commercial et industriel. Paraissant tous les samedis. Rédacteur en chef : M. HENRIQUE. Prix de l'abonnement, chez Challamel aîné : 1 an, France, 20 fr.; colonies et étranger, 25 fr. Prix du numéro, 0 fr. 40.

MAPPEMONDES

- 818 (1). — **Parties connues de la Terre,** par C.-L. GRESSIER. 1 feuille grand-aigle. 2 —
- 1425-1426-1427-1428. — **Mappemonde hydrographique,** par C.-L. GRESSIER. 4 feuilles grand-aigle ; ensemble 8 —

AFRIQUE FRANÇAISE

- Le Sénégal,** Saint-Louis, Gorée, Rufisque, Dakar, Falémé, Cayor, etc.
- Etablissements français de la Guinée,** comptoirs de Guinée, Gabon, Assinie, Ogowai, Grand-Bassam, Daboa, Congo, etc.
- La Réunion** (ancienne île Bourbon), etc.
- Madagascar** et ses dépendances, Sainte-Marie, Mayotte, Nossi-Bé, etc.
- Obock,** baie d'Adulis, Abyssinie, Ethiopie, etc.

-
- ANONYMES. — Guide de la conversation en quatre langues, français-volof-anglais-sérér.** Vol. in-18 cart. 5 —
- **Dictionnaire volof-français,** précédé d'un abrégé de la grammaire volofe, par les RR. PP. missionnaires du Saint-Esprit (mission de Sénégalie). 1 vol. petit in-8. 10 —
- **Dictionnaire français-volof.** Nouvelle édition contenant tous les mots du dictionnaire de DARD, du vocabulaire de ROGER, du dictionnaire

(1) Les cartes ou instructions nautiques dont la désignation est accompagnée d'un numéro sont les publications du dépôt de la marine française dont la vente nous est confiée.

- manuscrit de l'abbé LAMBERT. Considérablement augmentée et précédée des principes de la langue volofe, par les RR. PP. du Saint-Esprit (mission de Sénégalie). In-12 cart.; *Dakar*, 1855. 8 —
- **Renseignements sur le commerce et les intérêts français** entre la Côte-d'Or et le Congo. (*Revue maritime et coloniale*, 1867.)
- **Note sur les objets de pacotille** propres aux échanges de la Côte-d'Or. (*Revue maritime et coloniale*, 1868.)
- **La nouvelle France et la colonie française d'Obock**. Br. in-8 avec carte, par GOLDTAMMER; *Paris*, 1880. 1 50
- **Le Sénégal et les Guinées de Pondichéry**. Note présentée à la Commission supérieure des colonies, par les négociants sénégalais. In-8; *Bordeaux*, 1879. 2 —
- **Annuaire du Sénégal et dépendances**. 1 vol. in-18 publié tous les ans.
- **Annuaire de la Réunion**. 1 vol. in-18 publié tous les ans.
- **Annuaire de Mayotte-Nossi-Bé**. In-18 publié tous les ans.
- **Notice statistique** sur l'île de la Réunion. (*Rev. mar. et col.* 1883.)
- **Renseignements nautiques** sur quelques îles éparses de l'océan Indien : Prince-Edouard, Crozet, Kerguelen, Mac-Donald, Rodriguez, Maurice, la Réunion, Saint-Paul, Amsterdam, Les Seychelles, Madagascar et Mayotte (n° 607). *Paris*, 1874. 7 50
- **Catéchisme** pour les adultes. En français et en volof, à l'usage du provicariat apostolique de Sénégalie. 1 vol. in-18, 1/2 rel.; *Dakar*, 1862. 3 —
- **Catéchisme** en français et en volof, à l'usage du provicariat de la Sénégalie et de la préfecture du Sénégal. In-18 cart. toile; *Dakar*, 1860. 1 50
- AUBE (T.), capitaine de frégate. — **Le fleuve du Sénégal**. (*Revue maritime et coloniale* 1864.)
- AVEZAC (D'). — **Îles de l'Afrique** (îles de Malte, des Açores, de Madère, des Canaries, du Cap-Vert, de Fernando-Po, de l'Ascension, de Sainte-Hélène, de la Réunion, de France, de Madagascar, des Seychelles, etc.). 1 vol. in-8 avec 69 planches. 7 —
- AZAN (H.), capitaine d'infanterie de Marine. — **La culture du coton au Sénégal**, Br. in-8, extr. de la *Revue maritime et coloniale*, 1863. 1 25
- **Notice sur le Oualo** (Sénégal). Extr. de la *Revue maritime et coloniale*, 1863-1864.
- AZÉMA (GEORGES), greffier de la justice de paix de Saint-Denis, conseiller municipal de cette commune et membre de la Chambre consultative de l'île de la Réunion. — **Histoire de l'île Bourbon**, depuis 1643 jusqu'à décembre 1848. 1 vol. in-8; *Paris*, 1862. 5 —
- BARBIÉ DU BOCAGE. — **Madagascar**, possession française depuis 1642. In-8, 1859.

- BARTHÉLEMY.** — Notice historique sur les établissements français des côtes occidentales d'Afrique, 1848. 2 50
- BARTHÉLEMY-BENOIT (P.-E.).** — Rapport médical sur les opérations militaires du Cayor, 1861. (*Revue maritime et coloniale*, 1861.)
- BÉRENGER-FÉRAUD,** médecin en chef de la marine. — Les peuplades de la Sénégambie. Histoire, ethnographie, mœurs et coutumes, légendes, etc. 1 vol. gr. in-8; Paris, 1879. 12 —
- Description topographique de l'île de Gorée. (*Revue maritime et coloniale*, 1873.)
- Le Sénégal de 1817 à 1874. (*Revue maritime et coloniale*, janvier 1874,
- BERLIOUX (ETIENNE-FÉLIX).** — André Brus ou l'origine de la colonie française au Sénégal. In-8 avec une carte de la Sénégambie; Paris 1874. 6 —
- BESNARD.** — Campagne du « Curieux » à la côte occidentale d'Afrique. (*Revue maritime et coloniale*, janvier, mars, 1873.)
- BIONNE.** — La Réunion. (*L'Exploration*, avril 1879).
- BOILAT (l'abbé C.-D.),** missionnaire apostolique. — Esquisses sénégalaises, physionomie du pays, peuplades, commerce, religion, passé et avenir. Récits et légendes. 1 vol. gr. in-8, avec carte et un atlas de 24 planches coloriées du même format; Paris 1853. 40 —
- Grammaire de la langue du Sénégal ou de la langue Woloffe. Ouvrage couronné par l'Institut. 1 vol. gr. in-8; Paris 1868. 12 —
- BONNET.** — La Casamance. (*Bull. de la Société de géographie de Bordeaux*, 1878).
- BORIUS (A.),** docteur en médecine. — Recherches sur le climat du Sénégal. Ouvrage accompagné de tableaux météorologiques, de 14 planches dans le texte et d'une carte du climat et de l'état sanitaire du Sénégal suivant les saisons. 1 vol. in-8; Paris, 1875. 7 —
- BOURREL,** enseigne de vaisseau. — Voyage dans le pays des Maures Brakna, rive droite du Sénégal. Br. in-8. avec carte. Extrait de la *Revue maritime et coloniale*; Paris, 1860-1861. 3 50
- BOUET-WILLAUMEZ (E.),** capitaine de vaisseau. — Commerce et traite des noirs aux côtes occidentales d'Afrique. 1 vol. in-8; Paris, 1848. 5 —
- BRITO CAPELLO.** Traduit par A. LE GRAS. — Guide pour l'usage des cartes des vents et des courants du golfe de Guinée. N° 342. In-8; Paris, 1862. 2 —
- BRAOUEZEC,** lieutenant de vaisseau. — Exploration du cours d'eau de Bonnoun. Marigot du Sénégal, octobre et novembre 1861. Br. in-8, extr. de la *Revue maritime et coloniale*. 1 50
- Notes sur les peuplades riveraines du Gabon (*Revue maritime et coloniale*, 1861.)

- BRIDET, capitaine de frégate en retraite, de la Société des sciences et arts de la Réunion. — *Étude sur les ouragans de l'hémisphère australe*. 1 vol. in-8 avec 43 figures, 3^e édition revue et corrigée; Paris, 1876. 6 —
- BRENIER (J.), directeur du *Courrier du Havre*. — *La question de Madagascar*. Br. in-8; Paris, 1882. 2 —
- BROSSARD de CORBIGNY (le baron), capitaine de frégate. — *Un voyage à Madagascar*. 1862. Br. in-8, extr. de la *Revue maritime et coloniale*. 2 —
- CRESTIEN (G.-F.) — *Causeries historiques sur l'île de la Réunion, avec préface, par François SAINT-AMAND*. 1 vol. in-18, caractères elzéviériens; Paris, 1881. 5 —
- DAYOT (E.). — *Œuvres choisies de Eugène Dayot, avec une notice biographique et littéraire par J.-M. RAFFRAY et une préface par François SAINT-AMAND*. 1 vol. in-18, caractères elzéviériens; Paris, 1878. 5 —
- DESJARDIN, E. JALABERT et EDOUARD LEROY. — *Les événements de la Réunion. Créoles de la Réunion*. In-8; Paris, 1869. 2 50
- DU PEYRAT (AUGUSTE). — *Situation de l'agriculture à l'île de la Réunion en 1868*. Br. in-8, extr. de la *Revue maritime et coloniale*, 1870. 1 50
- DURAND (J.-B.-L.), ancien directeur de la Compagnie du Sénégal. — *Voyage au Sénégal ou Mémoires historiques, philosophiques et politiques sur les découvertes, les établissements et le commerce dans les mers de l'océan Atlantique, depuis le cap Blanc jusqu'à la rivière de Serre-Lionne inclusivement; suivi de la relation d'un voyage par terre de l'île Saint-Louis à Galam et du texte arabe des trois traités de commerce faits par l'auteur avec les princes du pays. Avec figures et atlas*. 2 vol. in-4^e. (An X.) 1802-1807. 30 —
- ESCANDE. — *Notre établissement du Gabon en 1874*. (*Revue maritime et coloniale*, 1875.)
- FAIDHERBE (le général), grand-chancelier de la Légion-d'Honneur. — *Les Berbères et les Arabes des bords du Sénégal*. *Société de Géographie*, 1854. In 8. 3 50
- *Populations noires des bassins du Sénégal et du Haut-Niger*. *Société de Géographie*, 1856. 3 50
- *Considérations sur les populations de l'Afrique septentrionale*. (*Nouvelles Annales des voyages*, septembre 1859.)
- *Renseignements géographiques sur la partie du Sahara comprise entre l'Oued-Noun et le Soudan*. (*Nouvelles Annales des voyages*, août 1859.)
- *Notice sur la langue sérère*. 1865.
- *Essai sur la langue poul*. 1874.
- *Essai sur la langue poul. Grammaire et vocabulaire de la langue poul*. 1 vol. in-8; 1875. 4 —

- **Grammaire et vocabulaire de la langue poul.** In-18 cart. 1842. 4 —
- GERMAIN (A.), ingénieur hydrographe de la marine. — **Madagascar** côte orientale. **Partie** comprenant l'île Fong, Tamatave, Foulepointe, Mahambo, Fénèrive, Sainte-Marie et Tintive (n° 335). In-8 ; *Paris*, 1864. 1 —
- GOLDTAMER (F.) — **Notice sur Obock** (golfe d'Aden). Colonie française. Br. in-8 avec 2 cartes ; *Paris*, 1877. 1 50
- GULLAIN. — **Documents** sur l'histoire, la géographie et le commerce de **Madagascar**. 1 vol. gr. in-8 avec carte ; *Paris* 1845. 12 —
- HAURIGOT (S.) — **Quinze mois en Sénégambie**. Br. in-8. Extr. des *Annales des voyages* ; *Paris*, 1869. 1 25
- HUGOULIN (J.-F.), pharmacien. — **Missions d'études** confiées par la Chambre de commerce de la Réunion. Application des industries de la métropole à l'île de la Réunion. Introduction, 1861.) — De l'éclairage des villes et des usines à la Réunion (*Idem.*) — Préparation de la glace artificielle (1862). — Fabrication de la chaux grasse nécessaire à l'industrie sucrière ou à l'industrie des bâtiments. Emploi de la chaux maigre des coraux pour l'agriculture. (*Idem.*) — Préparation du sucre pur par le procédé de la double carbonatation. (*Idem.*) — Des buanderies économiques. (*Idem.*) — Exploitation d'un gisement de natron à l'île de la Réunion, préparation du sel de soude. (*Idem.*) — Fabrication du sel marin à la Réunion. (*Idem.*) — Préparation du sucre de canne par l'emploi du sulfate de soude. (*Idem.*) — Application des presses hydrauliques à l'extraction des huiles et au débarquement des marchandises à l'île de la Réunion. (*Idem.*) — Utilisation des résidus des sucreries. (*Idem.*) — Vinaigre de mélasse et de vèson. (*Idem.*) — Revivification du noir animal, par la voie humide dans l'industrie sucrière (1863). — Des engrais artificiels applicables à la culture de la canne. (*Idem.*) — Création de prairies artificielles à la Réunion. (*Idem.*) — Nouveau procédé de préparation des peintures en bâtiments (1868). 8 —
- KERHALLET (DE) et LE GRAS. — **Description nautique des Açores** (n° 268). In-8 ; *Paris*, 1865. 1 —
- **Madère. Les îles Salvages et les îles Canaries** (n° 267). In-8 ; *Paris*, 1868. 1 —
- **Les îles du Cap-Vert** (n° 269). In-8 ; *Paris*, 1868. » 75
- **Instructions nautiques** sur la côte occidentale d'Afrique, comprenant : 1° le Maroc, le Sahara et la Sénégambie (n° 435). In-8 ; *Paris*, 1871. 8 —
- 2° La côte de Liberia, la côte d'Ivoire, la côte d'Or, la côte de Batonga et la côte du Gabon (n° 470). In-8 ; *Paris*, 1870. 10 —
- 3° La côte du Congo, la côte d'Angola, la côte de Benguela et la colonie du Cap (n° 485). In-8 ; *Paris*, 1871. 8 —
- LABARTHE (P.). — **Voyage au Sénégal**, en 1784-1785, d'après les mémoires de M. DE LA JAILLE. 1 vol. in-8, avec une carte par E. LAPIE ; *Paris*, 1802. 5 —

- **Voyage à la côte de Guinée** ou description des côtes d'Afrique, depuis le cap Tagrin jusqu'au cap de Lopez-Gonzalva. Contenant des instructions relatives à la traite des noirs, d'après des mémoires authentiques. 1 vol. in-8, avec carte; *Paris*, an XI (1803). 5 —
- LAVERDANT (DÉSIRÉ)**, membre de la Société maritime. — **Colonisation de Madagascar**. In-8 avec une carte; *Paris*, 1844. 3 50
- MAGE (E.)**, lieutenant de vaisseaux. — **Du Sénégal au Niger**. Relation du voyage d'exploration de MM. MAGE et QUINTIN, au Soudan occidental de 1863 à 1866. 1 vol. gr. in-8 avec cartes, extr. de la *Revue mar. et col.* 1867 (rare)
- **Voyage au Tagant**, Afrique centrale. *Revue algérienne et coloniale* 1870 avec carte. 2 50
- **Les rivières de Sine et Saloum** (côte occidentale d'Afrique), extr. de la *Revue mar. et col.* 1863, in-8 avec carte. 2 —
- MAILLARD**. — **Notes sur l'île de la Réunion**. 2 vol. in-8; 1862.
- MARCHE (ALFRED)**. — **Trois voyages dans l'Afrique occidentale**. Sénégal, Gambie, Casamance, Gabon, Ogooué. 1 vol. in-16, orné de 24 grav. et une carte; *Paris*, 1879. 3 50
- MAVIDAL**. — **Le Sénégal**, son état présent et son avenir. In-8, avec carte; *Paris*, 1863. 8 —
- MELDRUM**. — **Note sur la formation des cyclones dans l'océan Indien** (n° 530). In-8; *Paris*, 1874. 1 50
- MEYNERSD'ESTREY (LE COMTE)** directeur des Annales de l'Extrême Orient. — **La Papouasie, ou Nouvelle-Guinée occidentale**. 1 vol. gr. in-8 Jésus, avec planches et carte; *Paris*, 1881. 7 —
- PEUCHGARIC**, capitaine au long-cours. — **Côte occidentale d'Afrique. Côte d'Or**. géographie, commerce, mœurs. Br. in-8; *Paris*, 1857. 2 —
- RAFFENEL (ANNE)**. — **Nouveau voyage dans le pays des nègres**, suivi d'études sur la colonie du Sénégal et de documents historiques, géographiques et scientifiques. 2 vol. gr. in-8 avec de nombreuses planches; *Paris*, 1856. 20 —
- **Voyage dans l'Afrique occidentale** comprenant l'exploration du Sénégal, depuis Saint-Louis jusqu'à la Falémé, au delà du Bakel; de la Falémé, depuis son embouchure jusqu'à Sansandig; des mines d'or de Kéniera, dans le Bambouk; des pays de Galam, Bondou et Woulli, et de la Gambie, depuis Baracounda jusqu'à l'Océan, exécuté en 1843 et 1844. 1 vol. gr. in-8; *Paris*, 1846. 20 —
- RICARD (le docteur F.)** — **Le Sénégal**. Etude intime. 1 vol. in-18; *Paris*, 1865. 3 50
- RICHEMONT (le baron de)**, sénateur, ancien gouverneur de la Colonie de Madagascar. — **Documents sur la Compagnie de Madagascar**, précédés d'une notice historique. 1 vol. gr. in-8; *Paris*, 1867. 7 —
- ROBERT (M.) l'abbé**, chanoine de Rouen. — **Du Sénégal au Niger**. Etude. In-18 (Bibliothèque coloniale et maritime.) *Paris*, 1878 1 50

- ROCHON (L'abbé de). — **Voyage à Madagascar et aux Indes orientales.** 1 vol. in-8, cartes; *Paris*, 1791. Relié. 6 —
- ROUSSIN. — **Album de l'île de la Réunion, 1860-1855, 1867-1869.** 4 vol. in-4°. 6 —
- SERVAL (P.-A.), enseigne de vaisseau. — **Le Gabon.** Description de la rivière Rhamboé et de ses affluents. In-8 avec carte. Extr. de la *Rev. mar. et col.*, 1861. 1 50
- SIMONIN (L.). — **Les pays lointains.** Notes de voyages. (La Californie, Maurice, Aden, Madagascar.) 1 vol. in-18; *Paris*. 3 50
- TARDIEU (AMÉDÉE), S. CHERUBINI et NOEL des VERGERS. — **Séné-gambie et Guinée, Nubie, Abyssinie.** 1 vol. in-8, 38 planches et 4 cartes; *Paris*. 6 —
- THÉVENOT (J.-P.-F.), chirurgien de la marine. — **Traité des maladies des Européens dans les pays chauds, et spécialement au Sénégal, ou essai statistique, médical et hygiénique sur le sol, sur le climat et les maladies de cette partie de l'Afrique.** In-8; *Paris*, 1840. 6 —
- TROUETTE (EDOUARD), interne des hôpitaux de Paris. — **De l'introduction et de l'acclimatation des quinquinas à l'île de la Réunion.** Leur histoire, leur étude. Thèse présentée et soutenue à l'École supérieure de pharmacie de Paris. 1 vol. in-8; *Paris*, 1879. 4 —
- VALLON (A.), lieutenant de vaisseau. — **La Casamance, dépendance du Sénégal.** (Mars avril 1862). Br. in-8, avec carte, extr. de la *Revue mar. et col.* 2 —
- **La côte occidentale d'Afrique.** *Revue mar. et col.* 1863.
- VERNEUIL. — **Mes aventures au Sénégal, souvenirs de voyage;** 1858. 1 vol. in-18. 1 —
- WALCKENAER. — **Collection des relations de voyage par terre et par mer en différentes parties de l'Afrique, depuis l'an 1400 jusqu'à nos jours.** 1831.

CARTES DE L'AFRIQUE FRANÇAISE (Colonies)

SÉNÉGAL, GUINÉE, GABON, OGOWÉ, LA RÉUNION, MADAGASCAR, OBOCK

- Carte du **Haut-Sénégal et du Haut-Niger**, *mission Gallieni*, dressée par MM. VALLIÈRE et PIETRI. Magnifique carte au 1/100,000, grand monde, en quatre couleurs; accompagnée d'une carte de profils, en couleur. 8 —
- Carte du **Haut-Sénégal**, campagne 1880-1881, levée sous la direction de M. le commandant DERRIEN. 6 feuilles colombier au 1/100,000, en trois couleurs; accompagnées d'une carte de profils, en couleur. 12 —
- Environs de **Médine**. Mission topographique du Haut-Sénégal, carte au 1/50,000. 1 feuille en quatre couleurs. 2 —

Environs de Kita . Même mission, carte au 1/50,000. 1 feuille en quatre couleurs.	2 —
Itinéraire de Kita à Margoula . Même mission, carte au 1/50,000. 1 feuille en quatre couleurs.	2 —
Carte du Soudan occidental , dressée par E. MAGE, lieutenant de vaisseau. 1 feuille grand-aigle.	4 —
Petite carte du Soudan occidental , dressée par E. MAGE. Hauteur 30 centimètres.	2 50
Le Haut-Sénégal . Reconnaissance d'un tracé économique du chemin de fer de Médine au Niger, par la mission topographique du commandant DERRIEN. 1 feuille demi-raisin.	1 50
Carte des Etats sérères , dressée sous la direction du colonel du génie PINET-LAPRADE, commandant supérieur de Gorée, par M. BAGAY, au 448,000, 1865.	2 50
Itinéraire du voyage fait en 1860 chez les Brakna , par M. BOURREL, enseigne de vaisseau,	1 50
Carte des pays de Sine et Saloum (Gambie) , d'après les travaux de de M. JARIEZ, par M. MAGE, 1853.	1 50

CARTES DE L'AFRIQUE FRANÇAISE DU DÉPÔT DE LA MARINE

1883. Carte du Sénégal , de la Falémé et de la Gambie , jusqu'aux limites où ces rivières ont été explorées, dressée sous la direction du général FAIDHERBE, par M. le baron CH. BROSSARD DE CORBIGNY.	2 —
1296. Cours du fleuve du Sénégal , depuis Podor jusqu'à son embouchure. Sondes d'atterrissages de Saint-Louis, par CH. PLOIX et PH. DE KERHALLET.	1 —
300. Presqu'île du Cap-Vert et rade de Gorée . Baron ROUSSIN et GIVREY.	2 —
3431. Port et mouillage de Dakar . LECLERC.	1 —
2675. Embouchure de la Gambie .	2 —
3019. Cours de la Casamance , de son embouchure à Diannah, par VALLON.	2 —
1314. Estuaire du Gabon . CH. PLOIX.	2 —
3414. Gabon (intérieur de l'estuaire). AYMÉS.	2 —
3358. Du Gabon au cap Frio . CH. PLOIX.	2 —
2792-2793. Croquis du fleuve Ogooué . AYMÉS, 1 ^{re} et 2 ^e feuilles.	4 —
1847. Crique de l' Emigration (embouchure du Rio-Congo).	» 75
2107. Embouchure du Rio-Congo au Zaire . SOURY.	2 —
1223. Carte des côtes de l'île de la Réunion . Amiral CLOUÉ.	2 —
992. Mouillage de Saint-Denis (île de la Réunion). JEHENNE.	1 —
1234. Iles de France et de la Réunion .	2 —
1226. Côte de Sainte-Marie . Amiral CLOUÉ.	1 —
875. Canal de Mozambique et île de Madagascar . DAUSSY.	2 —

1442. Partie occidentale de Madagascar, du cap Saint-Vincent au cap Saint-André. DE LA ROCHE-PONCIE. 2 —
1441. Partie septentrionale de Madagascar, de la baie d'Antongil au cap Saint-André. DE LA ROCHE-PONCIE. 2 —
990. Bavatoubé (côte Nord-Ouest de Madagascar). JEHENNE. 1 —
1046. Ile Mayotte, JEHENNE, PROTET et TRÉBUCHET. 2 —
996. Vues de la côte d'Arabie, des Iles Galéga, Coëtivi, des atterrages de Bombay, de la côte de Madagascar, de Nossi-Bé et Nossi-Cumba. JEHENNE. 1 —
997. Vues de l'île Mayotte. JEHENNE. 1 —
1204. Ile et canal de Sainte-Marie de Madagascar. Rade et port de Sainte-Marie. OWEN, LAURENT et DE VENANCOURT. 1 —
2190. Port d'Obock (côte d'Abyssinie). 1 —

AMÉRIQUE FRANÇAISE

Guyane française. Cayenne, La Grenade, Le Kourou, Le Maroni, etc.

Antilles françaises. La Martinique, La Dominique, St-Barthélemy, La Guadeloupe et dépendances, Haïti, Montserrat, St-Christophe, St-Martin, Ste-Croix, St-Domingue, etc.

St-Pierre-et-Miquelon. Terre-Neuve, les bancs, etc.

ACHARD (MATHIEU-JUSTINIEN), pharmacien de 1^{re} classe. — **Note sur la sangsue officinale**, sa reproduction aux Antilles; *Saint-Pierre* (Marseille), in-18, 1823. (*Annales marit. et colon.*, 1824, t. XXII.)

ALIENET (LÉON), ex-chirurgien de la marine. — **Du climat des Antilles et des précautions que doivent prendre les Européens qui se rendent dans cette région.** Thèse in-4; Paris, 1823.

AMIC (J.-C.-G.), premier médecin en chef de la Martinique. — **Dissertation sur la fièvre jaune observée à la Guadeloupe.** Thèse in-8 avec une vue de la soufrière de la Guadeloupe; Paris, 1879.

ANONYME. — **Décret sur la recherche et l'exploitation des gisements aurifères à la Guyane française.** Br. in-8; Cayenne, 1881. 1 50

— **Almanach de la Guadeloupe de 1772 à 1778.** (Bibliothèque ministère de la marine).

— **Annuaire de la Guadeloupe.** 1 vol. in-18, paraissant chaque année, depuis 1853.

— **Annuaire de Saint-Pierre-et-Miquelon.** In-18, publié chaque année.

— **Annuaire de la Martinique.** 1 vol. in-18, paraissant tous les ans.

— B.-D.-R. — **Conjectures sur la cause du tétanos, ou mal de mâchoire qu'on observe à Cayenne et ailleurs.** (*Gaz. de Santé*, janvier 1784).

— **Guyane française et fleuve des Amazones** (n° 574). In-8; Paris, 1877. 3 50

- GÉNIN (E.)**, professeur agrégé au Lycée de Nancy. — **L'île Maurice, la Réunion et les productions de l'Inde.** Extraits du manuscrit Thiriot, revu et annoté. Br. in-8 ; *Douai-Paris* 1832. 1 25
- HUC (THÉOPHILE)**. — **La Martinique.** Etude sur certaines questions coloniales. In-8 ; *Paris*, 1877. 3 —
- LE PELLETIER DE SAINT-RÉMY**, auditeur au Conseil d'Etat. — **Saint-Domingue.** Études et solutions nouvelles de la question haïtienne, histoire et géographie. 2 vol. in-8 avec carte. 15 —
- MARGRY (P.)**. — **Belain d'Esnambuc et les Normands aux Antilles**, d'après des documents nouvellement retrouvés. Gr. in-8 avec planches ; *Paris*, 1863. 3 —
- MAUGEY (N.-P.)**, commissaire spécial de l'immigration de la Guyane française. — **L'immigration à la Guyane anglaise.** Br. in-8. (Extrait de la *Revue mar. et col.*, 1862.) 1 25
- MOURIÉ (J.-F.-H.)**. — **La Guyane française.** Notice géographique et historique sur la partie habitée par les colons. 1 vol. in-12 accompagné de 3 cartes ; *Paris*, 1873. 3 50
- PARDON**, chef de bataillon du génie. — **La Martinique depuis sa découverte jusqu'à nos jours**, 1 vol. in-8 avec cartes, *Paris*, 1877. 6 —
- **La Guadeloupe depuis sa découverte jusqu'à nos jours.** 1 vol. in-8 avec 2 cartes ; *Paris*, 1881. 5 —
- PLOIX (E.)**, ingénieur hydrographe de la marine. — **Pilote de la Guadeloupe** (n° 537). In-8 ; *Paris*, 1875. 3 50.
- SALLOT DES NOYERS**. — **Mer des Antilles et Golfe du Mexique**, première partie (n° 564). 1 vol. in-8 ; *Paris*, 1876. 6 —
- **Dito** deuxième et troisième partie (n° 542). In-8 ; *Paris*, 1877. 14 —
- SIDNEY DANÉY**, membre du Conseil colonial de la Martinique. — **Histoire de la Martinique** depuis sa colonisation jusqu'en 1815. 6 vol. in-8 ; *Fort-Royal, Paris*, 1846. 48 —
- VIDAL (G.)**, lieutenant de vaisseau. — **Voyage d'exploration dans le Haut-Maroni** (Guyane française). Br. in-8, ext. de la *Revue mar. et col.*, 1862, avec une carte. 2 50

CARTES DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE

ANTILLES, GUADELOUPE, GUYANNE, CAYENNE, LA MARTINIQUE, ST-PIERRE-ET-MIQUELON, ETC.

Carte de la **Guadeloupe et dépendances**, par A. BOUINAIS, capitaine d'infanterie de marine. Très belle carte en 9 couleurs. 3 —

CARTES DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE DU DÉPÔT DE LA MARINE

- 3125-275-3418-3419-3422. Cartes particulières de la **Guadeloupe**. Ch. PLOIX, CASPARI et GOURDON. 5 feuilles gr. aigle. 10 —
3423. Carte générale de la **Guadeloupe**. Ed. PLOIX et CASPARI. 2 —

1003.	Partie des Antilles entre la Martinique et Cristophe . KELLER.	2 —
1728.	Ile de St-Domingue . SORREL.	2 —
2091.	Du Rio-Janeira au Rio de la Plata et au Paraguay . MOUCHEZ.	2 —
2765-2796-2797-2800.	Iha-Grande , Brésil. MOUCHEZ. Ensemble.	8 —
1959.	Rio de la Plata . MOUCHEZ.	2 —
1060.	Mers du cap Horn . Iles Malouines.	2 —
877.	Carte du détroit de Magellan . KING et FITZ-ROY,	2 —
3273.	Ile de la Grenade , Antilles.	2 —
3059.	Iles de la Trinité , Antilles. W. CHIMMO.	2 —
383.	Carte générale de la Martinique . MONNIER et LE BOURGUIGNON-DUPERRÉ.	2 —
386.	Carte particulière des côtes de la Martinique , partie septentrionale.	2 —
387.	Plan de la baie de Fort-Royal , Martinique.	2 —
1000.	Iles St-Pierre-et-Miquelon . DE LA ROCHE-PONCIÉ.	2 —
982.	Plan de l'île St-Pierre . DE LA ROCHE-PONCIÉ.	2 —
1437.	Du détroit de Belle-Isle à Boston . L'île et les bancs de Terre-Neuve .	8 —
3437.	Carte de l'île de Terre-Neuve .	2 —
3855.	Carte générale des bancs de Terre-Neuve . LAVAUD.	2 —
312-817-1453-1987.	Côtes de Terre-Neuve . CLOUÉ, PIERRE, COOK et BULLOK.	8 —
3001.	Carte de Venezuela et de Guyane . Du golfe de Paria au cap d'Orange.	2 —
2459.	Côte de Cayenne entre le Grand Connétable et les îles du Salut (Guyane). MOUCHEZ, DE LIBRAN, TURQUET, etc.	2 —
2386.	Sondes devant la rivière de Cayenne . MOUCHEZ.	2 —
2729.	Côtes de la Guyane , depuis Cayenne à l'embouchure de l' Amazone . MOUCHEZ.	2 —
2222.	Fleuve Oyapoch , de l'embouchure au pénitencier St-Georges . COUY et DE MOUCHY.	2 —
2148.	Carte routière de la côte du Brésil , de l'embouchure de l' Amazone à Céara . MOUCHEZ.	2 —
2753.	Carte routière du Brésil , de Céara à Bahia . MOUCHEZ.	2 —
2054.	Entre Rio-Janeiro et Bahia . MOUCHEZ, DE FONCECA, RICHIER, KIESEL, MAUZAC, GAILLARD et MELLO.	2 —

ASIE FRANÇAISE

(Voir notre Catalogue spécial à l'Extrême-Orient)

Inde française. Pondichéry, Karikal, Yanaon, Mahé, Chandernagor, etc.

Cochinchine française.

Voyage d'exploration en Indo-Chine.

Les pays protégés. Le Cambodge, l'Annam.**Le Tonkin.**

- **Annales de l'Extrême-Orient.** Publiées par M. le comte MEYNIERS d'ESTREY, membre de l'Institut royal des Indes néerlandaises, avec le concours de MM. SCHOUW-SANTVOOT, P.-J. VETH, le marquis de CROIZIER, VON ROSENBERG, le docteur LEGRAND, H. VAN WAËY, LIGTVOET, Frédéric PRACHIM et KAIBIN, WALLON, le docteur MAGET, etc., etc.
- Tome 1^{er}, avec cartes, vues et plans. 15 —
 Tome 2, avec cartes, vues et plans. 15 —
 Tome 3, avec cartes, vues et plans. 15 —
 Tome 4, avec cartes, vues et plans. 15 —
 Tome 5, avec cartes, vues et plans. 15 —
- **Bulletin du comité agricole et industriel de la Cochinchine,** paraissant depuis le 1^{er} novembre 1865, par cahiers, format gr. in-8. *Saïgon, Paris,* chez CHALLAMEL aîné.
- **La Cochinchine française en 1878,** par le comité agricole et industriel de la Cochinchine. 1 vol. gr. in-8, orné d'une carte coloriée et des plans de Saïgon et de Cholen, en couleurs; *Paris,* 1878. 10 —
- **La Cochinchine française,** publié d'après les documents du ministère de la marine. Br. in-8, avec une carte, par M. MANEN; *Paris,* 1865. 2 50
- **Cochinchine française. Excursions et reconnaissances.** Paraissant par fascicules gr. in-8, avec planches. (Les cinq premiers sont déjà très rares et recherchés.) Prix de chaque fascicule. 4 50
- **Annuaire des établissements français de l'Inde,** paraissant chaque année.
- **Etat de la Cochinchine française en 1881.** 1 vol. in 4; *Saïgon* 1882. 7 —
- **Etudes sur les origines judiciaires dans les établissements de l'Inde** par F. N L.. Br. Ext. de la *Rev. mar. et col.*, 1862. 1 50
- **Relation de l'ambassade de M. le chevalier de Chaumont à la cour du Roi de Siam,** avec ce qui s'est passé de plus remarquable durant son voyage; 1 vol. in-8. *Paris,* 1687, relié. 6 —
- BOUINAIS (A.), capitaine d'infanterie de marine, licencié en droit, etc., etc. et PAULUS, professeur à l'Ecole Turgot. — **La Cochinchine contemporaine.** 1 vol. in-8 avec carte; *Paris.* 6 —
- BOURGEOIS (S.), contre-amiral. — **Renseignements nautiques** recueillis à bord du *Duperré* et de *La-Forte*, pendant un voyage en Chine, 1860-1862. Ext. de la *Revue maritime et coloniale*, 1863. 2 50
- CANDÉ (J.-B.), médecin de deuxième classe de la marine, médecin aide-major. — **De la mortalité des Européens en Cochinchine** depuis la conquête jusqu'à nos jours, avec une description de la ville de Saïgon et des plans de la caserne d'infanterie et de l'hôpital de la marine. In-8; *Paris,* 1831. 4 —
- CHAROLAIS (LOUIS DE). — **L'Inde française.** Deux années sur la côte de Coromandel. 1 vol. in-18; *Paris,* 1877. 3 50

- CODINE (J.).— **Mémoire géographique sur la mer des Indes.** 1 vol. in-8 ; Paris, 1868. 6 —
- DABRY DE THIERSANT, consul de France. — **Pisciculture et pêche en Chine.** Paris, 1871, 1 vol. grand in-4, orné de 51 planches représentant les principales espèces de poissons, les appareils et engins de pêche, et précédé d'une introduction sur la pisciculture chez les divers peuples, par le docteur L. SOUBEIRAN. 40 —
- DABRY DE THIERSANT. — Voyez SOUBEIRAN.
- DUBOIS DE JANCIGNY. — **Japon, Cochinchine, Empire Birman, Annam, Siam, Tong-King, Ile de Ceylan etc.** 1 vol. in-8, 19 planches et 3 carte; Paris, S. D. 6 —
- DUPUIS (J.), négociant. — **L'ouverture du fleuve rouge au commerce et les événements du Tong-King, 1872-1873.** Journal de voyage et d'expédition. Ouvrage orné d'une carte du Tong-King, d'après les documents les plus récents, du portrait de l'auteur et d'une préface par M. le marquis de CROIZIER. 1 vol. in-4. (Tome II des *Mémoires de la Société académique indo-chinoise, de Paris*) ; Paris, 1879. 15 —
- ESQUER (A.), conseiller à la Cour d'appel de Pondichéry. — **Essai sur les castes dans l'Inde.** Utilité possible et but de cette étude. Origine et étude de la distinction des castes. Classes mêlées. Diffusion des castes. Résultat. Etat actuel des castes dans l'Inde. Extinction des castes. Avenir et régénération de l'Inde. Conclusion. 1 beau vol. in-8 ; Pondichéry, 1871. 20 —
- GARNAULT (J.-A.), pharmacien. — **Note au sujet de l'importance qu'il y aurait à réunir en une collection et à étudier d'une manière sérieuse les produits industriels de la Cochinchine.** (*Bulletin du commerce agricole et industriel de la Cochinchine, 1868.*)
- **Note sur une écorce aromatique.** (*Idem, idem*)
- **Note relative à des observations sur le climat de la Basse-Cochinchine, comprenant :** 1° Tableau résumant les observations météorologiques faites en Cochinchine depuis l'occupation jusqu'en 1867; 2° tableau des observations météorologiques en 1867; 3° extrait d'un rapport sur le service météorologique en 1867. (*Idem, id., id.*)
- GARNIER (FRANCIS). — **De la colonisation de la Cochinchine.** Br. in-8 ; Paris, 1865. 1 25
- **Voyage dans la Chine centrale, vallée du Yang-Tzu.** Fait de mai à août 1873. Br. in-8 avec une carte. (Extr. du *Bulletin de la Société de Géographie*) ; Paris, 1874. 2 50
- GÉNIN (E.), professeur agrégé au Lycée de Nancy. — **J. Dupuis et Francis Garnier au Tonkin.** Br. in-8. (*Ext. du Bull. de la Soc. de géog. de l'Est, 1882.*) 1 —
- **De l'importance de la voie commerciale du Song-Hoï.** Br. in-8. (*Ext. du Bull. de la Soc. de géog. de l'Est, 1883.*) 1 —
- **Les cinq voyages du D^r Harmand en Indo-Chine, 1875-1877.** *Bull. de la Soc. de géog. de l'Est, 1882.* » 60

- De France en Inde. **La marine française dans l'Atlantique et la mer des Indes**, de 1781 à 1783. Campagnes de l'Inde. Extrait du manuscrit Thiriot, revu et annoté. Br. in-8; *Douai-Paris*. 1 25
- **Mœurs des Indiens**. Extrait du manuscrit Thiriot. Br. in-8; *Nancy-Paris*, 1882. 1 25
- Documents inédits sur l'histoire et la géographie de l'**Inde française**, d'après le manuscrit n° 448 de la bibliothèque de Nancy, intitulé : Voyage dans l'Indoustan, par *Thiriot*. *Paris*, 1881. 1 25
- GIBERT (EUGÈNE), secrétaire de la Société académique indo-chinoise. — **L'Inde française en 1880**. Br. gr. in-8; *Paris*, 1881. 1 25
- GRAMMONT (L. DE), capitaine. — **Notice sur la Basse-Cochinchine**. Br. extr. du *Bulletin de la Société de Géographie*; *Paris*. 1 25
- HUMBERT (Aimé), ancien envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la Confédération suisse. — **Le Japon illustré**, ouvrage contenant 176 vues, scènes, types, monuments et paysages, dessinés par E. BAYARD, H. CATENACI, Eug. CICÉRI, L. CRÉPON, HUBERT CLERGET, A. de NEUVILLE, M. RAPINE, E. THÉROUD, etc. 2 vol. in-4 avec une carte et cinq plans; *Paris* 1870. 60 —
- HUREAU DE VILLENEUVE. — **La France dans les mers asiatiques**. Br. in-8; *Paris*, 1858. 1 50
- JANNEAU (G.). — **Luc-Van-Tien**, poème populaire annamite, transcrit pour la première fois en caractères latins, d'après les textes en caractères démotiques. 1 vol. in-8, 2^e édition, accompagnée de notes et planches; *Paris*, 1873. 6 —
- JULIEN (Stanislas). — **Résumé des principaux traités chinois sur la culture des muriers et l'éducation des vers à soie**, traduit par STANISLAS JULIEN. Publié par ordre du ministre des travaux publics, de l'agriculture et du commerce. 1 vol. in-8 avec 10 planches; *Paris*, 1837 10 —
- KERGARADEC (DE), lieutenant de vaisseau, consul de France à Hanoï. — **Rapport sur la reconnaissance du fleuve du Tonkin**. Br. in-8 extrait de la *Rev. mar. et col.*, 1877. 2 —
- LANOYE (DE). — **L'Inde contemporaine**, 1858. 3 50
- LECLERC (O.-J.-F.-M.), chirurgien. — **Immigration indienne**. Transport de 429 Indiens pris à Pondichéry et débarqués à la Martinique, navire le *Siam*. *Revue alg. et col.*, 1860.
- LEGRAS (L.), capitaine de frégate, ancien chef de service des instructions au dépôt de la marine. — **Mer de Chine (1^{re} partie)**. Instructions nautiques sur la côte Est de la Malaisie, le golfe de Siam, les côtes de la Cochinchine, le golfe du Tonkin et la côte Sud de la Chine (n° 395). 1 vol. in-8; *Paris*, 1865. 3 —
- **Mer de Chine (2^e partie)**. Instructions nautiques sur les côtes Est de la mer de Chine, la mer Jaune, les golfes de Pé-tchi-li et de Liau-Tung, et la côte Ouest de la Corée, traduit de l'anglais par VAUTRÉ et annoté (n° 373). in-8; *Paris*, 1863. 3 —

- **Mer de Chine** (3^e partie). Les îles et les passages entre les Philippines et le Japon ; les îles du Japon (n° 584). In-8 ; *Paris*, 1867. 7 —
- **Mer de Chine** (4^e partie). Instructions nautiques pour naviguer sur les côtes Ouest et Nord-Ouest de Bornéo, les détroits de Balabac, les côtes Ouest et Est de Palawan, les îles Calamianes, le détroit de Mendoro et les côtes Sud-Ouest et Ouest de l'île Luçon, suivies d'une description des bancs de la mer de Chine (n° 447). In-8 ; *Paris*, 1868. 9 —
- Mer de Chine** (5^e partie). Instructions nautiques sur la mer du Japon, la côte Ouest du Nipon, la côte Est de Corée et la côte de Tartarie, le détroit de Tsugar, les îles Kouriles, le détroit de la Pérouse, la mer d'Okhotsk et Kamtschatka (n° 432). In-8 ; *Paris*, 1867. 5 —
- **Mer de Chine** (2^e partie). Renseignements nautiques sur la côte Ouest de la Corée et la rivière de Seaul (n° 434). In-8 ; *Paris*, 1867. 2 —
- **Supplément aux instructions sur la mer de Chine** (à la 2^e partie n° 373), contenant des instructions sur les côtes Est de Chine, la mer Jaune, les golfes de Pé-tchi-li et de Liau-Tung et la côte Ouest de la Corée, traduit de l'anglais par COSTA (n° 404). In-8 ; *Paris*, 1865. 2 —
- **Mer de Chine** (4^e partie). Supplément n° 3 à l'instruction n° 447 (ce supplément remplace le chapitre VI). In-8 ; *Paris*, 1871. 1 —
- **Route des bâtiments à vapeur dans l'océan Indien, d'Aden au détroit de la Sonde, et retour.** Instructions publiées par J.-E. CORNELISSEN (n° 496). *Paris*, 1872. 2 —
- LESERTEUR (E.-G.), directeur au séminaire des Missions étrangères. — **Le Hoàng-Nân**, remède tonquinois contre la rage, la lèpre et autres maladies. In-8 ; *Paris*, 1879. 2 50
- MALLESON, lieutenant-colonel. — **Histoire des Français dans l'Inde, depuis la fondation de Pondichéry jusqu'à la prise de cette ville 1674-1761.** Traduction française de Mme LE PAGE. 1 vol. in-8 ; *Paris*, 1874. 7 50
- MÉYNIERS D'ESTREY (le Comte) **L'art Médical en Chine.** Br. gr. in-8, 1882. 1 50
- MILLOT (ERNEST), ancien président du Conseil d'administration municipale de la concession française de Chang-Haï. — **La France dans l'Extrême Orient.** La concession française de Chang-Haï, conférence faite à la Société académique indo-chinoise. Br. in-8 ; *Paris*, 1881. 1 —
- **La concession française de Chang-Haï.** Réponse à MM. P. BRUNAT, J. CHAPSAL et E.-G. VOUILLEMOT. 1 50
- MOURA (J.), ancien officier de marine, ancien représentant du gouvernement français au Cambodge. — **Le royaume de Cambodge.** 2 vol. gr. in-8 avec planches et cartes. 30 —
- PARIS (A.), lieutenant de vaisseau. — **Une excursion à Kiotto, capitale du Japon.** In-8, accompagné de grandes planches et de figures dans le texte ; *Paris*. 2 —
- PLOMB (J.), chirurgien de la marine. — **Rapports sur un voyage de rapatriement d'Indiens des Antilles françaises à Pondichéry et sur un transport d'Indiens de Pondichéry à Cayenne.** Br. in-8 ; 1863. 1 50

- PIHAN (A.-P.) **Exposé des signes de numération usités chez les peuples orientaux anciens et modernes.** Cet ouvrage, qui est un véritable chef-d'œuvre typographique, contient plus de 1.200 signes de numération dont la collection complète n'existe dans aucune autre imprimerie qu'à l'imprimerie nationale de Paris. 1 beau vol. in-8; *Paris*, net. 7 —
- RAVIER (M.-H.), miss. apost. societatis Parisiensis missionem ad exteras — **Dictionary latino — Annamiticum completum cui accedit. Appendix præcipuas voces proprias cum brevi explicatione continens.** 1 fort volume in-4°. Minh-Phu ex typis missionis Tunquini occidentalis, 1830. 75 —
- ROCHER (EMILE), administration des douanes de Chine. — **La province chinoise du Yün-Nan.** 2 vol. in-8, avec planches; *Paris* 1880. 25 —
- ROSNY (L. LÉON DE). — **Études asiatiques de géographie et d'histoire, L'ouverture du Japon. L'île de Yeso. Les îles de Lou-tchou. La Corée. L'empire d'Annam. Le Kamboje. Le royaume de Siam. L'empire Birman. Le Thibet. Le Ladák. Le Khanat de Boukara. La Perse contemporaine. Le Nippon, ou archives de M. Von Siebold. Les Parsis, d'après un parsi de Bombay. Le fleuve Amour, d'après les documents russes, etc.** 1 vol. in-8; *Paris*, 1864. 7 50
- ROMANET DU CAILLAUD. — **Les produits du Tong-King et des pays limitrophes.** Br. in-8 avec carte. 1 25
- **Histoire de l'intervention française au Tong-King, de 1872 à 1874.** Un fort vol. in-8 avec carte et planches; *Paris*, 1880. 6 —
- **Notices sur le Tong-King, in-8; 1880, avec une carte.** 2 —
- ROUSSIN (ALFRED), aide commissaire de la marine. — **Une campagne sur les côtes du Japon.** 1 vol. in-8. 3 50
- SAINT-PRIEST (DE). — **La perte de l'Inde sous Louis XV. (Rev. des deux Mondes, 1875.)**
- SALLOT DES NOYERS. — **Instructions sur les îles et passages du grand archipel d'Asie. T. I^{er} comprenant la côte Ouest de Sumatra, ainsi que les îles extérieures, le détroit de la Sonde et la côte Sud de Java (n° 422).** In-8; *Paris*, 1867. 6 —
- T. II, comprenant les côtes Nord et Nord-Est de Java, la mer de Java, les détroits de Banca, Gaspar, Carimanta et les côtes adjacentes (n° 428). 1 vol. in-8; *Paris*, 1868. 6 —
- T. III, comprenant les îles et les détroits à l'Est de Java, le détroit d'Ombay, celui de Macassar, la mer de Célèbes, la mer des Moluques, le passage de Pitt, les détroits de Gilolo, Pitt et Dampiar, et la mer de Banda (n° 433). 1 vol. in-8; *Paris*, 1868. 6 —
- T. IV, comprenant les détroits de Malacca, Singapour, Durian, Rhio; l'archipel Linga et les îles et bancs du passage à l'Est de Bintang (n° 437). In-8; *Paris*, 1868. 6 —
- T. V, comprenant les routes du cap de Bonne-Espérance et de l'Inde en Chine, aller et retour, diverses routes dans les mers, des passages et des renseignements commerciaux (n° 442). In-8; *Paris*. 6 —
- SICÉ (F.-E.), sous-commissaire de la marine. — **Législation Hindoue**

- publiée sous le titre de **VYAVAHARA-SARA-SANGRAHA** ou abrégé substantiel de droit par **MADURA-KANDASVAMI-PULAVAR**, traduite du Tamil par **F.-E. SICÉ**. In-8; *Pondichéry*, 1857. 10 —
- **Traité des lois mahométanes**, ou recueil des lois, us et coutumes des musulmans du Décan. 1 vol. in-8; *Paris*, 1841. 6 —
- SOUBEIRAN (LÉON)** et **DABRY DE THIERSANT**. — **La matière médicale chez les Chinois**, précédé d'un rapport à l'Académie de médecine de Paris, par le professeur **GUBLER**. 1 vol. in-8. 7 50
- TABERD (J.-L.)**, episcopo isauropolitano, vicario apostolico conincinæ, cambodiæ, asiaticæ Societatis pariensis, nec non Bengalensis socio honorario. — **Dictionarium latino-anamiticum et dictionarium anamitico-latinum**, primum inceptum ab illustrissimo et reverendissimo 50 —
- **Dictionarium anamitico-latinum ex opere**. Ill. et Rév. **TABERD** constans, necnon ab Ill. **J.-S. THEUREL** episc. Acanthensi et vicario apost. Tunquini Occidentalis recognitum et notabiliter adauctum, ad quod addit Appendix de vocibus sinicis et locutionibus minus usitatis. Imprimé à *Ninh Phu*. 1 beau vol. in-4 à 2 col. de 670 pages. 50 —
- THEUREL (ILL. et Rév. J.-S.)**, voyez **TABERD**. — **Dictionarium anamitico-latinum**. 50 —
- THÉVENET**, ingénieur des ponts-et-chaussées. — **Les travaux publics et les voies de communication en Cochinchine**. In-8 avec 3 planches; *Saïgon*, 1880. 7 —
- THUREAU (H.)**. — **Le Tong-Kin, Colonie française**. Br. in-8 avec une carte; *Paris*, 1883. 2 —
- VIAL (P.)**, capitaine de frégate, ancien directeur de l'intérieur en Cochinchine. — **Les premières années de la Cochinchine française, colonie française**. 2 vol. in-18, avec carte préface par **M. RIBUNIER**, capitaine de vaisseau; *Paris*, 1874 6 —
- VILLENEUVE (P. DE)**. — **Les affaires du Tong-King et le traité français**. Br. in-8. Ext. du *Correspondant*, *Paris*, 1874. 1 —
- VIMEUX (PAUL)**. — **De l'immigration en Cochinchine**. (Etudes sur la Cochinchine française). Br. in-8; *Paris*, 1874. 1 50
- (Voir notre Catalogue n° 4 spécial à l'Extrême-Orient)

CARTES DE L'ASIE FRANÇAISE

INDE FRANÇAISE, COCHINCHINE FRANÇAISE, VOYAGE D'EXPLORATION EN INDO-CHINE, LES PAYS PROTÉGÉS, LE TONKIN.

- Carte de la **Cochinchine française**. Réduction de la Cochinchine en 20 feuilles, de **M. BIGREL**, capitaine de frégate, corrigée d'après les documents les plus récents. 1 feuille en couleurs. 2 50
- Plan de la ville de Saïgon**, dressé par le chef du service des travaux publics à Saïgon. 1 feuille en couleurs. 2 —
- Carte de l'**Empire d'Annam**, d'après la carte publiée en 1838 par **Mgr PALLEGOUX**, évêque de Mallos, sous le titre *Annamdaï quốc Hoa-Do sew*

- Tabula geographica imperii annamitici ab auctore dictionarii latino-annamitico disposita.* Réimprimée en 1862. 3 —
- Carte du **Royaume de Siam**, avec un plan de Bangkok et ses environs, dressée par Mgr PALLEGOIX, évêque de Siam. 1 feuille coloriée. 2 —
- Panorama de Saigon**, par M. J. FAVRE, capitaine d'infanterie de marine, dessiné par M. H. CLERGET, gravé par M. LEPÈRE. 1 feuille grand aigle, avec une notice sur la Cochinchine. 3 —
- Carte de l'**Indo-Chine orientale**, par J.-L. DUTREUIL DE RHINS. 1 feuille grand-aigle, imprimée en quatre couleurs. 5 —
- *La même*, en 4 feuilles grand-aigle, imprimée en quatre couleurs. 15 —
- Carte des **Missions de l'Indo-Chine**, par E.-C. L. (M. l'abbé LESSERTEUR), missionnaire. 1 feuille demi-aigle coloriée ; Paris, 1879. 4 —
- Carte du **Tonkin**, publiée avec l'autorisation de M. le Ministre de la Marine et des Colonies, par M. A. GOVIN, lieutenant de vaisseau, d'après les travaux de MM. LES INGÉNIEURS-HYDROGRAPHES DE LA MARINE, les OFFICIERS DE VAISSEAU, les MISSIONNAIRES DES MISSIONS ÉTRANGÈRES, MM. DUTREUIL DE RHINS, J. DUPUIS, ROMANET DU CAILLAUD, MALLART, VILLEROI, L. DE KERGADEDEC et d'après les cartes annamites. 1 feuille grand-aigle imprimée en trois couleurs. 4 —
- Carte de l'**Asie orientale**, comprenant l'Empire chinois, le Japon, l'Indo-Chine et le grand archipel d'Asie, par ANDRIVEAU-GOUJON. 2 feuilles demi-jésus. 5 —
- Carte d'**Atchin**, par L. WALLON, dans le tome I^{er} des *Annales de l'Extrême-Orient*.
- Carte **Itinéraire à travers Sumatra**, par J. SCHOUW-SANTVOORT, dans le même tome de *l'Extrême-Orient*.
- Carte **Itinéraire de Djambi à Palembang** (Sumatra), par le même.
- Le Thibet et les régions avoisinantes**, petite carte, dans le tome II des *Annales de l'Extrême-Orient*.

Cartes de l'Asie française du Dépôt de la Marine

957. **Côtes orientales de Chine**. 1 feuille grand-aigle. 2 —
3002. **Mers de Chine**. 1 feuille grand-aigle. 2 —
1844. **Partie des Côtes de Chine**, golfe du Tonkin et détroit d'Haïnan. 2 —
3519. **Carte générale du Delta du Tonkin**. HÉRAUD et BOUILLET. 2 —
- 3537-3524-3533. **Delta du Tonkin**. Feuille 1^{re} : La côte et les embouchures, les cours des rivières et des canaux entre les îles Nerway et le méridien du Cua-Ba-Lac. — Feuille 2^{re} : La côte et les embouchures entre le Cua-Ba-Lac et le Loch-Tron. — Feuille 3 : Cours du Snog-Ca et des rivières et des canaux compris entre les méridiens du Cua-Balac et de Hanoï. Ensemble 6 —
3776. **Rivière et ville de Hué**. DUTREUIL DE RHINS. 2 —
- 1254-1271. **Mer de Chine**. Feuille 1^{re} : Côte méridionale de la Cochinchine. — Feuille 2^{re} : Côte orientale de la Cochinchine de la pointe Cambodge à Camranh, par J. DE LA ROCHE-PONCIÉ. — Ens. 4 —

1958. Plan de la Baie de Tourane. Côte de Cochinchine. E. PLOIX. 2 —
3399. Golfe du Tonkin, de Hué aux îles Culao-Cham, environs de Tourane. 2 —
2193. Carte de la Presqu'île de l'Indo-Chine, du port de Qui-Nhon, à l'entrée de la rivière de Bang-Kok. 2 —
- 3337-3901-3966. — Côtes est de Cochinchine, de la baie de Comraigne au cap Varella. Baies de Binhcang et de Hine. Du cap Varella à l'île Bufile; des îles Bufile à Poulo-Canton. CASPARI et RENAUD. 6 —
3865. Golfe du Tonkin. De l'île Hon-Tseu au cap Lay, Mer de Chine. CASPARI, REY, DEVIC et LEGRAS. 2 —
3850. Tonkin. De l'île du Tigre au cap Choumay. Environs de Hué. CASPARI, REY, DEVIC et LEGRAS. 2 —
2360. Port de Saigon. VIDALIN, HÉRAUD. 2 —
2192. Carte générale de la Basse-Cochinchine et du Cambodge. MANEN, VIDALIN, HÉRAUD. 2 —
- 2475-2476-2477-2478. Carte générale de la Basse-Cochinchine et du Cambodge. MANEN, VIDALIN, HÉRAUD. Ensemble 4 —
- 2460-2461-2462. Royaume de Cambodge et de Khmer. 1^{re} feuille : Le Tien-Giang et le Haut-Giang de Nam-Vang à Wam-Nao, le canal de Vinh-Thé ou d'Hatien, de Chaudoc au golfe de Siam. — 2^e feuille : de Phnom-Penh ou Nam-Vang aux rapides de Sambor. Le Tonly-Sap ou Song-Di-Bien-Ho (bras du lac) de Phnom-Penh au Camnan-Tieu (petit lac). — 3^e feuille : les lacs de Tonly-Sap ou Song-Di-Bien-ho (bras du lac). L'arroyo d'Angcor, et l'arroyo de Bathombang. MANEN, VIDALIN, HÉRAUD. Ensemble 6 —
863. Carte de la mer des Indes. DAUSSY et WIESOCC. 2 —
900. Carte du golfe du Bengale. DAUSSY. 2 —
903. Côtes d'Arabie et de Perse, de Socotra à Bombay. DAUSSY. 2 —
2373. Île de Ceylan, du détroit de Palk au golfe de Manaar. 2 —
2372. Île de Ceylan, partie Sud. 2 —
2254. Côte occidentale de l'Hindoustan, de Bombay à Calicut; archipel des Laquedives. 2 —

Océanie Française

Polynésie française. Taïti.

Nouvelle-Calédonie. Les îles du Protectorat, les Tuamotou et Gambier, les îles Marquises, l'archipel néo-calédonien.

ANONYMES. — Annuaire des établissements français de Taïti, paraissant chaque année.

— Annuaire de la Nouvelle-Calédonie. Paraissant chaque année.

— Renseignements sur quelques îles de l'archipel des Tuamotou. (*Ann. hydrog.*, 1874.)

— Renseignements sur quelques points des îles Marquises, sur diverses îles des Tuamotou, sur les Gambier et sur l'île Ménéti. (*Ann. hydrog.* 1875.)

- **Routier de l'Australie** (côtes N.-O. et E.) compilé par CH. YULE R.N., traduit de l'anglais par BESSON (n° 420) ; Paris, 1866. 3 —
- **La Nouvelle-Calédonie.** (*Rev. marit. et colon.*, avec carte, fév. et mars 1866.) In-8°. 2 —
- **Note sur la transportation à la Guyanne-Française et à la Nouvelle-Calédonie.** (*Rev. marit. et colon.*, sept. octob. 1867.)
- BANARÉ (A.), capitaine de frégate, chef du service des instructions nautiques au Dépôt des cartes et plans.— **Instructions nautiques sur la Nouvelle-Calédonie**, 1 vol. in-8°, en collaboration avec M. CHAMBEYRON (n° 458) ; Paris, 1876. 4 50
- BOURGEY. **Une exploration** dans l'intérieur de la Nouvelle-Calédonie. (*Nouv. Annal. des Voyages*, novemb. 1865).
- **Voyages à travers la Nouvelle-Calédonie** de Kanola à Nouméa (*Ann. des Voyages*, décembre 1867).
- BOUT (CH.) **Des exploitations minières** à la Nouvelle-Calédonie. Br. in 8°. Extr. de la *Rev. mar. et colon.* 1873. 1 50
- CAVE (PAUL), lieutenant de vaisseau. — **La France en Nouvelle-Calédonie.** Services militaires et maritimes. Br. in-8°. Paris, 1878. 0 75
- CHAMBEYRON, capitaine de frégate. — **Instructions nautiques sur la Nouvelle-Calédonie.** 1 vol. in-8 en collaboration avec M. BANARÉ (n° 458) ; Paris, 1876. 4 50
- FRICKMANN (L.-A.), lieutenant de vaisseau. — **Routier de l'Australie** (1^{re} partie), côte Sud et partie de la côte Est, détroit de Bass et Tasmanie. Vol. 1^{er}, comprenant du cap Leeuwin au cap de Shanck. Paris, 1871. 6 —
- Vol. 2^e, Du cap Shanck au port Jackson. In-8 Paris, 1871. 6 —
- GAUSSIN (P.-L.-J.-B.), ingénieur hydrographe en chef de la marine. — **Dialecte de Tahiti**, de celui des Iles Marquises, et en général de la langue polynésienne, (ouvrage qui a remporté en 1852 le prix de linguistique fondé par Volney. 1 vol. in-8. Paris, 1853. 6 —
- GRAD (Ch.-A.). — **L'Australie intérieure.** Explorations et voyages à travers le continent australien. 1 vol. in-8 avec carte par V.-A. MALTEBRUN. In-8 Paris, 1864. 5 —
- LA HAUTIERE (Ulysse DE). — **Souvenirs de la Nouvelle-Calédonie.** Voyage sur la côte orientale. 1 vol in-18, Paris, 1869. 3 —
- LEMIRE (CHARLES), chevalier de la Légion-d'Honneur.— **La colonisation française en Nouvelle-Calédonie et dépendances** ; comprenant les itinéraires de France à Nouméa, par l'Australie, le cap et l'Amérique ; le tracé kilométrique d'un voyage à pied autour de la grande Terre ; des statistiques sur la colonie et l'Australie ; des tableaux, cartes, plans et gravures, des types indigènes et une vue photographique du chef-lieu. 1 beau vol. in-4 ; Nouméa, Paris, 1878. 20 —
- **Guide-agenda de France en Australie**, en Nouvelle-Calédonie et aux Nouvelles-Hébrides, par Suez, Aden, la Réunion et Maurice. 1 vol. in-18 ; Paris, relié toile. 3 50
- **Guide-agenda. Traversée de France en Nouvelle-Calédonie et Taïti** par

- le cap de Bonne-Espérance et retour par le cap Horn. 1 vol. in-18; *Paris*, relié toile. 3 50
- MARIN LA MESLÉE (E.), membre de la Société royale de Sydney, etc. — **L'Australie nouvelle.** 1 vol. in-18 avec carte et gravures, préface par L. SIMONIN; *Paris*, 1883. 4 —
- RIVIÈRE (HENRI), capitaine de vaisseau. — **Souvenirs de la Nouvelle-Calédonie.** L'insurrection canaque. 1 vol. gr. in-8, illustré d'un beau portrait de l'auteur et de 45 vignettes, dont 17 hors texte, par J. FÉRAT. *Paris*, 1881. 8 —
- SCREINER (Alfred). — **La Nouvelle-Calédonie**, depuis sa découverte (1774) jusqu'à nos jours. *Essai historique.* In-18 avec carte; *Paris*, (1882). 4 —
- TRIHIDEZ (M. l'abbé TH.), ancien aumônier de la flotte, etc. — **Géographie minéralogique de la Nouvelle-Calédonie** (nickel, cuivre, or, charbon). Br. in-8; *Paris*, 1881. 1 25
- VEILLARD (E.), chirurgien de la marine. — **Etude sur les palmiers de la Nouvelle-Calédonie.** Br. in-8, 7 pages. Extr. du *Bulletin de la Société linéenne de Normandie*; 1871. 2 —
- **Plantes de la Nouvelle-Calédonie.** Br. in-8, 21 pages; *Caen*. 2 —
- **Notes sur quelques plantes intéressantes de la Nouvelle-Calédonie.** Br. in-8, 23 pages; *Caen*, 1866. 2 —
- VEILLARD et DEPLANCHE. — **Essais sur la Nouvelle-Calédonie**, Réunion des articles publiés dans cinq numéros de la *Revue maritime et coloniale.* 10 —
- VINCENDON-DUMOULIN et DESGRAZ. — **Iles Taïti.** Esquisse historique et géographique précédée de considérations générales sur la colonisation française dans l'Océanie. 2 parties, fort in-8 avec carte; *Paris*, 1844. 15 —
- WALLUT, enseigne de vaisseau. — **Australie.** Côte Est; vues de côtes. (N° 637.) 35 planches, cartonné. 6 —

CARTES DE L'OcéANIE FRANÇAISE

- POLYNÉSIE FRANÇAISE, NOUVELLE-CALÉDONIE, ÎLES DU PROTECTORAT, LES TUAMOTOU ET GAMBIE, ÎLES MARQUISES, L'ARCHIPEL NÉO-CALÉDONIEN.
- Carte de la Nouvelle-Calédonie**, dressée d'après la grande carte marine et le relevé d'un voyage à pied autour de l'île, au 1/440,000, par Charles LEMIRE, chef de la mission télégraphique. *Nouméa*, une très belle carte en quatre couleurs. 5 —
- Nouméa**, presqu'île Ducos, île de Nou, au 1/40,000, par Ch. LEMIRE. 1 carte, format carré, en trois couleurs. 2 50
2109. **Mer du Corail.** Dépôt de la Marine. 1 feuille gr. aigle. 2 —
- 3041-3067-3082-3123-3130-3187-3194-3247-3406. **Australie**, en neuf feuilles gr. aigle. Ensemble 18 —
985. **Archipels Taïti, Pomotou, Nouka-Hiva et îles environnantes.** 2 —
962. **Îles Marquises.** Archipel de Mendana ou de Nouka-Hiva. 2 —
- 1915-1946-1957-2799. **Nouvelle-Calédonie** en quatre feuilles gr. aigle 8 —

ALGÉRIE, TUNISIE, AFRIQUE

- La colonisation officielle en Algérie.** Des essais tentés depuis la conquête et de la situation actuelle, par le C^m D'HAUSSONVILLE, membre de l'Académie française, Sénateur. Brochure in-8 ; 1883. 1 —
- L'Algérie et les questions algériennes.** Etude historique, statistique et économique, par Ernest MERCIER. 1 vol. in-8 ; 1883. 5 —
- Situation politique de l'Algérie,** par F. GOURGEOT, ex-interprète principal de l'armée d'Afrique, officier de la Légion-d'Honneur. — Le Sud ; Bou-Amena ; les Oulad Sidi cheikh ; Figuig ; le Tell ; les colons ; les grands chefs ; les Fellahs ; les Kramms ; Tyout ; création d'un Makhezen ; pouvoirs politiques ; pouvoirs administratifs. 1 vol. in-8. 5 —
- Lettres sur le trans-saharien,** par F. ABADIE. In-8 avec carte. 3 —
- La pénétration dans l'Afrique centrale,** par le contre-amiral AUBE. Br. in-8. 1 25
- Le tracé central du chemin de fer saharien,** par le général COLONIEU. Br. in-8 avec carte. 2 —
- Description géographique de Tunis et de la régence,** avec notes historiques, ethnographiques et archéologiques, par le commandant VILLOT, du 125^e de ligne. Br. in-8 avec carte. 2 —
- Histoire générale de la Tunisie,** depuis l'an 1590 avant Jésus-Christ jusqu'en 1883, par Abel CLARIN DE LA RIVE, correspondant de la Société des études historiques de France. 1 vol. in-18. 2 —
- Etude sur la propriété foncière en Algérie,** par A. CARRA DE VAUX, ancien magistrat. Br. in-8. » —
- Le règne végétal en Algérie,** par E. COSSON, de l'Institut. Br. in-8. 2 50
- Le fermage des autruches en Algérie** (incubation artificielle), par Jules OUDOT, ingénieur civil. 1 beau volume grand in-8, avec planches. 7 —
- La question africaine** (Algérie et Sahara). Etude politique et économique. — Les âges de pierre du Sahara central. Carte et itinéraire de la première mission Flatters, par L. RABOURDIN, membre de la première mission Flatters, etc. In-8. 3 50
- Voyage de la mission Flatters au pays de Touareg azdjers,** par Henri BROSELARD, lieutenant au 4^e régiment d'infanterie, chevalier de la Légion-d'Honneur, etc. 1 vol. in-18, illustré de 40 dessins de JUILLELAT, d'après les croquis de l'auteur. 2 25
- Les Kabyles et la colonisation de l'Algérie,** par H. AUCAPITAINE. In-18. 2 50
- De Mogador à Biskra ; Maroc et Alger,** par Jules LECLERCQ. 1 vol. in-18, carte. 3 50
- Etudes d'après Fromentin.** A l'ombre ; Ben-Laïeb le Mzabi ; le ravin des lauriers ; dans nos Alpes, par A. GEOFFROY. 1 vol. in-18. 3 50
- L'Algérie au point de vue belge,** par LANCELOT. Br. in-8. 1 —

EXPLORATION SCIENTIFIQUE DE L'ALGÉRIE

Sciences historiques et géographiques. Sciences médicales. Géologie et minéralogie. Sciences physiques. Zoologie. Sciences mathématiques. Beaux-Arts.

Pour cette importante collection, voir le détail à notre catalogue général

PARIS, CHALLAMEL AINÉ, 5, RUE JACOB

- La Vallée du Darror.** Voyage au pays des Çomalis (Afrique orientale), par Georges REVOIL. 1 vol. grand in-8 Jésus. Édition sur très beau papier, avec plus de 60 dessins, *types, paysages, scènes et panoramas* hors texte, etc., d'après les photographies et croquis de l'auteur, par MM. DE HAENEN, DOSSO, SCHMIDT et GAILLARD, avec une carte. 15 —
- Les oasis de l'Oued Rir** en 1856 et 1880, suivies du résumé des travaux de sondage exécutés dans le département de Constantine de 1879 à 1880 et de la production annuelle des oasis de Biskra à Ouargla, par H. JUS, ingénieur, directeur des travaux de sondage. In-8 avec carte. » —
- Les plantes textiles algériennes.** Histoire d'une botte d'Alfa, par H. JUS, ingénieur civil. Br. in-8. 2 —
- La pâte d'Alfa**, sa fabrication, son avenir, par Edouard BUCHSVALDER, ingénieur civil. Br. in-8. 1 25
- Code musulman**, par KHALIL (Rite malékite; statut réel), texte arabe et traduction française de N. SEIGNETTE, interprète du gouvernement général de l'Algérie. 1 beau volume grand in-8. 25 —
- L'Afrique occidentale.** Algérie, Mزاب, Tildiket, par P. SOLEILLET. In-18 avec carte. 4 —
- La question tunisienne et l'Afrique septentrionale.** Angleterre, France, Italie, par Edmond DESFOSSÉS. In-8. 2 —
- Le protectorat français en Tunisie**, avec texte et commentaire du traité de Kassar-Saïd du 12 mai 1881. Br. in-8 par le MÊME. 2 —
- De la réorganisation administrative et financière de la Tunisie**, avec texte officiel des traités. Br. in-8 par le MÊME. 2 —
- Espagne, Algérie et Tunisie.** Lettres à M. Michel Chevalier, par P. DE TCHIHATCHEFF. 1 vol. gr. in-8 avec carte. 12 —
- Le général Margueritte** (Algérie et Sahara), par le général PHILEBERT. 1 vol. in-8, orné d'un portrait et d'un autographe du général 7 50
- La vigne en Algérie**, par DEJERNON. Br. in-8. 1 —
- Bêtes à cornes et fourrages de Constantine**, par DEJERNON. Br. in-18. 1 50
- Souvenirs de l'armée d'Afrique**, par Ernest WATBLED. In-18. 2 50
- Colonisation de la Kabylie par l'immigration**, avec itinéraires, cartes et plans. 1 vol. gr. in-8. 5 —
- En Algérie**, souvenirs d'un Provençois, par E. BOURQUELOT. In-18. 3 50
- Études algériennes.** L'Algérie politique et économique à travers la province d'Oran. Lettres sur l'insurrection dans le sud oranais, par ARDOUIN DU MAZET. Préface par L. DRAPEYRON. 1 vol. in-8. » —
- L'ALGÉRIE AGRICOLE. — BULLETIN DE LA COLONISATION**
Agriculture, horticulture, économie. Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois. Publié par le Comice agricole d'Alger. — Abonnement, un an, 12 fr.

ANNUAIRES ET RECUEILS DE NOTICES

De la Société archéologique de la province de Constantine, de 1853 à 1882.

COLLECTION D'OUVRAGES POUR L'ÉTUDE DE LA LANGUE ARABE
PARIS, CHALLAMEL AINÉ, 5, RUE JACOB

CHALLAMEL AINÉ, ÉDITEUR ET COMMISSIONNAIRE

LIBRAIRIE ALGÉRIENNE, MARITIME ET COLONIALE, 5, RUE JACOB, PARIS

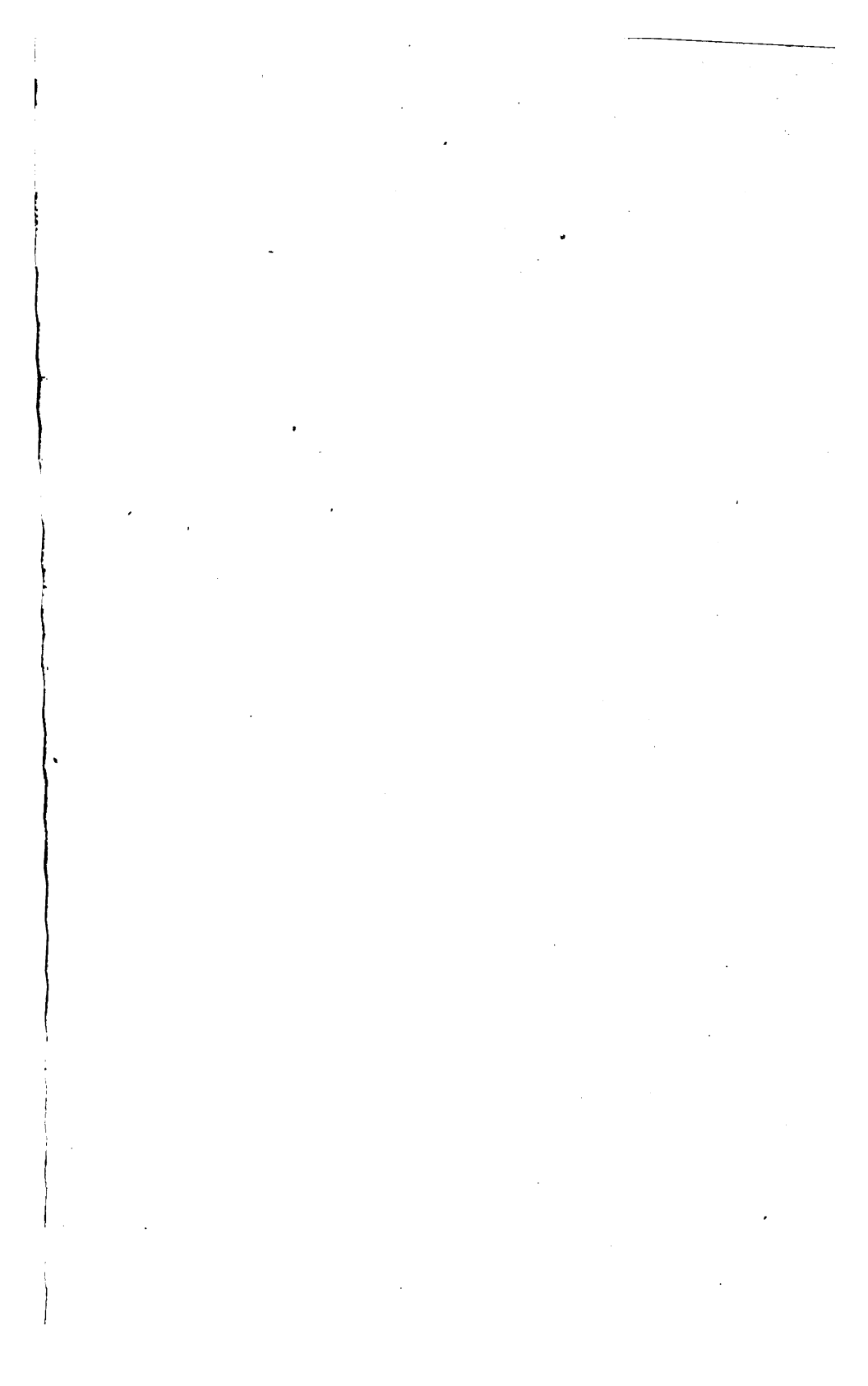
COCHINCHINE, TONKIN, NOUVELLE-CALÉDONIE

- La Cochinchine contemporaine**, par A. BOUINAIS, capitaine d'infanterie de marine, licencié en droit, chevalier de la Légion-d'Honneur, officier d'Académie, et A. PAULUS, agrégé de l'Université, professeur d'histoire et de géographie à l'école Turgot, officier d'Académie. 1 vol, in-8 avec une carte générale de la Cochinchine, réduction de la carte en 20 feuilles de M. le capitaine de frégate Bigrel. Documents récents. 7 50
- Histoire de l'intervention française au Tong-King, de 1872 à 1874**, par F. ROMANET DU CAILLAUD. 1 vol. in-8 avec 1 carte et 4 plans. 6 —
- Notice sur le Tong-King**, par ROMANET DU CAILLAUD. Br. in-8. Extr. du *Bulletin de la Société de géographie de Paris*, avec carte. In-8. 2 —
- Les produits du Tong-King et des pays limitrophes.** In-8. 1 25
- Carte du Tonkin**, publiée avec l'autorisation de la marine, par A. GOUIN, lieutenant de vaisseau, d'après les travaux de MM. les ingénieurs-hydrographes de la marine, les officiers de vaisseau, les missionnaires, et de MM. J.-L. DUTREUIL DE RHINS, J. DUPUIS, ROMANET DU CAILLAUD, MAILLART, lieutenant d'infanterie de marine, VILLEROI, et d'après les cartes annamites. Très belle carte, grand aigle, en trois couleurs. 4 —
- Exposé chronologique des relations du Cambodge avec le Siam, l'Annam et la France**, par Ch. LEMIRE. Br. in-8. 2 50
- Cochinchine française et Royaume du Cambodge**, avec l'itinéraire de Paris à Saïgon, avec carte de la Cochinchine française, un plan du canal et des villes de Suez, etc., par Ch. LEMIRE. 1 fort volume in-18. 4 —
- L'ouverture du fleuve rouge au commerce et les Evénements du Tonkin, 1872-1873.** Journal de voyage et d'expédition, par J. DUPUIS. 1 vol. in-4 avec une carte du Tonkin, d'après des documents inédits. 15 —
- L'Inde française.** Deux années sur la côte de Coromandel, par L. DE CHAROLAIS. 1 vol. in-18. 3 50
- Code annamite.** Lois et règlements du royaume d'Annam, traduit du texte chinois original, par G. AUBARET, capit. de frégate. 2 vol. in-8. 10 —
- Etat de la Cochinchine française en 1881.** 1 vol. in-4, imprimerie du gouvernement à Saïgon. 7 —
- L'Annam et le Cambodge.** Voyages et notices historiques, avec carte, publié par M. l'abbé BOUILLEVAUX. 1 vol. in-8. 6 —
- Souvenirs de Hué (Cochinchine)**, par M. CHAIGNEAU, ancien officier de marine, consul de France. 1 vol. in-8 avec plans et un tableau. 9 —
- Notice sur la Basse-Cochinchine**, par M. L. DE GRAMMONT. In-8. 1 25
- Bibliographie annamite.** Livres, recueils périodiques, manuscrits, plans, par M. BARBIÉ DU BOGAGE (V.). 1 vol. in-8. 2 50
- Luc-Van-Tien**, poème populaire annamite, transcrit pour la première fois, par G. JANNEAU. 1 vol. in-8, 2^e édition, avec notes et planches. 8 —
- France et Chine.** Vie publique et privée des chinois, anciens et modernes. Passé et avenir de la France dans l'Extrême-Orient. Instructions politiques, sociales, civiles, etc., etc. 2 vol. in-8. 12 —

- Histoire et description de la Basse-Cochinchine** (pays de Gia-Dinh), traduit d'après le texte original par G. AUBARET. 1 vol. gr. in-8. 6 —
- Grammaire annamite**, suivie d'un **Vocabulaire annamite-français**, par G. AUBARET. 1 très gros volume grand in-8. 25 —
- La grammaire annamite seule**. Br. gr. in-8. —
- Dictionnaire annamite-français**, par l'abbé LEGRAND DE LA LIRAYE, ancien interprète du gouvernement pour l'annamite. 1 vol. gr. in-8. 10 —
- Vocabulaire français-cambodgien et cambodgien-français**, contenant une règle à suivre pour la prononciation, les locutions en usage pour parler au roi, aux bonzes, aux mandarins, etc., par MOURA, ancien représentant du protectorat français au Cambodge. 1 vol. gr. in-8. 10 —
- L'Extrême-Orient**. Cochinchine, Annam, Tonkin, par Raoul POSTEL, ancien magistrat à Saigon. In-18 avec gravures dans le texte. 2 50
- Collections d'ouvrages pour l'étude des langues annamites, chinoises, cochinchinoises, etc.*
- La Colonisation française en Nouvelle-Calédonie et dépendances**, comprenant les itinéraires de France à Nouméa, par l'Australie, la carte de l'Amérique, le tracé kilométrique d'un voyage à pied autour de la Grande-Terre ; des tableaux, cartes, plans et gravures indigènes, etc., par CH. LEMIRE. 1 beau volume petit in-4. 20 —
- L'Australie intérieure**. Exploration et voyage à travers le continent australien, par Ch.-A. GRAD. In-8 avec carte par MALTE-BRUN. In-8. 5 —
- Géographie minéralogique de la Nouvelle-Calédonie** (nickel, cuivre, or, charbon), par M. l'abbé TRIHIDEZ, aumônier de la flotte. In-8. 1 25
- Guide-agenda de France en Australie, en Nouvelle-Calédonie et aux Nouvelles-Hébrides**, par Suez, Aden, la Réunion et Maurice, par Ch. LEMIRE. 1 vol. in-18, relié toile. 3 50
- Guide-agenda. — Traversée de France en Nouvelle-Calédonie et Tahiti** par le cap de Bonne-Espérance et retour par le cap Horn, par Ch. LEMIRE. 1 vol. in-18, relié toile. 3 50
- Souvenirs de la Nouvelle-Calédonie**. Voyage sur la côte orientale, un coup de main chez les canaks, pilou-pilou à Nanioussi, par U. DE LA HAUTIERE. 1 vol. in-18. 3 —
- Carte de la Nouvelle-Calédonie**, dressée d'après la grande carte marine et le relevé d'un voyage à pied autour de l'île, au 1/440,000, par Charles LEMIRE, chef de la mission télégraphique. *Nouméa*, une très belle carte en quatre couleurs. 5 —
- Nouméa ; Presqu'île Ducos ; Ile de Nou** au 1/40,000, par Ch. LEMIRE. Une carte format carré, en trois couleurs. 2 50

CHALLAMEL AINÉ, libraire-éditeur et commissionnaire pour la Marine et les Colonies

5, RUE JACOB, ET 2, RUE FURSTENBERG



CHALLAMEL AINÉ, LIBRAIRIE COLONIALE

5, RUE JACOB, PARIS

- L'Indo-Chine. — Cochinchine française, Cambodge, Annam et Tonkin**, par CH. LEMIRE ✱, avec une carte de la Cochinchine et du Cambodge ; une carte de l'Annam et du Tonkin, des plans et illustrations d'après nature. 1 beau vol grand in-8°..... 7 30
- Voyage à pied en Nouvelle-Calédonie et description des Nouvelles-Hébrides**, par CH. LEMIRE. Ouvrage orné de deux cartes et de quatorze illustrations. Grand in-8°..... 7 30
- Exposé chronologique des relations du Cambodge avec le Siam, l'Annam et la France**, par CH. LEMIRE, avec carte. 2 30
- La Cochinchine contemporaine**, par A. BOUINIS ✱, capitaine d'infanterie de marine, et A. PAULUS, professeur d'histoire et de géographie à Turgot. 1 vol. in-8° avec carte en couleurs..... 7 30
- Les premières années de la Cochinchine (Colonie française)**, par P. VIAL. 2 vol. in-18, avec carte ; préface par M. RIEUNIER.... 6 7
- La Cochinchine française en 1876**, par le Comité agricole et industriel de la Cochinchine. 1 vol. grand in-8°, orné d'une carte coloriée et des plans de Saigon et de Cholon en couleurs..... 10 »
- L'Annam et le Cambodge**, par l'abbé BOUILLEVAUX. Voyages et notices historiques, accompagné d'une carte géographique. 1 vol. in-8°.. 6 »
- Histoire et description de la Basse-Cochinchine (pays de Giadinh)**. Traduites par AUBARET. 1 vol. grand in-8°..... 8 »
- Code Annamite**, par AUBARET. 2 vol. grand in-8°..... 10 »
- Grammaire Annamite**, suivie d'un *Vocabulaire français-annamite et annamite-français*, par G. AUBARET. 1 très fort vol. in-8°.. 25 »
- Dictionnaire Annamite-Français**, par le P. LEGRAND DE LA LIRAYE, 2^e édition, grand in-8°..... 10 »
- Vocabulaire Français-Cambodgien et Cambodgien-Français**, par M. MOURA, représentant du Protectorat au Cambodge. In-8°. 10 »
- Souvenirs de Hué (Cochinchine)**. 1 vol. in-8° avec carte, plan, gravures, par Michel D'Uc CHAIGNEAU..... 9 »
- La marine française au Mexique**, par Henri RIVIERE, capitaine de vaisseau. 1 vol. in-8°..... 8 »
- L'ouverture du fleuve Rouge au commerce et les Evénements du Tong-Kin, 1872-1873**. Journal de voyage et d'expédition, par J. DUPUIS. Ouvrage orné d'une carte du Tong-Kin, du portrait de l'auteur et d'une préface par le marquis de CROIZIER. 1 vol. in-4°..... 15 »
- Histoire de l'intervention française au Tong-Kin, 1872-1874**, par F. ROMANET DU CAILLAUD. 1 fort vol. in-8° avec une carte et 4 plans..... 6 »
- Les Français au Tonkin, 1787-1884**, par HIPPOLYTE GAUTIER, avec 6 cartes et 1 portrait de Francis GARNIER. In-18 (2^e édit.). 3 30
- Sénégal et Niger. — La France dans l'Afrique occidentale**. Publication du MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES COLONIES. 1 beau vol. in-8°, orné de deux photographies et atlas de cinq cartes et de 16 planches, 1884, les 2 volumes..... 15 »
- Histoire de la Colonie française du Sénégal**, par FALLOT. 1 vol. in-8° avec une belle carte..... 5 »
- Carte du Tonkin**, publiée avec l'autorisation du Ministre de la Marine et des Colonies, par M. GOVIN, lieutenant de vaisseau, d'après les travaux des ingénieurs hydrographes, des officiers, des missionnaires, de MM. Dutreuil de Rhins, J. Dupuis, R. du Caillaud, Mallart, Villerot, Aumoitte et d'après les cartes annamites. 1 feuille grand aigle en 3 couleurs, nouvelle édition revue et corrigée..... 4 »



